

FORD **TRANSIT CUSTOM**

Manuel du conducteur



Les informations de cette publication étaient exactes au moment de la mise sous presse. Dans le cadre de notre développement continu, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications, la conception ou les équipements à tout moment, et ce sans préavis ni obligation. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, transmise, stockée dans un système d'extraction ni traduite dans une langue quelconque, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans notre accord écrit. Sauf erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2019

Tous droits réservés.

Numéro de pièce : CG3763frFRA 201911 20191203135613

Sommaire

Introduction

Reconnaitances	9
A propos de ce manuel	9
Glossaire des symboles	9
Enregistrement des données	11
Recommandations pour les pièces de rechange	16
Notices spéciales	17
Équipement de communication mobile	17

Environnement

Protection de l'environnement	18

Bref aperçu

Planche de bord - Conduite à gauche	19
Planche de bord - Conduite à droite	20

Sécurité des enfants

Installation des dispositifs de retenue pour siège enfant	22
Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant	26
Sécurités des enfants	30

Ceintures de sécurité

Bouclage des ceintures de sécurité	31
Régler en hauteur des ceintures de sécurité	32
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées	33

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Principes de fonctionnement	34
Airbag conducteur	34
Airbag passager	35
Activation et désactivation de l'airbag passager	35

Airbags latéraux	36
Airbags rideaux latéraux	37

Système d'alerte piéton - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)

Qu'est-ce que le système d'alerte piéton	38
Système d'alerte piéton – Dépannage	38

Système de notification automatique d'accident

Appel de détresse	39
ERA-GLONASS	42

Clés et télécommandes

Informations générales sur les fréquences radio	45
Télécommande	45
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue	46

MyKey™

Principes de fonctionnement	47
Réglages MyKey	47
Création d'une MyKey	48
Programmation d'une MyKey	48
Effacer toutes les clés MyKeys	50
Contrôle de l'état du système MyKey	51
MyKey – Dépannage	52

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage - Véhicules avec: Hayon manuel	53
Verrouillage et déverrouillage - Véhicules avec: Porte de l'espace de chargement arrière	56

Hayon

Hayon manuel	62

Sommaire

Sécurité

Dispositif antivol passif	63
Alarme antivol	63

Volant de direction

Réglage du volant de direction	64

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces de pare-brise	65
Essuie-glaces automatiques	65
Lave-glaces de pare-brise	67
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière	67

Eclairage

Généralités	69
Commandes d'éclairage	69
Allumage automatique des phares	70
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments	71
Retard de sortie de phare	71
Commande de feux de route automatique	71
Antibrouillards	73
Feux arrière de brouillard	73
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs	74
Phares de virage	75
Clignotants	75
Eclairage intérieur	76

Vitres et rétroviseurs

Lève-vitres électriques	78
Rétroviseurs extérieurs	79
Rétroviseur intérieur - Véhicules avec: Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique/ Rétroviseur intérieur avec affichage de la caméra	80

Rétroviseur intérieur - Véhicules avec: Rétroviseur intérieur	81

Combiné des instruments

Instruments - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	82
Instruments - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	84
Témoins d'avertissement et indicateurs	86
Signaux sonores et indicateurs	90

Affichages d'informations

Généralités	92
Ordinateur de bord	94
Réglages personnalisés	96
Messages d'information	97

Commande de climatisation

Ouies d'aération	104
Climatisation manuelle	104
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle	105
Commandes de chauffage, ventilation et climatisation à l'arrière	106
Pare-brise chauffant	107
Lunette arrière chauffante	107
Rétroviseurs extérieurs chauffants - Véhicules sans: Lunette arrière chauffante	107
Rétroviseurs extérieurs chauffants - Véhicules avec: Lunette arrière chauffante	107
Chauffage auxiliaire	108
Démarrage à distance	111

Sièges

S'asseoir dans la position correcte	113
Appui-tête	113

Sommaire

Sièges à réglage manuel	114
Sièges électriques	116
Sièges arrière	118
Sièges chauffants - 2.0L EcoBlue, Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	123
Sièges chauffants - 2.2L Diesel	123

Points d'alimentation auxiliaire

Points d'alimentation auxiliaire	125
Allume-cigares	126

Compartiments de rangement

Porte-gobelets	128
Console de pavillon	128
Plateau rabattable	128
Porte-bouteilles	129
Rangement sous le siège - Véhicules avec: Siège passager double, Véhicules sans: Climatisation arrière, Non inclus: Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)	129
Rangement sous le siège - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV), Véhicules avec: Siège passager double/Climatisation arrière	130
Support d'appareil	130

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités	132
Commutateur d'allumage	132
Verrouillage de volant de direction	133
Démarrage d'un moteur diesel	133
Mise à l'arrêt du moteur	133
Chauffe-bloc moteur	134

Démarrage et arrêt du moteur électrique

Commutateur d'allumage	136
Démarrage du moteur électrique	136
Coupure du moteur électrique	136

Caractéristiques de conduite uniques

Fonctionnement d'un véhicule hybride - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)	137
Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable	137
Foire aux questions sur les véhicules hybrides	138

Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle, Non inclus : Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop	139
Précautions relatives à l'Auto-Start-Stop	139
Activation et désactivation de l'Auto-Start-Stop	139
Arrêt du moteur	139
Redémarrage du moteur	139
Indicateurs Auto-Start-Stop	141
Avertissement audio Auto-Start-Stop	141
Auto-Start-Stop – Dépannage	141

Auto-Start-Stop - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop	143
Précautions relatives à l'Auto-Start-Stop	143
Paramètres Auto-Start-Stop	143

Sommaire

Activation et désactivation de l'Auto-Start-Stop	143
Arrêt du moteur	143
Redémarrage du moteur	144
Indicateurs Auto-Start-Stop	144
Avertissement audio Auto-Start-Stop	144
Auto-Start-Stop – Dépannage	145

Auto-Start-Stop - Transmission automatique

Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop	147
Précautions relatives à l'Auto-Start-Stop	147
Activation et désactivation de l'Auto-Start-Stop	147
Arrêt du moteur	147
Redémarrage du moteur	147
Indicateurs Auto-Start-Stop	149
Auto-Start-Stop – Dépannage	149

Carburant et ravitaillement

Précautions de sécurité	151
Qualité du carburant - Essence	152
Qualité du carburant - Diesel	152
Qualité du carburant - 2.0L EcoBlue, Huile végétale hydrotraitée	153
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant	153
Panne sèche	153
Ravitaillement - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	155
Ravitaillement - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	158
Consommation de carburant	161

Système antipollution

Convertisseur catalytique	162

Système de réduction catalytique sélective	163
Filtre à particules essence	168
Filtre à particules diesel	170

Batterie haute tension

Charge de la batterie haute tension	175
Précautions relatives à la batterie haute tension	176
Exigences liées à l'équipement de charge	176
Emplacement de l'équipement de charge	176
Indicateurs d'équipement de charge	176
Emplacement de l'orifice de charge	178
Indicateurs d'orifice de charge	178
Interrupteur de coupure haute tension	178

Boîte de vitesses

Transmission manuelle	179
Transmission automatique - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	179
Transmission automatique - Transmission automatique à 6 rapports	182

Freins

Généralités	186
Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage	186
Frein de stationnement - Transmission automatique	187
Frein de stationnement - Boîte de vitesses manuelle	187
Aide au démarrage en côte	188

Antipatinage

Principes de fonctionnement	190
Utilisation de l'antipatinage	190

Sommaire

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement	191
Utilisation du programme de stabilité électronique	192

Dispositifs d'aide au stationnement

Principes de fonctionnement	193
Système d'aide au stationnement arrière	193
Système d'aide au stationnement avant	195
Système de détection latérale	197
Active Park Assist	199
Caméra de recul	202

Régulateur de vitesse

Principes de fonctionnement	206
Utilisation du régulateur de vitesse	206
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif	207

Aides à la conduite

Limiteur de vitesse	218
Limiteur de vitesse intelligent	219
Système de maintien de trajectoire	220
Système d'informations d'angle mort	224
Alerte de circulation transversale	228
Reconnaissance des panneaux de signalisation	232
Alerte de mauvais sens	233
Éco	235
Assistance pré-collision	236
Contrôle de conduite - Diesel	240
Suspension avec mise à niveau automatique	241

Informations d'autoroute actualisées

Que sont les informations d'autoroute actualisées	242
Activation des informations d'autoroute actualisées	242
Contrôle du statut des informations d'autoroute actualisées	242

Chargement du véhicule

Généralités	243
Trappes dans l'espace de chargement arrière	243
Barres de toit longitudinales et transversales - Véhicules avec: Porte-bagages de toit intégré	244
Barres de toit longitudinales et transversales - Véhicules sans: Porte-bagages de toit intégré	245
Fixations de retenue de charge	246

Remorquage

Traction d'une remorque - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	250
Traction d'une remorque - Non inclus: Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	250
Contrôle du balancement de remorque	251
Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Transmission automatique, Non inclus: Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	251
Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	252
Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Boîte de vitesses manuelle	253

Conseils pour la conduite

Performance réduite du moteur	254
Conduite économique	254

Sommaire

Précautions nécessaires par temps froid	254
Rodage	255
Conduite sur route inondée	255
Tapis de sol	256

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Feux de détresse	257
Interrupteur de coupure d'alimentation	257
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - 2.2L Duratorq-TDCi Diesel	257
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - 2.0L EcoBlue	259
Points de remorquage	260

Équipement de secours

Trousse de premiers secours	262
Triangle de signalisation	262

Fusibles

Emplacement des boîtes à fusibles - 2.0L EcoBlue, Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	263
Emplacement des boîtes à fusibles - 2.2L Diesel	263
Tableau de spécification des fusibles - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	265
Tableau de spécification des fusibles - 2.0L EcoBlue	276
Tableau de spécification des fusibles - 2.2L Diesel	287
Remplacement d'un fusible	298

Entretien

Généralités	300
Ouverture et fermeture du capot - Conduite à gauche	301
Ouverture et fermeture du capot - Conduite à droite	302

Vue d'ensemble sous le capot - 2.0L EcoBlue	304
Vue d'ensemble sous le capot - 2.2L Diesel	305
Vue d'ensemble sous le capot - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	306
Jauge de niveau d'huile moteur - 1,0 l EcoBoost™	307
Jauge de niveau d'huile moteur - 2.0L EcoBlue	307
Jauge de niveau d'huile moteur - 2.2L Diesel	308
Contrôle de l'huile moteur	308
Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant - 2.0L Diesel	309
Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant - 2.2L Diesel	309
Ventilateur de refroidissement du moteur - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	310
Ventilateur de refroidissement du moteur - Diesel	310
Contrôle du liquide de refroidissement - Diesel	310
Contrôle de liquide de refroidissement - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	312
Contrôle du liquide de frein	314
Contrôle du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle	314
Contrôle du liquide de direction assistée - 2.2L Diesel	315
Remplacement de la batterie 12 V	315
Contrôle de l'indicateur d'entretien du filtre à gazole - 2.0L EcoBlue/2.2L Diesel	317
Contrôle du liquide lave-glace	318
Contrôle des balais d'essuie-glaces	318
Remplacement des balais d'essuie-glace avant	318
Changement des balais d'essuie-glace arrière	319
Dépose d'un phare	320

Sommaire

Remplacement d'une ampoule - Véhicules avec: Phares halogènes	320
Remplacement d'une ampoule - Véhicules avec: Phares à projecteur halogène	326
Remplacement d'une ampoule - Véhicules avec: Phares à décharge à haute intensité	331

Nettoyage du véhicule

Nettoyage de l'extérieur	337
Nettoyage de l'intérieur	338
Réparation des dégâts mineurs de peinture	340
Nettoyage des roues	340
Kits d'habillage de carrosserie	341

Roues et pneus

Généralités	342
Kit de mobilité temporaire	342
Entretien des pneus	345
Utilisation de pneus hiver	346
Utilisation de chaînes à neige	347
Système de surveillance de la pression des pneus	349
Changement de roue	352
Pressions des pneus	359
Ecrous de roue	363

Quantités et spécifications

Dimensions du véhicule	364
Dimensions de la barre de remorquage	365
Plaque d'identification du véhicule	366
Numéro de châssis du véhicule	367
Quantités et spécifications - 1,0 l EcoBoost™	367
Quantités et spécifications - 2.0L EcoBlue	370
Quantités et spécifications - 2.2L Duratorq-TDCi Diesel	373

Tableau de spécification des ampoules - Véhicules avec: Phares halogènes	376

Tableau de spécification des ampoules - Véhicules avec: Phares à projecteur halogène	377

Tableau de spécification des ampoules - Véhicules avec: Phares à décharge à haute intensité	378

Données sur la consommation de carburant	379

Données sur la consommation de carburant - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	379

Données sur la consommation de carburant - 2.0L EcoBlue	380

Données sur la consommation de carburant - 2.2L Duratorq-TDCi Diesel	381

Véhicule connecté

Exigences relatives au véhicule connecté	382

Limites du véhicule connecté	382

Connexion du véhicule à un réseau mobile	382

Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi	383

Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: Modem	383

Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: SYNC 3/SYNC 2.5	384

Point d'accès Wi-Fi

Création d'un point d'accès Wi-Fi	386

Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi	386

Système audio

Autoradio - Véhicules sans: SYNC	388

Autoradio - Véhicules avec: SYNC 3	391

Autoradio - Véhicules avec: SYNC 2.5	392

Sommaire

Radio AM/FM - Véhicules sans: SYNC	393
Radio AM/FM - Véhicules avec: SYNC 2.5	394
Radio numérique - Véhicules sans: SYNC	394
Radio numérique - Véhicules avec: SYNC 2.5	395
Affichages de l'heure et de la date de l'autoradio - Véhicules sans: SYNC	396
Affichages de l'heure et de la date de l'autoradio - Véhicules avec: SYNC 2.5	396
Connexion d'un appareil Bluetooth - Véhicules sans: SYNC	396
Connexion d'un appareil Bluetooth - Véhicules avec: SYNC 2.5	396
Streaming audio en Bluetooth - Véhicules sans: SYNC	397
Streaming audio en Bluetooth - Véhicules avec: SYNC 2.5	397
Lecture d'un média à partir d'un appareil USB - Véhicules sans: SYNC	398
Lecture d'un média à partir d'un appareil USB - Véhicules avec: SYNC 2.5	398
Port USB	399
Applications - Véhicules avec: SYNC 2.5	399
Utilisation de la reconnaissance vocale	402
Système audio – Dépannage - Véhicules avec: SYNC 2.5	403

Appendices

Compatibilité électromagnétique	437
Contrat de licence d'utilisateur final	440
Déclaration de conformité	471

SYNC™ 3

Généralités	405
Utilisation de la reconnaissance vocale	407
Divertissement	413
Téléphone	416
Navigation	418
Applications	423
Réglages	424
SYNC™ 3 Dépannage	426

Introduction

RECONNAISSANCES

Votre véhicule pourrait être doté de composants qui utilisent des logiciels d'accès libre. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <http://corporate.ford.com/ford-open-source.html>.

A PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous aurez de plaisir à le conduire et ce, en toute sécurité.



AVERTISSEMENT: Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

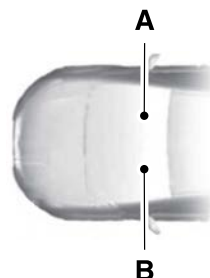
Note : Ce manuel décrit des fonctions et options de produits disponibles dans toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même que ces fonctions et options ne soient disponibles d'une manière générale. Il peut présenter des options dont le véhicule que vous avez acheté n'est pas équipé.

Note : Certaines des illustrations de ce manuel peuvent présenter des fonctions utilisées sur différents modèles ; elles peuvent donc vous sembler différentes dans le cas de votre véhicule.

Note : Veuillez toujours utiliser votre véhicule conformément aux lois et règlements en vigueur.

Note : Au moment de la revente de votre véhicule, veuillez remettre ce manuel au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Dans ce manuel, il peut être précisé qu'un composant se trouve du côté gauche ou droit. Le côté est déterminé en regardant vers l'avant quand on est assis sur le siège.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici certains des symboles que vous pourriez observer sur votre véhicule.



Alerte de sécurité.



Reportez-vous au Manuel du conducteur.

Introduction



Système de climatisation



Système de freinage antiblocage.



Interdiction de fumer ; flammes et étincelles interdites.



Batterie.



Acide de batterie.



Niveau de liquide de freins.



Circuit de freinage.



Défaillance des freins.



Filtre à air d'habitacle.



Contrôler le bouchon de réservoir de carburant.



Sécurité enfant activée, portes verrouillées.



Sécurité enfant désactivée, portes déverrouillées.



Ancrage inférieur de siège enfant.



Ancrage de sangle de siège enfant.



Régulateur de vitesse.



Ne pas ouvrir à chaud.



Dysfonctionnement de la direction assistée électronique.



Filtre à air du moteur.



Liquide de refroidissement.



la température du liquide de refroidissement.



Huile moteur.



Gaz explosifs.



Attention, ventilateur.



Bouclage de ceinture de sécurité.



Airbag avant.



Projecteurs antibrouillard



Réinitialisation de la pompe d'alimentation.



Boîte à fusibles.



Feux de détresse.



Lunette arrière chauffante.

Introduction



Pare-brise chauffant.



Ouverture intérieure du coffre à bagages.



Cric.



Tenir hors de la portée des enfants.



Commande d'éclairage.



Témoin de faible pression des pneus.



Vérifier le niveau de liquide.



Alarme individuelle.



Système d'aide au stationnement.



Frein de stationnement.



Liquide de direction assistée.



Lève-vitres électriques.



Verrouillage des lève-vitres électriques.



Contrôler le moteur.



Entretien moteur bientôt.



Airbag latéral.



Se protéger les yeux.



Contrôle de stabilité.



Nettoyage du pare-brise et balayage des essuie-glaces.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils sans fil au connecteur de liaison de données. Des tiers non autorisés pourraient accéder aux données du véhicule et altérer les performances des systèmes de sécurité. Seuls les centres de réparation appliquant nos instructions d'entretien et de réparation peuvent être autorisés à brancher leurs équipements au connecteur de liaison de données.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. Les informations contenues dans cette publication étaient correctes à la date d'impression, mais comme la technologie évolue rapidement, nous vous recommandons de visiter le site Web Ford de votre région pour obtenir les dernières informations.

Votre véhicule possède des boîtiers de commande électronique dotés de fonctions d'enregistrement de données et peuvent stocker des données temporairement ou en permanence. Ces données peuvent inclure des informations relatives aux conditions et à l'état de votre

Introduction

véhicule, aux besoins d'entretien du véhicule, à des événements et à des dysfonctionnements. Les types de données pouvant être enregistrés sont décrits dans cette section. Certaines données enregistrées sont stockées dans des journaux d'événements ou des journaux d'erreurs.

Note : *Les journaux d'erreurs sont réinitialisés après un entretien ou une réparation.*

Note : *Nous pouvons fournir des informations lorsque cela est exigé par les forces de l'ordre, d'autres instances gouvernementales ou tout autre tiers agissant avec un pouvoir légal ou par le biais d'une procédure légale. Ces informations peuvent être exploitées par eux dans le cadre de recours légaux.*

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- États de fonctionnement des composants des systèmes, notamment le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- L'état du véhicule et de ses composants, par exemple la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état des ceintures de sécurité.
- Les événements ou erreurs des systèmes essentiels tels que les phares et les freins.
- Les réactions des systèmes à des situations de conduite, notamment le déploiement d'airbag et le contrôle de stabilité.
- Les conditions environnementales, par exemple la température.

Certaines de ces données pourraient être associées à une personne en particulier, lorsqu'elles sont combinées à d'autres informations, notamment un rapport d'accident, des dommages occasionnés à un véhicule, des déclarations faites par un témoin.

Données d'entretien

Nos concessionnaires collectent des données d'entretien via le connecteur de liaison de données de votre véhicule. Ils utilisent des données d'entretien telles que les journaux d'erreurs pour faciliter les réparations du véhicule. En cas de besoin, ils partagent ces données avec notre équipe de techniciens pour faciliter le diagnostic. Outre l'exploitation d'informations à des fins de diagnostic et de réparation, nous utilisons et partageons des données d'entretien avec nos fournisseurs de services, tels que les fournisseurs de pièces détachées lorsque cela est nécessaire et autorisé par la loi, à des fins d'amélioration continue ou en combinaison avec d'autres informations dont nous disposons à votre sujet, notamment vos coordonnées de contact, pour vous proposer des produits et des services susceptibles de vous intéresser en fonction de vos préférences et lorsque la loi nous y autorise. Nos fournisseurs de service sont également tenus par la loi de protéger vos données et de les conserver conformément aux politiques de conservation des données.

Note : *Des centres de réparation tiers peuvent aussi collecter des données d'entretien via le connecteur de liaison de données.*

Introduction

Données d'événements

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements. La principale fonction de l'enregistreur de données d'événements consiste à enregistrer des données dans certaines situations de collision ou de quasi-collision, notamment lors d'un déploiement d'airbag ou lorsque le véhicule heurte un obstacle sur la roue ; ces données aident à comprendre la réaction des systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événements est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte durée, généralement 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événements de ce véhicule est conçu pour enregistrer notamment les données suivantes :

- la manière dont fonctionnent divers systèmes de votre véhicule ;
- le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers ;
- la distance d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein ;
- la vitesse à laquelle le véhicule roule et
- l'angle de braquage du volant

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances des accidents ou des blessures.

Note : Des données sont stockées dans l'enregistreur de données d'événements de votre véhicule uniquement dans des situations de collision non négligeable ; aucune donnée n'est stockée dans l'enregistreur de données d'événements dans des conditions de conduite normales et l'enregistreur de données d'événements ne contient pas d'informations ou de données personnelles (telles que le nom, le sexe, l'âge et le lieu de collision). Cependant, des tiers tels que les forces de l'ordre pourraient combiner des données de l'enregistreur de données d'événements avec des données d'identification personnelle collectées de manière routinière pendant une enquête de collision.

La lecture des données enregistrées par un enregistreur de données d'événements nécessite un équipement spécial ainsi que l'accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements. Outre le fabricant du véhicule, des tiers tels que les forces de l'ordre, disposant d'un tel équipement, peuvent lire les informations s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements.

Données de confort et de divertissement

Votre véhicule est équipé de boîtiers de commande électronique capables de stocker des données basées sur vos réglages personnalisés. Ces données sont stockées localement dans le véhicule ou sur des dispositifs qui lui sont raccordés tels qu'une clé USB ou un lecteur de musique numérique. Vous pouvez supprimer certaines de ces données et choisir de les partager via les services auxquels vous êtes abonné(e). Voir **Réglages** (page 424).

Introduction

Données de confort

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- Positions des sièges et du volant de direction.
- Réglages de la climatisation.
- Présélections radio.

Données de divertissement

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- Musiques, vidéos ou pochettes d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

Services fournis par nos soins

Lorsque vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons des données telles que les informations de compte, la position du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données via une connexion dédiée et protégée. Nous ne collectons et utilisons des données que pour vous permettre d'utiliser nos services auxquels vous êtes abonné(e), avec votre accord ou lorsque la loi l'autorise. Pour plus d'informations, reportez-vous aux conditions générales des services auxquels vous êtes abonné(e).

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Services fournis par des tiers

Nous vous recommandons de prendre connaissance des conditions générales et des informations sur la confidentialité des données pour tous les services auxquels vous vous abonnez. Nous ne sommes pas responsables des services fournis par des tiers.

Véhicules avec un modem (le cas

échéant)



Le modem possède une carte SIM. Le modem était activé lorsque votre véhicule a été

fabriqué et il envoie périodiquement des messages pour rester connecté au réseau de téléphone cellulaire, recevoir des mises à jour logicielles automatiques et nous envoyer des informations liées au véhicule, par exemple des informations de diagnostic. Ces messages peuvent inclure des informations qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les fournisseurs de service de réseau téléphonique cellulaire pourraient avoir accès à des informations supplémentaires, telles que l'identification de la tour du réseau téléphonique cellulaire. Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous à www.FordConnected.com ou au site Web Ford de votre région.

Note : Le modem continue à envoyer ces informations sauf si vous le désactivez ou si vous l'empêchez de partager des données véhicule en changeant les réglages du modem.

Note : Le service peut être indisponible ou interrompu pour diverses raisons, notamment les conditions environnementales ou topographiques ou bien la couverture du forfait de données.

Introduction

Note : Pour savoir si votre véhicule est équipé d'un modem, reportez-vous à www.FordConnected.com.

Véhicules avec SYNC

Données de périphérique mobile

Si vous connectez un périphérique mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de celui-ci sur l'écran tactile, notamment la musique et la pochette d'album. Vous pouvez partager des données du véhicule avec des applications mobiles de votre périphérique via le système. Voir **Applications** (page 423).

Les applications mobiles fonctionnent via le périphérique connecté en nous envoyant des données aux Etats-Unis. Les données sont chiffrées et incluent le numéro d'identification du véhicule, le numéro de série du module SYNC, les données du compteur kilométrique, les applications activées, des statistiques d'utilisation ainsi que des informations de débogage. Nous conservons ces données pendant la durée nécessaire pour fournir le service, dépanner, améliorer nos produits et services, et pour vous offrir des produits et services susceptibles de vous intéresser en fonction de vos préférences et lorsque cela est autorisé par la loi.

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire au système, il crée un profil qui se lie au téléphone en question. Le profil du téléphone cellulaire vous permet de profiter d'un plus grand nombre de fonctionnalités et optimise le fonctionnement du système. Le profil peut notamment contenir des données de votre répertoire téléphonique, des SMS lus ou non et l'historique des appels, y compris l'historique des appels passés/reçus quand votre téléphone était déconnecté du système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index des contenus multimédia pris en charge. Le système enregistre également un court journal de diagnostic d'environ 10 minutes pour chacune des activités récentes du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index relatif aux appareils multimédia et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule jusqu'à ce que vous les supprimiez et ils sont en général uniquement accessibles depuis votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous prévoyez de ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous conseillons d'effectuer une remise à zéro complète afin d'effacer les informations enregistrées. Voir **Réglages** (page 424).

Il est impossible d'accéder aux données du système sans équipement et accès spécifiques au module de votre véhicule.

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Note : Pour savoir si votre véhicule est équipé d'une technologie de connectivité, reportez-vous à www.FordConnected.com.

Véhicules équipés d'un système d'appel d'urgence

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision avec déploiement d'un airbag ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Il se peut que certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence puissent communiquer électroniquement ou verbalement aux opérateurs des services d'urgence la position de votre véhicule ou

Introduction

d'autres détails concernant votre véhicule ou la collision, afin d'aider les opérateurs des services d'urgence à fournir un service adéquat. Si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations, n'activez pas le système d'appel d'urgence.

Exemple de données pouvant être transmises par le système :

- Numéro de série du véhicule.
- Type de carburant du véhicule.
- Heure courante.
- Position du véhicule et direction.
- Emission automatique ou manuelle de l'appel.
- Catégorie de véhicule.

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence imposés par la loi.*

RECOMMANDATIONS POUR LES PIÈCES DE RECHANGE

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes en utilisant des pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces Ford et Motorcraft authentiques chaque fois que vous confiez votre véhicule pour une réparation ou un entretien planifié. Vous pouvez facilement identifier les pièces Ford et Motorcraft authentiques en recherchant la présence de la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien programmé et réparations mécaniques

Un des meilleurs moyens de préserver le bon fonctionnement de votre véhicule au fil des ans consiste à le faire entretenir dans le respect de nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le présent Manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft authentiques respectent ou dépassent ces spécifications.

Réparations en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais personne n'est à l'abri d'un accident. Les pièces de rechange Ford authentiques utilisées en cas de collision respectent nos strictes exigences en matière d'ajustement, de finition, d'intégrité structurelle, de protection contre la corrosion et de résistance aux bosses. Au cours du développement d'un véhicule, nous nous assurons que ces pièces offrent le niveau de protection voulu en tant que système global. Pour avoir l'assurance de bénéficier de ce niveau de protection, il vous suffit d'utiliser des pièces de rechange Ford authentiques.

Garantie des pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft authentiques sont les seules à bénéficier d'une Garantie Ford. La Garantie Ford peut ne pas couvrir des dégâts provoqués au véhicule suite à la défaillance de pièces non-Ford. Pour plus d'informations, se reporter aux conditions de la Garantie Ford.

Introduction

NOTICES SPÉCIALES

En cas de rééquipement ou de modifications sur votre véhicule, reportez-vous au Manuel de montage carrosserie et équipement sur www.etis.ford.com/BEMM.

équipements de communication mobiles, on entend notamment les téléphones cellulaires, pagers, les appareils portables de consultation de la messagerie électronique et de messages texte, ainsi que les radios bidirectionnelles portables.

EQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE



AVERTISSEMENT: Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

L'utilisation des équipements de communication mobiles tient une place de plus en plus importante aujourd'hui, tant dans la sphère personnelle que professionnelle. Elle ne doit toutefois en aucun cas compromettre votre sécurité ni celle des autres. Les communications mobiles peuvent renforcer la sécurité et la sûreté des individus lorsqu'elles sont utilisées correctement, en particulier dans les situations d'urgence. Pour ne pas compromettre les avantages des équipements de communication mobiles, la sécurité doit rester prioritaire. Par

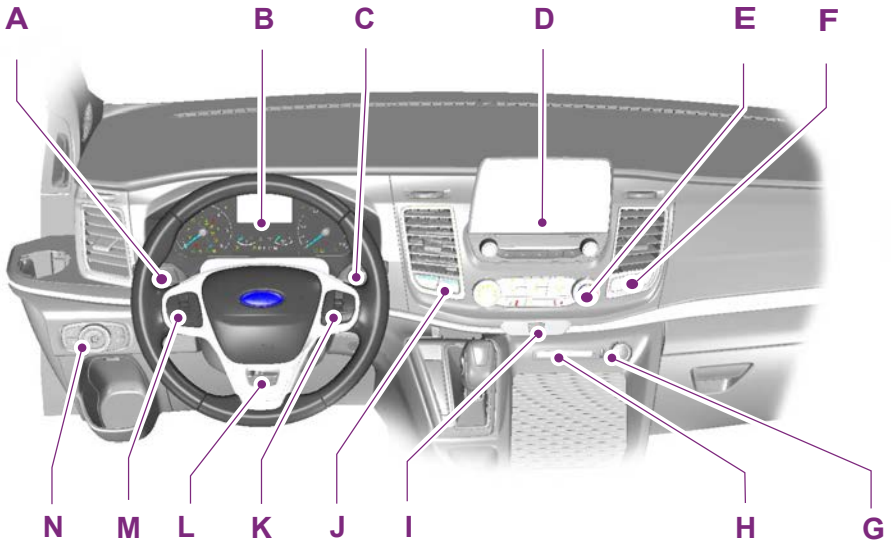
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vous avez un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. L'utilisation correcte du véhicule et la mise au rebut des déchets, des produits de nettoyage et des lubrifiants de la manière prescrite constituent autant de pas franchis dans la réalisation de ces objectifs.

Pour plus d'informations sur nos initiatives et progrès de développement durable de Ford Motor Company, rendez-vous sur le site www.sustainability.ford.com.

Bref aperçu

PLANCHE DE BORD - CONDUITE À GAUCHE

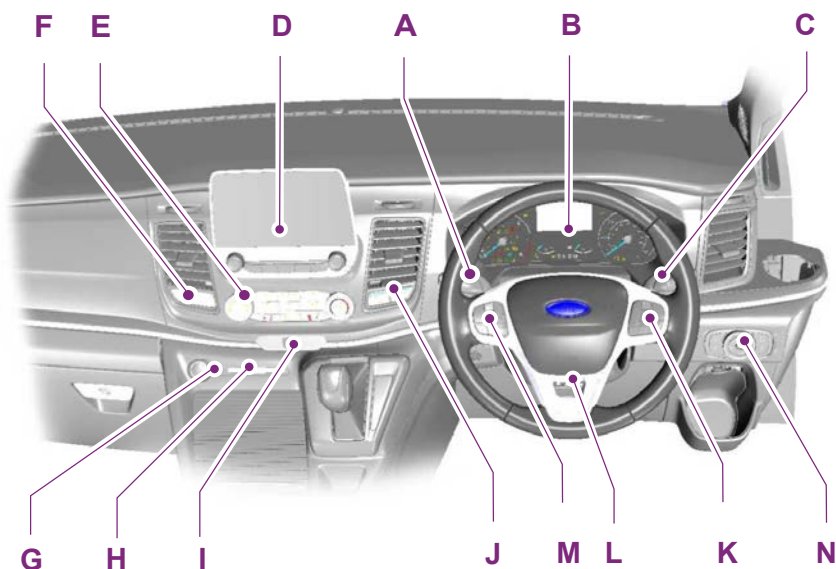


- A Levier de clignotants. Voir **Clignotants** (page 75).
- B Combiné des instruments. Voir **Combiné des instruments** (page 82).
- C Levier d'essuie-glace. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 65).
- D Autoradio. Voir **Système audio** (page 388).
- E Climatisation. Voir **Commande de climatisation** (page 104).
- F Bouton d'ouverture de trappe de remplissage de carburant. Voir **Ravitaillement** (page 155). Bouton Auto-Start-Stop.
- G Prise d'alimentation auxiliaire. Port USB. Voir **Points d'alimentation auxiliaire** (page 125).
- H Témoin de désactivation d'airbag passager. Voir **Activation et désactivation de l'airbag passager** (page 35).
- I Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 257).

Bref aperçu

- J Bouton d'aide au stationnement. Voir **Dispositifs d'aide au stationnement** (page 193). Bouton d'aide au stationnement actif. Voir **Active Park Assist** (page 199). Bouton de commande de traction Voir **Contrôle de conduite** (page 240).
- K Commandes d'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 92).
- L Levier de réglage de volant de direction. Voir **Réglage du volant de direction** (page 64).
- M Boutons du régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 206).
- N Commande d'éclairage. Voir **Commandes d'éclairage** (page 69).

PLANCHE DE BORD - CONDUITE À DROITE



- A Levier de clignotants. Voir **Clignotants** (page 75).
- B Combiné des instruments. Voir **Combiné des instruments** (page 82).
- C Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 65).

Bref aperçu

- D Autoradio. Voir **Système audio** (page 388).
- E Climatisation. Voir **Commande de climatisation** (page 104).
- F Bouton d'ouverture de trappe de remplissage de carburant. Voir **Ravitaillement** (page 155). Bouton Auto-Start-Stop.
- G Prise d'alimentation auxiliaire. Port USB. Voir **Points d'alimentation auxiliaire** (page 125).
- H Témoin de désactivation d'airbag passager. Voir **Activation et désactivation de l'airbag passager** (page 35).
- I Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 257).
- J Bouton d'aide au stationnement. Voir **Dispositifs d'aide au stationnement** (page 193). Bouton d'aide au stationnement actif. Voir **Active Park Assist** (page 199). Bouton de commande de traction Voir **Contrôle de conduite** (page 240).
- K Commandes d'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 92).
- L Levier de réglage de volant de direction. Voir **Réglage du volant de direction** (page 64).
- M Boutons du régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 206).
- N Commande d'éclairage. Voir **Commandes d'éclairage** (page 69).

Sécurité des enfants

INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT



E161855



E133140



E68916



AVERTISSEMENT: Danger !
N'installez jamais de siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait blesser gravement ou mortellement l'enfant.



AVERTISSEMENT: Vous devez désactiver l'airbag passager lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège avant.



AVERTISSEMENT: Vous devez réactiver l'airbag passager après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.



AVERTISSEMENT: Assurez la sécurité des enfants mesurant moins de 150 cm en utilisant un dispositif de retenue pour enfant agréé et placé sur le siège arrière.



AVERTISSEMENT: Lisez et suivez les instructions du fabricant lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant.



AVERTISSEMENT: Ne modifiez pas les dispositifs de retenue pour enfant de quelque manière que ce soit.



AVERTISSEMENT: Ne tenez jamais un enfant assis sur vos genoux lorsque le véhicule roule.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants ou les animaux domestiques sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

Sécurité des enfants



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites contrôler les dispositifs de retenue pour enfant.

Seuls les dispositifs de retenue pour enfant conformes à la norme ECE-R129 ou ECE-R44.03 (ou ultérieure), qui ont été testés et approuvés, peuvent être utilisés dans votre véhicule. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Note : Les obligations relatives aux dispositifs de retenue pour enfant varient d'un pays à l'autre.

Dispositifs de retenue pour enfant pour les différentes catégories de poids

Utilisez un dispositif de retenue pour enfant approprié grâce aux indications suivantes :

Siège de sécurité bébé dos à la route



E68918

Attachez les enfants de moins de 13 kg dans un siège de sécurité enfant (groupe 0+) dos à la route, sur le siège avant.

Siège de sécurité enfant



E68920

Attachez les enfants dont le poids est compris entre 13 kg et 18 kg dans un siège de sécurité enfant (groupe 1) sur le siège avant.

Rehausseurs



AVERTISSEMENT: N'installez pas un siège ou coussin rehausseur en n'utilisant que la sangle ventrale de la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT: N'installez pas un siège ou coussin rehausseur avec une ceinture de sécurité détendue ou vrillée.



AVERTISSEMENT: Ne passez pas la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sous le bras ou derrière le dos de l'enfant et n'autorisez pas l'enfant à placer la sangle diagonale de cette manière. Le non-respect de cette instruction pourrait diminuer l'efficacité de la ceinture de sécurité et par conséquent accroître le risque de blessure ou de mort en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'oreillers, de livres ou de serviettes pour rehausser votre enfant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

Sécurité des enfants



AVERTISSEMENT: Veillez à ce que l'enfant soit assis en position verticale.



AVERTISSEMENT: Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant sur un siège arrière, il doit être étroitement appuyé contre le siège du véhicule. Il ne doit pas être en contact avec l'appui-tête. Au besoin, déposez l'appui-tête.



AVERTISSEMENT: Vous devez reposer l'appui-tête après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

Placez les enfants pesant plus de 15 kg mais mesurant moins de 150 cm sur un siège ou un coussin rehausseur.

Siège rehausseur (groupe 2)



E70710

Nous vous recommandons d'utiliser un rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin rehausseur uniquement. La position d'assise surélevée permet de placer la sangle diagonale de la ceinture de sécurité au centre de l'épaule de votre enfant et la sangle ventrale bien ajustée sur son bassin.

Coussin rehausseur (groupe 3)



AVERTISSEMENT: Lorsque vous utilisez un coussin rehausseur, veillez à ajuster l'appui-tête du véhicule sur cette position assise.



E68924

Points d'ancrage ISOFIX



AVERTISSEMENT: Utilisez un appareil anti-rotation lors de l'utilisation du système ISOFIX. Nous recommandons l'utilisation d'un ancrage supérieur ou d'un pied de soutien.

Votre véhicule peut être équipé de points d'ancrage ISOFIX qui permettent d'accueillir des dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX à l'homologation universelle.

Sécurité des enfants



E266092

Le système ISOFIX comporte deux bras de fixation rigides situés sur le dispositif de retenue pour enfant. Ces derniers se fixent sur les points d'ancrage des sièges identifiés ISOFIX ou i-Size, au niveau du point de rencontre entre le coussin et le dossier de siège.

Note : Lors de l'achat d'un dispositif de retenue pour enfant ISOFIX, assurez-vous de connaître la catégorie de poids et de taille ISOFIX correcte pour l'emplacement d'assise prévu. Voir **Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant** (page 26).

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec ancrages supérieurs



AVERTISSEMENT: Ne fixez pas la sangle d'amarrage supérieure à un autre endroit que le point d'ancrage d'amarrage supérieur prévu à cet effet.

Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant pour installer un tel dispositif doté d'un ancrage supérieur.



E147062



E153270

Pour les dispositifs de retenue pour enfant avec ancrage supérieur, les points d'ancrage de la sangle se trouvent sous ou derrière le dossier de siège de chaque position assise ISOFIX et i-Size.

Sécurité des enfants

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec un pied de soutien

⚠️ AVERTISSEMENT: Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant équipé d'un pied de soutien, vérifiez que le pied de soutien prend solidement appui sur le plancher.

⚠️ AVERTISSEMENT: Vérifiez que le fabricant du dispositif de retenue pour enfant a répertorié votre véhicule comme adapté à l'utilisation de ce type de dispositif de retenue pour enfant.

Suivez toujours les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant pour installer un tel dispositif doté d'un pied de soutien.



E162148

POSITIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT

⚠️ AVERTISSEMENT: Danger ! N'installez jamais de siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait blesser gravement ou mortellement l'enfant.

⚠️ AVERTISSEMENT: Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant équipé d'un pied de soutien, vérifiez que le pied de soutien prend solidement appui sur le plancher.

⚠️ AVERTISSEMENT: Si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant avec une ceinture de sécurité, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit ni détendue, ni vrillée.

⚠️ AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège enfant est bien appuyé contre le siège du véhicule. Ajustez le dossier de siège en position droite si nécessaire. Il peut également s'avérer nécessaire de soulever ou retirer l'appui-tête.

⚠️ AVERTISSEMENT: Vous devez reposer l'appui-tête après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

Note : Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant sur un siège avant, réglez toujours le siège passager avant aussi loin en arrière que possible. S'il s'avère difficile de serrer l'enrouleur de la ceinture de sécurité sans qu'il y ait de mou, mettez le dossier de siège en position complètement verticale et surélevez le siège. Voir **Sièges** (page 113).

Sécurité des enfants

Positions assises du véhicule	Catégories de poids				
	0	0+	1	2	3
	0–10 kg	0–13 kg	9–18 kg	15–25 kg	22–36 kg
Siège passager avant avec airbag ON.	X	X	UF ¹	UF ¹	UF ¹
Siège passager avant avec airbag OFF.	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹
Sièges de deuxième rangée.	U	U	U	U	U
Sièges de troi- sième rangée.	U	U	U	U	U

¹ Nous vous recommandons d'installer les enfants sur le siège arrière dans un dispositif de retenue pour enfant homologué.

X Inapproprié pour les enfants de cette catégorie de poids.

U Approprié pour les sièges de sécurité enfant universels homologués pour cette catégorie de poids.

UF Approprié pour les sièges de sécurité enfant face à la route universels homologués pour cette catégorie de poids.

Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

Sécurité des enfants

Dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX

Le tableau suivant fournit des informations pertinentes pour les sièges de véhicule sur lesquels une étiquette i-Size or ISOFIX est apposée.

Positions assises du véhicule		Catégories de poids			
		0	0+	1	1
		Orienté vers l'arrière	Orienté vers l'arrière	Orienté vers l'avant	Orienté vers l'arrière
		0–13 kg	0–13 kg	9–18 kg	9–18 kg
Siège passager avant.	Classe de taille. ¹	Sans ISOFIX.			
	Type de siège.				
Sièges de deuxième rangée - ISOFIX.	Classe de taille. ¹	C, D, E ²		A, B, B1 ²	C, D ²
	Type de siège.	IL		IL, IU ^F	IL
Double siège de troisième rangée - ISOFIX.	Classe de taille. ¹	D, E ²		A, B, B1 ²	D ²
	Type de siège.	IL		IL, IU ^F	IL

¹ Comme défini par ECE-R16.

² Les lettres majuscules A à E définissent la classe de taille ISOFIX pour les systèmes de retenue pour enfant universels et semi-universels. Les lettres d'identification sont visibles sur les dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX.

IL Convient à une utilisation avec certains systèmes de retenue pour enfant ISOFIX particuliers de la catégorie semi-universelle. Pour plus d'informations, reportez-vous à la liste des recommandations concernant le véhicule fournie par le fabricant du système de retenue pour enfant.

IUF Convient à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX orientés face à la route de la catégorie universelle.

Note : Lors de l'achat d'un dispositif de retenue pour enfant ISOFIX, assurez-vous de connaître la catégorie de poids et de taille ISOFIX correcte pour l'emplacement d'assise prévu.

Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

Sécurité des enfants

Dispositifs de retenue pour enfant recommandés

Catégories de poids	Constructeur	le modèle ;	Accessoire
0+ 0–13 kg	Britax Römer.	Baby Safe Plus ISOFIX base. ¹	Base ISOFIX ou ceinture de sécurité uniquement.
1 9–18 kg	Britax Römer.	Duo Plus. ¹	ISOFIX et ancrages de sangle supérieure ou ceinture de sécurité uniquement.
2 15–25 kg	Britax Römer.	KidFix. ^{1, 2}	ISOFIX et ceinture de sécurité ou ceinture de sécurité uniquement.
3 22–36 kg	Britax Römer.	KidFix. ^{1, 2}	ISOFIX et ceinture de sécurité ou ceinture de sécurité uniquement.

¹Nous vous recommandons d'attacher les enfants à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfant ISOFIX sur les sièges arrière extérieurs.

²Nous vous recommandons d'utiliser un siège rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin de rehausse uniquement.

Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

Dispositifs de retenue pour enfant i-Size

Le tableau suivant fournit des informations pertinentes pour les sièges de véhicule sur lesquels une étiquette i-Size est apposée.

Positions assises du véhicule	Système de retenue pour enfant i-Size
Siège passager avant.	X
Double siège de seconde rangée.	i-U
Banquette triple de deuxième rangée.	i-U
Double siège de troisième rangée	i-U

i-U Convient à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant i-Size orientés face et dos à la route.

X Ne convient pas à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant i-Size.

SÉCURITÉS DES ENFANTS



AVERTISSEMENT: Si les serrures de sécurité enfant sont verrouillées, il n'est pas possible d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.



E176719

Il y a un dispositif de sécurité enfant sur le bord arrière de chaque porte arrière. Vous devez activer le dispositif de sécurité enfant séparément sur chaque portière.

Côté gauche

Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour activer la sécurité enfants et dans le sens des aiguilles d'une montre pour la désactiver.

Côté droit

Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour activer la sécurité enfants et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la désactiver.

Ceintures de sécurité

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Si vous n'entendez pas ce déclic, cela signifie que vous n'avez pas bouclé correctement la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que la ceinture de sécurité est bien enroulée et qu'elle ne se trouve pas à l'extérieur du véhicule lorsque vous fermez la porte.



E68585



E68584



E68586

Déroulez la ceinture d'un geste régulier. Elle peut se bloquer si vous tirez dessus trop violemment ou si le véhicule se trouve sur une pente.

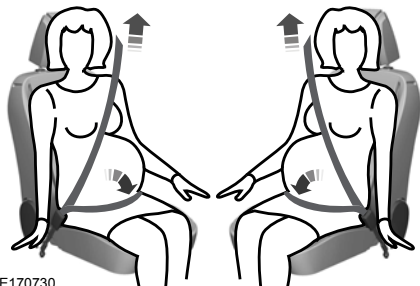
Appuyez sur le bouton rouge sur la boucle pour détacher la ceinture de sécurité. Maintenez la languette de la ceinture de sécurité et laissez-la s'enrouler complètement et en douceur jusqu'en position de rangement.

Ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



AVERTISSEMENT: Positionnez la ceinture de sécurité correctement afin de vous protéger et de protéger votre bébé. N'utilisez pas la sangle ventrale ou la sangle épaulière seule.



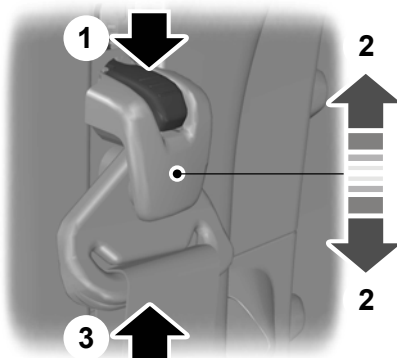
E170730

Les femmes enceintes doivent impérativement attacher leur ceinture de sécurité. La sangle ventrale d'une ceinture de sécurité passant par les épaules et l'abdomen doit être placée en dessous des hanches, sous le ventre et doit être aussi ajustée que possible. La sangle épaulière de la ceinture de sécurité doit être placée de façon à passer au milieu de l'épaule et de la poitrine.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Positionnez les dispositifs de réglage en hauteur de ceinture de sécurité de façon à ce que la ceinture repose au milieu de l'épaule. Si vous ne réglez pas la ceinture de sécurité correctement, cela risque de diminuer son efficacité et par conséquent d'augmenter le risque de blessures en cas d'accident.



E143981

1. Maintenez la boucle de ceinture de sécurité pendant que vous appuyez sur le bouton du dispositif de réglage.
2. Faites glisser le dispositif de réglage jusqu'à la position souhaitée, puis relâchez le bouton.
3. Appuyez sur la boucle de ceinture de sécurité pour vous assurer qu'elle est bien fixée en place.

RAPPEL DE CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES



AVERTISSEMENT: Le système n'offre une protection que si la ceinture de sécurité est correctement utilisée.

Le témoin s'allume et des avertissements sonores sont émis si les conditions suivantes sont réunies :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée.
- Le véhicule dépasse une certaine vitesse, relativement basse.

Il s'allume également lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée alors que le véhicule roule.

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, les avertissements sonores et visuels s'arrêtent automatiquement au bout de cinq minutes environ.

Désactivation du rappel de ceinture de sécurité

Contactez un concessionnaire agréé.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Danger extrême ! Ne pas installer un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un coussin gonflable frontal !



AVERTISSEMENT: Ne modifiez pas l'avant du véhicule de quelque manière que ce soit. Ceci pourrait affecter le déploiement des airbags.



AVERTISSEMENT: Bouclez votre ceinture de sécurité et maintenez une distance suffisante entre vous et le volant. Pour retenir le corps dans une position permettant à l'airbag d'assurer une protection optimale, la ceinture de sécurité doit être correctement utilisée. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 113).



AVERTISSEMENT: Les réparations sur le volant, la colonne de direction, les sièges, les airbags et les ceintures de sécurité doivent être exécutées par un concessionnaire agréé.



AVERTISSEMENT: Maintenir exempt d'obstruction l'espace situé devant les airbags. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles d'airbags.



AVERTISSEMENT: Veillez à ne pas transpercer le siège avec des objets pointus. Ceci pourrait endommager et affecter le déploiement des airbags.



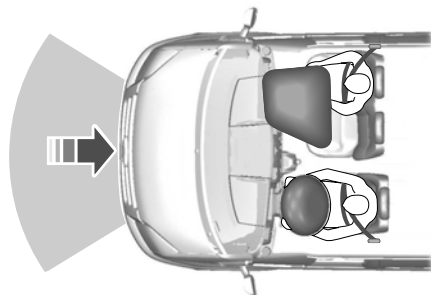
AVERTISSEMENT: Utilisez des housses conçues pour les sièges équipés d'airbags latéraux. Confiez la pose de ces équipements à un concessionnaire agréé.

Note : Le déploiement d'un airbag produit une détonation et un nuage de résidus poudreux inoffensifs. C'est normal.

Note : L'airbag passager avant protège les deux positions d'un siège double.

Note : Pour nettoyer les couvercles d'airbag, utilisez un chiffon humide seulement.

AIRBAG CONDUCTEUR

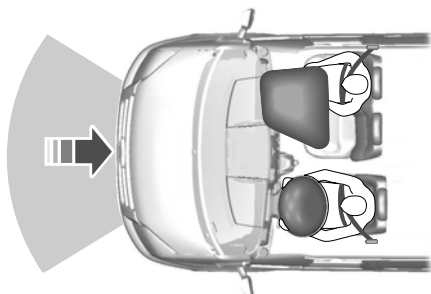


E268726

L'airbag est conçu pour se déployer lors d'importantes collisions frontales ou presque frontales. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde, amortissant les mouvements vers l'avant du corps de l'occupant et se dégonfle à son contact. L'airbag n'est pas conçu pour se déployer en cas de collision frontale mineure, de collision arrière, de collision latérale ou de tonneau.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

AIRBAG PASSAGER



E268726

L'airbag est conçu pour se déployer lors d'importantes collisions frontales ou presque frontales. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde, amortissant les mouvements vers l'avant du corps de l'occupant et se dégonfle à son contact. L'airbag n'est pas conçu pour se déployer en cas de collision frontale mineure, de collision arrière, de collision latérale ou de tonneau.

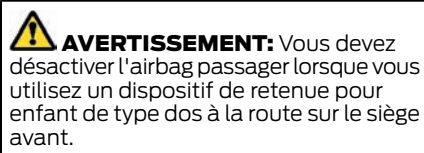
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER



E71313

Les témoins d'activation et de désactivation d'airbag passager se situent à proximité du module de climatisation.

Désactivation de l'airbag passager



1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Airbag passager**.
4. Sélectionnez **Désactivé**.
5. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

6. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de désactivation d'airbag passager s'allume.

Note : *S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

Activation de l'airbag passager



AVERTISSEMENT: Vous devez réactiver l'airbag passager après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Airbag passager**.
4. Sélectionnez **Activé**.
5. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
6. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de d'activation d'airbag passager s'allume.

Note : *S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

AIRBAGS LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objet ou d'équipement de fixation sur ou à proximité du garnissage de pavillon sur le rail central, susceptible d'entrer en contact avec le déploiement de l'airbag rideau. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas la tête sur la porte. L'airbag latéral pourrait vous blesser en cas de déploiement à partir du côté du dossier de siège.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de housses de siège accessoires. L'utilisation de housses de siège accessoires peut empêcher le déploiement des airbags latéraux et augmenter le risque de blessure en cas d'accident.

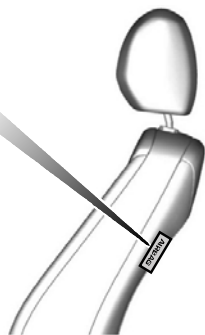


AVERTISSEMENT: N'essayez pas d'entretenir, réparer ou modifier le dispositif de retenue supplémentaire ou ses composants associés. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: Un composant de dispositif de retenue supplémentaire qui s'est déployé ne fonctionne plus. Le système et ses composants associés doivent être inspectés dès que possible. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

AIRBAG



E72658

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Les airbags latéraux sont situés sur le côté le plus à l'extérieur de chaque dossier de siège avant. Une étiquette fixée sur le côté de chaque dossier indique la présence des airbags.

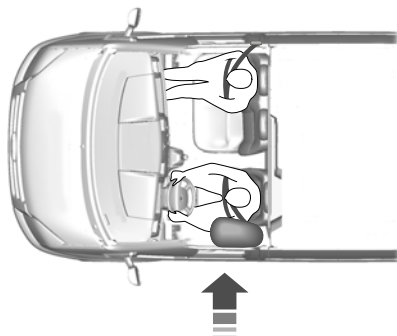


E152533

Les airbags latéraux sont conçus pour se gonfler entre le panneau de porte et l'occupant afin de renforcer la protection dans certains accidents.

L'airbag est conçu pour se déployer pendant une collision latérale importante. Il peut aussi se déployer lors d'une importante collision frontale. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision latérale ou frontale mineure, de collision arrière ou de tonneau.

AIRBAGS RIDEAUX LATÉRAUX



E68905

Les airbags rideaux latéraux sont situés au-dessus des deux vitres latérales, au niveau du siège conducteur et du siège passager avant. Leurs emplacements sont indiqués par des badges moulés dans la garniture de pavillon au-dessus des vitres latérales.

Les airbags se déploient lors d'importantes collisions latérales. Ils se déploient également en cas d'importante collision frontale latérale. Les airbags rideaux latéraux ne se déclenchent pas en cas de collision latérale et frontale mineure, de collision arrière ou de basculement.

Système d'alerte piéton - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE PIÉTON

Les véhicules électriques peuvent être

extrêmement silencieux. Le système d'alerte piéton est conçu pour générer un son afin de prévenir les piétons de la présence d'un véhicule électrique.

SYSTÈME D'ALERTE PIÉTON – DÉPANNAGE

Système d'alerte piéton – Messages d'information

Message	Anomalie	Action
Avertisseur présence pour piétons Anomalie Réviser bientôt	Le système présente un dysfonctionnement.	Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système de notification automatique d'accident

APPEL DE DÉTRESSE



AVERTISSEMENT: Si la fonction d'aide à l'appel de détresse n'est pas activée avant une collision, le système n'essayera pas de composer le numéro des services d'urgence. Ce qui peut retarder l'intervention des secours et donc augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Pour que cette option puisse fonctionner, votre téléphone cellulaire doit être équipé de la technologie Bluetooth et être compatible avec le système.



AVERTISSEMENT: Veillez à toujours placer votre téléphone dans un endroit sûr à l'intérieur du véhicule pour éviter d'en faire un projectile potentiel ou de l'endommager lors d'une collision. Le non-respect de ces consignes est susceptible d'entraîner de graves blessures ou d'endommager le téléphone, ce qui empêcherait le fonctionnement correct de l'aide à l'appel de détresse.

Note : tous les accidents n'activent pas le système. Si un accident déclenche le système, il contacte les services d'urgence. N'attendez pas que le système passe un appel si vous êtes en mesure de le faire vous-même. Appelez immédiatement les services d'urgence pour éviter de retarder les secours. Si vous n'entendez pas le système dans les cinq secondes suivant l'accident, il se peut que le système soit hors d'état de fonctionner.

Si un accident entraîne une tentative de déploiement d'un airbag autre que les airbags genoux et les ceintures de sécurité gonflables à l'arrière ou une tentative de coupure de la pompe à carburant, le système émet un appel aux services d'urgence.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis concernant l'aide à l'appel de détresse ainsi que la déclaration de confidentialité relative à l'aide à l'appel de détresse figurant plus loin dans cette section, qui contiennent des informations importantes.

Note : Lorsque vous activez ou désactivez l'aide à l'appel de détresse, ce réglage s'applique à tous les téléphones cellulaires jumelés. Si vous désactivez l'aide à l'appel de détresse et qu'un téléphone préalablement jumelé se connecte lorsque vous mettez le contact, cela déclenche soit la lecture d'un message vocal, soit l'affichage d'un message ou d'une icône à l'écran (ou bien les deux).

Note : Chaque téléphone cellulaire fonctionne différemment. Bien que la fonction d'aide à l'appel de détresse fonctionne avec la plupart des téléphones cellulaires, son utilisation peut poser des problèmes à certains téléphones.

Note : en cas d'urgence et en tant qu'aide à la communication, le système peut vous aider à contacter des services de secours spécifiques de la sécurité publique. Le système ne déploie pas les opérations de sauvetage. Le service d'urgence public local déploie des opérations de sauvetage spécifiques selon la situation.

Système de notification automatique d'accident

Pour s'assurer que l'aide à l'appel de détresse fonctionne correctement :

- Le système doit être alimenté et fonctionner correctement au moment de la collision et pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- Vous devez avoir activé la fonction avant la collision.
- Vous devez disposer d'un téléphone cellulaire connecté au système.
- Dans certains pays, il peut s'avérer nécessaire de disposer d'une carte SIM valide, enregistrée et créditée pour pouvoir passer un appel d'urgence.
- Un téléphone cellulaire connecté doit pouvoir passer et maintenir un appel sortant au moment de la collision.
- Un téléphone cellulaire connecté doit disposer d'une couverture réseau adéquate, d'une batterie suffisamment chargée et d'une puissance de signal assez élevée.
- La batterie de votre véhicule doit être chargée.

Note : Cette fonction fonctionne uniquement dans un pays où l'assistance d'urgence peut appeler les services de secours locaux. Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.

En cas de collision

Avant d'appeler :

- Si vous n'annulez pas l'appel, un message d'introduction est délivré à l'opérateur d'urgence. Après ce message, les occupants du véhicule entrent en communication mains-libres avec l'opérateur.
- Le système prévoit un court laps de temps (environ 10 secondes) pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système contacte les services de secours.
- Le système lit un message vous indiquant qu'il tente de passer un appel d'urgence. Vous pouvez annuler l'appel en sélectionnant le bouton approprié ou en appuyant sur la touche Fin d'appel sur le volant.

Note : Toutes les collisions ne déclenchent pas le déploiement des airbags ou la coupure de l'alimentation en carburant (ce qui peut alors déclencher l'aide à l'appel de détresse). Cependant, si l'aide à l'appel de détresse est déclenchée, le système essaie de contacter les services d'urgence. Si un téléphone cellulaire connecté subit une défaillance ou perd la connexion avec le système, celui-ci recherche et tente de se connecter à un autre téléphone cellulaire disponible et jumelé antérieurement, puis appelle les services de secours.

Système de notification automatique d'accident

Pendant l'appel :

- L'aide à l'appel de détresse utilise les informations fournies par le réseau GPS de votre véhicule ou le réseau de téléphonie mobile lorsqu'elles sont disponibles pour déterminer quelle langue utiliser. Le système alerte l'opérateur d'urgence de la collision et délivre le message d'introduction. Cela peut comprendre les coordonnées GPS de votre véhicule.
- La langue utilisée par le système pour interagir avec les occupants de votre véhicule peut être différente de la langue utilisée pour délivrer les informations voulues à l'opérateur d'urgence.
- Une fois que le message d'introduction a été délivré, la ligne téléphonique s'ouvre pour vous permettre de parler en mode mains-libres avec l'opérateur des services d'urgence.
- Dès que la ligne est connectée, soyez prêt à donner immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et l'endroit où vous vous trouvez.

Note : *Tout en fournissant des informations à l'opérateur des services d'urgence, le système lit un message vous indiquant qu'il transmet des informations importantes. Il vous informe ensuite quand la ligne est ouverte pour commencer la communication mains-libres.*

Note : *Pendant un appel de l'aide à l'appel de détresse, un écran d'urgence prioritaire s'affiche contenant les coordonnées GPS du véhicule si elles sont disponibles.*

Note : *Il se peut que les informations de localisation GPS ne soient pas disponibles au moment de la collision, auquel cas l'aide à l'appel de détresse tente malgré tout de passer un appel d'urgence.*

Note : *Il est possible que les services d'urgence ne reçoivent pas les coordonnées GPS, auquel cas la communication mains-libres avec un opérateur d'urgence est disponible.*

Note : *L'opérateur d'urgence est également susceptible de recevoir des informations du réseau de téléphonie mobile, telles que le numéro du téléphone cellulaire, son emplacement et le nom du fournisseur de téléphonie mobile, indépendamment de la fonction d'aide à l'appel de détresse.*

L'aide à l'appel de détresse pourrait ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le système matériel d'aide à l'appel de détresse a été endommagé lors de la collision ;
- l'alimentation de la batterie du véhicule ou du système est coupée ;
- votre téléphone cellulaire est éjecté du véhicule au cours d'une collision ;
- vous n'avez pas de carte SIM valide, enregistrée et créditée dans votre téléphone cellulaire ;
- Vous êtes dans un pays où l'assistance d'urgence ne peut pas appeler les services de secours locaux. Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.

Informations importantes sur l'aide à l'appel de détresse

Actuellement, l'aide à l'appel de détresse n'appelle pas les services d'urgence dans les pays suivants :

- Albanie.
- Arménie.
- Azerbaïdjan.
- Biélorussie.
- Bosnie-Herzégovine.
- Géorgie.

Système de notification automatique d'accident

- Macédoine.
- Moldavie.
- Pays-Bas.
- Russie.
- Ukraine.

Déclaration de confidentialité concernant la fonction d'aide à l'appel de détresse

Lorsque vous activez la fonction d'aide à l'appel de détresse, cette dernière peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision avec déploiement d'un airbag ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Cette fonction est capable de fournir des informations sur votre position à l'opérateur d'urgence, ainsi que d'autres détails concernant votre véhicule ou la collision, pour lui permettre de déterminer les services d'urgence les plus adéquats.

Si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations, désactivez la fonction.

ERA-GLONASS



AVERTISSEMENT: En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Note : Le système est conforme à ERA-GLONASS.

Note : Le système est conçu pour émettre des appels d'urgence en cas d'accident grave, des appels d'urgence médicale et des appels de mode test. Il ne prend pas en charge d'autres appels vocaux.

Note : Il se peut que le système ne coupe pas le son pendant un appel d'urgence si votre véhicule est équipé d'un autoradio non approuvé par Ford.

Note : Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé de hauts-parleurs non approuvés par Ford.

Note : Le système peut ne pas fonctionner à des températures inférieures à -40°C ou supérieures à 85°C.

Note : Le système fonctionne uniquement dans des zones couvertes par un réseau compatible et risque de ne pas fonctionner en dehors des zones de couverture.

Note : La couverture du système peut ne pas être disponible dans toutes les régions.

Note : S'il est impossible de passer un appel d'urgence, une invite vocale est diffusée et l'indicateur d'état s'allume.

Note : L'opérateur peut ne pas recevoir les données de votre véhicule si la transmission de données échoue.

Pendant un appel d'urgence, le système transmet les données du véhicule, incluant :

- Numéro de série de véhicule.
- Type de propulsion du véhicule.
- Date/heure courantes.
- Position du véhicule et direction.
- Type d'activation d'appel.
- Type du véhicule.

Le voyant du système d'appel d'urgence s'allume brièvement quand vous mettez le contact. Si le voyant reste allumé en permanence ou s'il ne s'allume pas, le système ne fonctionne pas correctement. Si le système ne fonctionne toujours pas correctement après avoir redémarré le véhicule, contactez un concessionnaire agréé pour qu'il intervienne.

Système de notification automatique d'accident

Indicateur du système d'appel d'urgence	Action
Clignote rapide-ment.	Le système émet un appel d'urgence.
Clignote à une vitesse moyenne.	Le système transmet les données du véhicule au personnel de secours.
Clignote lentement.	Le système a établi la connexion avec le personnel de secours. Communication vocale établie.
Rouge constant.	Le système détecte un dysfonctionnement et nécessite une intervention.
Arrêt.	L'appel d'urgence est terminé ou annulé.

Accident ou retournement

Dans certains types d'accidents ou de retournements, le système active un appel automatique aux services de secours. Cet appel ne peut pas être annulé.

Utilisation de l'appel d'urgence manuel



AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque vous passez un appel d'urgence manuel pendant la conduite.

Note : Vous ne pouvez émettre un appel d'urgence manuel que si le contact est sur Marche ou en mode accessoire.



Enfoncez, puis relâchez la touche de la console de pavillon après deux secondes environ pour appeler les services de secours. Vous pouvez ensuite parler à l'opérateur.

Pour annuler l'appel, appuyez à nouveau sur le bouton avant que l'appel soit émis.

Après un appel d'urgence

Une fois l'appel d'urgence passé, l'opérateur de l'appel d'urgence peut émettre un appel d'urgence au véhicule. Votre véhicule répond automatiquement aux appels entrant pendant deux heures maximum. Le système répond à l'appel après deux sonneries.

Mode contrôle

Vous pouvez réaliser des diagnostics sur votre système d'appel d'urgence.

Appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pendant plus de dix secondes. Une fois le mode test terminé, vous ne pouvez passer un autre appel de mode test qu'après un délai de cinq minutes.

Note : Si vous relâchez la touche après une durée de deux à dix secondes, un appel d'urgence manuel sera émis.

Note : Vous ne pouvez activer le mode test que si le véhicule est immobile pendant une minute au moins et que le contact est mis.

Note : Le système ne peut pas émettre un appel d'urgence quand le mode test est activé.

Annulation du mode test

Pour annuler le mode test, maintenez la touche enfoncée pendant plus de deux secondes en mode test.

Note : Le mode test est annulé après avoir conduit le véhicule pendant environ 300 m.

Note : Le mode test est annulé si vous coupez le contact quand il est activé.

Système de notification automatique d'accident

Contrôles système du mode test

Le système d'appel d'urgence effectue divers contrôles système.

Note : Si l'indicateur du système d'appel d'urgence demeure allumé après les diagnostics, il se peut que le système d'appel d'urgence présente un problème. Veuillez contacter un concessionnaire agréé pour qu'il intervienne.

Indicateur du système d'appel d'urgence	Action
Clignote deux fois, puis recommence.	Démarrage réussi du mode test.
Clignote deux fois, puis recommence.	Suivez les invites vocales.
Clignote deux fois, puis recommence.	Confirmez que vous entendez l'enregistrement en appuyant sur la touche.
Clignote deux fois, puis recommence.	Si vous entendez la tonalité, appuyez sur la touche. Cela permet de tester le haut-parleur.
Rouge constant.	Le système détecte un dysfonctionnement et nécessite une intervention.
Arrêt.	Les diagnostics sont terminés ou vous avez annulé le mode test.

Remplacement de la batterie de secours

Le système d'appel d'urgence possède une batterie de secours. Le système signale à quel moment la batterie doit être remplacée à l'aide d'un voyant d'état (rouge constant) et d'une invite vocale. Veuillez contacter un concessionnaire agréé pour qu'il intervienne.

Note : Pour préserver le fonctionnement optimal et la durée de vie de la batterie, elle doit être conservée à une température comprise entre -20°C et 85°C.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES FRÉQUENCES RADIO

Note : *Les modifications ou changements non approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation d'utilisation de l'équipement de l'utilisateur.*

La portée de fonctionnement type de votre émetteur est d'environ 10 m.

La portée de fonctionnement peut diminuer en fonction :

- Des conditions climatiques ;
- De la proximité d'émetteurs radio ;
- Des structures entourant votre véhicule ;
- Ou encore des autres véhicules stationnés à proximité de votre véhicule.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut également l'être par d'autres émetteurs radio, par exemple des radios amateurs, un équipement médical, des casques sans fil, des télécommandes sans fil, des téléphones portables et des systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous que votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.*

Note : *Si vous vous trouvez dans la plage de fonctionnement de la télécommande, celle-ci fonctionnera si vous pressez une touche de manière non intentionnelle.*

Note : *La télécommande renferme des composants électriques sensibles. Toute exposition à l'humidité ou tout impact peut entraîner des dommages permanents.*

TÉLÉCOMMANDE

Une télécommande rechargeable est fournie avec le véhicule. La pile de la télécommande se recharge automatiquement lorsque la clé est dans le commutateur d'allumage et que le moteur tourne. Vous devriez faire usage, au moins une fois par an, de chaque télécommande pour démarrer votre véhicule afin d'éviter que la pile de la télécommande se décharge.

Note : *La pile de la télécommande ne peut pas être remplacée. N'essayez pas de retirer ou de remplacer la pile ; cela pourrait causer des dommages sur le logement de la clé et ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.*

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de rechange auprès d'un concessionnaire agréé.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Note : *Lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, vous déverrouillez toutes les portes ou seulement les portes conducteur et passager. Appuyez de nouveau sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller toutes les portes.*

Appuyez simultanément sur les boutons de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande pendant au moins quatre secondes, contact coupé. Les clignotants clignent deux fois pour confirmer le changement. Pour revenir à la fonction de déverrouillage d'origine, répétez la procédure.

REEMPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Les concessionnaires agréés peuvent programmer des télécommandes pour votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 45).

Pour reprogrammer le dispositif antivol passif, contactez un concessionnaire agréé.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système est conçu pour favoriser de bons comportements de conduite en utilisant les clés que vous avez programmées avec des réglages restreints.

RÉGLAGES MYKEY

Paramètres non configurables

Rappel de ceintures de sécurité

Le système audio se met en sourdine lorsque le rappel de ceinture de sécurité s'active. Le rappel de ceinture de sécurité ne peut pas être désactivé à l'aide d'une clé MyKey.

Avertissement précoce de bas niveau de carburant

Le témoin d'avertissement de bas niveau de carburant s'allume précocement.

Aides à la conduite et au stationnement

L'aide au stationnement, le système d'informations d'angle mort et l'alerte de circulation transversale s'activent lorsque vous démarrez le moteur et ne peuvent pas être désactivés à l'aide d'une clé MyKey.

L'assistance pré-collision et l'alerte de maintien de trajectoire s'activent lorsque vous démarrez le moteur et peuvent être désactivées à l'aide d'une clé MyKey.

Lorsque le véhicule se déplace et que vous utilisez une clé MyKey, la seule façon d'ajouter une nouvelle destination au système d'aide consiste à utiliser les commandes vocales.

Paramètres configurables

Vous pouvez régler les paramètres suivants après avoir créé une clé MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 48).

Limitation de vitesse



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limitation de vitesse maximale MyKey à un niveau qui empêche le conducteur de maintenir une vitesse sûre au regard des limites de vitesse imposées et des conditions de conduite dominantes. Il incombe toujours au conducteur de conduire de manière adaptée aux conditions de circulation dominantes tout en respectant la législation locale. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des accidents ou blessures corporelles.

Vous pouvez définir une limitation de vitesse pour votre véhicule. Des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information et un signal sonore retentit lorsque votre véhicule atteint la vitesse définie. Vous ne pouvez pas dépasser la vitesse définie lorsque vous utilisez une clé MyKey.

Rappel de vitesse

Vous pouvez définir un rappel de vitesse pour votre véhicule. Des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information et un signal sonore retentit lorsque votre véhicule dépasse la vitesse définie.

Limitation du volume du système radio

Le volume maximum du système audio est réduit. Un message s'affiche sur l'écran d'information si vous tentez de dépasser le volume maximum défini. La commande automatique du volume se désactive.

Aide à l'appel de détresse

Vous ne pouvez pas désactiver la fonction Aide à l'appel de détresse avec une clé MyKey si cette fonction est définie comme activée en permanence.

Ne pas déranger

Vous ne pouvez pas désactiver la fonction Ne pas déranger avec une clé MyKey si cette fonction est définie comme activée en permanence.

Antipatinage

Vous ne pouvez pas désactiver le système Antipatinage avec une clé MyKey si ce système est défini comme activé en permanence.

CRÉATION D'UNE MYKEY

Mettez le contact en utilisant une clé admin.

Pour créer une clé MyKey, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Créer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
	Coupez le contact.

Note : Nous vous recommandons d'étiqueter cette clé.

Messages d'information MyKey

Message	Description
La clé est déjà un MyKey	S'affiche quand vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé déjà assignée en tant que clé MyKey.
Clé limitée au prochain démarrage. Étiqueter cette clé	S'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.

Mettez le contact en utilisant une clé admin.

PROGRAMMATION D'UNE MYKEY

Les clés MyKey ne peuvent être programmées qu'avec les mêmes réglages.

Pour programmer une clé MyKey, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK . Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton OK . Configurez le paramètre. Coupez le contact.

EFFACER TOUTES LES CLÉS MYKEYS

Lorsque vous effacez toutes vos clés

MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et redonnez à toutes les clés MyKey leur statut d'origine de clé Admin.

Mettez le contact en utilisant une clé admin.

Pour supprimer toutes les clés MyKey, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKeys	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.

CONTRÔLE DE L'ÉTAT DU SYSTÈME MYKEY

Mettez le contact.

Pour obtenir des informations sur la distance parcourue en utilisant une clé MyKey et le nombre de clés Admin et de clés MyKey créées pour votre véhicule, utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction et sélectionnez :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Info MyKey	Appuyez sur la touche OK .

MYKEY – DÉPANNAGE

Qu'est-ce qu'une clé Admin ?

- Une clé Admin est une clé qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 48).

Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey ?

- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- La clé utilisée pour mettre le contact est la seule clé Admin. Il doit toujours exister au moins une clé Admin.

Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey ?

- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 48).

Pourquoi ne puis-je pas supprimer les clés MyKey ?

- La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 48).

Pourquoi la distance MyKey n'augmente pas ?

- La clé utilisée pour démarrer le moteur est une clé Admin.
- Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une MyKey** (page 48).
- Les MyKeys ont été effacées.

Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE - VÉHICULES AVEC: HAYON MANUEL

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : Vous pouvez verrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Orientez la clé vers l'avant de votre véhicule. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : vérifiez si votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Double verrouillage des portes (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le double verrouillage si des passagers ou des animaux se trouvent à l'intérieur du véhicule. Il n'est pas possible de déverrouiller ou d'ouvrir les portes de l'intérieur si elles sont verrouillées à double tour.

Le double verrouillage est une fonction de protection contre le vol qui empêche l'ouverture des portes à partir de l'intérieur.



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : Si vous verrouillez votre véhicule à double tour en étant à l'intérieur, mettez le contact pour rétablir le verrouillage simple des portes.

Note : Vous pouvez activer le double verrouillage de votre véhicule avec la clé. Orientez deux fois la clé vers l'avant du véhicule en moins de trois secondes. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : vérifiez si votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Déverrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : Vous pouvez déverrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Orientez la clé vers l'arrière de votre véhicule. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plusieurs semaines, la télécommande se désactive. Déverrouillez votre véhicule et démarrez le moteur pour activer la télécommande.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage de manière à ce que toutes les portent soient déverrouillées.

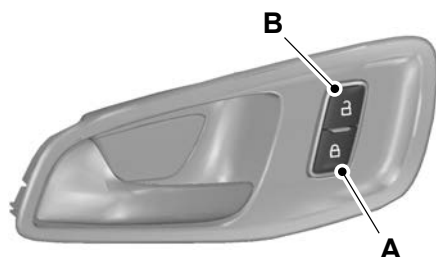
Appuyez simultanément sur les boutons de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande pendant au moins quatre secondes, contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer le changement.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage d'origine, répétez la procédure.

Vous pouvez également passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Portes et serrures

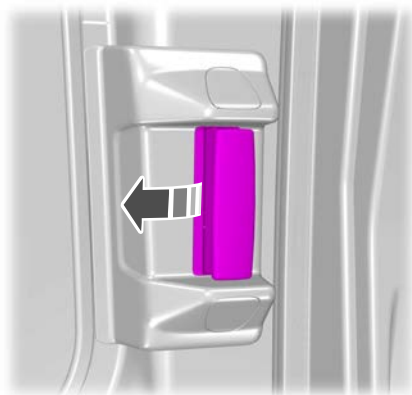
Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur



E148829

- A Verrouiller.
- B Déverrouiller.

Ouverture de la porte coulissante



Verrouillage automatique à la fermeture (le cas échéant)

Vous pouvez utiliser le verrouillage automatique à la fermeture pour verrouiller les portes individuellement lorsque la batterie du véhicule ou la pile de la clé est déchargée.

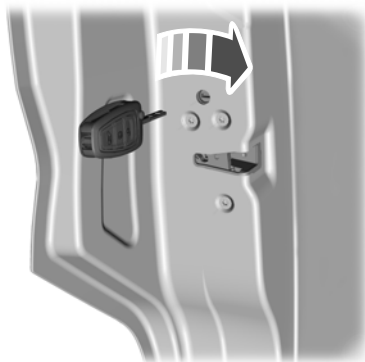
Note : Ne laissez pas les clés dans le véhicule.

Note : L'avertisseur sonore pourrait retentir si vous tentez de verrouiller les portes lorsqu'une porte est encore ouverte.

Porte passager avant

Côté gauche

1. Ouvrez la porte à fond.



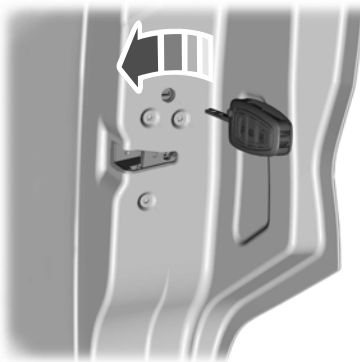
E260666

2. Insérez la lame de la clé dans la fente de clé.
3. Tournez la clé vers la droite.
4. Retirez la clé.
5. Fermez la porte. La porte se verrouille lorsque vous la fermez.

Côté droit

1. Ouvrez la porte à fond.

Portes et serrures

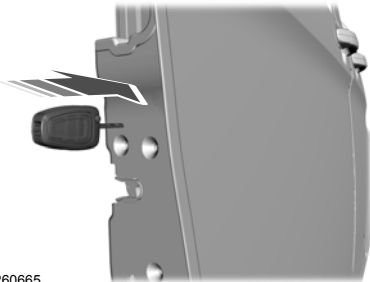


E260667

2. Insérez la lame de la clé dans la fente de clé.
3. Tournez la clé vers la gauche.
4. Retirez la clé.
5. Fermer la porte. La porte se verrouille lorsque vous la fermez.

Porte coulissante

1. Ouvrez la porte à fond.



E260665

2. Insérez complètement la lame de clé dans la fente de clé.
3. Retirez la clé.
4. Fermer la porte. La porte se verrouille lorsque vous la fermez.

Fermeture automatique. (le cas échéant)

La fermeture automatique verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est mis.
- Vous passez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule dépasse la vitesse prédéfinie.

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 92). Si vous avez activé cette fonction, utilisez le bouton de déverrouillage de porte intérieur ou coupez le contact et utilisez la clé ou la télécommande pour déverrouiller la porte coulissante.

Reverrouillage automatique

Les portes se verrouillent à nouveau si vous n'ouvrez pas une porte dans un délai de 45 secondes après le déverrouillage à l'aide de la télécommande. Les serrures de portes et l'alarme reviennent à l'état précédent.

Ouverture automatique

L'ouverture automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est mis, toutes les portes sont fermées et la vitesse du véhicule dépasse la limite prédéterminée ;
- votre véhicule s'arrête, vous coupez le contact ou mettez la clé de contact en position accessoire ;
- vous ouvrez la porte conducteur dans les 10 minutes qui suivent la coupure du contact ou la mise en position accessoire.

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 92).

Portes et serrures

Déverrouillage des portes (déverrouillage en une étape)

Toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Note : Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 20 secondes environ.

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 92).

Déverrouiller les portes (déverrouillage en deux étapes)

Les portes conducteur et passager se déverrouillent lorsque vous effectuez une des actions suivantes :

- vous tirez sur une poignée de porte intérieure si vous n'avez pas activé le double verrouillage du véhicule ;
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage intérieur.

Note : Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 20 secondes environ.

Toutes les portes se déverrouillent lorsque vous effectuez une des actions suivantes :

- appuyez deux fois en moins de trois secondes sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ;
- appuyez deux fois sur le bouton de déverrouillage intérieur en moins de trois secondes.

Note : Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 20 secondes environ.

Déverrouillage configurable (le cas échéant)

Le déverrouillage configurable est réglé au moment de l'achat du véhicule. Il vous permet de sélectionner les portes à déverrouiller lorsque vous appuyez une ou deux fois sur le bouton de déverrouillage ou sur le bouton de déverrouillage du coffre à bagages de la télécommande. Vous ne pouvez pas réactiver cette fonctionnalité une fois que vous l'avez désactivée. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE - VÉHICULES AVEC: PORTE DE L'ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : Vous pouvez verrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Orientez la clé vers l'avant de votre véhicule. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : Vérifiez si votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : Ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Portes et serrures

Double verrouillage des portes (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le double verrouillage si des passagers ou des animaux se trouvent à l'intérieur du véhicule. Il n'est pas possible de déverrouiller ni d'ouvrir les portes de l'intérieur si elles sont verrouillées à double tour.

Le double verrouillage est une fonction de protection contre le vol qui empêche l'ouverture des portes à partir de l'intérieur.



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : Si vous verrouillez votre véhicule à double tour en étant à l'intérieur, mettez le contact pour rétablir le verrouillage simple des portes.

Note : Vous pouvez activer le double verrouillage de votre véhicule avec la clé. Orientez deux fois la clé vers l'avant du véhicule en moins de trois secondes. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : Vérifiez si votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : Ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Déverrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : Vous pouvez déverrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Orientez la clé vers l'arrière de votre véhicule. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plusieurs semaines, la télécommande se désactive. Déverrouillez votre véhicule et démarrez le moteur pour activer la télécommande.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

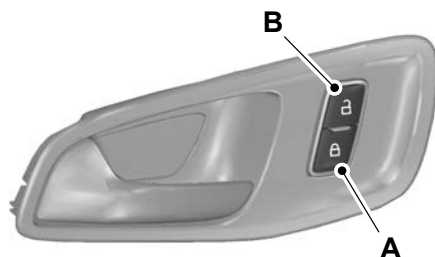
Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage de manière à ce que toutes les portes soient déverrouillées.

Appuyez simultanément sur les boutons de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande pendant au moins quatre secondes, contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer le changement.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage d'origine, répétez la procédure.

Vous pouvez également passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur

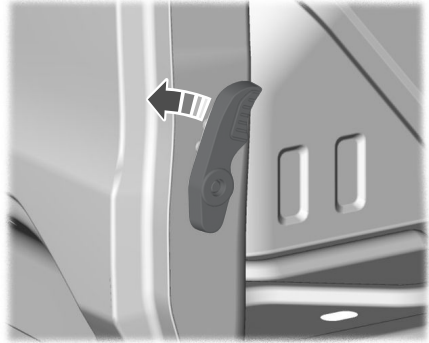
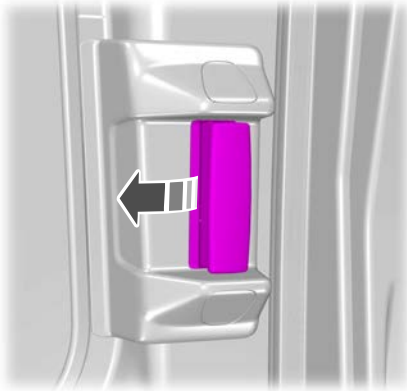


E148829

- A Verrouiller.
- B Déverrouiller.

Portes et serrures

Ouverture de la porte coulissante



E148806

Verrouillage automatique à la fermeture (le cas échéant)

Vous pouvez utiliser le verrouillage automatique à la fermeture pour verrouiller les portes individuellement lorsque la batterie du véhicule ou la pile de la clé est déchargée.

Note : Ne laissez pas les clés dans le véhicule.

Note : L'avertisseur sonore pourrait retentir si vous tentez de verrouiller les portes lorsqu'une porte est encore ouverte.

Porte passager avant

Côté gauche

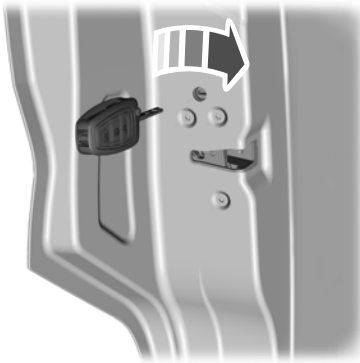
1. Ouvrez la porte à fond.

Ouverture des portes arrière doubles (le cas échéant)



E148805

Portes et serrures



E260666

2. Insérez la lame de la clé dans la fente de clé.
3. Tournez la clé vers la droite.
4. Retirez la clé.
5. Fermez la porte. La porte se verrouille lorsque vous la fermez.

Côté droit

1. Ouvrez la porte à fond.



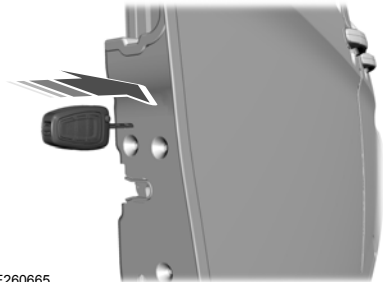
E260667

2. Insérez la lame de la clé dans la fente de clé.
3. Tournez la clé vers la gauche.

4. Retirez la clé.
5. Fermer la porte. La porte se verrouille lorsque vous la fermez.

Porte coulissante

1. Ouvrez la porte à fond.



E260665

2. Insérez complètement la lame de clé dans la fente de clé.
3. Retirez la clé.
4. Fermer la porte. La porte se verrouille lorsque vous la fermez.

Portes de l'espace de chargement arrière

1. Ouvrez complètement la porte droite de l'espace de chargement arrière.



E260740

2. Insérez la lame de la clé dans la fente de clé.

Portes et serrures

3. Tournez la clé vers la gauche.
4. Retirez la clé.
5. Fermer la porte. La porte se verrouille lorsque vous la fermez.

Ferm. autom. (le cas échéant)

La fermeture automatique verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est mis.
- Vous passez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule dépasse la vitesse prédéfinie.

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 92). Si vous avez activé cette fonction, utilisez le bouton de déverrouillage de porte intérieur ou bien coupez le contact et utilisez la clé ou la télécommande pour déverrouiller la porte arrière ou la porte coulissante.

Reverrouillage automatique

Les portes se verrouillent à nouveau si vous n'ouvrez pas une porte dans un délai de 45 secondes après le déverrouillage à l'aide de la télécommande. Les serrures de portes et l'alarme reviennent à l'état précédent.

Ouv. autom.

L'ouverture automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est mis, toutes les portes sont fermées et la vitesse du véhicule dépasse la limite prédéterminée ;
- votre véhicule s'arrête, vous coupez le contact ou mettez la clé de contact en position accessoire ;
- vous ouvrez la porte conducteur dans les 10 minutes qui suivent la coupure du contact ou la mise en position accessoire.

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 92).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en une étape)

Toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Note : Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 20 secondes environ.

Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 92).

Déverrouiller les portes (déverrouillage en deux étapes)

Les portes conducteur et passager se déverrouillent lorsque vous effectuez une des actions suivantes :

- vous tirez sur une poignée de porte intérieure si vous n'avez pas activé le double verrouillage du véhicule ;
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage intérieur.

Portes et serrures

Note : *Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 20 secondes environ.*

Toutes les portes se déverrouillent lorsque vous effectuez une des actions suivantes :

- vous appuyez deux fois en moins de trois secondes sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ;
- appuyez deux fois sur le bouton de déverrouillage intérieur en moins de trois secondes.

Note : *Si vous avez activé le double verrouillage sur votre véhicule, le bouton de déverrouillage intérieur ne fonctionnera que pendant 20 secondes environ.*

Déverrouillage configurable (le cas échéant)

Le déverrouillage configurable est réglé au moment de l'achat du véhicule. Il vous permet de sélectionner les portes à déverrouiller lorsque vous appuyez une ou deux fois sur le bouton de déverrouillage ou sur le bouton de déverrouillage du coffre à bagages de la télécommande. Vous ne pouvez pas réactiver cette fonctionnalité une fois que vous l'avez désactivée. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

HAYON MANUEL



AVERTISSEMENT: Il est extrêmement dangereux de se trouver dans la zone de chargement, à l'extérieur ou à l'intérieur de votre véhicule. En cas de collision, toute personne se trouvant dans ces zones est plus susceptible d'être gravement ou mortellement blessée. N'autorisez personne à s'installer dans une partie de votre véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers sont assis sur un siège et utilisent une ceinture de sécurité de manière adéquate. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le hayon est fermé et verrouillé pour éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans le véhicule. Cela empêchera également toute chute d'un passager ou du chargement. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, ouvrez les buses d'aération ou les fenêtres de manière à ce que l'air extérieur pénètre dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.

Note : *Faites attention à ne pas endommager le hayon lorsque vous l'ouvrez ou le fermez dans un garage ou tout autre espace clos.*

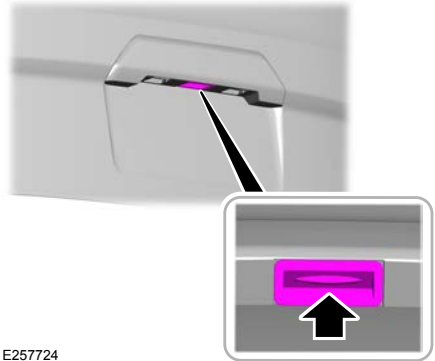
Note : *ne suspendez rien (par exemple porte-vélos, etc.) à la vitre ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Déverrouillage du hayon



appuyer sur le bouton de la télécommande ;

Ouverture du hayon



E257724

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur caché au-dessus de la plaque d'immatriculation

Fermeture du hayon

Tirez sur la sangle se trouvant à l'intérieur du hayon pour en faciliter la fermeture.

DISPOSITIF ANTIVOL PASSIF

Principe de fonctionnement

Le système empêche le démarrage du véhicule avec une clé codée incorrecte.

Clés codées

Si vous perdez une clé, vous pouvez vous procurer une clé de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Si possible, indiquez-lui le numéro de clé figurant sur l'étiquette fournie avec les clés d'origine. Vous pouvez également obtenir des clés supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

Note : *Si vous perdez une clé, faites effacer le code de toutes les clés restantes et programmer un nouveau code. Faites coder des clés de rechange et recoder vos clés existantes en même temps. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus d'informations*

Note : *Évitez que des objets métalliques ne fassent écran aux clés. Cela peut empêcher l'émetteur de reconnaître une clé codée.*

Activation du système d'immobilisation du véhicule

Lorsque vous coupez le contact, le système d'immobilisation du véhicule est automatiquement activé après une courte période.

Désactivation du système d'immobilisation du véhicule

Lorsque vous établissez le contact, le système d'immobilisation du véhicule est automatiquement désactivé si une clé correctement codée est utilisée.

Si vous n'avez pas pu démarrer le véhicule avec une clé correctement codée, faites-le contrôler par un concessionnaire agréé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertira de tout accès non autorisé à votre véhicule. Il se déclenchera si une porte, le coffre à bagages ou le capot sont ouverts sans utilisation de la clé ou de la télécommande.

Les indicateurs de direction et de stationnement clignoteront et l'avertisseur sonore se fera entendre en cas de tentative d'accès non autorisé si l'alarme a été activée.

Rapportez toutes les télécommandes à un concessionnaire agréé en cas de problème avec l'alarme sur votre véhicule.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée lorsqu'aucune clé ne se trouve sur le contact. Verrouillez le véhicule pour activer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Pour désactiver l'alarme :

- déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ;
- mettez le contact ou démarrez le véhicule ;
- insérez une clé dans la porte conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis mettez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT DE DIRECTION



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant pendant la conduite.

Note : Vérifiez que vous êtes correctement assis. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 113).



E95178

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position souhaitée.

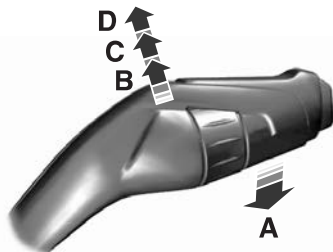


E95179

3. Verrouillez la colonne de direction.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE



E197525

- A Balayage unique.
- B Balayage intermittent.
- C Balayage normal.
- D Balayage rapide.

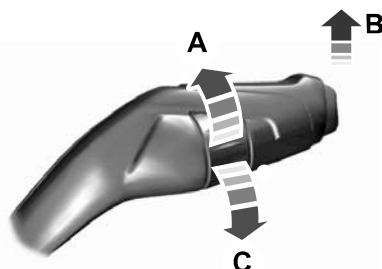
Note : *Dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.*

Note : *assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir entrer le véhicule dans une station de lavage.*

Note : *Si des traînées ou des traces apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir **Contrôle des balais d'essuie-glaces** (page 318). Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace avant** (page 318).*

Note : *ne faites pas fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Cela pourrait rayer la vitre, endommager les balais d'essuie-glace. Utilisez toujours les lave-glaces avant de mettre en marche les essuie-glaces sur un pare-brise sec.*

Balayage intermittent



E197526

- A Intervalle de balayage court.
- B Balayage intermittent.
- C Intervalle de balayage long.

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler l'intervalle de balayage.

Note : *Lorsque la vitesse du véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages intermittents peut diminuer.*

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

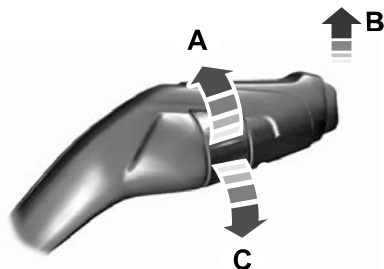
Les essuie-glaces automatiques utilisent un capteur de pluie situé à proximité du rétroviseur intérieur. Les essuie-glaces fonctionnent lorsque le capteur de pluie détecte de l'eau sur le pare-brise. Le capteur de pluie continue à surveiller la quantité d'eau et règle la vitesse des essuie-glaces.

Note : *les essuie-glaces restent dans une position légèrement surélevée pendant la fonctionnement et se remettent en position d'arrêt seulement lorsque le capteur de pluie ne détecte plus d'eau sur le pare-brise.*

Vous pouvez activer ou désactiver les essuie-glaces automatique sur l'écran d'information.

Essuie-glaces et lave-glaces

Note : Si vous désactivez les essuie-glaces automatique sur l'écran d'information, l'essuie-glace de pare-brise fonctionne en mode intermittent.



E197526

- A Sensibilité élevée.
- B Essuie-glaces automatiques activés.
- C Sensibilité basse.

Pour activer les essuie-glaces automatiques, levez le levier d'essuie-glace pour le placer sur la première position.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Lorsque vous sélectionnez une sensibilité faible, les essuie-glaces sont activés lorsque le capteur détecte une grande quantité d'eau sur le pare-brise. Lorsque vous sélectionnez une sensibilité élevée, les essuie-glaces sont activés lorsque le capteur détecte une faible quantité d'eau sur le pare-brise.

Note : Maintenez la partie externe du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se déclencher si des saletés, de la brume ou des insectes frappent le pare-brise.

Si vous laissez les essuie-glaces automatiques activés, ils peuvent ne pas fonctionner par temps de gel lorsque vous mettez le contact. En effet, le système désactive le capteur de pluie afin de ne pas endommager les essuie-glaces de pare-brise. Dégivrez le pare-brise avant de réactiver le capteur de pluie. Vous pouvez réactiver le capteur de pluie en tournant la commande rotative ou en éteignant, puis en rallumant les essuie-glaces automatiques.

Note : Dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.

Note : assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de faire entrer le véhicule dans une station de lavage.

Les conditions météo hivernales ou l'humidité peuvent entraîner un balayage imprévu ou laisser des traces.

Pour garder le pare-brise propre :

- Baissez la sensibilité des essuie-glaces automatiques pour réduire les traces sur le pare-brise.
- Désactivez les essuie-glaces automatiques.

Note : Si des traînées ou des traces apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace avant** (page 318).

Essuie-glaces et lave-glaces

Réglages

Pour activer ou désactiver les essuie-glaces automatiques, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Essuie-glaces	Appuyez sur la touche OK .
Capteur de pluie	Appuyez sur la touche OK .

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE



E144498

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers vous. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages.

Note : *n'actionnez pas le lave-glace si le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de lave-glace.*

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace de lunette arrière



E171615

- A Balayage intermittent.
- B Balayage continu.
- C Essuie-glace arrière désactivé.

Appuyez sur le haut du bouton pour activer le balayage intermittent. Appuyez à nouveau sur le haut du bouton pour activer le balayage continu. Appuyez sur le bas du bouton pour désactiver l'essuie-glace de lunette arrière.

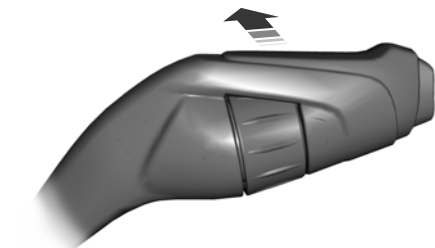
Note : *assurez-vous que l'essuie-glace arrière est désactivé avant de faire entrer le véhicule dans une station de lavage.*

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glace de marche arrière (le cas échéant)

Si vous passez en marche arrière (R) alors que les essuie-glaces de pare-brise sont activés, l'essuie-glace arrière est activé.

Lave-glace de lunette arrière



E167407

Poussez le levier pour utiliser le lave-glace de lunette arrière. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages.

GÉNÉRALITÉS

Condensation sur les feux extérieurs avant et arrière

Les feux extérieurs avant et arrière sont équipés de buses pour s'adapter aux fluctuations normales de la pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Si de l'air humide pénètre dans le bloc de feux par les buses, de la condensation peut se former lorsque la température est basse. Lorsque de la condensation normale se forme, une fine couche de buée peut apparaître à l'intérieur de l'optique. Cette couche finit par disparaître et la buée est évacuée via les buses pendant le fonctionnement normal.

La disparition de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Voici quelques exemples de condensation normale :

- Présence d'une fine couche de buée (sans taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes).
- Une fine couche de buée couvre moins de 50 % de l'optique.

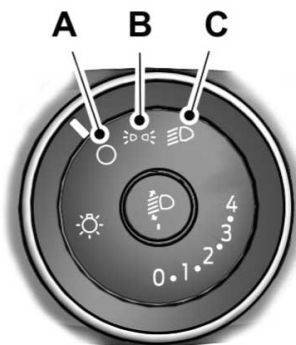
Voici quelques exemples de condensation anormale :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu.
- Des taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes à l'intérieur de l'optique.

Si vous remarquez la présence de condensation anormale, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

Positions de la commande d'éclairage



E132706

- A Libéré.
- B Feux de stationnement, éclairage de la planche de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feux de stationnement

Note : Les feux de stationnement peuvent s'éteindre automatiquement. Cela permet d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge.

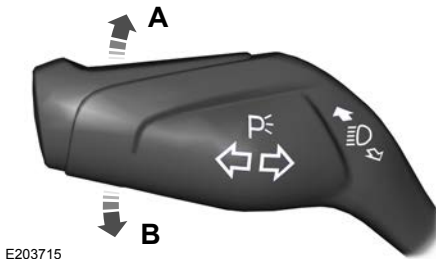
Coupez le contact.

Les deux côtés

Pour allumer les feux de stationnement, mettez la commande d'éclairage en position B.

Eclairage

Un côté



E203715

- A Côté droit
- B Côté gauche.

Feux de route



E163718

Poussez le levier loin de vous pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



E163719

Tirez le levier légèrement vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES PHARES



AVERTISSEMENT: Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Vous devrez peut-être neutraliser le système s'il n'active pas les phares en cas de faible visibilité (de brouillard, par exemple).

Les phares à allumage automatique allument les phares en cas de faible luminosité ou lorsque les essuie-glaces fonctionnent.



E259051

Les phares restent allumés pendant un certain temps une fois le contact coupé. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler le délai d'allumage des phares. Voir **Généralités** (page 92).

Eclairage

Note : Quand vous allumez les phares à allumage automatique, les phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise s'allument dans un délai de 10 secondes lorsque les essuie-glaces sont activés.

Note : Si les phares à allumage automatique et les essuie-glaces automatiques sont activés, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

Note : Ils s'éteignent environ 60 secondes après la désactivation des essuie-glaces de pare-brise.

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ D'ÉCLAIRAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS

Les touches du variateur d'éclairage de planche de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.



Appuyez à plusieurs reprises sur une des touches pour régler la luminosité.

RETARD DE SORTIE DE PHARE

Après avoir coupé le contact, vous pouvez allumer les phares en tirant vers vous le levier de clignotants. Un signal sonore bref se fait entendre. Les phares s'éteignent automatiquement après 3 minutes lorsqu'une porte est ouverte, ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau vers vous le levier de clignotants ou en mettant le contact.

COMMANDE DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Vous risquez de devoir contourner le système s'il n'active pas ou ne désactive pas les feux de route.



AVERTISSEMENT: Vous devrez peut-être désactiver le système à l'approche d'autres usagers de la route.



AVERTISSEMENT: Vous risquez de devoir annuler le système en cas de météo défavorable.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas désactiver les feux de route si les phares des véhicules circulant en sens inverse sont cachés par des obstacles, notamment des rails de sécurité.



AVERTISSEMENT: Inspectez et remplacez régulièrement les balais d'essuie-glace de pare-brise afin d'assurer au capteur de la caméra une bonne visibilité. Les balais d'essuie-glace de pare-brise doivent avoir la longueur correcte.

Eclairage

A propos de la commande de feux de route automatiques

Le système est conçu pour allumer les feux de route si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le système est activé dans l'écran d'informations.
- La commande d'éclairage est réglée en position d'allumage automatique.
- La lumière du jour est suffisamment faible pour nécessiter les feux de route.
- il n'y a pas de circulation devant le véhicule ;
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Le système est conçu pour éteindre les feux de route si une des conditions suivantes est présente :

- Le système est désactivé dans l'écran d'informations.
- La commande d'éclairage est réglée sur une position autre que les phares à allumage automatique.
- les feux de brouillard arrière sont allumés.
- la lumière du jour est suffisante pour ne pas activer les feux de route ;
- Le système détecte les phares ou feux arrière d'un véhicule à l'approche.
- le système détecte de fortes chutes de pluie ou de neige, ou du brouillard ;
- Le système détecte un éclairage urbain.
- La caméra dispose d'une visibilité réduite.
- La vitesse de votre véhicule descend en dessous de 30 km/h environ.

Activation ou désactivation de la commande de feux de route automatiques

Pour activer ou désactiver le système, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Éclairage	Appuyez sur la touche OK .
Feux de route auto.	Appuyez sur la touche OK .

Témoin de feux de route automatiques



Il s'allume pour confirmer que le système est prêt à intervenir.

Annulation de la commande de feux de route automatiques

Repoussez le levier pour basculer entre feux de route et feux de croisement.

Eclairage

Messages d'information de la commande de feux de route automatiques

Message	Description
Faible visibilité caméra avant Nettoyer écran	La caméra dispose d'une visibilité réduite. Nettoyez le pare-brise. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Caméra avant temporairement indisponible	La caméra présente un dysfonctionnement. Patientez le temps que la caméra refroidisse. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

ANTIBROUILLARDS

Allumer ou éteindre les projecteurs antibrouillard

Allumez les projecteurs antibrouillard uniquement lorsque la visibilité est réduite.

Vous pouvez allumer les projecteurs antibrouillard en présence d'une des conditions suivantes.

- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de stationnement.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de route.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des phares à allumage automatique et les feux de route sont allumés.

Le bouton des projecteurs antibrouillard se trouve sur la commande d'éclairage.



Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les projecteurs antibrouillard.

Note : La luminosité des feux de jour peut diminuer lorsque les projecteurs antibrouillard sont allumés.

Témoin de projecteur antibrouillard



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard sont activés.

FEUX ARRIÈRE DE BROUILLARD

Allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas les feux antibrouillard arrière en cas de pluie ou de neige, ou si la visibilité est supérieure à 50 m.

Vous pouvez allumer les feux antibrouillard arrière en présence d'une des conditions suivantes :

- Les projecteurs antibrouillard sont allumés.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de route.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des phares à allumage automatique et les feux de route sont allumés.

Le bouton des feux antibrouillard arrière se trouve sur la commande d'éclairage.

Eclairage



Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière.

Témoin de feux antibrouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DU FAISCEAU DES PROJECTEURS

Pour ajuster le niveau des faisceaux de phare, procédez comme suit :



E132711

1. Appuyez sur la commande pour la libérer.
2. Faites tourner la commande en fonction de la charge de votre véhicule de manière à ne pas distraire les autres usagers de la route lorsque les phares sont allumés.

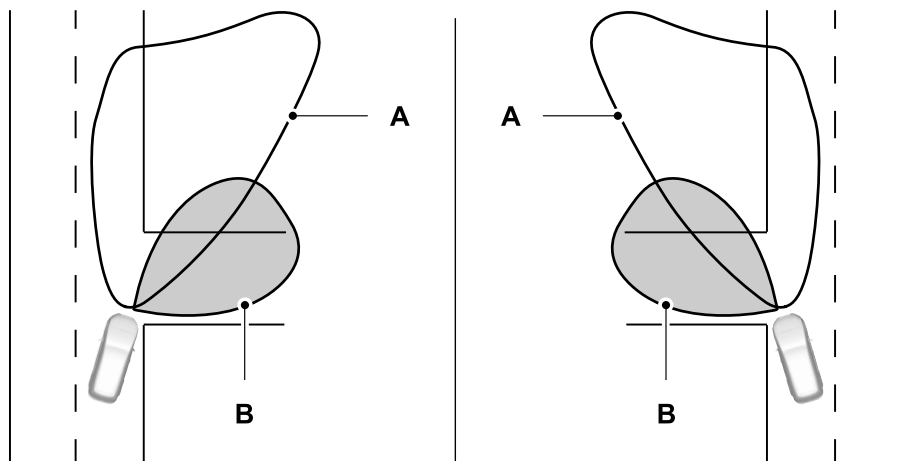
Note : Réglez la commande sur zéro lorsque le véhicule n'est pas chargé.

Note : Réglez les faisceaux des phares de manière à éclairer la surface de la route sur 35–100 m lorsque le véhicule est partiellement ou complètement chargé.

3. Appuyez sur la commande pour la refermer.

Eclairage

PHARES DE VIRAGE



E72898

- A Faisceau des phares principaux.
- B Faisceau des phares de virage.

Les phares de virage éclairent la zone de virage lorsque vous tournez le volant de direction.

CLIGNOTANTS



E162681

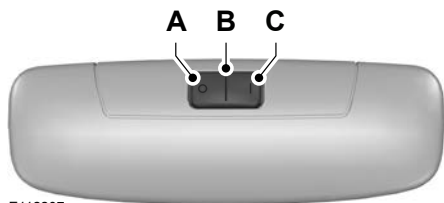
Soulevez ou abaissez le levier pour utiliser les clignotants.

Eclairage

Note : *Soulevez ou abaissez légèrement le levier pour que les clignotants clignotent à trois reprises afin d'indiquer un changement de voie.*

ECLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampe d'accueil



E112207

- A OFF (désactivé)
- B Portes activées
- C En fonction

Si vous mettez le contacteur en position B, la lampe d'accueil s'allume lorsque vous déverrouillez le véhicule ou lorsque vous ouvrez une porte ou le hayon. Si vous laissez une porte ouverte alors que le contact est coupé, la lampe d'accueil s'éteint automatiquement au bout de quelques instants pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour la rallumer, rétablissez brièvement le contact.

La lampe d'accueil s'allume également lorsque vous coupez le contact. Elle s'éteint automatiquement au bout de quelques instants ou lorsque vous démarrez le moteur.

Si le commutateur est mis en position C, contact coupé, la lampe d'accueil s'allume. Elle s'éteint automatiquement au bout de quelques instants pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour la rallumer, rétablissez brièvement le contact.

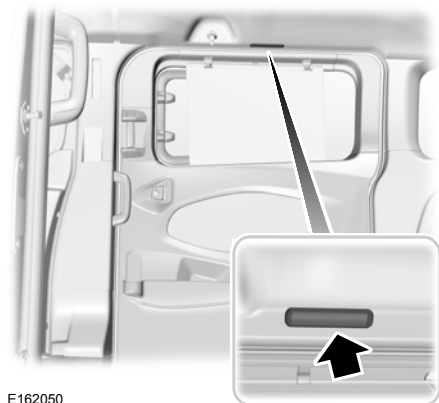
Lampes de lecture



E112208

Si vous coupez le contact, les lampes de lecture s'éteignent automatiquement au bout de quelques instants pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour les rallumer, rétablissez brièvement le contact.

Eclairage d'accueil



E162050

Eclairage

Les lampes se trouvent au-dessus des portes arrière et de la porte coulissante. Elles s'allument et s'éteignent automatiquement lorsque vous ouvrez et fermez les portes. Si vous déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande, elles s'allument. Elles s'éteignent automatiquement après quelques instants.

Vitres et rétroviseurs

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule, ou jouer avec les lève-vitres électriques. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les vitres électriques, vérifiez l'absence d'obstacle et assurez-vous que les enfants et animaux domestiques sont à l'écart des baies de vitre.



Appuyez sur la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la commande pour fermer la vitre.

Note : Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Pour réduire le bruit du vent ou des vibrations qui se produit lorsqu'une seule vitre est ouverte, entrouvrez la vitre opposée.

Ouverture une touche (le cas échéant)

Enfoncez complètement la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-le pour stopper la vitre.

Fermeture une touche (le cas échéant)

Soulevez complètement la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-le pour stopper la vitre.

Fonction anti-pincement (le cas échéant)

La vitre s'arrête automatiquement et fonctionne dans le sens inverse si un obstacle est détecté.

Contournement de la fonction anti-pincement



AVERTISSEMENT: lorsque vous neutralisez la fonction anti-pincement, la vitre n'inverse pas son mouvement si un obstacle est détecté. Faites attention lorsque vous fermez les vitres afin d'éviter toute blessure corporelle et tout dommage sur votre véhicule.

1. Fermez la vitre deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance et laissez le mouvement s'inverser.
2. Soulevez la commande dans les deux secondes pour neutraliser cette fonction et fermer la vitre. La fonction anti-pincement est désormais désactivée et vous pouvez fermer la vitre manuellement. La vitre outrepassa le point de résistance et vous pouvez la fermer complètement.

Note : Si la vitre ne se ferme pas, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Réinitialisation de la fonction anti-pincement



AVERTISSEMENT: La fonction anti-pincement est désactivée jusqu'à ce que la mémoire soit réinitialisée. Faites attention lorsque vous fermez les vitres afin d'éviter toute blessure corporelle et tout dommage sur votre véhicule.

Effectuez toutes les étapes dans les 30 secondes qui suivent le début de la procédure.

1. Fermer les vitres.

Vitres et rétroviseurs

- Appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'ouverture totale de la vitre. Maintenez le commutateur complètement enfoncé pendant quelques secondes.
- Soulevez le contacteur et maintenez-le dans cette position jusqu'à la fermeture totale de la vitre. Maintenez le commutateur enfoncé pendant quelques secondes.
- Appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'ouverture totale de la vitre. Maintenez le commutateur complètement enfoncé pendant quelques secondes.
- Soulevez le contacteur et maintenez-le dans cette position jusqu'à la fermeture totale de la vitre. Maintenez le commutateur enfoncé pendant quelques secondes.

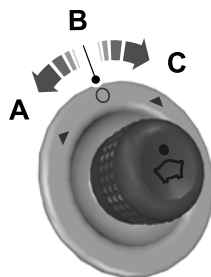
Note : Répétez la procédure si la vitre ne se ferme pas lorsque vous utilisez la fonctionnalité de fermeture à une impulsion.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs électriques

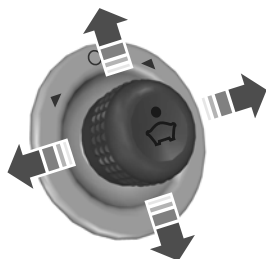


AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



E71280

- A Contacteur de rétroviseur côté gauche.
- B Point mort.
- C Contacteur de rétroviseur côté droit.

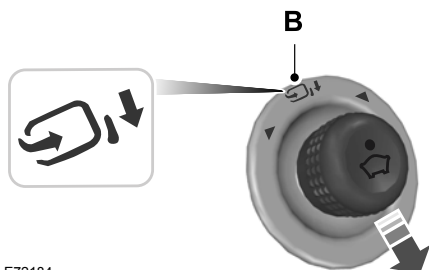


E71281

Déplacez la commande de réglage dans la direction des flèches pour régler la position du rétroviseur.

Vitres et rétroviseurs

Rabattement des rétroviseurs (le cas échéant)



E72184

Déplacez la commande de réglage vers le bas pour rabattre ou déployer les rétroviseurs.

Note : Les rétroviseurs électriques rabattables fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé.

Note : Les rétroviseurs ne peuvent être rabattus que lorsque la commande de réglage est sur la position B.

Note : Lorsque les rétroviseurs sont rabattus et déployés plusieurs fois en l'espace d'une minute, la fonction de rabattement électrique peut s'arrêter pour protéger les moteurs contre la surchauffe.

Note : Ne rabattez pas et ne déployez pas manuellement les rétroviseurs électriques rabattables.

Rétroviseur instable

Si vos rétroviseurs électriques rabattables ont été rabattus manuellement, ils sont susceptibles de ne pas fonctionner correctement, même après leur repositionnement. Vous devez les réinitialiser dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs vibrent pendant la conduite.
- Les rétroviseurs sont instables.

- Les rétroviseurs ne restent pas dans la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs n'est pas dans sa position normale pour la conduite.

Pour réinitialiser la fonction électrique de rabattement, utilisez la commande de rétroviseur électrique rabattable pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un bruit fort lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs électriques rabattables. Ceci est normal. Répétez cette procédure si nécessaire chaque fois que les rétroviseurs sont rabattus manuellement.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR - VÉHICULES AVEC: RÉTROVISEUR INTÉRIEUR ANTI-ÉBLOUISSEMENT AUTOMATIQUE/ RÉTROVISEUR INTÉRIEUR AVEC AFFICHAGE DE LA CAMÉRA



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

Ne bloquez pas les capteurs sur l'avant et sur l'arrière du rétroviseur.

Note : Un passager installé à l'arrière sur le siège central ou un appui-tête central arrière relevé peut empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR - VÉHICULES AVEC: RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Tirez vers vous la languette située sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule.

Combiné des instruments

- Informations MyView.
- Informations d'assistance conducteur.
- Informations de navigation.
- Informations audio.
- Informations sur le téléphone.
- Paramètres du véhicule et du système.
- Température d'air extérieur.
- Indicateur de changement de vitesses.

Totalisateur

Enregistre la distance totale parcourue par votre véhicule.

Le système détecte les réglages du totalisateur non autorisés afin d'éviter les fraudes sur le relevé de la distance totale. Si le système détecte un réglage du totalisateur non autorisé, le relevé de la distance totale indique XXXX. Le rétablissement du kilométrage d'origine peut entraîner des dommages sur le système non couverts par la garantie du véhicule, ainsi que des frais considérables.

Ordinateur de bord

Voir **Ordinateur de bord** (page 94).

Paramètres du véhicule et du système

Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction pour régler différents paramètres du système. Voir **Généralités** (page 92).

Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique approximativement la quantité de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.



A



B

E236403

- A La trappe de remplissage de carburant se trouve sur le côté gauche de votre véhicule.
- B La trappe de remplissage de carburant se trouve sur le côté droit de votre véhicule.

Voyants de position de la transmission automatique

Le combiné des instruments affiche la position actuelle. Voir **Transmission automatique** (page 182).

Indicateur de niveau de batterie haute tension

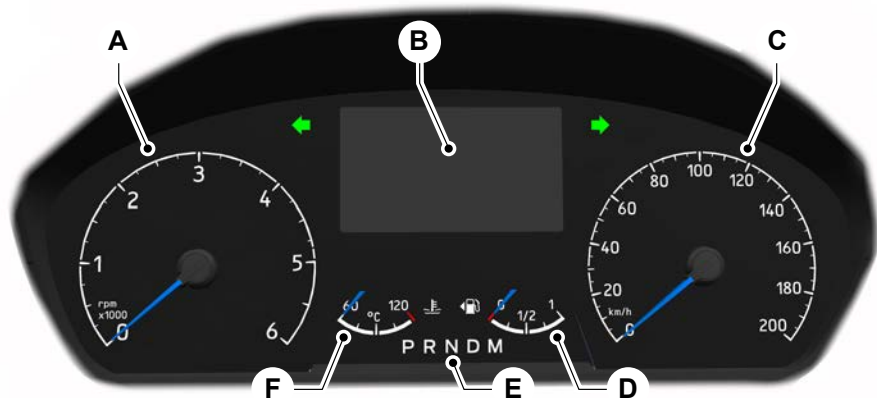
Indique la quantité d'énergie stockée dans la batterie haute tension. Le niveau augmente ou diminue au fur et à mesure que la batterie se charge ou se décharge au cours du fonctionnement normal. Voir **Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable** (page 137).



La flèche à côté du symbole de la batterie indique de quel côté du véhicule se trouve l'orifice de charge.

Combiné des instruments

INSTRUMENTS-NON INCLUS: VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



E260059

- A Compte-tours.
- B Écran d'information.
- C Compteur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Voyants de position de la transmission automatique.
- F Thermomètre de liquide de refroidissement moteur.

Compte-tours

Affiche le régime moteur.

Écran d'information

L'écran d'information affiche les informations suivantes :

- Totalisateur
- Ordinateur de bord
- Informations MyView.
- Informations d'assistance conducteur.
- Informations de navigation.

- Informations audio.
- Informations sur le téléphone.
- Paramètres du véhicule et du système.
- Température ambiante.
- Indicateur de changement de vitesses.

Totalisateur

Enregistre la distance totale parcourue par votre véhicule.

Combiné des instruments

Le système détecte les réglages du totalisateur non autorisés afin d'éviter les fraudes sur le relevé de la distance totale. Si le système détecte un réglage du totalisateur non autorisé, le relevé de la distance totale indique XXXX. Le rétablissement du kilométrage d'origine peut entraîner des dommages sur le système non couverts par la garantie du véhicule, ainsi que des frais considérables.

Ordinateur de bord

Voir **Ordinateur de bord** (page 94).

Paramètres du véhicule et du système

Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction pour régler différents paramètres du système. Voir **Généralités** (page 92).

Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique approximativement la quantité de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.



A



B

E236403

- A La trappe de remplissage de carburant se trouve sur le côté gauche de votre véhicule.
- B La trappe de remplissage de carburant se trouve sur le côté droit de votre véhicule.

Voyants de position de la transmission automatique (le cas échéant)

Le combiné des instruments affiche la position actuelle. Voir **Transmission automatique** (page 182).

Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur

A la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la partie centrale.

Si l'aiguille pénètre dans le secteur rouge, le moteur est en surchauffe. Si vous continuez à faire fonctionner le moteur à un régime élevé avec l'aiguille dans la partie rouge, le régime moteur est automatiquement réduit afin d'éviter d'endommager le moteur. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire, coupez le contact et laissez-le refroidir.

Note : Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir déterminé la cause de la surchauffe et d'y avoir remédié.

Combiné des instruments

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants vous avertissent d'un état du véhicule susceptible de devenir grave. Certains voyants s'allument lorsque vous démarrez le véhicule pour indiquer qu'ils fonctionnent correctement. Si certains témoins restent allumés après avoir démarré votre véhicule, consultez les données concernant le témoin du système correspondant pour plus d'informations.

Note : Certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme des voyants d'avertissement mais ne s'allument pas au démarrage du véhicule.

Témoin de condition de charge de la batterie 12 V



Il s'allume lorsque vous mettez le contact.

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)



Il s'allume lorsque vous activez le système.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode veille. Il s'allume en vert lorsque vous activez la vitesse du régulateur adaptatif.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 207).

Témoin d'airbags



S'il ne s'allume pas quand vous mettez le contact ou s'il clignote en continu ou demeure allumé une fois que le moteur tourne, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin d'avertissement de système de freinage antiblocage



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un dysfonctionnement du système. Le véhicule continue de freiner normalement, même si le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin de feu de route automatique (le cas échéant)



Il s'allume lorsque le système allume les feux de route.

Voir **Commande de feux de route automatique** (page 71).

Indicateur Start/Stop automatique



Il s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît quand vous devez effectuer une action.



Il s'allume en gris avec une barre oblique lorsque le système n'est pas disponible.

Note : Vous pouvez afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible sur l'écran d'information.

Combiné des instruments

Témoin du système d'information d'angle mort (le cas échéant)



Il s'allume lorsque vous désactivez le système.

Voir **Système d'informations d'angle mort** (page 224).

Témoin d'usure des plaquettes de frein



Il s'allume lorsque l'usure des plaquettes de frein atteint une limite prédéterminée. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin de système de freinage



AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances de freinage peuvent être sensiblement réduites. Une distance plus longue sera peut-être nécessaire pour arrêter votre véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Conduire sur de longues distances avec le frein de stationnement serré peut entraîner une défaillance du freinage, avec des risques de blessures corporelles.



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est mis.

S'il s'allume pendant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement est desserré, cela indique que le niveau de liquide de frein est bas ou que le système de freinage présente une anomalie. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Témoin de renouvellement d'huile moteur



Il s'affiche quand la durée de vie de l'huile moteur s'approche de son terme. Vidangez l'huile moteur le plus tôt possible.

Note : N'ignorez pas les témoins d'avertissement et messages d'information concernant le changement de l'huile moteur. Les dommages sur les composants qui pourraient en découler ne sont pas couverts par la garantie.

Témoins de renouvellement immédiat d'huile moteur



Quand les deux témoins s'affichent, la durée de vie de l'huile moteur est sérieusement réduite. Le couple moteur est réduit à 70 % pour attirer l'attention sur le risque sérieux de dommage moteur. Faites changer l'huile moteur immédiatement.

Note : N'ignorez pas les témoins d'avertissement et messages d'information concernant le changement de l'huile moteur. Les dommages sur les composants qui pourraient en découler ne sont pas couverts par la garantie.

Témoin de température de liquide de refroidissement



S'il s'allume alors que votre véhicule roule, il indique un dysfonctionnement du système. Immobilisez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en sécurité et coupez le moteur. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Indicateur de régulateur de vitesse



Il s'allume lorsque vous activez le système.

Combiné des instruments

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 206).

Témoin d'avertissement du fluide d'échappement diesel



Il s'allume lorsque le niveau de fluide d'échappement diesel est bas. Si le niveau de fluide est suffisant, il indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Voir **Système de réduction catalytique sélective** (page 163).

Indicateur de direction



Il s'allume lorsque vous activez un clignotant ou les feux de détresse. Ce témoin clignote en même temps que les clignotants. Une augmentation soudaine de la fréquence de clignotement indique qu'une ampoule est défectueuse.

Témoin de porte mal fermée



Il s'allume lorsque vous mettez le contact et il reste allumé si une porte ou le capot est ouvert(e).

Témoins du moteur



Témoin d'anomalie de fonctionnement

Vérification du moteur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Evitez les accélérations et décélérations brusques et faites contrôler votre véhicule dans les meilleurs délais.



Témoin du groupe motopropulseur

Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Evitez les accélérations et décélérations brusques et faites contrôler votre véhicule dans les meilleurs délais.

Si les deux témoins s'allument quand le moteur tourne, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Coupez le contact, puis tentez de redémarrer le moteur. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité



Il s'allume et un signal sonore répétitif retentit jusqu'à ce que vous attachiez les ceintures de sécurité.

Voir **Rappel de ceintures de sécurité non bouclées** (page 33).

Témoin de feu antibrouillard avant



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard sont activés.

Témoin d'avertissement de verglas



AVERTISSEMENT: Même si la température s'élève à plus de 4°C, rien ne garantit que la route ne présente aucun danger causé par un temps peu clément.

Combiné des instruments



Il s'allume lorsque la température d'air extérieur est inférieure ou égale à 4°C.

Témoin de bougie de préchauffage



S'il s'allume, patientez jusqu'à ce qu'il s'éteigne avant de démarrer.

Témoin de feu de route



Il s'allume lorsque les feux de route sont allumés.

Témoin de feux allumés



Il s'allume lorsque les feux de croisement ou les feux de stationnement ou de position arrière sont allumés.

Témoin d'alerte de maintien de trajectoire



Il s'allume lorsque vous activez le système.

Voir **Système de maintien de trajectoire** (page 220).

Témoin de niveau de carburant bas



Si ce témoin s'allume pendant la conduite, remplissez le réservoir dès que possible.

Témoin de pneus sous-gonflés (le cas échéant)



Il s'allume si la pression d'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la pression adéquate.

Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 349).

Témoin de pression d'huile



AVERTISSEMENT: Si ce témoin s'allume alors que vous conduisez, ne poursuivez pas votre route, même si le niveau d'huile est correct. Faites contrôler votre véhicule.



Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 308).

Si le niveau d'huile est insuffisant, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Témoin d'avertissement de l'assistance pré-collision



S'il s'allume lorsque votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule pour vous prévenir qu'un risque d'accident avec le véhicule qui vous précède est présent.

Il peut s'allumer en rouge lorsque la distance avec le véhicule qui précède est réduite.

Il s'allume en orange lorsque vous désactivez le système.

Il s'allume lorsque le système n'est pas disponible.

Témoin Prêt à conduire



Il s'allume lorsque le contact est mis et que votre véhicule est prêt pour la conduite. Un message peut alors apparaître sur l'écran d'information.

Combiné des instruments

Témoin de feux antibrouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.

Témoin de dispositif de chauffage intérieur secondaire



Il s'allume lorsque vous activez le système.

Indicateur de changement de vitesses



Il s'allume pour vous conseiller de passer à un rapport supérieur ou inférieur afin d'optimiser les performances, économiser du carburant et diminuer les émissions.



Témoin d'antipatinage et de contrôle de stabilité



Ce témoin clignote en même temps que les clignotants.

S'il ne s'allume pas quand vous mettez le contact ou s'il demeure allumé une fois que le moteur tourne, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : Le système est conçu pour s'éteindre s'il détecte un dysfonctionnement.

Voir **Contrôle de stabilité** (page 191).

Voir **Antipatinage** (page 190).

Témoin d'avertissement de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité



Il s'allume lorsque vous désactivez le système.

Témoin Stopper SVP



Il s'allume en cas de panne ou de défaillance d'un composant électrique entraînant l'arrêt du véhicule ou le passage en mode de fonctionnement limité. Un message peut alors apparaître sur l'écran d'information.

Indicateur de branchement du véhicule



Il s'allume lorsque votre véhicule est branché. Un message peut s'afficher sur l'écran d'information après une tentative de démarrage de votre véhicule.

Note : Cela n'indique pas que votre véhicule est en charge.

Témoin de présence d'eau dans le carburant



S'il s'allume lorsque le moteur tourne, cela signifie qu'une quantité d'eau excessive est présente dans le filtre à carburant.

Voir **Contrôle de l'indicateur d'entretien du filtre à gazole** (page 317).

SIGNAUX SONORES ET INDICATEURS

Alarme d'airbag secondaire

Un signal sonore retentit lorsque le témoin d'airbag ne fonctionne pas.

Transmission automatique

Un signal sonore retentit lorsque vous coupez le contact ou ouvrez la porte conducteur alors que la transmission n'est pas en position de stationnement (P).

Combiné des instruments

Porte ouverte

Retentit lorsqu'une porte n'est pas complètement fermée et que le véhicule roule.

Porte de secours ouverte (le cas échéant)

Retentit en continu lorsque la porte de secours est ouverte.

Moteur en marche

L'avertissement sonore retentit lorsque la porte conducteur est ouverte et que la clé est restée sur le contact. Retentit lorsque vous ouvrez la porte conducteur et que le système Auto-Start-Stop a coupé le moteur.

Eclairage extérieur allumé

Retentit lorsque vous ouvrez la porte conducteur et que l'éclairage extérieur est allumé.

Frein de stationnement serré

Un signal sonore retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule se déplace.

Si le signal sonore continue de retentir une fois que le frein de stationnement est desserré, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Rappel de ceintures de sécurité non bouclées

Retentit lorsque la ceinture du conducteur n'est pas bouclée et que le véhicule roule.

Affichages d'informations

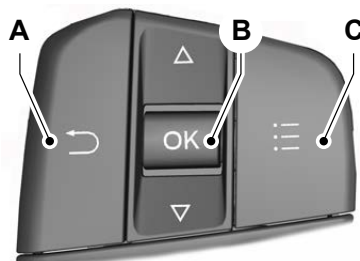
GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite du véhicule en toute sécurité doit être votre priorité absolue. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Note : Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse. Leur utilisation est limitée lorsque le véhicule est immobile.

Commandes de l'écran d'informations



E250032

- A Touche Retour.
- B Touche OK.
- C Touche menu.

Touche Retour

Utilisez sur la touche Retour pour reculer ou quitter.

Touche OK

Utilisez la touche **OK** pour opérer une sélection. Vous pouvez aussi utiliser cette touche pour faire défiler un menu.

Touche Menu

Utilisez la touche de menu dans l'écran principal pour afficher le sous-menu. Vous pouvez aussi l'utiliser pour revenir à l'écran principal.

Menus de l'écran d'informations

Menu principal

Option de menu
Ordinateur de bord 1 ou Ordin. bord 2
MyView
Assist. conduc.
Navigation

Affichages d'informations

Option de menu
Audio
Téléphone
Réglages

Sous-menus

Ordinateur de bord 1 et Ordin. bord 2

Option de menu
Ordinateur de bord 1
Ordin. bord 2
Effacer valeurs individuelles
Configurer vue

MyView

Option de menu
Indic. vitesse numérique
Économie carburant
Ordinateur de bord/audio
Guide éco
Écran vide

Assist. conduc.

Option de menu
Anti-patinage
BLIS
BLIS remorque
Assistant pré-collision
Recon. panneaux sign.
Système maintien de voie

Option de menu
Driver Alert
Démarrage en côte
Alerte circulation transversale
Guide éco
Surveillance remorque
Régul. vitesse
Limiteur de vitesse
Aide stationnement AR

Navigation

Option de menu
Domicile
Destinations préférées
Destinations précédentes

Audio

Option de menu
Radio
Clé USB
Appareil Bluetooth.

Téléphone

Option de menu
Tous les appels
Appels entrants
Appels manqués
Appels sortants

Affichages d'informations

Réglages

Option de menu
Information
Affichage
Assistance conducteur
Réglages véhicule
Entretien véhicule
MyKey

ORDINATEUR DE BORD

Vous pouvez réinitialiser l'ordinateur de bord et le personnaliser à l'aide de l'écran d'informations. Voir **Affichages d'informations** (page 92).

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

Naviguez jusqu'à l'option de menu principal suivante.

Option de menu	Action
Ordinateur de bord 1	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.
Ordinateur de bord 2	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.

Vous pouvez aussi réinitialiser les valeurs individuelles de l'ordinateur de bord.

Option de menu	Action
Ordinateur de bord 1	Appuyez sur le bouton de menu.
Ordinateur de bord 2	Appuyez sur le bouton de menu.
Effacer valeurs individuelles	Appuyez sur la touche OK .
Effacer compteur journalier	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.
Effacer durée conduite	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.
Effacer conso moyenne	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.
Effacer vitesse moyenne	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.

Affichages d'informations

Personnalisation

Naviguez jusqu'à l'une des options de menu principal suivantes.

Option de menu	Action
Ordinateur de bord 1	Appuyez sur le bouton de menu.
Ordinateur de bord 2	Appuyez sur le bouton de menu.
Configurer vue	Appuyez sur la touche OK .
Compteur journalier	Appuyez sur la touche OK .
Durée conduite	Appuyez sur la touche OK .
Consommation moyenne	Appuyez sur la touche OK .
Vitesse moyenne	Appuyez sur la touche OK .
Autonomie	Appuyez sur la touche OK .
Consommation actuelle	Appuyez sur la touche OK .

Note : Vous pouvez afficher quatre valeurs maximum.

Compteur journalier

Enregistre la distance totale depuis la dernière réinitialisation de la valeur.

Compteur de trajets

Enregistre la durée totale depuis la dernière réinitialisation de la valeur.

Consommation moyenne

Indique la consommation de carburant moyenne depuis la dernière réinitialisation de la valeur.

Vitesse moyenne

Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation de la valeur.

Autonomie

Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut provoquer des écarts avec l'autonomie affichée.

Consommation actuelle

Indique la consommation de carburant actuelle.

Affichages d'informations

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

Langue

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Affichage	Appuyez sur la touche OK .
Langue	Appuyez sur la touche OK . Sélectionnez le paramètre correspondant.

Unité de mesure

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Affichage	Appuyez sur la touche OK .
Unité mesure	Appuyez sur la touche OK . Sélectionnez le paramètre correspondant.

Température

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Affichage	Appuyez sur la touche OK .
Unité température	Appuyez sur la touche OK . Sélectionnez le paramètre correspondant.

Pression des pneus (le cas échéant)

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Affichage	Appuyez sur la touche OK .
Pression pneus	Appuyez sur la touche OK . Sélectionnez le paramètre correspondant.

Affichages d'informations

Sign. acoust.

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Signaux sonores	Appuyez sur la touche OK .
Place trouvée	Appuyez sur la touche OK .
Information	Appuyez sur la touche OK .

MESSAGES D'INFORMATION



E259919

Appuyez sur le bouton **OK** pour confirmer la lecture et supprimer certains messages de l'écran d'information. Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus. L'écran d'information supprime automatiquement les autres messages au bout de quelques instants.

Note : Selon les options du véhicule et le type de combiné des instruments posé, certains des messages d'informations suivants peuvent ne pas être disponibles ou ne pas s'afficher. L'écran d'information peut abrégé ou raccourcir certains messages.

Airbag

Message	Action
Airbag Anomalie Rév. immédiate	Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Affichages d'informations

Suspension pneumatique

Message	Action
Suspension pneumatique Anomalie Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Suspension pneumatique en marche dû à la vitesse de véhicule	Aucune mesure nécessaire. S'affiche lorsque le système de suspension pneumatique est activé après avoir roulé au dessus d'une vitesse prédéfinie.

Commande de feux de route automatiques

Message	Action
Caméra avant Faible visibilité Nettoyer écran	S'affiche lorsque le capteur de caméra avant dispose d'une visibilité réduite. Nettoyez le pare-brise.
Caméra avant Anomalie Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Caméra avant temporairement indisponible	S'affiche lorsque le capteur de caméra avant présente une anomalie. Patientez le temps que le capteur refroidisse. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Batterie et circuit de charge

Message	Action
Système électrique Surtension Stopper SVP	Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Tension batterie basse cf. manuel	S'affiche en cas de batterie faible ou déchargée. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Régulateur de vitesse et régulateur de vitesse adaptatif

Message	Action
Capteur radar AV bloqué cf. manuel	S'affiche lorsque le capteur dispose d'une visibilité réduite. Voir Régulateur de vitesse (page 206).
Régulateur de vitesse adaptatif indisponible	S'affiche lorsque le système n'est pas disponible.

Affichages d'informations

Message	Action
	Voir Régulateur de vitesse (page 206).
Forward Alert Anomalie	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Voir Régulateur de vitesse (page 206).

Niveau de fluide d'échappement diesel (AdBlue)

Message	Action
AdBlue® faible Auto- nomie XXXX mls	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide d'échappement diesel ne soit vide.
AdBlue® faible Auton. XXXX km Recharger bientôt	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide d'échappement diesel ne soit vide. Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel dès que possible. Voir Système de réduction catalytique sélective (page 163).
AdBlue® faible Aucun démar. mot. dans XXXX km	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide d'échappement diesel soit vide et que cela empêche le démarrage du moteur. Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel dès que possible. Voir Système de réduction catalytique sélective (page 163).
Niveau AdBlue® vide. Recharger pr démarrer moteur	Le réservoir de fluide d'échappement diesel est vide, ce qui empêche le démarrage du moteur. Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel. La quantité de remplissage de fluide AdBlue minimum requise pour redémarrer le moteur est 5,7 L. Voir Système de réduction catalytique sélective (page 163).

Note : Lorsque vous remplissez un réservoir de fluide d'échappement diesel vide, il peut s'écouler une courte période avant que l'augmentation du niveau de fluide d'échappement diesel ne soit enregistrée.

Note : Si votre véhicule se trouve en pente, la quantité de remplissage minimum de fluide d'échappement diesel requise pour redémarrer le moteur peut être supérieure à 5,7 L.

Affichages d'informations

Dysfonctionnement du système de fluide d'échappement diesel (AdBlue)

Message	Action
Système AdBlue® Anomalie Révis. néces- saire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Aucun démar. mot. dans XXXX km	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Révis. nécessaire pr démarrer moteur	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Porte ouverte

Message	Action
Prêt pour la conduite	S'affiche si vous ouvrez la porte conducteur lorsque le moteur tourne et que la vitesse du véhicule est de 5 km/h ou moins. S'affiche si vous ouvrez la porte conducteur lorsque le système Auto-Start-Stop a coupé le moteur.

Moteur

Message	Action
Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Moteur Surchauffe Stopper SVP	S'affiche quand la température du moteur est trop élevée. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire, coupez le contact et laissez-le refroidir. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible. Voir Contrôle du liquide de refroidissement (page 310).
Changer huile moteur bientôt	S'affiche quand la durée de vie de l'huile moteur s'approche de son terme. Vidangez l'huile moteur le plus tôt possible.
Vidange d'huile requise	S'affiche quand la durée de vie de l'huile moteur est à son terme. Vidangez l'huile moteur le plus tôt possible.

Affichages d'informations

Filtre d'échappement

Message	Action
Filtre d'échappement Limite atteinte Conduire pour nettoyer maintenant	Si les conditions de conduite et les limitations de vitesse le permettent, conduisez le véhicule pendant 30 km en continu et à une vitesse moyenne minimum de 60 km/h pour nettoyer le filtre à particules diesel. L'absence de réaction à un témoin d'avertissement ou message d'information peut entraîner un endommagement de composant non couvert par la garantie du véhicule.
Filtre d'échappement Limite dépassée Révision immédiate	S'affiche lors d'une surcharge du filtre d'échappement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. L'absence de réaction à un témoin d'avertissement ou message d'information peut entraîner un endommagement de composant non couvert par la garantie du véhicule.

Circuit d'alimentation

Message	Action
Eau détectée dans carburant Révision nécessaire	S'affiche si le système détecte un excès d'eau dans le filtre à carburant. Voir Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant (page 309). Voir Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant (page 309).

Démarr. en côte

Message	Action
Assistance au démarrage en côte indisponible	S'affiche quand l'assistant de démarrage en côte n'est pas disponible. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Voir Aide au démarrage en côte (page 188).

Entretien

Message	Action
Vidange huile moteur nécessaire	S'affiche à la fin de la durée de vie de l'huile moteur et qu'une vidange de l'huile est nécessaire.
Niveau liquide frein insuffisant Rév. immédiate	S'affiche si le niveau de liquide de frein est bas ou si le système de freinage présente un défaut. Voir Contrôle du liquide de frein (page 314).

Affichages d'informations

Message	Action
	Faites immédiatement contrôler votre véhicule.
Garnitures de frein usées Rév. immédiate	S'affiche lorsque l'usure des plaquettes de frein atteint une limite prédéterminée.
Niveau bas du liquide de lave-glace	S'affiche quand le niveau de liquide de lave-glace est bas et qu'un appoint est nécessaire. Voir Contrôle du liquide lave-glace (page 318).

Système d'aide au stationnement

Message	Action
Assistant parking Anomalie Révis. nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Voir Système d'aide au stationnement avant (page 195).

Frein de stationnement

Message	Action
Frein à main serré	S'affiche quand le frein de stationnement est appliqué, que le moteur tourne et que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 10 km/h. Si le message d'avertissement reste activé après avoir desserré le frein à main, le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Assistance pré-collision

Message	Action
Forward Alert indisponible	S'affiche lorsque le système n'est pas disponible. Voir Assistance pré-collision (page 236).

Système de démarrage

Message	Action
Pour démarrer actionner frein	S'affiche lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein.

Affichages d'informations

Message	Action
	Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 132).
Pour démarrer actionner embrayage	S'affiche lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale d'embrayage. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 132).
Temps de lancement dépassé	S'affiche lorsque votre véhicule ne parvient pas à démarrer. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 132).

Système de direction

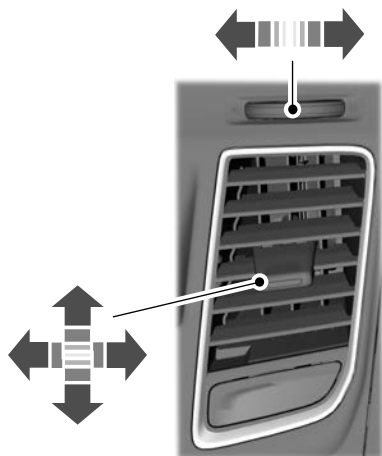
Message	Pièce
Anomalie de direction Révision immédiate	Le système présente un dysfonctionnement. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. La direction reste totalement opérationnelle mais vous devez exercer une force supplémentaire sur le volant de direction. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Direction Perte totale Stopper SVP	
Direction assistée Anomalie Révision nécessaire	

Antipatinage

Message	Action
Système anti-patinage coupé	S'affiche lorsque vous désactivez le système. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 190).

Commande de climatisation

VOÛTES D'AÉRATION



E252151

CLIMATISATION MANUELLE

Mise en marche et arrêt de la climatisation



Mise en marche et arrêt de l'air recirculé



Note : L'air présent dans l'habitacle est recirculé.

Mise en marche et arrêt de l'air conditionné



Note : dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner une fois que la climatisation est éteinte.

Mise en marche et arrêt du dégivrage maximal



Tournez la commande de température vers la droite au-delà du réglage maximum pour optimiser le dégivrage.

Note : la commande de température revient sur le réglage maximum via l'action du ressort.

Note : lorsque vous activez le dégivrage maximal, le pare-brise chauffant, la lunette arrière chauffante et la climatisation restent activés. Le moteur de soufflerie est réglé sur la vitesse maximum.

Note : lorsque vous désactivez le dégivrage maximal, le pare-brise chauffant et la lunette arrière chauffante restent activés.

Mise en marche et arrêt du refroidissement maximal



Tournez le bouton de commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre au-delà du réglage le plus bas pour activer le refroidissement maximal.

Note : la commande de température revient sur le réglage minimum via l'action du ressort.

Note : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, l'air conditionné reste activé.

Commande de climatisation

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Note : Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de soufflerie.

Note : lorsque vous coupez le moteur de soufflerie, la climatisation est désactivée et les vitres peuvent s'embuer.

Orientation de l'air vers les buses d'aération du pare-brise



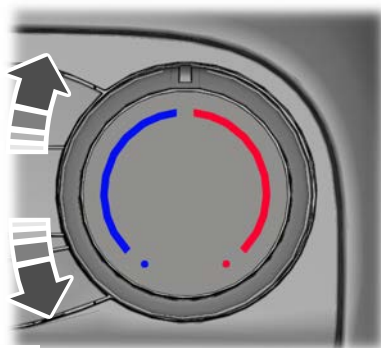
Orientation de l'air vers les buses d'aération de la planche de bord



Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant



Réglage de la température



E244106

Tournez la commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour des réglages de température plus froide.

Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre pour des réglages de température plus chaude.

CONSEILS POUR LA GESTION DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'HUMIDITÉ DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Ne placez aucun objet sous les sièges avant au risque de gêner l'orientation de l'air vers les sièges arrière.

Retirez la neige, le givre ou les feuilles présentes dans la zone d'admission d'air à la base du pare-brise.

Note : Vous pouvez sentir un peu d'air sortir des buses d'aération de plancher avant, quel que soit le réglage de la répartition d'air.

Commande de climatisation

Note : Pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre véhicule, ne conduisez pas avec le système désactivé ou avec la fonction d'air recirculé active en permanence.

Note : pour limiter la buée sur le pare-brise lorsque le temps est humide, dirigez l'air vers les buses d'aération du pare-brise.

Note : Une utilisation prolongée de la fonction d'air recirculé peut entraîner la formation de buée sur les vitres.

Note : Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.

Chauffage rapide de l'habitacle

- Sélectionnez la vitesse de moteur de soufflerie la plus élevée.
- Sélectionnez la température la plus élevée.
- Dirige l'air vers les buses d'aération du plancher avant.

Réglages recommandés pour la fonction de chauffage

- Sélectionnez une vitesse moyenne de moteur de soufflerie.
- Sélectionnez la température requise.
- Dirige l'air vers les buses d'aération du pare-brise et du plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

- Sélectionnez le refroidissement maximum.

Note : Pour atteindre plus rapidement une température agréable par temps chaud, conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.

Réglages recommandés pour le refroidissement

- Sélectionnez une vitesse moyenne de moteur de soufflerie.
- Sélectionnez la température requise.
- Dirige l'air vers les buses d'aération de la planche de bord.
- Appuyez sur A/C.

Désembuage des vitres latérales par temps froid

- Sélectionnez le dégivrage maximum.

Elimination de la buée et du givre sur le pare-brise

- Sélectionnez le dégivrage maximum.

COMMANDES DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION À L'ARRIÈRE

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon



Lorsque vous orientez l'air vers les buses d'aération du pavillon, le système diffuse de l'air froid.

Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant



Lorsque vous orientez l'air vers les buses d'aération du plancher avant, le système diffuse de l'air chaud.

Commande de climatisation

Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon et du plancher avant



Lorsque vous orientez l'air vers les buses d'aération du pavillon et du plancher avant, le système diffuse de l'air tiède.

PARE-BRISE CHAUFFANT



Appuyez sur le bouton pour dégivrer et désembuer le pare-brise. Le pare-brise chauffant se désactive au bout de quelques instants.

Note : assurez-vous que le moteur est en marche avant d'activer le pare-brise chauffant.

Note : Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyez sur le bouton pour désembuer et débarrasser la lunette arrière d'une fine couche de givre. La lunette arrière chauffante se désactive au bout de quelque temps.

Note : Assurez-vous que le moteur tourne avant d'actionner les vitres chauffantes.

Note : N'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour retirer des autocollants de l'intérieur de la lunette arrière chauffante. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés aux conduites de grille de lunette arrière chauffante.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS - VÉHICULES SANS: LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyez sur ce bouton pour dégivrer et désembuer les rétroviseurs extérieurs. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour les désactiver. Ils se désactivent après quelques instants.

Note : N'enlevez pas le givre déposé sur les rétroviseurs à l'aide d'un grattoir et n'essayez pas de régler le verre du rétroviseur si celui-ci est bloqué à cause du gel. Ces actions pourraient endommager le verre et les rétroviseurs.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS CHAUFFANTS - VÉHICULES AVEC: LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Note : N'enlevez pas le givre déposé sur les rétroviseurs à l'aide d'un grattoir et n'essayez pas de régler le verre du rétroviseur si celui-ci est bloqué à cause du gel.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés au verre ou au boîtier de rétroviseur.

Commande de climatisation

CHAUFFAGE AUXILIAIRE

Principe de fonctionnement

Le système est conçu pour améliorer le temps de chauffage du moteur lorsqu'il est en marche. Il s'active et se désactive automatiquement en fonction de la température de l'air extérieur et de la température du liquide de refroidissement.

Le dispositif chauffe le moteur et l'habitacle du véhicule. Il est alimenté par le réservoir de carburant du véhicule.

Utilisation du dispositif de chauffage auxiliaire



AVERTISSEMENT: Nous vous recommandons de faire contrôler et réparer le système de chauffage par un technicien qualifié après une collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de chauffage auxiliaire dans les stations-service ou à proximité de sources de vapeurs inflammables, de poussière ou dans des espaces clos. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

Pour que le dispositif fonctionne, le réservoir de carburant doit contenir au moins 16 L de carburant et la température de l'air extérieur doit être inférieure à 5°C.

Note : Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

Note : Assurez-vous que le tuyau d'échappement du dispositif de chauffage situé derrière le pneu avant droit est exempt de neige, de glace, de boue et de toute autre obstruction afin d'éviter tout problème de fonctionnement du dispositif de chauffage.

Note : Lorsque le dispositif est activé, des fumées d'échappement s'échappent du dessous du véhicule. C'est normal.

Vous pouvez activer ou désactiver le dispositif sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Note : Si le dispositif de chauffage est en cours de désactivation, le surplus de carburant présent dans le dispositif de chauffage se consume, avec une émission de chaleur, de bruit et de gaz d'échappement.

Chauffage de stationnement

Principe de fonctionnement

Le dispositif de chauffage de stationnement fournit du chauffage lorsque votre véhicule est garé.

Le dispositif chauffe le moteur et l'habitacle du véhicule. Il est alimenté par le réservoir de carburant du véhicule.

Le dispositif ne fonctionne que lorsque le véhicule est immobile et que le moteur est coupé.

Note : Assurez-vous que le tuyau d'échappement du dispositif de chauffage, situé derrière le pneu avant droit, est exempt de neige, glace, boue et autre obstruction afin d'éviter tout problème de fonctionnement.

Commande de climatisation

Utilisation du dispositif de chauffage de stationnement



AVERTISSEMENT: Nous vous recommandons de faire contrôler et réparer le système de chauffage par un technicien qualifié après une collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de chauffage de stationnement dans les stations-service ou à proximité de sources de vapeurs inflammables, de poussière ou dans des espaces clos. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

Pour que le dispositif fonctionne, le réservoir de carburant doit contenir au moins 16 L de carburant.

Note : *Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.*

Lorsque le dispositif est utilisé correctement, il :

- empêche toute formation de givre sur les fenêtres et de condensation dans le véhicule ;
- aide le moteur à atteindre une température de fonctionnement normale plus rapidement.

Note : *Si le dispositif de chauffage est en cours de désactivation, le surplus de carburant présent dans le dispositif de chauffage se consume, avec une émission de chaleur, de bruit et de gaz d'échappement.*

Paramètres du système

Vous pouvez personnaliser les paramètres à l'aide du menu des paramètres du système sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Activation de la chaleur continue

Lorsque vous coupez le contact, le dispositif de chauffage démarre ou continue de fonctionner (si les conditions le permettent) pendant 30 minutes maximum.

Note : *Vous pouvez utiliser ce mode pour conserver la chaleur dans l'habitacle après avoir coupé le contact. Une fois que le dispositif de chauffage a exécuté ce mode, la case cochée sur l'écran d'information apparaît de nouveau vierge.*

Commande de climatisation

Réglage de la temporisation

Le système dispose de trois modes différents, que vous pouvez régler sur l'écran d'information.

Mode de temporisation	Description
Une fois	Cette fonction vous permet de programmer un cycle de chauffage pour un jour spécifique. Si les conditions le permettent, le dispositif de chauffage démarre 40 minutes maximum avant la date et l'heure programmées. ¹
Heure 1	Cette fonction vous permet de programmer un cycle de chauffage pour chaque jour de la semaine. L'heure est mémorisée et le système chauffe votre véhicule avant les heures de départ programmées.
Heure 2	Cette fonction vous permet de programmer un second cycle de chauffage pour chaque jour de la semaine. L'heure est mémorisée et le système chauffe votre véhicule avant les heures de départ programmées.

¹ Pour ce mode, vous devez régler la date et l'heure avant de cocher la case sur l'écran d'information.

Note : L'heure et la date de l'horloge de votre véhicule doivent être correctement réglées.

Activation et désactivation du dispositif de chauffage de stationnement à l'aide de la télécommande

L'émetteur du dispositif de chauffage de stationnement vous permet de demander à distance le démarrage du chauffage et son fonctionnement pendant 30 minutes maximum ou l'arrêt de tous les modes de chauffage.

Note : Dans votre véhicule, il est possible de jumeler jusqu'à trois émetteurs.

Note : La LED sur l'émetteur à distance n'indique pas l'état actuel du dispositif de chauffage. La LED illuminée ne garantit pas que le dispositif de chauffage a reçu le signal de démarrage ou d'arrêt.

Note : La portée maximale du signal de l'émetteur est d'environ 600 m. Les appareils électroniques fonctionnant sur la même fréquence peuvent perturber la portée du signal.

Maintenez le bouton **ON** ou **HEAT** de l'émetteur enfoncé jusqu'à ce qu'une DEL verte s'allume.

Maintenez le bouton **OFF** de l'émetteur enfoncé jusqu'à ce qu'une DEL verte s'allume. Ceci s'applique uniquement au mode de chauffage en cours ; les réglages de temporisation ou de chaleur continue ultérieurs ne seront pas désactivés.

Commande de climatisation

Le tableau ci-après décrit le fonctionnement de la télécommande du dispositif de chauffage de stationnement.

DEL de l'émetteur	Description
Vert	L'émetteur envoie un signal radio.
Vert clignotant	L'émetteur envoie un signal radio et le dispositif de chauffage s'active.
Rouge clignotant rapide-ment	L'émetteur envoie un signal radio, mais le dispositif de chauffage ne le reçoit pas.
Rouge clignotant lente-ment	L'émetteur envoie un signal radio et le dispositif de chauffage se désactive.

DÉMARRAGE À DISTANCE

A propos du démarrage à distance

Le système vous permet de redémarrer le moteur à distance à l'aide de l'application FordPass.

Le système peut aussi régler la température intérieure en fonction des paramètres sélectionnés.

Note : Tous les autres systèmes du véhicule demeurent désactivés lorsque le moteur est démarré à distance.

Note : Le véhicule demeure sécurisé une fois que vous avez démarré le moteur à distance. Une clé valide doit être présente dans votre véhicule pour mettre le contact et démarrer le moteur.

Limites du démarrage à distance

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- La sirène d'alarme retentit.
- Le capot est ouvert.
- La transmission n'est pas en position de stationnement (P).

Activation du démarrage à distance

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Activez ou désactivez le commutateur **Système**.

Note : Pour utiliser le démarrage à distance, assurez-vous que le modem est activé. Voir **Véhicule connecté** (page 382).

Démarrage à distance du moteur



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute accumulation de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans des zones mal ventilées.

Utilisez l'application FordPass pour démarrer le moteur.

Note : Les clignotants clignotent deux fois.

Note : Les feux de stationnement s'allument lorsque le moteur tourne.

Commande de climatisation

Note : L'avertisseur sonore retentit si le système ne démarre pas.

Note : Vous devez mettre le contact avant de conduire votre véhicule.

Arrêt à distance du moteur

Utilisez l'application FordPass pour arrêter le moteur.

Paramètres du démarrage à distance

Utilisez l'écran d'information pour régler les paramètres du démarrage à distance.

Note : Vous ne pouvez pas régler les paramètres de climatisation lorsque vous avez démarré le moteur à distance.

Note : Lorsque vous mettez le contact, le circuit de chauffage, ventilation et climatisation retrouve les derniers paramètres utilisés.

Activation de Automatique

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Climatisation**.
5. Activez **Automatique**.

Note : Si vous activez **Automatique**, le système tente de réchauffer ou refroidir l'habitacle jusqu'à 22°C.

Note : Le pare-brise chauffant, la lunette arrière chauffante et les sièges chauffants peuvent être activés par temps froid.

Activation de Derniers paramètres

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.

4. Sélectionnez **Climatisation**.

5. Activez **Derniers paramètres**.

Note : Si vous activez **Derniers paramètres**, le système récupère les derniers réglages utilisés.

Activation des paramètres des sièges chauffants

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Sièges**.
5. Activez **Automatique**.

Note : Si vous activez les paramètres des sièges chauffants, les sièges chauffants s'activent par temps froid.

Réglage de Durée

Vous pouvez définir une durée pour que le moteur tourne.

Note : Patientez quelques secondes avant de démarrer le moteur à distance une fois qu'il a cessé de tourner.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Durée**.

Sièges

S'ASSEoir DANS LA POSITION CORRECTE



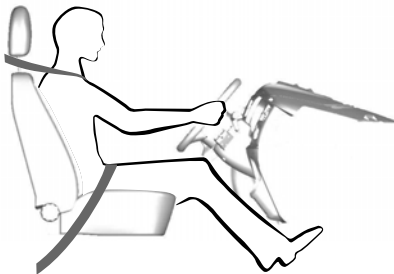
AVERTISSEMENT: N'inclinez pas trop le dossier vers l'arrière au risque de glisser sous la ceinture de sécurité. Cela pourrait entraîner des blessures graves en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Tenez-vous toujours assis bien droit contre le dossier, vos pieds reposant sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne transportez pas d'objets plus hauts que le dossier du siège. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



E68595

Moyennant une utilisation adaptée, le siège, l'appui-tête, la ceinture de sécurité et les airbags vous assurent une protection optimale en cas d'accident.

Nous vous recommandons de suivre les consignes ci-dessous :

- Asseyez-vous bien droit, en calant le bas de votre colonne vertébrale aussi loin que possible dans le siège.
- Inclinez le dossier de siège de façon à ce que votre torse ne soit pas incliné à plus de 30° de la position droite.
- Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête et soit aussi avancé que possible. Assurez-vous d'être confortablement installé.
- Maintenez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous vous recommandons d'établir une distance minimum de 25 cm entre votre sternum et le cache de l'airbag.
- Tenez le volant avec les bras légèrement pliés.
- Pliez légèrement les jambes de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- placez la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sur le centre de votre épaule et ajustez la sangle ventrale pour qu'elle soit bien serrée sur votre bassin.

Assurez-vous d'avoir une position de conduite confortable et d'être en mesure de garder le parfait contrôle de votre véhicule.

APPUIS-TÊTE



AVERTISSEMENT: Réglez complètement l'appui-tête avant de vous asseoir ou d'utiliser le véhicule. Vous réduisez ainsi les risques de blessures cervicales en cas de collision. Ne réglez pas l'appui-tête pendant la conduite.

Sièges



E66539

Réglage de l'appui-tête



AVERTISSEMENT: Relevez l'appui-tête arrière lorsque le siège arrière correspondant est occupé par un passager ou un siège de sécurité enfant.

Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête.

Dépose de l'appui-tête

Appuyez sur les boutons de verrouillage et déposez l'appui-tête.

SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL



AVERTISSEMENT: Ne modifiez pas les réglages du siège conducteur ou de son dossier pendant que le véhicule roule.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas de charge ou d'objets derrière le dossier de siège avant de l'avoir remis dans sa position d'origine. Tirez sur le dossier du siège pour vous assurer qu'il est complètement enclenché lorsqu'il est ramené dans sa position d'origine. Un siège mal enclenché peut être dangereux en cas d'arrêt brutal ou de collision.



AVERTISSEMENT: Après avoir lâché le levier, essayez de faire bouger le siège vers l'avant et l'arrière pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.



AVERTISSEMENT: Le siège conducteur comporte des boulons de butée que vous pouvez retirer pour avoir accès à la batterie du véhicule. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 315).

Avance et recul des sièges



E130249

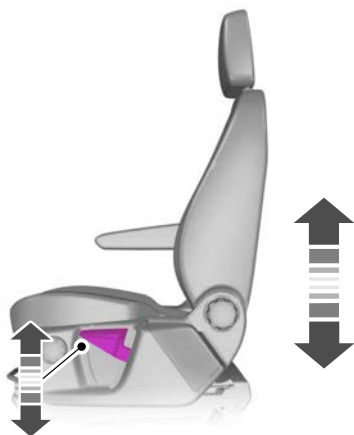
Sièges

Réglage du support lombaire



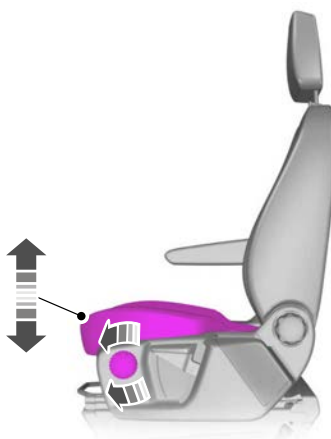
E146386

Réglage de la hauteur du siège conducteur



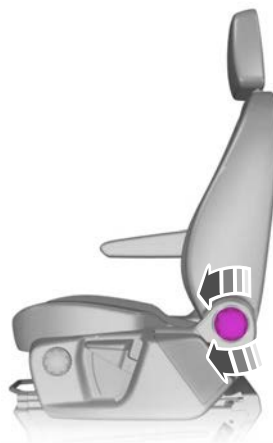
E146384

Réglage de coussin de siège



E146959

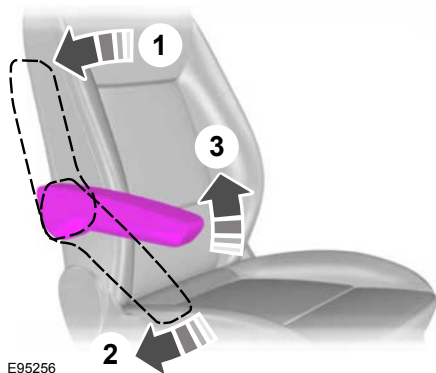
Réglage de l'inclinaison



E146385

Sièges

Réglage de l'accoudoir



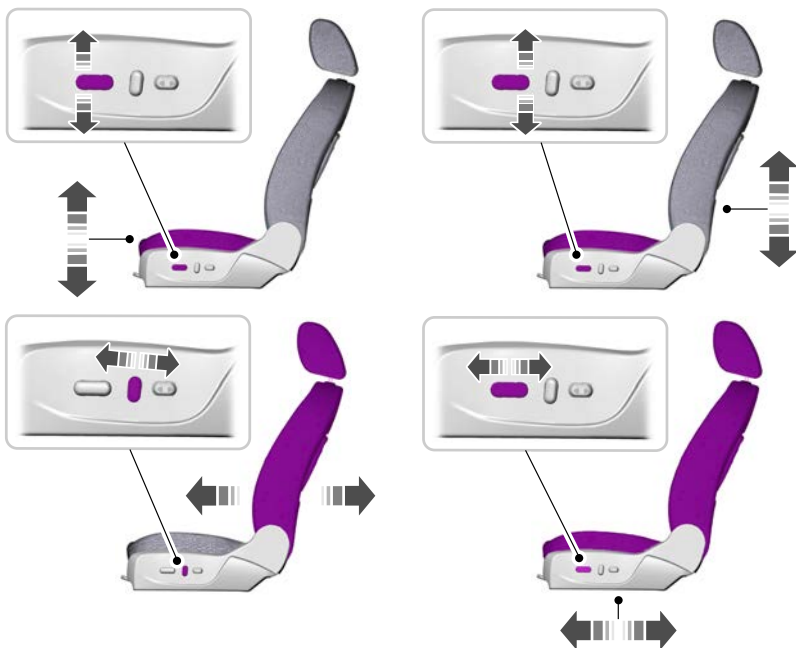
SIÈGES ÉLECTRIQUES

⚠ AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le siège conducteur pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne placez pas de charge ou d'objets derrière le dossier de siège avant de l'avoir remis dans sa position d'origine.

⚠ AVERTISSEMENT: La glissière du siège conducteur comporte des boulons de butée que vous pouvez retirer pour accéder à la batterie du véhicule. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 315).

Sièges



E138647

Sièges

Support lombaire électrique



E138648

SIÈGES ARRIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais la banquette comme couchette lorsque votre véhicule se déplace. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Veillez à ce que les assises et les dossiers de siège soient bien fixés et complètement engagés dans leurs verrouillages.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet sur un siège rabattu. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas de collision ou d'arrêt brutal, ce qui augmente les risques de blessures corporelles graves.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne vous asseyez pas sur un siège face à un siège replié. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

Réglage de l'inclinaison



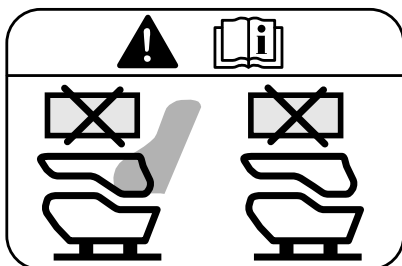
E146605

Lorsque le siège est occupé, soulevez le levier ou tirez sur la sangle pour incliner le dossier de siège.

Rabattement des dossiers de siège

⚠ AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez le dossier de siège vers le bas, veillez à ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.

Sièges



E187831

Entrée facile

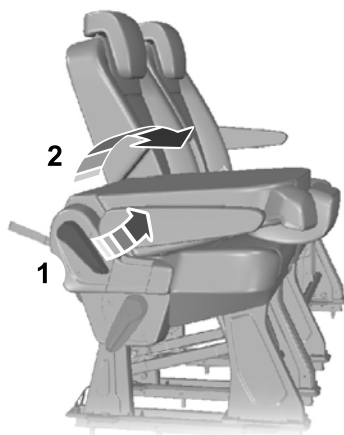
Accès à la troisième rangée de sièges



AVERTISSEMENT: Après avoir verrouillé les pieds des sièges dans les verrous au sol, assurez-vous que les indicateurs de verrou ne sont pas saillants.

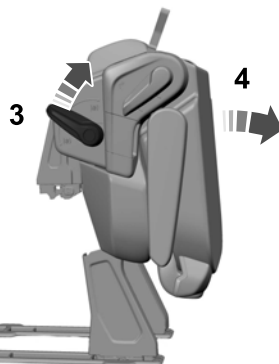


AVERTISSEMENT: Veillez à fixer correctement les verrous lors de la repose du siège. Assurez-vous que les verrous sont correctement engagés en vérifiant les témoins de verrou rouges.



E224141

1. Rabattez le dossier de siège vers l'avant en tirant sur le levier supérieur ou tirez sur la sangle rouge du dossier pour déverrouiller le dossier du siège.
2. Abaissez le dossier de siège jusqu'à ce que le siège s'incline.



E224142

3. Tirez le levier inférieur vers le haut.
4. Soulevez et inclinez le siège vers l'avant.

Sièges

Pour ramener le dossier de siège en position assise, répétez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

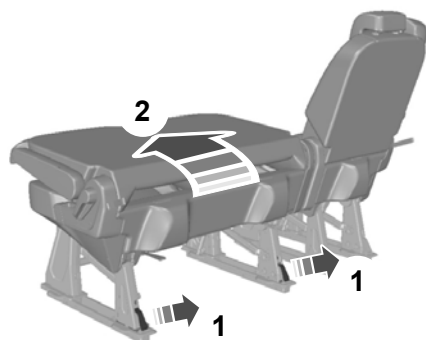
Dépose des sièges



AVERTISSEMENT: Les sièges peuvent peser jusqu'à 60 kg. N'essayez pas de les soulever ou de les porter vous-même.

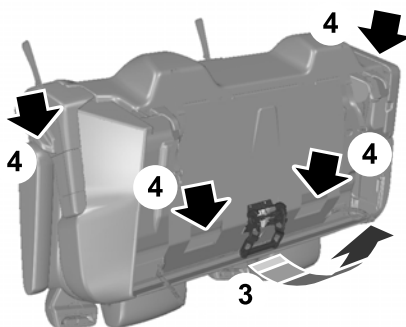


AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez le dossier de siège vers le bas, veillez à ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.



E146611

1. Pliez tous les dossiers de siège vers l'avant. Reportez-vous à **Accès à la troisième rangée de sièges**.
2. Inclinez le siège vers l'avant. Pour les sièges individuels, tirez le levier inférieur vers le haut et inclinez le siège vers l'avant. Pour les sièges doubles de la troisième rangée, tirez les deux sangles de déverrouillage, puis inclinez le siège vers l'avant à l'aide des sangles.

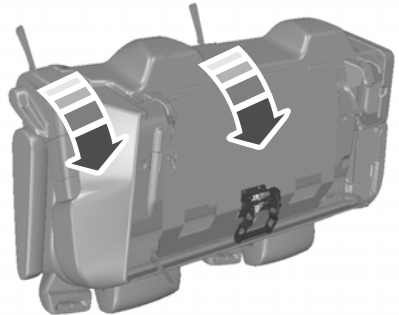
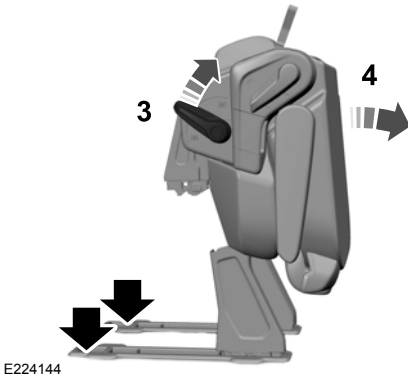


E224143

3. Tirez sur la poignée de déverrouillage désormais accessible pour déverrouiller les verrous au sol, et inclinez doucement le siège vers l'avant.
4. Soulevez et déposez le siège. Pour les sièges individuels, saisissez le siège au niveau de la jupe latérale. Pour les sièges doubles, saisissez les deux parties au niveau de la poignée de déverrouillage.

Note : La troisième rangée de sièges peut être rangée directement derrière la deuxième rangée pour créer un espace de chargement.

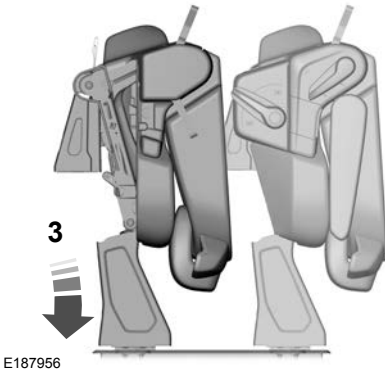
Sièges



1. Les verrous au sol doivent se verrouiller lorsque les sièges sont doucement insérés dans le rail du plancher.

Note : Si les verrous du siège ne se verrouillent pas, déposez le siège en tirant de nouveau sur la poignée de déverrouillage et répétez la procédure. Voir **Dépose des sièges**.

2. Pour les sièges doubles et le siège individuel de la troisième rangée, tirez les deux sangles supérieures et inclinez le siège vers le bas en position assise. Pour le siège individuel de la deuxième rangée, tirez le gros levier vers l'arrière, et inclinez le siège vers le bas.

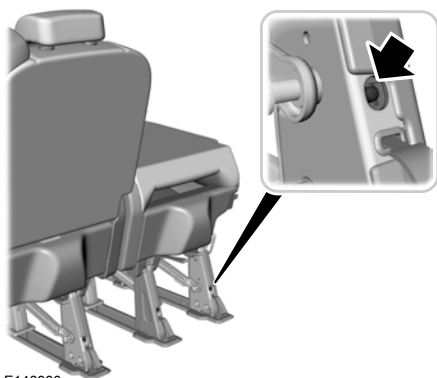


Pose des sièges



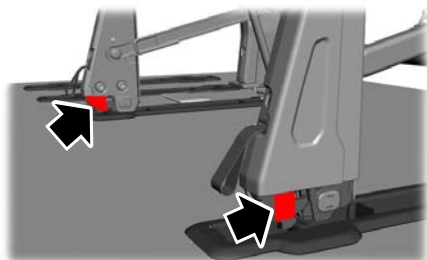
AVERTISSEMENT: Veillez à fixer correctement les verrous lors de la repose du siège. Assurez-vous que les verrous sont correctement engagés en vérifiant les témoins de verrou rouges.

Sièges



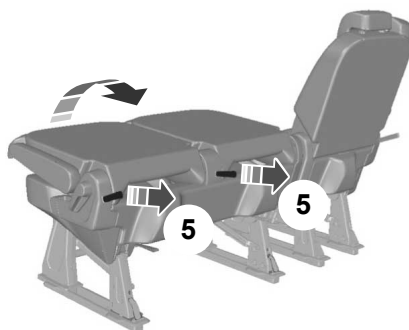
E146980

3. Des indicateurs de verrou sont situés au bas de chaque pied des sièges. Vérifiez ces indicateurs de verrou après la pose des sièges.



E160371

4. Vérifiez que les indicateurs de verrou rouges en bas des pieds de siège ne sont pas visibles au-dessus du plancher.



E263672

5. Pour libérer le dossier de siège, tirez les sangles rouges ou le levier supérieur sur le côté, et déplacez le dossier vers le haut en position assise jusqu'à ce que le siège s'incline.

Rangement des sièges

- Manipulez les sièges avec précaution.
- Rangez les sièges dans un endroit sec et chaud
- Assurez-vous que les sièges sont correctement attachés et ne peuvent pas basculer.
- Vérifiez soigneusement les verrous au niveau des pieds de siège. Entreposez le siège sur un sol sain et ferme pour éviter un éventuel encrassement du mécanisme de verrouillage.

Sièges

Double cabine



E146594

La grille de l'espace de rangement situé sous le siège peut être réglée sur deux positions. Levez la grille et tirez-la pour la retirer.

SIÈGES CHAUFFANTS - 2.0L ECOBLUE, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique, doivent rester vigilantes lors de l'utilisation du siège chauffant. Le siège chauffant peut engendrer des brûlures, même à de basses températures, surtout lorsqu'il est utilisé sur des périodes prolongées. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ne placez sur le siège aucun élément susceptible de bloquer le flux de chaleur (housse ou coussin de siège, par exemple). Cela pourrait entraîner une surchauffe du siège. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: N'enfoncez pas d'objets tranchants dans les coussins et dossiers de siège. Cela pourrait endommager l'élément de siège chauffant et entraîner sa surchauffe. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

N'activez pas le siège chauffant lorsqu'il est mouillé.

La touche pour activer/désactiver le siège chauffant se trouve sur la commande de climatisation.



Appuyez à plusieurs reprises sur la touche pour régler la température.

SIÈGES CHAUFFANTS - 2.2L DIESEL



AVERTISSEMENT: Les personnes insensibles à la douleur au niveau de leur peau à cause d'un âge avancé, d'une maladie chronique, du diabète, de blessures, de médicaments, de l'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique doivent être attentives lors de l'usage du siège chauffant. Le siège chauffant peut engendrer des brûlures, même à de basses températures, surtout lorsqu'il est utilisé sur des périodes prolongées. Veillez à ne pas placer des matériaux isolants sur les sièges, tels qu'une couverture ou un coussin. Sinon,

Sièges

le siège chauffant risque de surchauffer. Veillez à ne pas transpercer le siège avec des épingles, des aiguilles ou tout autre objet pointu. Le non-respect de cette consigne peut endommager l'élément chauffant, ce qui peut ensuite provoquer la surchauffe du siège chauffant. Un siège chauffant surchauffé peut engendrer des blessures graves.

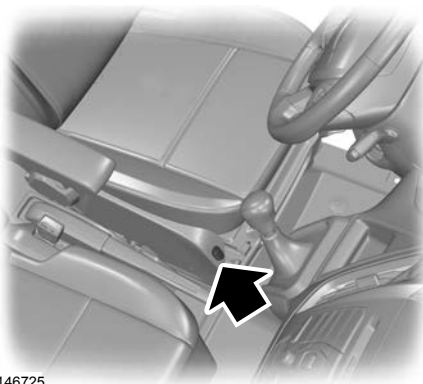
Note : Sur un siège passager double, seul le siège extérieur est chauffant.

La température maximum est atteinte après cinq ou six minutes. Cette température est réglée par un thermostat.

Le siège chauffant reste activé jusqu'à ce que vous l'arrêtiez. Si le siège chauffant est activé lorsque vous coupez le contact, il sera activé lorsque vous remettrez le contact.

Veillez à ne pas :

- placer des objets lourds sur le siège ;
- utiliser le siège chauffant si de l'eau ou tout autre liquide a été renversé dessus ; laissez d'abord sécher complètement le siège ;
- utiliser les sièges chauffants lorsque le moteur ne tourne pas ; Cela permet d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge.



E146725



E151818

Points d'alimentation auxiliaire



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares. L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et provoquer des incendies ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas une prise de courant pour faire fonctionner un allume-cigares. L'utilisation incorrecte des prises de courant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et provoquer des incendies ou des blessures graves.

Faites tourner le véhicule pour une utilisation optimale de la prise de courant.

Ne suspendez aucun accessoire à la fiche accessoire.

Maintenez les caches des prises d'alimentation fermés lorsque vous n'utilisez pas les prises.

Insérez uniquement une prise accessoire dans la prise d'alimentation.

n'utilisez pas la prise de courant au-delà de la capacité du véhicule, soit 12 volts CC à 180 watts maximum, au risque de faire griller un fusible.

Note : Les prises d'alimentation sont désactivées au bout de 30 minutes si le contact est établi mais que le moteur est coupé. Les prises d'alimentation peuvent être désactivées si le niveau de charge de la batterie est faible.

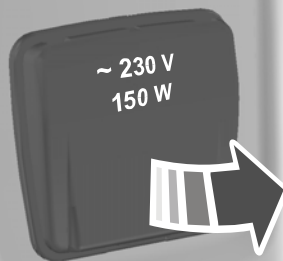
Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus de temps que nécessaire lorsque le véhicule ne tourne pas.
- Ne laissez pas d'appareil branché la nuit ou lorsque votre véhicule reste en stationnement pendant des périodes prolongées.

Prise d'alimentation 230 volts CA



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'appareils électriques branchés sur la prise d'alimentation lorsqu'ils ne sont pas utilisés. N'utilisez pas de rallonge avec la prise d'alimentation de 230 volts CA, sous peine de mettre en échec le système de protection. En effet, une telle utilisation est susceptible d'entraîner une surchauffe de la prise d'alimentation en raison du nombre d'appareils alimentés. Leur consommation électrique peut dépasser la charge limite de 150 watts, entraînant un incendie ou de graves blessures.



E98199

Vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils électriques nécessitant jusqu'à 150 watts. Sur la console centrale.

Points d'alimentation auxiliaire

Le témoin lumineux de la prise d'alimentation change pour indiquer l'état.

	Etat du système
Allumée	La prise d'alimentation fonctionne, le contact est mis et un appareil est branché.
Éteinte	La prise d'alimentation est désactivée, le contact n'est pas mis ou bien aucun appareil n'est branché.
Clignotement	La prise d'alimentation est en mode de défaillance.

En mode de défaillance, la prise de courant arrête de fonctionner temporairement si l'appareil dépasse la limite de charge électrique fixée à 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Remettez le contact mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir, puis coupez le contact afin de réinitialiser le mode de défaillance. Remettez le contact et assurez-vous que le voyant reste allumé.

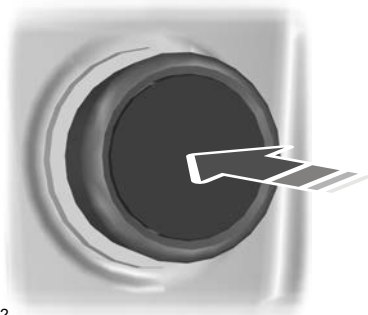
N'utilisez pas la prise d'alimentation pour certains appareils électriques, notamment :

- Les télévisions à tube cathodique.
- Des charges moteur telles que les aspirateurs, les scies électriques et autres outils électroportatifs ou des réfrigérateurs entraînés par compresseur.
- Des appareils de mesure qui traitent des données précises, comme des équipements médicaux ou des équipements de mesure.
- D'autres appareils exigeant une alimentation électrique extrêmement stable, tels que les couvertures électriques commandées par microordinateur ou les éclairages à capteur tactile.

ALLUME-CIGARES



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares. L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et provoquer des incendies ou des blessures graves.



E10382

Enfoncer l'élément chauffant pour utiliser l'allume-cigares. Il sort automatiquement après un certain laps de temps.

Ne pas maintenir l'élément chauffant de l'allume-cigares enfoncé.

Points d'alimentation auxiliaire

Note : *Si l'alimentation électrique ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, mettez le contact.*

Note : *Si vous utilisez la prise lorsque le moteur ne tourne pas, il est possible que la batterie se décharge.*

Note : *Lorsque vous mettez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des équipements électriques de 12 volts, à une intensité maximale de 15 ampères.*

Compartiments de rangement

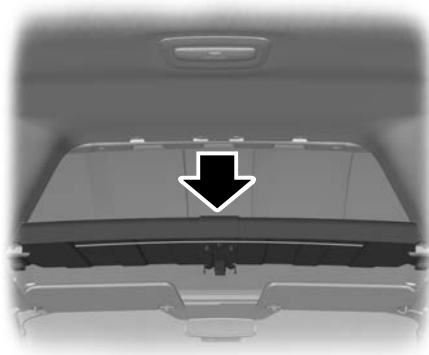
PORTE-GOBELETS



AVERTISSEMENT: Ne placez pas de boissons chaudes dans les porte-gobelets lorsque le véhicule est en mouvement.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les gobelets posés dans les porte-gobelets n'affectent pas votre visibilité pendant la conduite.



E158139

CONSOLE DE PAVILLON

Compartiment de rangement de pavillon

Véhicules avec toit intermédiaire



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets lourds dans le compartiment de rangement. La charge maximum autorisée est de 44 livres (20 kilogrammes). Les objets lourds peuvent se transformer en projectiles en cas de collision ou d'arrêt brutal et leur présence augmente les risques de blessures graves.

PLATEAU RABATTABLE



AVERTISSEMENT: Ne placez pas de boissons chaudes dans les porte-gobelets lorsque le véhicule est en mouvement.



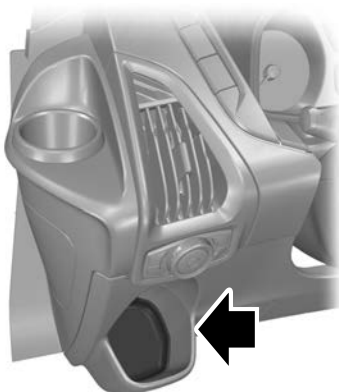
E154676

Compartiments de rangement

PORTE-BOUTEILLES



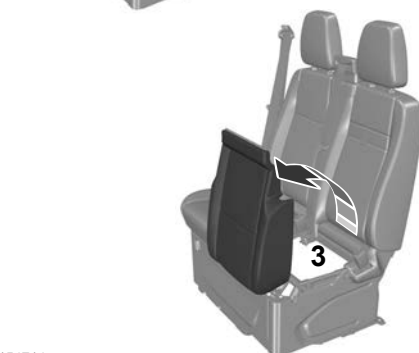
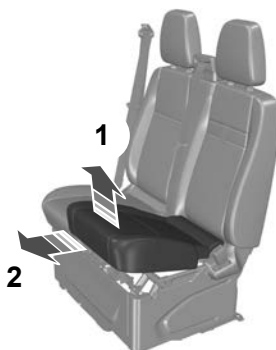
AVERTISSEMENT: Ne pas placer d'objet en verre dans le porte-bouteille.



E145944

RANGEMENT SOUS LE SIÈGE
- VÉHICULES AVEC: SIÈGE
PASSAGER DOUBLE,
VÉHICULES SANS:
CLIMATISATION ARRIÈRE,
NON INCLUS : VÉHICULE
ÉLECTRIQUE À HYBRIDATION
LÉGÈRE (MHEV)

Siège passager avant



E154714

1. Soulevez la partie avant du coussin de siège passager.
2. Tirez le coussin de siège vers l'avant.

Compartiments de rangement

3. Inclinez le coussin de siège vers l'avant.

Note : Les sièges intérieur et extérieur sont équipés d'un compartiment de rangement.

RANGEMENT SOUS LE SIÈGE - VÉHICULE ÉLECTRIQUE À HYBRIDATION LÉGÈRE (MHEV), VÉHICULES AVEC: SIÈGE PASSAGER DOUBLE/ CLIMATISATION ARRIÈRE

Siège passager avant



E154714

1. Soulevez la partie avant du coussin de siège passager.

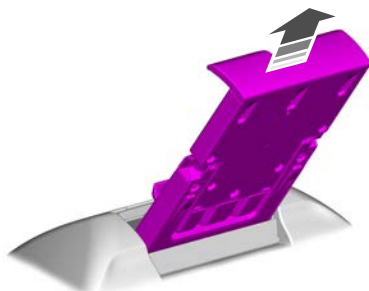
2. Tirez le coussin de siège vers l'avant.
3. Inclinez le coussin de siège vers l'avant.

Note : Seul le siège intérieur est équipé d'un compartiment de rangement.

SUPPORT D'APPAREIL

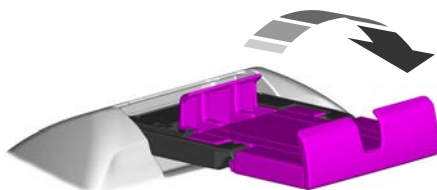


AVERTISSEMENT : Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

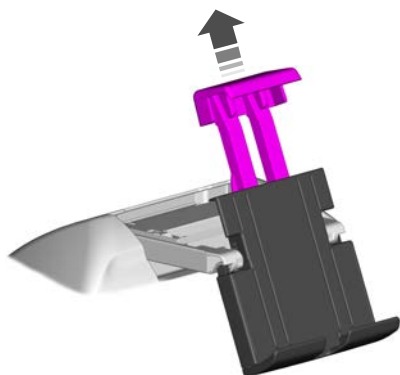


1. Levez complètement la bride.

Compartiments de rangement



2. Tournez complètement la bride.



3. Levez la bride.
4. Placez votre dispositif sur la base.
5. Détacher le collier.

Note : *Ne laissez pas votre dispositif dans le support lorsque vous quittez le véhicule.*

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à un régime moteur élevé peut provoquer des températures extrêmement élevées au niveau du moteur et du système d'échappement, entraînant un risque d'incendie ou d'autres dommages.



AVERTISSEMENT: Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: Ne démarrez pas le moteur dans un garage fermé ou tout autre espace confiné. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, il se peut que le véhicule présente des caractéristiques de conduite inhabituelles sur environ 8 km après l'avoir rebranchée. Ceci se produit car le système de gestion moteur doit se resynchroniser avec le moteur. Vous pouvez ignorer ces caractéristiques de conduite inhabituelles sur cette distance.

Le système du groupe motopropulseur est conforme à toutes les exigences de la norme canadienne sur les équipements pouvant causer des interférences concernant le champ électrique d'impulsion ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et pendant cette opération. N'utilisez la pédale d'accélérateur que si vous avez du mal à démarrer le moteur.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E72128

Note : assurez-vous que la clé est propre avant de l'insérer dans le barillet de serrure.

0 (désactivé) - Le contact est coupé.

Note : Ne laissez pas la clé sur le contact au moment de couper le contact et de quitter le véhicule. Cela risque de décharger la batterie du véhicule.

I (accessoires) - Permet aux accessoires électriques comme la radio de fonctionner lorsque le moteur est coupé.

Note : Pour ne pas décharger la batterie du véhicule, évitez de laisser la clé de contact trop longtemps dans la position **I** ou **II** (moteur éteint).

II (activé) - Tous les circuits électriques sont opérationnels. Les témoins et les indicateurs sont allumés.

III (démarrage) - Pour lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur a démarré.

Démarrage et arrêt du moteur

VERROUILLAGE DE VOLANT DE DIRECTION



AVERTISSEMENT: Contrôlez toujours que la direction est déverrouillée avant de déplacer le véhicule.

Verrouillage du volant

1. Retirez la clé du barillet de contact.
2. Faites légèrement tourner le volant de direction pour engager le verrou.

Déverrouillage du volant

1. Insérer la clé dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez la clé en position **I**.

Note : Vous devrez peut-être tourner légèrement le volant de direction pour permettre le déverrouillage.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR DIESEL



Mettez le contact et, si le témoin lumineux de la bougie de préchauffage s'allume, patientez jusqu'à ce qu'il s'éteigne avant de démarrer.

1. Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, enfoncez complètement la pédale d'embrayage. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, enfoncez complètement la pédale de frein.

Note : N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.

2. Tournez la clé en position de démarrage pour démarrer votre véhicule.

Note : Si vous relâchez la pédale de frein ou d'embrayage pendant le démarrage du moteur, le démarreur cesse de fonctionner.

Note : lorsque la température est inférieure à -15°C, il peut être nécessaire de lancer le moteur pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 secondes.

Note : Vous ne pouvez actionner le démarreur que pendant une durée limitée.

Note : Au bout d'un nombre limité de tentatives de démarrer le moteur, le système interdira tout autre essai pendant une durée déterminée, par exemple 30 minutes.

Démarrage impossible

Si le moteur ne démarre pas, patientez quelques instants et essayez de nouveau.

MISE À L'ARRÊT DU MOTEUR

Véhicules avec turbocompresseur



AVERTISSEMENT: Ne coupez pas le contact alors que le moteur tourne à haut régime. Si vous le faites, le turbocompresseur continuera de tourner avec une pression d'huile moteur nulle. Ceci peut entraîner une usure prématurée des paliers du turbocompresseur.

Relâchez la pédale d'accélérateur. Attendez que le moteur soit revenu au ralenti puis coupez le contact.

Démarrage et arrêt du moteur

CHAUFFE-BLOC MOTEUR



AVERTISSEMENT: Le non-respect des consignes concernant le chauffe-moteur pourrait provoquer des dommages matériels ou des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de chauffage avec des systèmes électriques non reliés à la terre ou avec des adaptateurs à deux griffes, cela présente des risques d'électrocution.

Le dispositif de chauffage réchauffe le liquide de refroidissement moteur. Cela permet au circuit de chauffage, ventilation et climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant posé dans le bloc moteur et un faisceau de câblage. Vous pouvez connecter le système à une source électrique de 220-240 volts CA mise à la terre.

Note : Le dispositif de chauffage atteint un maximum d'efficacité lorsque la température ambiante est inférieure à -18°C.

Nous vous recommandons de procéder comme suit pour une utilisation correcte et en toute sécurité :

- Utilisez une rallonge adaptée à une utilisation en extérieur et par temps froid. Il doit être clairement indiqué que la rallonge peut être utilisée avec des équipements d'extérieur. N'utilisez pas une rallonge d'intérieur à l'extérieur. Cela peut entraîner des risques d'électrocution ou d'incendie.
- Utilisez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas plusieurs rallonges.

- Assurez-vous que les connexions entre les prises de rallonge et les prises du dispositif de chauffage sont libres et qu'elles ne sont pas en contact avec de l'eau. Cela peut entraîner des risques d'électrocution ou d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans une zone propre, exempte de matériaux inflammables.
- Assurez-vous que le dispositif de chauffage, le cordon du dispositif de chauffage et la rallonge sont correctement branchés.
- Vérifiez qu'aucune chaleur ne se dégage de l'ensemble de la connexion électrique lorsque le système fonctionne depuis environ 30 minutes.
- Vérifiez que vous avez débranché et rangé correctement le système avant de démarrer et de conduire le véhicule. Assurez-vous que le couvercle de protection scelle les bornes de la fiche du cordon du chauffe-bloc lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Assurez-vous d'avoir vérifié le bon fonctionnement du dispositif de chauffage avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

La fiche du chauffe-bloc moteur est disponible à l'un des emplacements suivants :

- sous le capot ;
- dans l'encadrement des projecteurs anti-brouillard ;
- dans la calandre inférieure avant.

Assurez-vous que les bornes du boîtier sont propres et sèches avant de l'utiliser. Le cas échéant, nettoyez-les avec un chiffon sec.

Démarrage et arrêt du moteur

Le dispositif de chauffage utilise entre 0,4 et 1,0 kilowattheures d'énergie par heure d'utilisation. Le système ne dispose pas d'un thermostat. Il atteint la température maximale après environ trois heures de fonctionnement. L'utilisation du dispositif de chauffage pendant plus de trois heures n'améliore pas la performance du système et entraîne une consommation inutile d'électricité.

Démarrage et arrêt du moteur électrique

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E247596

Note : assurez-vous que la clé est propre avant de l'insérer dans le barillet de serrure.

Coupure du contact

Tournez la clé en position **0**.

Allumage du contact en mode accessoire

Tournez la clé en position **I**. Les accessoires électriques, par exemple la radio, fonctionnent sans que le moteur électrique tourne.

Allumage du contact

Tournez la clé en position **II**. Tous les circuits électriques et accessoires sont opérationnels, les témoins et indicateurs s'allument.

Note : La batterie haute tension se décharge dans ce mode.

Démarrage du moteur électrique

Tournez la clé en position **III**. Relâchez la clé lorsque le témoin de véhicule prêt pour la conduite s'allume.

DÉMARRAGE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE

1. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Appuyez sur la pédale de frein.
3. Tournez la clé en position **III**.



Le témoin s'allume lorsque votre véhicule est prêt pour la conduite.

COUPURE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE

1. Arrêtez votre véhicule.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Tournez la clé en position **0**.
4. Serrez le frein de stationnement.

Caractéristiques de conduite uniques

FONCTIONNEMENT D'UN VÉHICULE HYBRIDE - VÉHICULE ÉLECTRIQUE À HYBRIDATION LÉGÈRE (MHEV)

Votre véhicule possède un système hybride léger 48 volts. Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en utilisant la charge régénérative et en arrêtant le moteur lorsque le véhicule est en roue libre à une vitesse de 12 km/h.

Note : Vous pouvez définir la vitesse à laquelle le système arrête le moteur en utilisant l'écran d'informations. Voir **Réglage de la vitesse d'arrêt du moteur** (page 143).

Note : La charge régénérative occasionne un degré de freinage moteur plus élevé. Ce phénomène est normal.

FONCTIONNEMENT D'UN VÉHICULE HYBRIDE CONNECTABLE

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en utilisant la charge régénérative et le moteur essence comme alternateur pour capturer de l'énergie dans la batterie haute tension.

Le moteur essence démarre et s'arrête pour fournir de l'énergie lorsque nécessaire.

Les raisons à l'origine du démarrage du moteur essence ou de son utilisation continue peuvent être les suivantes :

- Forte accélération du véhicule.
- Conduite en montée.
- Faible niveau de charge de la batterie haute tension.

- Chauffage ou refroidissement de l'habitacle par des températures extérieures élevées ou basses.
- Moteur essence en dessous de sa température de fonctionnement normale.
- Régénération du filtre à particules essence en cours.

Contrôle du mode de conduite

A propos du contrôle du mode de conduite

Votre véhicule possède divers modes de conduite à sélectionner en fonction des conditions de conduite. Selon le mode de conduite que vous sélectionnez, le système règle divers paramètres du véhicule.

Sélection d'un mode de conduite

Le bouton est situé sur la planche de bord.



Appuyez sur le bouton à plusieurs reprises pour faire défiler les modes de conduite disponibles.

Modes de conduite

VÉ auto



Ce mode utilise automatiquement le moteur à essence pour fournir de la puissance lorsque cela est nécessaire et revient automatiquement en mode électrique uniquement lorsque cela est possible.

VÉ maintenant



Ce mode utilise la batterie haute tension uniquement. Lorsque vous sélectionnez ce mode, un témoin bleu apparaît sur l'écran d'information.

Caractéristiques de conduite uniques

Les performances d'accélération, de vitesse de pointe et du circuit de chauffage, ventilation et climatisation du véhicule peuvent être réduites dans ce mode pour optimiser la distance que votre véhicule peut parcourir.

Annuler VÉ

Lorsque la demande de puissance est supérieure à ce que peut fournir la batterie haute tension, un message apparaît sur l'écran d'information. Appuyez sur le bouton **OK** situé sur le volant pour activer le moteur essence pour assurer une puissance supplémentaire.

Note : *Le témoin bleu passe à l'orange.*

Votre véhicule revient au mode **EV** maintenant dès que possible.

VÉ plus tard



Lorsque ce mode est sélectionné, le niveau de charge actuel de la batterie haute tension est maintenu.

Note : *La charge maximale affichée de la batterie est de 95 %. Le système décharge partiellement la batterie pour permettre le fonctionnement optimal des systèmes de freinage à récupération et hybride.*

Charge VÉ



Ce mode utilise le moteur essence pour charger la batterie haute tension.

Note : *Ce mode ne se substitue pas à la recharge par branchement. L'utilisation de l'énergie est plus efficace lorsque vous rechargez la batterie haute tension en la branchant.*

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES VÉHICULES HYBRIDES

Combien de temps peut durer le système de batterie haute tension ?

Le système de batterie haute tension est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule.

La batterie haute tension nécessite-t-elle un entretien particulier ?

La batterie haute tension n'a pas besoin d'entretien.

Les systèmes de chauffage et de refroidissement fonctionnent-ils lors de la conduite en mode électrique seul ?

Oui, mais leur utilisation réduit l'autonomie électrique disponible.

Que se passe-t-il si la batterie haute tension est déchargée ?

Branchez votre véhicule pour le charger.

Que dois-je faire si le véhicule n'a plus de carburant et que la batterie haute tension est déchargée ?

Faites le plein de carburant et démarrez votre véhicule normalement. Vous pouvez conduire après que le moteur a chargé la batterie haute tension au niveau minimum requis.

Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle, Non inclus : Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

QU'EST-CE QUE LA FONCTION AUTO-START-STOP

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AUTO-START-STOP



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez au point mort, coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou de faire un entretien ou une réparation, passez au point neutre, coupez le contact et retirez la clé. Si vous ne coupez pas le contact, le moteur risque de redémarrer à tout moment. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AUTO-START-STOP

Le système s'active lorsque vous mettez le contact.



Appuyez sur le contacteur pour désactiver le système.

Note: *OFF s'allume sur le contacteur.*

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.

Note: *Le système est conçu pour s'éteindre s'il détecte un dysfonctionnement. En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

ARRÊT DU MOTEUR

1. Arrêtez votre véhicule.
2. Passez au point mort.
3. Relâchez la pédale d'embrayage et la pédale d'accélérateur.

Note: *Pour profiter au maximum du système, passez au point mort et relâchez la pédale d'embrayage chaque fois que vous arrêtez le véhicule pendant plus de trois secondes.*

Note: *La direction assistée est désactivée quand le moteur s'arrête.*

REDÉMARRAGE DU MOTEUR

Appuyez sur la pédale d'embrayage.

Un message s'affiche sur l'écran d'informations si le système nécessite une action de votre part.

Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle, Non inclus : Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Appuyer sur une pédale pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Appuyez sur la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.
Auto StartStop Sélectionner Neutre pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur mais n'y parvient pas car une vitesse est enclenchée.	Passez au point mort pour redémarrer le moteur.

Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle, Non inclus : Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

INDICATEURS AUTO-START-STOP



AVERTISSEMENT: Le système peut nécessiter le redémarrage automatique du moteur lorsque le témoin Auto-Démarrage-Arrêt brille en vert ou clignote en orange. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît lorsque vous devez effectuer une action.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : Vous pouvez afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible sur l'écran d'information.

AVERTISSEMENT AUDIO AUTO-START-STOP

L'avertissement sonore Auto-Start-Stop retentit si vous ouvrez la porte conducteur lorsque le système a coupé le moteur.

AUTO-START-STOP – DÉPANNAGE

Auto-Start-Stop – Messages d'information

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas.	Passez au point mort et redémarrez le moteur vous-même.

Auto-Start-Stop – Foire aux questions

Pourquoi est-ce que le moteur ne s'arrête pas toujours comme prévu ?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système n'arrête pas le moteur dans les situations suivantes :

- La porte conducteur est ouverte.
- Votre véhicule se trouve à une haute altitude.
- Le pare-brise chauffant est activé.
- La température du moteur augmente.
- La température extérieure est trop basse ou trop élevée.
- La charge de la batterie est faible.
- La température de la batterie n'est pas comprise dans la plage de fonctionnement optimale.
- Le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Pourquoi est-ce que le moteur redémarre de façon imprévue ?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système redémarre le moteur dans les conditions suivantes :

- Vous activez le pare-brise chauffant.
- Vous activez le dégivrage maximum.
- Le véhicule commence à rouler en pente descendante au point mort.

- Le moteur doit tourner pour maintenir l'assistance adéquate du système de freinage.
- Le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Puis-je désactiver le système de manière permanente ?

Non. Le système joue un rôle important et contribue à réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂.

Les démarrages fréquents du moteur occasionnent-ils une usure des pièces ?

Votre véhicule possède une batterie et un démarreur améliorés, conçus pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Auto-Start-Stop - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

QU'EST-CE QUE LA FONCTION AUTO-START-STOP

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation ou lorsque le véhicule est en roue libre à une vitesse inférieure à la vitesse d'arrêt du moteur que vous avez programmée. Voir **Réglage de la vitesse d'arrêt du moteur** (page 143). Le système est conçu pour arrêter le moteur lorsque la transmission est au point mort ou qu'une vitesse est enclenchée.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AUTO-START-STOP



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez au point mort, coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou de faire un entretien ou une réparation, passez au point neutre, coupez le contact et retirez la clé. Si vous ne coupez pas le contact, le moteur risque de redémarrer à tout moment. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

PARAMÈTRES AUTO-START-STOP

Réglage de la vitesse d'arrêt du moteur

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **StartStop avancé**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AUTO-START-STOP

Le système s'active lorsque vous mettez le contact.



Appuyez sur le contacteur pour désactiver le système.

Note: *OFF s'allume sur le contacteur.*

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.

Note: *Le système est conçu pour s'éteindre s'il détecte un dysfonctionnement. En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

ARRÊT DU MOTEUR

Arrêt du moteur quand une vitesse est enclenchée

1. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez votre véhicule jusqu'à 12 km/h ou moins.

Auto-Start-Stop - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

Note : Vous pouvez définir la vitesse à laquelle le système arrête le moteur en utilisant l'écran d'informations.

2. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

Note : La direction assistée reste activée quand le moteur s'arrête.

Arrêt du moteur au point mort

1. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez votre véhicule jusqu'à 12 km/h ou moins.

Note : Vous pouvez définir la vitesse à laquelle le système arrête le moteur en utilisant l'écran d'informations.

2. Enfoncez la pédale d'embrayage et passez au point mort.
3. Relâchez la pédale d'embrayage.

Note : La direction assistée reste activée quand le moteur s'arrête.

REDÉMARRAGE DU MOTEUR

Redémarrage du moteur quand une vitesse est enclenchée

relâchez la pédale de frein ;

Redémarrage du moteur au point mort

1. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

2. Engager un rapport.

INDICATEURS AUTO-START-STOP



AVERTISSEMENT: Le système peut nécessiter le redémarrage automatique du moteur lorsque le témoin Auto-Démarrage-Arrêt brille en vert ou clignote en orange. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît lorsque vous devez effectuer une action.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : Vous pouvez afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible sur l'écran d'information.

AVERTISSEMENT AUDIO AUTO-START-STOP

L'avertissement sonore Auto-Start-Stop retentit si vous ouvrez la porte conducteur lorsque le système a coupé le moteur.

Auto-Start-Stop - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

AUTO-START-STOP – DÉPANNAGE

Auto-Start-Stop – Messages d'information

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas.	Passez au point mort et redémarrez le moteur vous-même.
Auto StartStop Sélectionner Neutre pour démarrer	Le système ne peut pas redémarrer le moteur.	Passez au point mort.
Auto StartStop Appuyer sur embrayage pour démarrer	Le système ne peut pas redémarrer le moteur.	Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

Auto-Start-Stop - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)

Auto-Start-Stop – Foire aux questions

Pourquoi est-ce que le moteur ne s'arrête pas toujours comme prévu ?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système n'arrête pas le moteur dans les situations suivantes :

- la porte conducteur est ouverte ;
- la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;
- la température du moteur augmente ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la charge de la batterie est faible ;
- la température de la batterie n'est pas comprise dans la plage de fonctionnement optimale ;
- le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Pourquoi est-ce que le moteur redémarre de façon imprévue ?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système redémarre le moteur dans les conditions suivantes :

- Vous activez **MAX A/C**.
- Vous activez le dégivrage maximum.
- Le véhicule commence à rouler en pente descendante au point mort.
- Le moteur doit tourner pour maintenir l'assistance adéquate du système de freinage.
- Le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Puis-je désactiver le système de manière permanente ?

Non. Le système joue un rôle important et contribue à réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂.

Les démarrages fréquents du moteur occasionnent-ils une usure des pièces ?

Votre véhicule possède une batterie et un alternateur de démarreur améliorés, conçus pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Auto-Start-Stop - Transmission automatique

QU'EST-CE QUE LA FONCTION AUTO-START-STOP

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AUTO-START-STOP



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez en position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'avoir terminé un entretien ou une réparation, serrez le frein de stationnement, enclenchez la position de stationnement (P) et coupez le contact. Si vous ne coupez pas le contact, le moteur risque de redémarrer à tout moment. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AUTO-START-STOP

Le système s'active lorsque vous mettez le contact.



Appuyez sur le contacteur pour désactiver le système.

Note: *OFF s'allume sur le contacteur.*

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.

Note: *Le système est conçu pour s'éteindre s'il détecte un dysfonctionnement. En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

ARRÊT DU MOTEUR

Immobilisez votre véhicule, puis maintenez votre pied sur la pédale de frein et la transmission sur Marche (D).

Note: *Le moteur s'arrête si le levier de changement de vitesses est en position de stationnement (P), que votre pied soit positionné sur la pédale de frein ou non.*

Note: *La direction assistée est désactivée quand le moteur s'arrête.*

REDÉMARRAGE DU MOTEUR

Relâchez la pédale de frein ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Un message s'affiche sur l'écran d'informations si le système nécessite une action de votre part.

Auto-Start-Stop - Transmission automatique

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Enfoncez la pédale de frein pour redémarrer le moteur.
Auto StartStop Appuyer sur une pédale pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Appuyez sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur pour redémarrer le moteur.

Auto-Start-Stop - Transmission automatique

INDICATEURS AUTO-START-STOP



AVERTISSEMENT: Le système peut nécessiter le redémarrage automatique du moteur lorsque le témoin Auto-Démarrage-Arrêt brille en vert ou clignote en orange. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît lorsque vous devez effectuer une action.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : Vous pouvez afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible sur l'écran d'information.

AUTO-START-STOP – DÉPANNAGE

Auto-Start-Stop – Messages d'information

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Mettre en P et redémarrer moteur	Le système ne fonctionne pas.	Passez en position de stationnement (P) et redémarrez le moteur vous-même.
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas.	Redémarrez le moteur vous-même.

Auto-Start-Stop – Foire aux questions

Pourquoi est-ce que le moteur ne s'arrête pas toujours comme prévu ?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système n'arrête pas le moteur dans les situations suivantes :

- La porte conducteur est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Votre véhicule se trouve à une haute altitude.
- Le pare-brise chauffant est activé.
- La transmission est en mode Manuel (M).
- Votre véhicule se trouve sur une forte pente.
- La température du moteur augmente.
- La température extérieure est trop basse ou trop élevée.
- La charge de la batterie est faible.
- La température de la batterie n'est pas comprise dans la plage de fonctionnement optimale.
- Le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Pourquoi est-ce que le moteur redémarre de façon imprévue ?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système redémarre le moteur dans les conditions suivantes :

- Vous activez le pare-brise chauffant.
- Vous activez le dégivrage maximum.

- Le véhicule commence à rouler en pente descendante au point mort.
- Le moteur doit tourner pour maintenir l'assistance adéquate du système de freinage.
- Le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Puis-je désactiver le système de manière permanente ?

Non. Le système joue un rôle important et contribue à réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂.

Les démarrages fréquents du moteur occasionnent-ils une usure des pièces ?

Votre véhicule possède une batterie et un démarreur améliorés, conçus pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Carburant et ravitaillement

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



AVERTISSEMENT: Il se peut que le circuit d'alimentation en carburant soit sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir et d'entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent entraîner des blessures graves, voire la mort, en cas de mauvaise utilisation ou manipulation.



AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, qui est un agent cancérigène.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Evitez d'inhaler une grande quantité de fumée.

Respectez les consignes ci-dessous lorsque vous faites l'appoint de carburant :

- Éteignez tout produit pour fumeur et toute flamme nue avant de faire l'appoint de carburant.
- Coupez toujours le contact avant de faire l'appoint de carburant.
- Les carburants automobiles peuvent s'avérer nocifs, voire mortels en cas d'ingestion. Les carburants sont hautement toxiques et peuvent entraîner la mort ou des blessures irréversibles en cas d'ingestion. En cas d'ingestion de carburant, appelez immédiatement un médecin, même si aucun symptôme n'est encore apparent. Les effets toxiques du carburant peuvent rester imperceptibles pendant plusieurs heures.
- Evitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation de vapeurs de carburant peut entraîner des irritations des yeux et des voies respiratoires. Dans les cas les plus graves, l'inhalation excessive ou prolongée de vapeurs de carburant peut entraîner des maladies graves et des blessures irréversibles.
- Evitez toute projection de carburant dans les yeux. Si vous recevez des projections de carburant dans les yeux, retirez immédiatement vos lentilles de contact (si vous en portez), rincez à l'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Le fait de ne pas demander un avis médical compétent peut se solder par des blessures irréversibles.

Carburant et ravitaillement

- Les carburants peuvent s'avérer nocifs lorsqu'ils pénètrent l'épiderme. En cas de projection de carburant sur la peau, les vêtements ou les deux, retirez immédiatement les vêtements souillés et lavez-vous soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Un contact répété ou prolongé de la peau avec du carburant peut provoquer des irritations cutanées.
- Soyez particulièrement vigilant si vous êtes sous Antabuse ou tout autre traitement à base de disulfirame contre l'alcoolisme. L'inhalation de vapeurs de carburant est susceptible d'entraîner des effets indésirables, des blessures ou des maladies graves. Consultez immédiatement un médecin si des effets indésirables apparaissent.



E268502

Des mélanges d'éthanol ne dépassant pas 10 % (E5 et E10) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : Nous recommandons d'utiliser uniquement du carburant de haute qualité. Nous vous déconseillons d'utiliser des additifs ou d'autres traitements pour moteur d'après-vente.

Stockage à long terme

L'essence contient généralement de l'éthanol. Nous vous recommandons de remplir le réservoir d'un carburant ne contenant pas d'éthanol si vous ne souhaitez pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois.

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le diesel avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'essence plombée ou avec des additifs contenant d'autres composés métalliques (à base de manganèse par exemple). Ils pourraient endommager le système antipollution.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane égal ou supérieur à 95 et répondant à la spécification définie par la norme EN 228, ou à la spécification nationale équivalente.

QUALITÉ DU CARBURANT - DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le diesel avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

Utilisez un diesel conforme à la norme EN 590 ou à la spécification nationale correspondante.

Carburant et ravitaillement



E268503

Des mélanges de biodiesel ne dépassant pas 7 % (B7) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : Nous recommandons d'utiliser uniquement du carburant de haute qualité. Nous vous déconseillons d'utiliser des additifs ou d'autres traitements pour moteur d'après-vente.

Note : Nous vous déconseillons l'utilisation d'additifs pour empêcher le calaminage du carburant.

Stockage à long terme

La plupart des carburant diesel contiennent du biodiesel. Nous vous recommandons de remplir le réservoir avec un carburant ne contenant pas de biodiesel si vous avez l'intention de ne pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois.

QUALITÉ DU CARBURANT - 2.0L ECOBLUE, HUILE VÉGÉTALE HYDROTRAITÉE



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas d'huile végétale hydrotraitée avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Utilisez de l'huile végétale hydrotraitée conforme à la norme EN 15940 ou à la spécification nationale correspondante.

Note : N'utilisez pas d'huile végétale normale car cela risque d'entraîner des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Note : Nous vous déconseillons l'utilisation d'additifs pour empêcher le calaminage du carburant.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant se trouve dans le compartiment de rangement sous le siège ou dans la boîte à gants.

PANNE SÈCHE

Le fait de tomber en panne de carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Si vous tombez en panne de carburant :

- Ajoutez 5 L de carburant minimum pour redémarrer le moteur.
- Après avoir ajouté le carburant, il peut être nécessaire de couper, puis de remettre le contact plusieurs fois afin de permettre au système d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Le démarrage du moteur prend alors quelques secondes de plus qu'en temps normal.

Note : Si le véhicule se trouve sur une pente raide, il peut être nécessaire d'ajouter davantage de carburant.

Carburant et ravitaillement

Remplissage d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: La circulation de carburant via un pistolet de pompe à essence peut produire de l'électricité statique. Cela peut déclencher un incendie si vous remplissez un bidon de carburant non relié à la terre.

Veuillez respecter les consignes suivantes pour éviter la formation de charges électrostatiques pouvant provoquer des étincelles lors du remplissage d'un bidon de carburant non relié à la terre :

- Lorsque vous transférez du carburant dans votre véhicule, utilisez uniquement un bidon de carburant approuvé. Lors du remplissage, posez le bidon sur le sol.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve à l'intérieur du véhicule (y compris dans la zone de chargement).
- Faites en sorte que l'embout de la pompe à carburant reste en contact avec le bidon pendant le remplissage.
- N'utilisez aucun dispositif pour retenir le pistolet de pompe à essence en position de remplissage.

Ajout de carburant à partir d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: N'insérez pas le bec verseur d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Cela risquerait d'endommager le goulot de remplissage du système d'alimentation ou le joint. Le carburant risquerait alors de fuir sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne forcez pas l'ouverture du circuit de carburant sans bouchon en poussant ou utilisant comme levier des objets extérieurs. Cela risquerait d'endommager le circuit d'alimentation et le joint, et de vous blesser vous ou d'autres personnes.



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le carburant avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, utilisez l'entonnoir fourni avec le véhicule. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant** (page 153).

Note : *N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce, car ils peuvent ne pas être compatibles avec le système d'alimentation sans bouchon et risqueraient de l'endommager.*

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir de remplissage de carburant dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

Carburant et ravitaillement



E157452

3. Remplissez le réservoir de votre véhicule à l'aide du bidon de carburant.
4. Retirez l'entonnoir de remplissage de carburant.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage de carburant puis rangez-le à l'intérieur de votre véhicule ou mettez-le au rebut en respectant la réglementation.

Note : Si vous choisissez de mettre l'entonnoir au rebut, vous pouvez acheter des entonnoirs supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

RAVITAILLEMENT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



AVERTISSEMENT: ne forcez pas sur la valve de remplissage de réservoir de carburant pour l'ouvrir. Cela pourrait endommager le système d'alimentation en carburant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des blessures corporelles ou la mort.



AVERTISSEMENT: lors du ravitaillement, laissez le pistolet de pompe à essence complètement inséré.



AVERTISSEMENT: lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Évitez d'inhaler trop de fumée.



AVERTISSEMENT: cessez de faire le plein lorsque le pistolet se coupe automatiquement pour la première fois. Le non-respect de cette consigne empêche de conserver un volume d'expansion adéquat dans le réservoir et risque de provoquer un refoulement de carburant.



AVERTISSEMENT: patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de pompe à carburant pour permettre l'écoulement de tout carburant résiduel dans le réservoir.

Carburant et ravitaillement



AVERTISSEMENT: le système d'alimentation peut être sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir, ce qui peut entraîner des blessures graves.



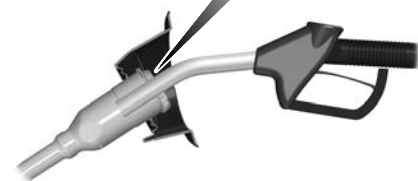
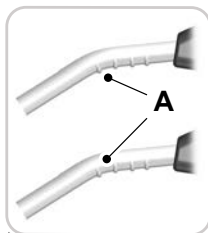
AVERTISSEMENT: lisez et suivez les consignes affichées dans les stations-service.



Arrêtez votre véhicule, coupez le contact et appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant.

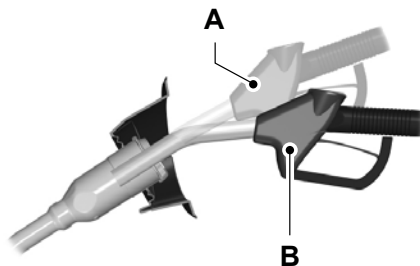
Note : *Un délai de 15 secondes peut s'écouler avant que vous ne puissiez ouvrir la trappe de remplissage de carburant.*

1. Ouvrez la porte avant gauche.
2. Ouvrez la trappe de remplissage de carburant.



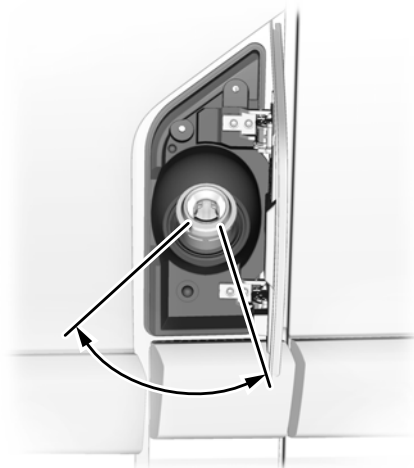
E139202

3. Insérez le pistolet de pompe à carburant jusqu'à la première encoche du pistolet (A). Laissez-le reposer sur le bouchon de l'orifice du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.



E139203

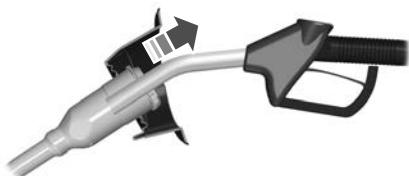
4. Tenez le pistolet de pompe à carburant en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet dans la position A peut entraver l'écoulement du carburant et entraîner une coupure du pistolet avant que le réservoir ne soit rempli.



E162792

Carburant et ravitaillement

5. Faites fonctionner le pistolet de pompe à essence dans la zone indiquée.



E119081

6. Soulevez légèrement le pistolet de pompe à essence et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
8. Fermez entièrement la porte avant gauche.

Note : pour fermer la trappe de remplissage de carburant, appuyez au centre du bord arrière de la trappe, puis relâchez.

Le plein de carburant doit être effectué en moins de 20 minutes. Au bout de 20 minutes, vous devez de nouveau appuyer sur le bouton situé sur la planche de bord. Si vous n'appuyez pas sur le bouton situé sur la planche de bord, le pistolet de pompe à carburant peut se couper automatiquement.

Câble de commande manuelle de trappe de remplissage de carburant

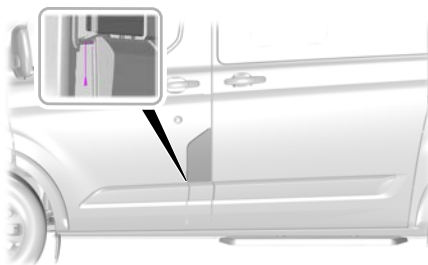


AVERTISSEMENT: le système d'alimentation peut être sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir, ce qui peut entraîner des blessures graves.

Note : La transmission doit être en position de stationnement (P) ou neutre (N).

Pour utiliser le câble de commande manuelle de trappe de remplissage de carburant, procédez comme suit :

1. Mettez le contact.
2. Ouvrez la porte avant gauche.



3. Tirez sur le câble de commande manuelle de trappe de remplissage de carburant.
4. Coupez le contact.
5. Effectuez le plein de carburant dans les 20 minutes qui suivent.

Messages d'information du système d'alimentation

Si l'ouverture de la trappe de remplissage de carburant est impossible, un message d'information apparaît sur l'écran d'information.

Carburant et ravitaillement

Message	Pièce
Erreur plein carburant Cf. manuel	Un message d'avertissement apparaît sur l'écran d'information lorsque la dépressurisation du système d'alimentation en carburant ou l'ouverture de la trappe de remplissage de carburant est impossible. Vous pouvez être amené à utiliser le câble de commande manuelle d'ouverture de trappe de remplissage de carburant.

Si le message d'information apparaît, procédez comme suit :

1. Vérifiez si un corps étranger gêne le mouvement de la trappe de remplissage de carburant, par exemple de la glace ou de la neige.
2. Éliminez toute obstruction de la trappe de remplissage de carburant.
3. Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant.
4. Si l'ouverture de la trappe de remplissage de carburant est impossible et que le message d'information reste affiché sur l'écran d'information, utilisez le câble de commande manuelle de trappe de remplissage de carburant.

RAVITAILLEMENT - NON INCLUS : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



AVERTISSEMENT: Ne forcez pas l'ouverture du circuit de carburant sans bouchon en poussant ou utilisant comme levier des objets extérieurs. Cela risquerait d'endommager le circuit d'alimentation et le joint, et de vous blesser vous ou d'autres personnes.



AVERTISSEMENT: Lors du ravitaillement, laissez le pistolet de remplissage complètement inséré.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Évitez d'inhaler une grande quantité de fumée.



AVERTISSEMENT: Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de pompe à essence pour permettre l'écoulement de tout carburant résiduel dans le réservoir.

Carburant et ravitaillement



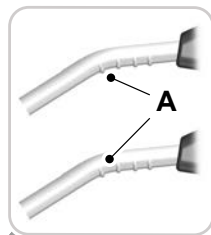
AVERTISSEMENT: Cessez de faire le plein lorsque le pistolet se coupe automatiquement pour la première fois. Le non respect de cette consigne empêche de conserver un volume d'expansion adéquat dans le réservoir et risque de provoquer un refoulement de carburant.



E162791

1. Ouvrez la porte avant gauche.
2. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.

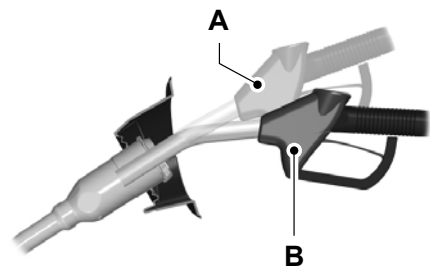
Note : Votre véhicule ne dispose pas d'un bouchon de remplissage de carburant.



E139202

3. Insérez le pistolet de pompe à essence jusqu'à la première encoche du pistolet (A). Laissez-le reposer sur le bouchon de l'orifice du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

Note : Le dispositif de prévention des erreurs de carburant s'ouvre uniquement lorsque vous insérez le pistolet de pompe à carburant correct.



E139203

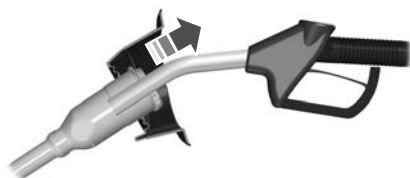
Carburant et ravitaillement

4. Tenez le pistolet de pompe à essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de la pompe à carburant dans la position A peut entraver l'écoulement du carburant et couper le pistolet avant que le réservoir ne soit plein.



E162792

5. Faites fonctionner le pistolet de pompe à essence dans la zone indiquée.



E119081

6. Soulevez légèrement le pistolet de pompe à essence et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Note : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de carburant avec un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Avertissements du système (le cas échéant)

Si le dispositif de prévention des erreurs de carburant ne se ferme pas complètement, un message d'avertissement apparaît sur l'écran d'information.

1. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez la porte avant gauche.
5. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Contrôlez l'admission de remplissage de carburant et la zone qui l'entoure à la recherche d'éléments ou de débris pouvant gêner ses déplacements.
7. Insérez complètement un pistolet de pompe à essence ou l'entonnoir de remplissage de carburant fourni avec le véhicule dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant** (page 153). Cette action devrait déloger tout débris empêchant la fermeture complète de l'admission de remplissage de carburant.
8. Enlevez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage de carburant de l'admission de remplissage de carburant.

Carburant et ravitaillement

9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Note : *si cette opération a résolu le problème, il est possible que le message ne se réinitialise pas immédiatement. Si le message persiste et si le voyant d'entretien moteur s'allume, faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

CONSUMMATION DE CARBURANT

Les données sur le CO₂ et la consommation de carburant sont dérivées lors de tests en laboratoire en conformité avec le Règlement (CE) 715/2007 ou or CR (CE) 692/2008 et ses modifications successives.

Ils sont conçus en guise de comparaison entre les marques et les modèles de véhicules. Ils ne sont pas destinés à représenter la consommation de carburant réelle de votre véhicule.

La consommation de carburant réelle dépend de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires optionnels posés, la charge utile et le remorquage.

Capacité publiée

La capacité annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez mettre dans le réservoir lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. Voir **Quantités et spécifications** (page 370).

De plus, le réservoir de carburant dispose d'une réserve. La réserve contient une quantité non spécifiée de carburant restant dans le réservoir lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide.

Note : *la quantité de carburant dans la réserve varie et vous ne devez pas vous y fier pour parcourir plus de kilomètres.*

Écon. carburant

Votre véhicule calcule les valeurs d'économie de carburant à partir de la fonction de consommation moyenne de carburant de l'ordinateur de bord. Voir **Ordinateur de bord** (page 94).

Les premiers 1 500 km de conduite correspondent à la période de rodage du moteur. Une mesure plus précise est obtenue après avoir parcouru 3 000 km.

Éléments ayant une incidence sur les économies de carburant

- Pressions de gonflage des pneus incorrectes. Voir **Pressions des pneus** (page 359).
- Véhicule chargé au maximum.
- Transport de charges inutiles.
- Ajout de certains accessoires sur votre véhicule, par exemple des déflecteurs de capot, des arceaux ou traverses, des marchepieds et des porte-skis.
- Utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool. Voir **Qualité du carburant** (page 152).
- Les économies de carburant peuvent être réduites lorsque les températures sont basses.
- Les économies de carburant peuvent être réduites lors de déplacements sur de courtes distances.
- Il est possible que vous réalisiez des économies de carburant plus importantes lors de la conduite sur un terrain plat que sur une pente.

Système antipollution

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le convertisseur catalytique chauffe rapidement à une température très élevée après le démarrage du moteur et reste chaud après que le moteur a été coupé.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne faites pas tourner le moteur lorsqu'un fil de bougie d'allumage est déconnecté.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 259).
- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'utilisez pas de carburant au plomb.
- Evitez de tomber en panne de carburant.

Note : Les dommages sur des composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Système de diagnostics embarqués

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostics embarqués, qui contrôle le système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, cela indique que le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution.

Votre véhicule est équipé de plusieurs composants antipollution et d'un convertisseur catalytique qui lui permettent de respecter les normes antipollution en vigueur.

Système antipollution



Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Si vous ignorez un témoin, cela peut entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 86).

SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE

Votre véhicule est équipé d'un système de réduction catalytique sélective. Celui-ci contribue à réduire le niveau d'émissions d'échappement en injectant du fluide AdBlue® dans le système d'échappement. Le moteur ne démarre pas si vous modifiez ou désactivez le système de réduction catalytique sélective.

Le niveau de fluide doit être constant pour que le système puisse fonctionner correctement.

Note : Lorsque vous coupez le moteur, la pompe du système de réduction catalytique sélective fonctionne pendant une courte période de temps. Ce phénomène est normal.

Consignes concernant le fluide AdBlue®

- Utilisez uniquement du fluide AdBlue® certifié ISO-22241.
- Ne versez pas de fluide d'échappement diesel dans le réservoir de carburant du véhicule. Cela risque d'entraîner des dommages au niveau du moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.
- Ne remplissez pas trop le réservoir de fluide AdBlue®.
- Ne diluez pas le fluide d'échappement diesel avec de l'eau ou un autre liquide.
- Ne réutilisez pas un bidon de fluide vide.
- Le bidon ne doit pas être stocké à la lumière directe du soleil.
- Stockez-le à des températures comprises entre -5°C et 20°C.
- Ne stockez pas de bidons dans votre véhicule.
- Le fluide n'est ni inflammable ni toxique, et il est incolore et soluble dans l'eau.
- Enlevez aussitôt tout résidu sur les surfaces peintes lorsque vous faites l'appoint de fluide AdBlue®.

Système antipollution

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue®



E204215

Le tuyau de remplissage du réservoir de fluide AdBlue® se trouve près du tuyau de remplissage de réservoir de carburant et son bouchon est bleu. Remplissez le réservoir à l'aide d'une pompe appropriée dans une station de remplissage de fluide AdBlue® ou à l'aide d'un bidon de fluide AdBlue®.

Remplissage par temps froid

Le fluide AdBlue® peut geler lorsque la température est inférieure à -11°C. Votre véhicule est équipé d'un système de préchauffage qui permet le fonctionnement du fluide en dessous de -11°C. Si vous remplissez trop le réservoir de fluide AdBlue® et que le fluide gèle, cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec une pompe



AVERTISSEMENT: Le fluide d'échappement diesel (AdBlue) ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau et consultez un médecin. En cas de contact avec la peau, nettoyez-la zone concernée au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, buvez abondamment de l'eau et consultez immédiatement un médecin.

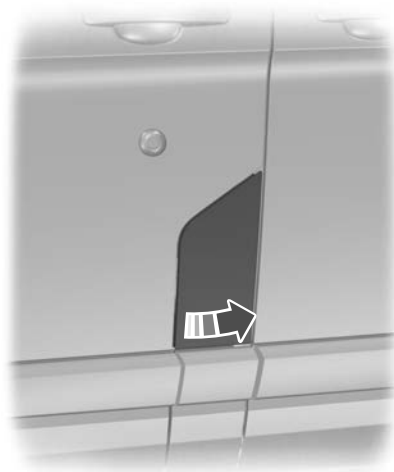


AVERTISSEMENT: Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel (AdBlue) dans un lieu bien aéré. Lorsque vous retirez le bouchon du réservoir ou du bidon, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Les vapeurs d'ammoniac sont irritantes pour les yeux, la peau et les muqueuses. Le fait d'inhaler des vapeurs d'ammoniac peut brûler les yeux, la gorge et le nez, ce qui se traduit par un larmolement ou une toux importante.

Si vous utilisez une pompe d'une station de carburant pour remplir le réservoir de fluide AdBlue®, le processus de remplissage est semblable à celui du réservoir de carburant.

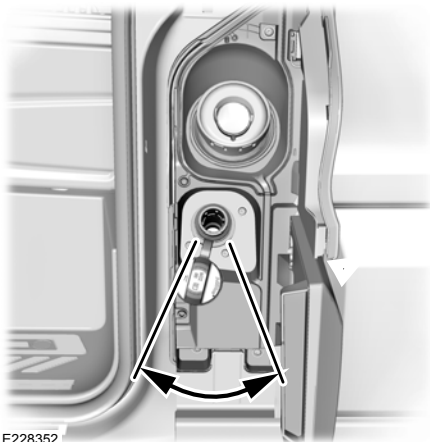
1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Système antipollution



E144358

2. Retirez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®.
3. Insérez totalement le pistolet de la pompe de fluide AdBlue®.



E228352

4. Faites fonctionner le pistolet de la pompe de fluide AdBlue® dans la zone indiquée.

Note : Le pistolet de la pompe s'arrête quand le réservoir est plein.

5. Soulevez légèrement le pistolet de la pompe de fluide AdBlue® et retirez-le lentement.
6. Repositionnez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance et sentiez un déclic.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de fluide AdBlue® avec un fluide inapproprié. L'utilisation d'un fluide inapproprié pourrait entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec un bidon



AVERTISSEMENT: Le fluide d'échappement diesel (AdBlue) ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau et consultez un médecin. En cas de contact avec la peau, nettoyez-la zone concernée au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, buvez abondamment de l'eau et consultez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT: Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel (AdBlue) dans un lieu bien aéré. Lorsque vous retirez le bouchon du réservoir ou du bidon, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Les vapeurs

Système antipollution

d'ammoniac sont irritantes pour les yeux, la peau et les muqueuses. Le fait d'inhaler des vapeurs d'ammoniac peut brûler les yeux, la gorge et le nez, ce qui se traduit par un larmolement ou une toux importante.

Utilisez des bisons dotés d'un joint au niveau du bec.

Suivez toujours les instructions du fabricant.

1. Retirez le bouchon du bidon de fluide.
2. Placez le bec verseur sur le bidon et serrez jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.
3. Retirez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®.
4. Insérez le bec verseur dans le tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue® jusqu'à ce que le joint du bec verseur soit bien hermétique.
5. Versez le fluide dans le réservoir.

Note : *Le fluide s'arrête automatiquement de couler lorsque le réservoir est plein.*

6. Repositionnez le bidon à la verticale légèrement en dessous du tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue®.
7. Laissez tout résidu de fluide présent dans le bec retourner dans le bidon.
8. Dégagez le bec verseur du tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue®.
9. Retirez le bec du bidon de fluide AdBlue® et replacez le bouchon.
10. Repositionnez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance et sentiez un déclic.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de fluide AdBlue® avec un fluide inapproprié. L'utilisation d'un fluide inapproprié pourrait entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Contrôle du niveau d'AdBlue®

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Entretien véhicule**.
3. Sélectionnez **Jauge de FED**.

Contrôle d'état du niveau d'AdBlue®

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Entretien véhicule**.
3. Sélectionnez **Niveau FED**.

Consommation de fluide AdBlue®

La consommation de fluide AdBlue® est directement liée à la consommation de carburant et dépend de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires optionnels posés, la charge utile et le remorquage. La consommation d'AdBlue® peut varier entre 1 % et 5 % de la consommation de carburant.

La consommation de fluide AdBlue® est précisée pour une variante de véhicule et non pour un véhicule unique.

Système antipollution

Témoin d'avertissement du système de réduction catalytique sélective



Le témoin s'allume si le système détecte que le niveau de fluide est bas ou en cas de dysfonctionnement du système.

Si le témoin s'allume, les messages qui s'affichent sur l'écran d'information indiquent si le problème est lié au fluide ou à un dysfonctionnement du système de réduction catalytique sélective. Si le témoin s'allume pendant la conduite et que le niveau du fluide est correct, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Messages d'information du système de réduction catalytique sélective

Niveau AdBlue®

Message	Action
AdBlue® faible Auto-nomie : XXXX km Remplir bientôt AdBlue® faible Auto-nomie : XXXX mls Remplir bientôt	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide AdBlue® ne soit vide. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue® dès que possible.
AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX km AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX mls	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide AdBlue® ne soit vide. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue® dès que possible.
Niveau AdBlue® vide. Remplir pour démarrer	Le réservoir de fluide AdBlue® est vide. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue®. La quantité de remplissage de fluide AdBlue® minimum requise pour redémarrer le moteur est indiquée sur l'écran d'information. Voir Affichages d'informations (page 92).

Note : Lorsque vous remplissez un réservoir de fluide AdBlue® vide, il peut s'écouler une courte période avant que l'augmentation du niveau de fluide AdBlue® ne soit enregistrée.

Système antipollution

Dysfonctionnement du système AdBlue®.

Message	Action
Système AdBlue® Anomalie Révision nécessaire	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX km Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX mls	Ce message indique la distance approximative avant qu'une défaillance détectée du système n'empêche le démarrage du moteur. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Révision nécessaire pour démarrer	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

FILTRE À PARTICULES ESSENCE



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.

Pour minimiser les risques d'endommagement du filtre à particules essence :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants.

- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'ignorez pas les témoins d'avertissement, indicateurs ou messages d'information.

Régénération du filtre à particules essence

Les particules présentes dans les gaz d'échappement collectés dans le filtre à particules essence entraînent une restriction progressive avec le temps. Cette restriction est éliminée par un processus de régénération commandé par le système de contrôle du moteur. Le processus de régénération convertit les particules des gaz d'échappement en gaz inoffensifs.

La régénération s'effectue pendant la conduite normale à divers degrés selon la manière dont vous conduisez. La régénération passive s'effectue lorsque vous conduisez à vitesse modérée ou élevée, mais si vous ne roulez généralement que sur des courtes

Système antipollution

distances à basse vitesse, le système de contrôle du moteur peut augmenter activement la température des gaz d'échappement pour éliminer les particules collectées dans le filtre et lui permettre de continuer à fonctionner correctement.

Pour faciliter la régénération passive, nous vous recommandons d'effectuer des voyages occasionnels dans les conditions suivantes :

- Conduite dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum.
- Evitez les ralentis prolongés du moteur.
- Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1500 et 4 000 tr/min.

Si le filtre est saturé ou presque, un témoin d'avertissement s'allume ou un message apparaît sur l'écran d'informations.

Note : *Un témoin d'avertissement s'allume et un message apparaît sur l'écran d'informations de certains véhicules.*

Si vous ne prenez aucune mesure lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message apparaît sur l'écran d'informations, vous risquez d'occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Indicateurs et témoins d'avertissement du filtre à particules essence



Témoin d'anomalie de fonctionnement.

Messages d'information du filtre à particules essence

Message	Action
Filtre d'échappement Limite atteinte Conduire pour nettoyer	• Conduisez dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum ou jusqu'à ce que le message disparaisse. • Evitez les ralentis prolongés du moteur. • Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 4 000 tr/min.
Filtre d'échappement Limite dépassée Révision immédiate	• Conduisez à vitesse modérée. • Evitez les accélérations et décélérations brusques. • Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système antipollution

FILTRE À PARTICULES DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.



AVERTISSEMENT: des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de plusieurs composants antipollution et d'un filtre à particules diesel qui lui permettent de respecter les normes antipollution en vigueur. Il filtre les particules diesel nocives (la suie contenue dans les gaz d'échappement par exemple).

Afin d'éviter tout dommage du filtre à particules diesel :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants.
- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'ignorez pas les témoins ou messages d'information liés au nettoyage et à la régénération du système d'échappement.

Note : Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Système de diagnostics embarqués

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostics embarqués, qui contrôle le système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, cela indique que le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution.



Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur.



Témoin d'allumage.



Témoin d'anomalie de fonctionnement.

Système antipollution



Témoin de présence d'eau dans le carburant.

Si vous poursuivez la conduite de votre véhicule lorsque le témoin d'avertissement brille, le moteur peut s'arrêter sans avertissement. Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 86).

Régénération automatique du filtre à particules diesel



AVERTISSEMENT: Ne gardez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.

Le filtre à particules diesel de votre véhicule requiert une régénération périodique afin de préserver son bon fonctionnement. Le système antipollution exécute automatiquement cette procédure. Le filtre commence à s'obstruer en raison de la suie qui s'accumule dans le système. La suie qui s'accumule dans le filtre est nettoyée de deux manières : par régénération passive et régénération active. Ces deux actions s'effectuent automatiquement et ne requièrent aucune action du conducteur. Lors de la régénération automatique, le système nettoie le filtre à particules diesel en oxydant la suie. Le nettoyage s'effectue lors de conditions de fonctionnement du moteur normales, à différents niveaux selon les conditions de conduite.

Si le filtre à particules diesel est à saturation ou proche, un message d'information apparaît sur l'affichage d'information. Conduisez le véhicule de manière à nettoyer efficacement le filtre à particules.

Si vous n'effectuez pas de régénération lorsque vous y êtes invité, le filtre à particules pourrait s'obstruer. Si le niveau de remplissage du filtre à particules diesel excède le seuil de régénération, le système empêche la procédure de régénération. Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes :

- Courts trajets.
- Ralenti du moteur prolongé.
- Redémarrage fréquent du moteur.
- Nombreuses accélérations et décélérations.

Système antipollution

Nous vous recommandons de faciliter la procédure de régénération en :

- Evitant les ralentis prolongés du moteur.
- Conduisez votre véhicule de façon à permettre un nettoyage efficace. Conduisez à une vitesse constante de 48 km/h ou plus pendant 20 minutes environ.



Si le témoin d'avertissement s'allume, le filtre à particules pourrait être surchargé. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

La régénération automatique augmente la température d'échappement afin d'éliminer les particules de suie. Lors du nettoyage, les particules de suie sont transformées en gaz inoffensifs. Une fois nettoyé, le filtre à particules diesel continue de capturer les particules diesel nocives.

Si votre conduite permet un nettoyage efficace, l'écran d'information peut afficher un message vous indiquant que la régénération automatique est en cours.

Si votre conduite ne permet pas un nettoyage efficace, l'écran d'information peut afficher un message vous commandant de conduire de façon à permettre la régénération automatique.

La procédure de régénération est plus efficace lorsque vous roulez à une vitesse régulière supérieure ou égale à 48 km/h pendant 20 minutes environ. La fréquence et la durée de la procédure de régénération varient selon votre style de conduite, la température de l'air extérieur et l'altitude. La fréquence varie entre 160 km et 500 km, chaque procédure de régénération durant entre 10 et 20 minutes.

Note : Lors du processus de régénération, il est possible de constater une modification des bruits provenant du moteur ou de l'échappement.

Note : Pendant la régénération à bas régime ou au ralenti, il est possible qu'une odeur de métal chaud ou qu'un cliquetis métallique soit perceptible. Cela s'explique par les températures élevées atteintes au cours de la procédure de régénération. Ce phénomène est normal.

Régénération manuelle du filtre à particules diesel (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.

Si le filtre à particules diesel est à saturation ou proche, un message d'information apparaît sur l'affichage d'information vous indiquant de lancer la procédure manuelle de régénération du filtre à particules diesel.

Système antipollution

Avant de démarrer la régénération manuelle, veuillez :

- Stationner votre véhicule à l'air libre.
- Vérifier que la transmission est en position de stationnement (P) ou neutre (N).
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Stationner votre véhicule à au moins 3 m de tout obstacle ou matériau qui pourrait facilement s'enflammer ou fondre, par exemple : du papier, des feuilles, du plastique et tout autre matériau organique sec.
- Vérifier qu'il y a au moins 12 L de carburant dans le réservoir.
- Contrôlez le niveau d'huile moteur.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur.

Régénération manuelle

Si vous effectuez des ralentis moteur fréquents, que vous roulez souvent à moins de 40 km/h ou conduisez sur de courts trajets lors desquels le moteur ne chauffe pas complètement, la régénération manuelle vous permet de démarrer le nettoyage du filtre à particules diesel lorsque le moteur tourne au ralenti.

Utilisez la fonction de régénération manuelle lorsque :

- Votre conduite ne permet pas un nettoyage automatique efficace. La procédure de régénération est plus efficace lorsque vous roulez à une vitesse régulière supérieure ou égale à 48 km/h pendant 20 minutes environ.
- Vous choisissez de démarrer la procédure de régénération manuellement lorsque le moteur tourne au ralenti.

Note : Lors du processus de régénération, il est possible de constater une modification des bruits provenant du moteur ou de l'échappement.

Note : Pendant la régénération à bas régime ou au ralenti, il est possible qu'une odeur de métal chaud ou qu'un cliquetis métallique soit perceptible. Cela s'explique par les températures élevées atteintes au cours de la procédure de régénération. Ce phénomène est normal.

Démarrage de la régénération manuelle

Vous pouvez démarrer la régénération manuelle à l'aide de l'écran d'information uniquement lorsque le moteur tourne à sa température de fonctionnement normale.

Note : Lors de la procédure de régénération manuelle, il se peut qu'une légère fumée blanche soit visible. Ce phénomène est normal.

Note : Si vous enfoncez une des pédales lors de la régénération manuelle, il est possible que le moteur s'arrête. Afin de protéger le système d'échappement, il est possible que vous ne puissiez pas redémarrer le moteur pendant 10 minutes.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Entretien véhicule**.
3. Sélectionnez **Filtre d'échappem..**
4. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.



Si un témoin s'allume, il se peut que vous ne puissiez pas démarrer la régénération manuelle.

Système antipollution

Lorsque vous démarrez la régénération manuelle, le régime moteur atteint environ 2 000 – 2 500 tr/min et la vitesse du ventilateur de refroidissement augmente. Il se peut que vous constatiez un changement de bruit du moteur au cours de la procédure de régénération, en raison de l'augmentation de la vitesse du ventilateur de refroidissement et du régime moteur.

Selon le niveau d'accumulation de suie dans le filtre à particules diesel, la procédure de régénération varie en fonction de la température de l'air extérieur et de l'altitude. La régénération manuelle peut prendre jusqu'à 40 minutes.

Lorsqu'elle est terminée, le ventilateur de refroidissement et le régime moteur reviennent à un ralenti normal. Le système d'échappement reste très chaud pendant plusieurs minutes, une fois la régénération terminée. Ne remplacez pas le véhicule au-dessus de feuilles sèches, d'herbe sèche ou d'autres matériaux inflammables, tant que le système d'échappement n'a pas suffisamment refroidi.

Interruption ou annulation de la régénération manuelle

Vous pouvez interrompre ou annuler la régénération manuelle en coupant le moteur. Il est possible d'interrompre ou d'annuler la régénération manuelle en appuyant sur n'importe quelle pédale.

Note : *Afin de protéger le système d'échappement, il est possible que vous ne puissiez pas redémarrer le moteur pendant 10 minutes.*

Selon la durée écoulée pour la régénération manuelle, il se peut que la suie n'ait pas eu assez de temps pour être éliminée. Le système d'échappement reste potentiellement très chaud pendant plusieurs minutes, après la régénération.

Si vous coupez le moteur lors de la régénération manuelle, une palpitation du turbocompresseur se produit. C'est une conséquence normale de la coupure d'un moteur diesel lors du fonctionnement en suralimentation du turbocompresseur.

Messages d'information du filtre à particules diesel

Message	Action
Filtre d'échappement Limite atteinte Conduire pour nettoyer	• Conduisez dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum ou jusqu'à ce que le message disparaisse. • Évitez les ralentis prolongés du moteur. • Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 4 000 tr/min.
Filtre d'échappement Limite dépassée Révision immédiate	• Conduisez à vitesse modérée. • Évitez les accélérations et décélérations brusques. • Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Batterie haute tension

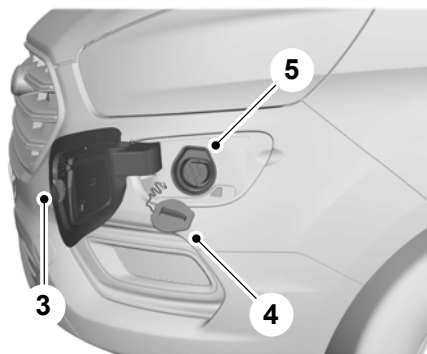
CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

Recharge CA

Phase de charge

Assurez-vous que le câble de recharge est complètement déroulé avant de recharger le véhicule.

1. Passez en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Branchez le câble de recharge sur la prise CA.



3. Ouvrez entièrement la trappe de l'orifice de charge.
4. Déposez le cache de l'orifice de charge.
5. Branchez le connecteur du câble de recharge dans l'orifice de charge du véhicule.

Note : Assurez-vous d'engager complètement le connecteur du câble de recharge.

Note : Il faut compter environ quatre à six heures pour recharger complètement une batterie déchargée.

Note : Si vous utilisez une station de charge 230 V, suivez les instructions de la station de charge.

Arrêt de la charge

Le bouton de déverrouillage de l'orifice de charge se situe à côté de l'orifice de charge.



Déverrouillez votre véhicule.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage d'orifice de charge pour arrêter la charge de la batterie haute tension.

Note : Si le câble de recharge reste branché, la charge reprend après une courte période.

Débranchement du câble de recharge

1. Déverrouillez votre véhicule.
2. Appuyez sur le bouton de déverrouillage d'orifice de charge.
3. Débranchez le connecteur du câble de recharge de l'orifice de charge.

Note : Vous ne pouvez pas débrancher le connecteur du câble de recharge tant que la charge n'est pas complète ou qu'elle n'a pas été arrêtée.

Note : Ne forcez pas pour débrancher le connecteur du câble de recharge. Cela pourrait endommager l'orifice de charge et le connecteur du câble de recharge.

4. Mettez en place le cache de l'orifice de charge.
5. Fermez la trappe de l'orifice de charge.
6. Débranchez la fiche du câble de recharge de la prise CA.

Note : Ne débranchez pas la fiche du câble de recharge de la prise CA lorsque le véhicule est en charge. Cela risquerait d'endommager la prise CA et le câble de recharge.

Batterie haute tension

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA BATTERIE HAUTE TENSION



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le câble de recharge 230 V avec un câble de rallonge, un adaptateur à deux griffes, un bloc anti-surtension, un programmeur ou un autre type d'adaptateur.



AVERTISSEMENT: La fiche murale CA doit être correctement insérée dans la prise murale CA. Si le raccordement n'a pas l'air correct, semble usé ou si la prise CA est endommagée, demandez à un électricien compétent de remplacer la prise CA. L'utilisation d'un câble de recharge dont la fiche présente des signes d'usure peut occasionner des brûlures et des dégâts matériels, et augmenter le risque de choc électrique.



AVERTISSEMENT: Ce kit de batterie doit être réparé uniquement par un technicien agréé spécialiste des véhicules électriques. Une mauvaise manipulation risque d'entraîner des blessures corporelles, voire mortelles.

EXIGENCES LIÉES À L'ÉQUIPEMENT DE CHARGE

Votre source électrique doit respecter certaines exigences pour que la batterie haute tension puisse être chargée :

- Assurez-vous que la prise CA est correctement reliée à la terre et en bon état.
- Utilisez un circuit dédié ; il ne faut donc pas que d'autres appareils soient raccordés au même circuit.

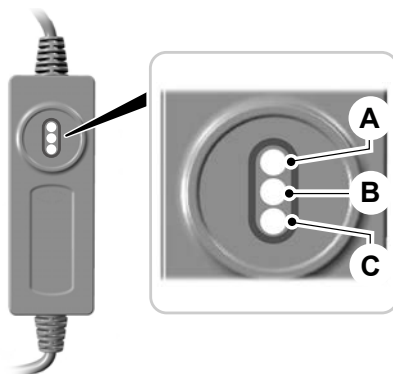
Note : Si aucun circuit dédié n'est disponible, contactez un électricien agréé pour procéder à une installation appropriée.

EMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DE CHARGE

Le câble de recharge se trouve dans un sac sous le siège passager avant.

INDICATEURS D'ÉQUIPEMENT DE CHARGE

Le câble de recharge est doté de témoins qui indiquent l'état de charge.



Élément	Couleur du témoin	Statut de charge
A	Vert.	Alimentation
B	Rouge.	Anomalie
P	Ambre.	Vérifiez la prise CA.

Batterie haute tension

Témoins du câble de recharge			Pièce
Vert	Rouge	Ambre	
Allumé	Eteint	Eteint	Le câble de recharge est branché sur la prise CA et prêt à charger la batterie du véhicule.
Eteint	Eteint	Eteint	Si tous les témoins sont éteints après branchement sur la prise CA, votre véhicule n'est pas en charge. Utilisez une autre prise CA.
Allumé	Clignote	Allumé	Le câble de recharge est en surchauffe. Vérifiez la prise CA. Si le câble de recharge continue de surchauffer, utilisez une autre prise CA.
Allumé	Eteint	Clignote	Le câble de recharge charge plus lentement, car la prise CA est en surchauffe. Vérifiez la prise CA. Si la prise CA continue de surchauffer, utilisez une autre prise CA.
Allumé	Allumé	Clignote	La fiche du câble de recharge a surchauffé. Le véhicule n'est pas en charge. Faites vérifier la prise CA dès que possible.
Allumé	Allumé ou double clignotement	Double clignotement	La prise CA présente un dysfonctionnement. Le véhicule n'est pas en charge. Faites vérifier la prise CA dès que possible. Utilisez une autre prise CA.
Allumé	Allumé ou clignote	Eteint	Le véhicule présente un dysfonctionnement. Le véhicule n'est pas en charge. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

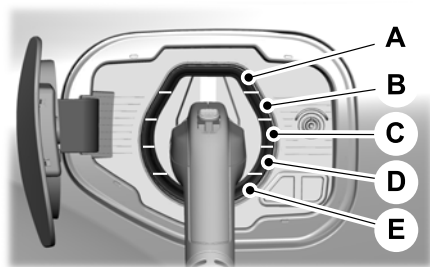
Batterie haute tension

EMPLACEMENT DE L'ORIFICE DE CHARGE

L'orifice de charge se trouve sur le côté gauche du véhicule, sous le phare.

INDICATEURS D'ORIFICE DE CHARGE

Les témoins autour de l'orifice de charge sont divisés en cinq segments. Ils indiquent l'état de charge de la batterie haute tension par incréments de 20 %.



- A. Etat de charge compris entre 80 et 100 %.
- B. Etat de charge compris entre 60 et 80 %.
- C. Etat de charge compris entre 40 et 60 %.
- D. Etat de charge compris entre 20 et 40 %.
- E. Etat de charge compris entre 0 et 20 %.

Note : Les témoins de l'orifice de charge clignotent en bleu pour confirmer que vous avez bien engagé le connecteur du câble de recharge.

Note : Si les témoins de l'orifice de charge s'allument en rouge, cela indique un dysfonctionnement de la charge. Débranchez le connecteur du câble de recharge, puis rebranchez-le sur l'orifice de charge. Si les témoins de l'orifice de charge restent allumés en rouge, faites contrôler votre véhicule.

Note : Si les témoins de l'orifice de charge clignotent en rouge, cela indique un dysfonctionnement de l'équipement de charge. Débranchez le connecteur du câble de recharge, puis rebranchez-le sur l'orifice de charge. Si les témoins de l'orifice de charge clignotent encore en rouge, essayez d'utiliser un autre câble de recharge ou une autre station de charge.

INTERRUPTEUR DE COUPURE HAUTE TENSION

En cas de collision moyenne à grave, l'interrupteur de coupure haute tension coupe l'alimentation provenant de la batterie haute tension. Tous les impacts n'entraînent pas une coupure.

Si l'alimentation est coupée suite à une collision, essayez de redémarrer le véhicule :

1. Tournez la clé en position **0**.
2. Appuyez sur la pédale de frein.
3. Tournez la clé en position **III**.



Le témoin s'allume lorsque le véhicule est prêt pour la conduite.

Note : Si le véhicule ne redémarre pas après trois tentatives, faites-le contrôler dès que possible.

TRANSMISSION MANUELLE

Informations générales

Ne laissez pas votre main reposer sur le levier de changement de vitesses et n'accrochez ou ne laissez rien reposer sur le levier de changement de vitesses. Cela pourrait causer des dommages sur la transmission qui ne sont pas couverts par la garantie.

Ne gardez pas votre pied sur la pédale d'embrayage et n'utilisez pas la pédale d'embrayage pour maintenir votre véhicule immobile lorsque vous attendez dans une côte. Cela pourrait causer des dommages sur l'embrayage qui ne sont pas couverts par la garantie.

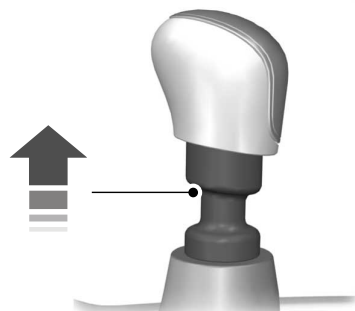
Ne pas enfoncer complètement la pédale d'embrayage pourrait augmenter les efforts de changement de vitesse, user prématurément certains composants de la transmission ou bien endommager cette dernière.

Si une vitesse n'est pas totalement engagée, enfoncez complètement la pédale d'embrayage et passez au point mort. Relâchez la pédale d'embrayage pendant un moment, puis enfoncez-la complètement et engagez la vitesse.

Engagement de la marche arrière

N'engagez pas la marche arrière lorsque votre véhicule se déplace. Cela pourrait causer des dommages sur la transmission qui ne sont pas couverts par la garantie.

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'embrayage et passez au point mort.



E99067

3. Soulevez la bague et engagez la marche arrière.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: n'appuyez pas sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur simultanément. Le fait d'appuyer sur les deux pédales en même temps pendant plus de quelques secondes limite les performances du moteur, ce qui peut rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation, risquant ainsi de provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule est immobile, enfoncez complètement la pédale de frein lorsque vous changez de vitesse. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, la mort ou des dégâts matériels.

Boîte de vitesses



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez en position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Positions du levier de vitesse

Le combiné des instruments affiche la position actuelle.

Stationnement (P)

En position de stationnement (P), aucune puissance n'est transmise aux roues motrices et la transmission est bloquée. Il est possible de démarrer le véhicule avec la transmission dans cette position.

Passez en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est immobile.

Marche arrière (R)

Enclenchez la marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est immobile.

Point mort (N)



AVERTISSEMENT: En position de point mort (N), votre véhicule peut rouler librement. Si vous envisagez de quitter votre véhicule, veillez à appliquer le frein de stationnement.

En position Neutre (N), aucune puissance n'est transmise aux roues motrices, mais la transmission n'est pas bloquée.

Marche (D)

La marche (D) est la position normale pour conduire votre véhicule.

Frein moteur (L)

Le rapport Frein moteur (L) fournit un freinage à récupération maximal. Vous pouvez sélectionner le rapport frein moteur (L) quelle que soit la vitesse du véhicule.

Inter-verrouillage du levier sélecteur

A propos de l'interverrouillage du levier sélecteur

L'interverrouillage du levier sélecteur vous empêche de quitter la position de stationnement (P) lorsque vous avez démarré votre véhicule mais que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Quitter la position de stationnement (P)



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule sans vous assurer que les feux stop fonctionnent.



AVERTISSEMENT: Si le frein de stationnement est totalement desserré mais que le voyant de frein reste allumé, il est possible que les freins ne fonctionnent pas correctement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

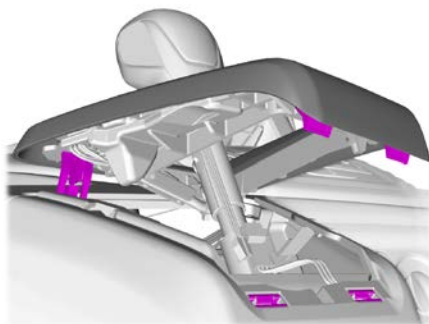
Utilisez l'interverrouillage du levier sélecteur pour sortir le levier de changement de vitesses de la position de stationnement (P) si vous ne parvenez pas à démarrer le véhicule.

En cas de dysfonctionnement électrique, un fusible a peut-être grillé ou les feux stop ne fonctionnent peut-être pas.

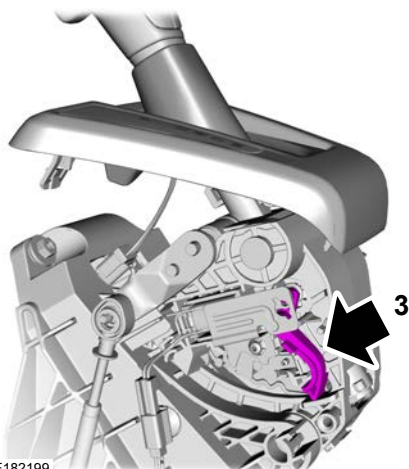
Boîte de vitesses



AVERTISSEMENT: Lors de cette procédure, la transmission ne doit pas être en position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler en roue libre. Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule, vous devez toujours serrer totalement le frein de stationnement avant de commencer cette procédure. Utilisez des cales de roues si nécessaire.

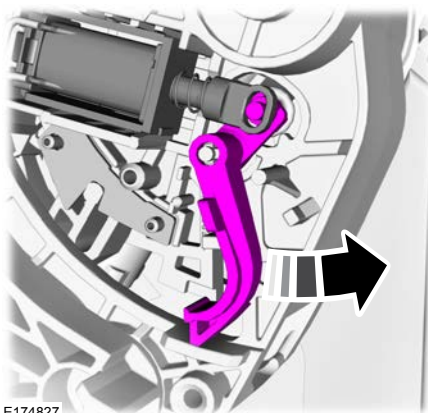


1. Déposez le panneau à l'aide d'un tournevis à tête plate.



E182199

2. Localisez l'interverrouillage du levier sélecteur.



E174827

3. Poussez l'interverrouillage du levier sélecteur vers l'arrière du véhicule et maintenez-le dans cette position.

Boîte de vitesses

4. Déplacez le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à la position neutre (N).
5. Poser le panneau.
6. Enfoncez la pédale de frein, démarrez le véhicule et relâchez le frein de stationnement.

Avertissement sonore de transmission pas en position de stationnement (P)

Il retentit à l'ouverture de la porte conducteur si le levier sélecteur n'est pas sur la position de stationnement (P).

TRANSMISSION AUTOMATIQUE - TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 6 RAPPORTS



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur simultanément. Le fait d'appuyer sur les deux pédales en même temps pendant plus de quelques secondes limite les performances du moteur, ce qui peut rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation, risquant ainsi de provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule est immobile, enfoncez complètement la pédale de frein lorsque vous changez de vitesse. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, la mort ou des dégâts matériels.



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez en position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Positions du levier de vitesse

Le combiné des instruments affiche la position actuelle.

Stationnement (P)

En position de stationnement (P), aucune puissance n'est transmise aux roues motrices et la transmission est bloquée. Il est possible de démarrer le moteur lorsque le levier de transmission est dans cette position.

Passez en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est immobile.

Marche arrière (R)

Passez en marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est immobile et que le moteur tourne au ralenti.

Point mort (N)



AVERTISSEMENT: En position de point mort (N), votre véhicule peut rouler librement. Si vous envisagez de quitter votre véhicule, veillez à appliquer le frein de stationnement.

En position Neutre (N), aucune puissance n'est transmise aux roues motrices, mais la transmission n'est pas bloquée. Il est possible de démarrer le moteur lorsque le levier de transmission est dans cette position.

Boîte de vitesses

Marche (D)

La marche (D) est la position normale pour conduire votre véhicule.

Manuel (M)

En mode manuel (M), vous pouvez utiliser les boutons situés sur le levier sélecteur pour passer au rapport inférieur ou supérieur.

SelectShift™

A propos de SelectShift™

Utilisez cette fonction pour passer au rapport inférieur ou supérieur à l'aide des boutons situés sur le levier sélecteur.

Utilisation de la fonction SelectShift™

Passez en mode Manuel (M) pour activer la fonction.

- Appuyez sur le bouton **+** pour passer au rapport supérieur.
- Appuyez sur le bouton **-** pour passer au rapport inférieur.

Changez de rapport pour désactiver la fonction.

Inter-verrouillage du levier sélecteur

A propos de l'interverrouillage du levier sélecteur

L'interverrouillage du levier sélecteur vous empêche de quitter la position de stationnement (P) lorsque le contact est mis mais que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Quitter la position de stationnement (P)



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule sans vous assurer que les feux stop fonctionnent.



AVERTISSEMENT: Si le frein de stationnement est totalement desserré mais que le voyant de frein reste allumé, il est possible que les freins ne fonctionnent pas correctement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Utilisez l'interverrouillage du levier sélecteur pour sortir le levier de changement de vitesses de la position de stationnement (P) si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur.

En cas de dysfonctionnement électrique, un fusible a peut-être grillé ou les feux stop ne fonctionnent peut-être pas. Voir

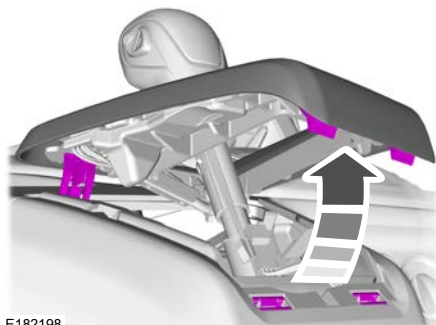
Tableau de spécification des fusibles (page 276).

Si la batterie du véhicule est déchargée, faites démarrer votre véhicule à l'aide de câbles volants. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 259).



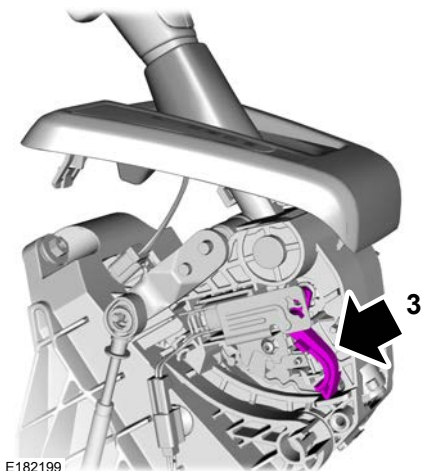
AVERTISSEMENT: Lors de cette procédure, la transmission ne doit pas être en position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler en roue libre. Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule, vous devez toujours serrer totalement le frein de stationnement avant de commencer cette procédure. Utilisez des cales de roues si nécessaire.

Boîte de vitesses



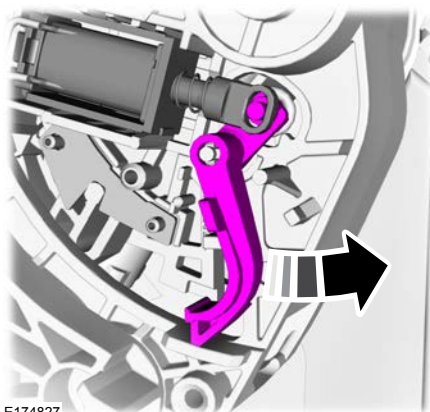
E182198

1. Déposez le panneau à l'aide d'un tournevis à tête plate.



E182199

2. Localisez l'interverrouillage du levier sélecteur.



E174827

3. Poussez l'interverrouillage du levier sélecteur vers l'arrière du véhicule et maintenez-le dans cette position.
4. Déplacez le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à la position neutre (N).
5. Poser le panneau.
6. Enfoncez la pédale de frein, démarrez le véhicule et relâchez le frein de stationnement.

Avvertimento sonoro de trasmissione pas en position de stationnement (P)

Il retentit à l'ouverture de la porte conducteur si le levier sélecteur n'est pas sur la position de stationnement (P).

Boîte de vitesses

Messages d'information de la transmission automatique

Message	Description
Anomalie boîte de vitesses Révision immédiate Boîte de vitesses Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Boîte de vitesses en surchauffe Arrêtez-vous prudemment Boîte de vitesses en surchauffe Arrêtez-vous prudemment Boîte de vitesses en surchauffe Appuyer sur le frein	La transmission surchauffe et a besoin de refroidir. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, laissez le moteur tourner et laissez la transmission refroidir. Patientez jusqu'à ce que le message disparaisse.
Fonction limitée boîte de vitesses Cf. manuel	Les fonctionnalités de la transmission sont limitées. Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Réchauffage boîte de vitesses Veuillez patienter	S'affiche lorsque la température extérieure est basse, si la transmission nécessite quelques secondes pour engager un rapport. Enfoncez complètement la pédale de frein jusqu'à ce que le message disparaisse.
Boîte de vitesses pas sur Park	S'affiche pour rappeler au conducteur d'enclencher la position de stationnement (P).

GÉNÉRALITÉS

Note : Il est normal d'entendre un bruit occasionnel en provenance des freins. S'il s'agit d'un bruit de métal contre métal, d'un grincement continu ou d'un crissement aigu continu, les garnitures de frein sont peut-être usées. Si le volant de direction vibre ou tremble en continu lors du freinage, votre véhicule doit être contrôlé par un concessionnaire agréé.

Note : La poussière de frein peut s'accumuler dans les roues, même lors de conditions normales de conduite. La présence d'un peu de poussière est inévitable lorsque les freins s'usent. Voir **Nettoyage des roues** (page 340).

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production de votre véhicule, les feux stop peuvent se mettre à clignoter en cas de freinage brusque. Ensuite, les feux de détresse peuvent également clignoter lorsque votre véhicule s'arrête.

Lorsque les freins sont mouillés, l'efficacité du freinage est diminuée. A la sortie d'une station de lavage ou après avoir roulé sur de l'eau stagnante, exercer plusieurs pressions légères sur la pédale de frein pour sécher les freins.

Freinage en cas de blocage de la pédale d'accélérateur

Si la pédale d'accélérateur se bloque ou se coince, appuyez fermement et de manière constante sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce problème se présente, freinez et arrêtez le véhicule en lieu sûr. Placez la transmission en position de stationnement (P) (transmission automatique) ou sur un rapport faible (transmission manuelle), puis coupez le moteur avant de serrer le frein de stationnement. Examinez la pédale

d'accélérateur et la zone qui l'entoure à la recherche d'éléments ou de débris pouvant gêner ses déplacements. Si la pédale d'accélérateur n'est pas entravée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'à un concessionnaire.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte un freinage brutal en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Elle fournit une puissance de freinage optimale aussi longtemps que vous maintenez la pression sur la pédale. L'assistance au freinage peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freinage antiblocage

(le cas échéant)

En évitant le blocage des freins, ce système vous aide à conserver la maîtrise de la direction et donc à maintenir la stabilité du véhicule lors d'un freinage d'urgence.

CONSEILS POUR LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE

Le système de freinage antiblocage n'élimine pas les risques dans les situations suivantes :

- Vous conduisez trop près du véhicule devant vous.
- L'aquaplaning.
- Vous négociez les virages trop rapidement.
- Le revêtement de la route est mauvaise qualité.

Freins

Note : Si le système est activé, vous pouvez ressentir des vibrations dans la pédale de frein et sa course peut être plus importante. Maintenez la pression sur la pédale de frein. Il se peut aussi que le système émette du bruit. C'est normal.

FREIN DE STATIONNEMENT - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Serrez toujours le frein de stationnement à fond et veillez à enclencher la position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule.

Pour serrer le frein à main :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez à fond le levier du frein de stationnement.

Note : N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage quand vous tirez le levier du frein de stationnement.

Note: Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la montée, placez le levier de changement de vitesses en position de stationnement (P) et tournez le volant vers le côté opposé au trottoir.

Note: Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la descente, passez la transmission en position de stationnement (P) et tournez le volant vers le trottoir.

Pour desserrer le frein à main :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier du frein de stationnement vers le haut.

3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et abaissez le levier du frein de stationnement.

FREIN DE STATIONNEMENT - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Vous devez toujours serrer le frein de stationnement complètement.

Note : Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la montée, sélectionnez le premier rapport et tournez le volant vers le côté opposé au trottoir.

Note: Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la descente, sélectionnez la marche arrière et tournez le volant vers le trottoir.

Note: Ne pas appuyer sur le bouton de déverrouillage en tirant le levier vers le haut.

Pour serrer le frein à main :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez à fond le levier de frein à main.

Pour desserrer le frein à main :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage en poussant le levier vers le bas.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais votre véhicule sans serrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule lorsque le système est activé. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système s'éteint en cas de dysfonctionnement apparent, ou si vous faites tourner le moteur excessivement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Ce système facilite le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque la fonction est active, votre véhicule reste stationnaire deux à trois secondes dans la pente après que vous ayez lâché la pédale de frein. Cela vous laisse le temps de déplacer votre pied du frein à la pédale d'accélérateur. Le système desserre automatiquement les freins dès que le moteur a développé une puissance motrice suffisante pour empêcher le

véhicule de dévaler la pente. Cette fonction est utile lorsqu'il s'agit de démarrer en côte, comme à partir de la rampe d'un parc de stationnement, de feux de circulation ou lors d'une marche arrière pour se garer dans une montée.

Note : Le système ne fonctionne pas si le frein de stationnement est serré.

Note : Le système ne dispose pas de témoin lumineux pour indiquer s'il est activé ou non.

Utilisation de l'assistance au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule est en pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule reste dans la pente sans rouler pendant environ deux à trois secondes. Ce temps de maintien est automatiquement prolongé si vous êtes en train de démarrer.
4. Démarrer de la manière habituelle. Le système desserre automatiquement les freins.

Note : Si vous retirez votre pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur celle-ci lorsque le système est activé, la course de la pédale de frein risque d'être sensiblement réduite. C'est normal.

Activation et désactivation du système

Véhicules avec transmission manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Véhicules avec transmission automatique

Vous ne pouvez pas activer ou désactiver le système. Le système est activé automatiquement lorsque vous mettez le contact.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage aide à éviter le patinage des roues motrices et la perte de traction.

Si votre véhicule commence à glisser, le système applique les freins aux différentes roues et réduit simultanément, si nécessaire, la puissance du moteur. Si les roues patinent à l'accélération sur des surfaces glissantes ou instables, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la force de traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Si votre véhicule est bloqué dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver le système antipatinage : cela permet aux roues de patiner.

Lorsque vous désactivez le système antipatinage, le contrôle de stabilité reste entièrement actif.

Activation et désactivation du système à l'aide des commandes de l'écran d'information.

Si nécessaire, vous pouvez désactiver cette fonction à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Désactivation du système à l'aide du commutateur (le cas échéant)

Le commutateur est situé sur la planche de bord.

Appuyez sur le commutateur. Un message apparaît conjointement avec une icône illuminée sur l'affichage. Appuyer de nouveau sur le commutateur pour ramener le système en mode normal.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

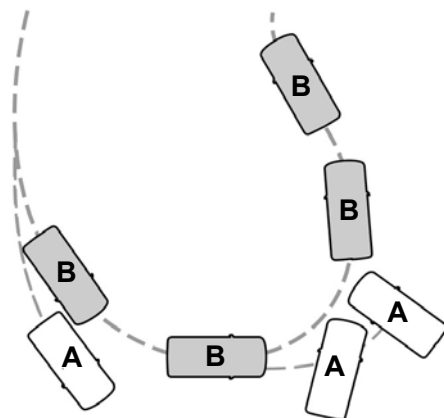
Contrôle électronique de stabilité



AVERTISSEMENT: Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas destiné à se substituer à votre attention et à votre bon jugement. Il est toujours de votre responsabilité de conduire avec l'attention et la prudence requises.

Le système prend en charge la stabilité lorsque le véhicule commence à quitter sa trajectoire. Pour cela, le système procède au freinage individuel des roues et à la réduction du couple moteur.

Le système fournit aussi une fonction d'antipatinage améliorée en réduisant le couple du moteur si les roues patinent à l'accélération. Cette fonction facilite le démarrage sur routes glissantes ou surfaces instables et améliore le confort en limitant le patinage des roues dans les virages serrés.



E72903

A Sans ESC.

B Avec ESC.

Témoin du contrôle de stabilité



Ce témoin clignote en même temps que les clignotants. Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 86).

Stabilisation contre le vent latéral

(le cas échéant)

Le système applique les freins d'un côté de votre véhicule pour réduire l'effet d'une brusque rafale de vent latéral sur la trajectoire du véhicule. Quand le système s'active, le témoin de stabilité et d'antipatinage clignote et un message peut apparaître sur l'écran d'information. Vous pouvez constater une légère décélération et devrez peut-être corriger la direction malgré tout pour maintenir la trajectoire prévue du véhicule. Le système ne s'active pas en cas de vent latéral continu ou pendant les virages.

UTILISATION DU PROGRAMME DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE

Note : *Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.*

Vous pouvez activer et désactiver le système antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 190).

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.



AVERTISSEMENT: les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent altérer le fonctionnement du système de détection, ce qui peut diminuer les performances du système ou déclencher de fausses alertes.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

Note: Certains accessoires tels que les grands attelages de remorque, porte-vélos ou supports de planche de surf peuvent réduire les performances ou générer de fausses alertes.

Note: gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Des capteurs bloqués peuvent affecter la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note: Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou des fausses alertes.

Note: Le système de détection ne peut pas être désactivé quand une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 47).

Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec le système et ses limites en lisant cette section.

Le système de détection prévient le conducteur des obstacles situés à une certaine distance du véhicule. Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.



Vous pouvez l'activer ou le désactiver en appuyez sur le bouton d'aide au stationnement. Si votre véhicule n'est pas doté d'un bouton d'aide au stationnement, le système peut être désactivé via le menu de l'écran d'information ou le message contextuel qui s'affiche quand vous placez la transmission en position de marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 92).

Lorsque le système est défectueux, un message d'alerte apparaît sur l'écran d'information et vous empêche d'activer le système.

Voir **Messages d'information** (page 97).

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

En cas de dysfonctionnement du système, un message s'affiche sur l'écran d'informations.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Note : *Certains accessoires supplémentaires tels que les barres de remorquage de grande taille, porte-vélos ou porte-surfs peuvent réduire les performances du système ou déclencher de fausses alertes.*

Les capteurs sont actifs lorsque la transmission est en marche arrière (R) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h. Lorsque que le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio est susceptible de réduire le volume sélectionné.

Une tonalité d'avertissement retentit lorsqu'un objet s'approche du véhicule. Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus l'intervalle entre les tonalités diminue. Le signal sonore retentit en continu lorsqu'un objet se trouve à 30 cm ou moins du centre du pare-chocs avant.

Note : *La zone de couverture est inférieure dans les coins extérieurs.*



E130178

La zone de détection des capteurs s'étend jusqu'à 180 cm autour du pare-chocs arrière.

Le système détecte de larges objets lorsque vous passez la marche arrière (R) et si l'un des événements suivants se produit :

- Si votre véhicule se déplace en marche arrière à une vitesse faible.
- Si votre véhicule est immobile mais qu'un objet s'approche lentement de l'arrière du véhicule.
- Si votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et qu'un objet s'approche du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le signal sonore se coupe. Si votre véhicule se déplace en marche arrière, le signal sonore retentit à nouveau.

Note : Si l'objet détecté se trouve à 30 cm ou moins du pare-chocs arrière, l'avertissement sonore ne s'arrête pas.

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'informations.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Messages d'information de l'aide au stationnement arrière

Message	Description
Anomalie Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier aide stationnement arrière	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Aide au stationnement arrière non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué ou le système présente un dysfonctionnement. Nettoyez le pare-choc ou éliminez l'obstruction. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Les capteurs sont situés sur le pare-chocs avant.

Note : gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : Ne recouvrez pas les capteurs.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Note : Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note : Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.

Les capteurs sont activés lorsque la transmission est dans une position autre que le stationnement (P). Lorsque que le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio est susceptible de réduire le volume sélectionné.

Une tonalité d'avertissement retentit lorsqu'un objet s'approche du véhicule. Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus l'intervalle entre les tonalités diminue. Le signal sonore retentit en continu lorsqu'un objet se trouve à 30 cm ou moins du pare-chocs avant.

Le système se désactive lorsque la vitesse du véhicule atteint 8 km/h.



E187330

La zone de détection du capteur s'étend jusqu'à 70 cm du centre du pare-chocs.

Si la marche arrière (R) est engagée, le système détecte des objets lorsque le véhicule se déplace à faible vitesse ou qu'un objet se rapproche du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, le signal sonore s'arrête après deux secondes.

Si la transmission se trouve sur une quelconque vitesse de marche avant, le système émet un signal sonore lorsque le véhicule se déplace et qu'un objet se trouve dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, le signal sonore s'arrête après deux secondes et l'avertissement visuel disparaît après quatre secondes.



Appuyez sur le bouton d'aide au stationnement pour désactiver le système.

En cas de dysfonctionnement du système, un message s'affiche sur l'écran d'informations.

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)

Le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'information.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez la marche arrière (R), le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule est en mouvement et que l'objet détecté s'approche du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes. L'indication visuelle reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Lorsque vous passez une quelconque vitesse de marche avant, le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule atteint une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes et l'indication visuelle s'efface après quatre secondes.

Note : Si l'objet détecté se trouve à moins de 30 cm, l'indication visuelle demeure affichée.

Lorsque vous passez en position neutre (N), le système fournit uniquement une indication visuelle si le véhicule se déplace à une vitesse égale ou inférieure à 8 km/h environ, notamment si le véhicule se déplace sur une pente et que le système détecte un objet en direction du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, l'indication visuelle s'efface après quatre secondes.

Messages d'information de l'aide au stationnement avant

Message	Description
Anomalie Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier Aide stationnement	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier aide stationnement avant	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Aide stationnement avant non disponible Capteur bloqué Cf. manuel	Un capteur est obstrué ou le système présente un dysfonctionnement. Nettoyez le pare-choc ou éliminez l'obstruction. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

SYSTÈME DE DÉTECTION LATÉRALE



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Note : *Si vous désactivez l'antipatinage, vous désactivez aussi le système de détection latérale.*

Note : *Certains accessoires, tels que les barres de remorquage de grande taille, porte-vélos ou porte-surfs, peuvent réduire les performances du système ou déclencher de fausses alertes.*

Note : *Le système ne détecte pas les objets qui se rapprochent du côté du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse, si ce dernier ne passe pas devant un capteur avant ou arrière.*

Le système se sert des capteurs de système d'aide au stationnement avant et arrière les plus à l'extérieur pour détecter des objets proches des côtés du véhicule. Le système place ces objets sur une carte virtuelle sur l'écran d'information lorsque le véhicule passe à proximité.

Les capteurs sont situés sur les pare-chocs avant et arrière.

Le système peut ne pas fonctionner si :

- vous allumez le contact, le coupez et le rallumez en l'espace de quelques secondes ;
- votre véhicule reste à l'arrêt plus de deux minutes ;
- le système de freinage antiblocage est activé ;
- le système antipatinage est activé ;

Pour réinitialiser le système, vous devrez peut-être conduire le véhicule sur environ 3 m.



E190458

La zone de détection des capteurs est au maximum de 60 cm à partir du côté du véhicule.

Lorsque le système détecte un objet dans la zone de détection et sur la trajectoire du véhicule, un signal sonore retentit. Plus l'objet se rapproche du véhicule, plus l'intervalle entre les tonalités diminue.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)



E190459

Le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'information.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez la marche arrière (R), le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle si des objets sont détectés dans un rayon de 60 cm et se trouvent sur la trajectoire du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes.

Lorsque vous passez une quelconque vitesse de marche avant, le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule atteint une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes et l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Lorsque vous passez en position neutre (N), le système fournit uniquement une indication visuelle si la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 8 km/h environ. Par exemple, votre véhicule se déplace sur une pente et le système détecte un objet qui s'approche du véhicule. Lorsque vous arrêtez le véhicule, l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Si le système est indisponible, les blocs indicateurs de distance latéraux ne s'affichent pas.

ACTIVE PARK ASSIST

Le système vous guide pour entrer et sortir des places de stationnement. Les places de stationnement sont détectées à l'aide de capteurs. Le système dirige ensuite le véhicule comme requis pour entrer ou sortir de la place de stationnement. Vous contrôlez l'accélérateur, les freins et les changements de vitesse.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Utilisation de l'aide active au stationnement



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule lorsque le système est activé. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Les capteurs peuvent ne pas détecter d'objets sous une forte pluie ou dans d'autres circonstances produisant des interférences.



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



Le bouton d'aide active au stationnement est situé sur la planche de bord.

Pilotage dans une place de stationnement

1. Appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement.

Note : Le système recherche des places de stationnement en parallèle côté passager. Appuyez à nouveau sur le bouton de l'aide active au stationnement pour rechercher des places de stationnement perpendiculaires.

2. Utilisez le levier du clignotant pour chercher une place de stationnement sur le côté conducteur ou passager de votre véhicule.
3. Lorsque vous cherchez une place de stationnement, conduisez votre véhicule à environ 1 m de distance des autres véhicules garés et de façon parallèle à ces derniers.

Note : Une tonalité retentit et un message s'affiche sur l'écran d'information quand l'aide active au stationnement trouve une place de stationnement adéquate.

4. Immobilisez complètement le véhicule.
5. Relâchez le volant de direction et passez en marche arrière (R).
6. Conduisez en marche arrière et le véhicule se dirige de lui-même dans la place de stationnement.
7. Suivez les instructions affichées sur l'écran d'information.

Note : Lorsque le stationnement est terminé, une tonalité retentit et un message d'information s'affiche.

Sortie d'une place de stationnement

Le système vous guide uniquement lors de la sortie des places de stationnement en parallèle.

1. Appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement.
2. Utilisez le levier des clignotants pour choisir la direction de sortie.
3. Relâchez le volant de direction et passez en marche arrière (R).
4. Suivez les instructions affichées sur l'écran d'information.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Note : Une fois que le système guide le véhicule dans une position vous permettant de quitter la place de stationnement en marche avant, un message apparaît pour vous demander de reprendre le contrôle du véhicule.

Annulation de l'aide active au stationnement

Pour annuler l'aide au stationnement à tout moment, appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement ou tournez le volant.

Note : La fonction est aussi annulée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 9 km/h.

Intervention du système de freinage

Lorsque le système d'aide active au stationnement contrôle la direction, il peut également actionner les freins pour ralentir ou arrêter le véhicule, dans certaines conditions.

Note : Ceci pourrait entraîner l'annulation de l'aide au stationnement.

Dépannage de l'aide active au stationnement

Symptôme	Cause possible
Le système ne cherche pas de place de stationnement.	Vous avez peut-être désactivé le système antipatinage.
	La transmission est en position de marche arrière (R). Votre véhicule doit avancer pour pouvoir détecter une place de stationnement.
Le système ne propose pas de place de stationnement.	Les capteurs sont peut-être bloqués. Par exemple, par de la neige, de la glace ou une accumulation d'impuretés. Des capteurs bloqués peuvent affecter le fonctionnement du système.
	Les capteurs de pare-chocs avant ou arrière pourraient être endommagés.
	Il n'y a pas assez d'espace dans la place de stationnement pour stationner votre véhicule en toute sécurité.
	Il n'y a pas assez d'espace pour réaliser la manœuvre du côté opposé à la place de stationnement.
	La place de stationnement est située à plus de 1,5 m ou à moins de 0,5 m.
	La vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h pour le stationnement en créneau ou supérieure à 30 km/h pour le stationnement en bataille.
	Vous avez récemment déconnecté ou remplacé la batterie. Lorsque vous reconnectez la batterie, vous devez brièvement conduire le véhicule sur une route droite.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible
Le système ne place pas correctement le véhicule à l'intérieur de la place de stationnement.	Une bordure de trottoir irrégulière le long de la place de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule.
	Les autres véhicules ou les objets autour de la place peuvent ne pas être stationnés/placés correctement.
	Le véhicule est arrêté trop loin de la place de stationnement.
	Les pneus sont peut-être mal posés ou mal entretenus. Par exemple, ils ne sont pas correctement gonflés, ils n'ont pas la dimension appropriée ou ils sont de dimensions différentes.
	Une réparation ou une modification altère les capacités de détection du système.
	Le bord d'un véhicule stationné à proximité est en hauteur. Par exemple, saleuse, chasse-neige, plateau de camion de déménagement.
	La longueur de la place de stationnement ou la position des objets stationnés a été modifiée après le passage de votre véhicule.
	Vous utilisez une roue de secours ou un pneu dont l'usure est nettement plus importante que celle des autres pneus.
	Une variation rapide de température s'est produite autour de votre véhicule. Lorsque vous quittez un garage chauffé vers un endroit où la température extérieure est basse ou après avoir quitté une station de lavage automatique, par exemple.

CAMÉRA DE RECU



AVERTISSEMENT: La caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide à la marche arrière ; le conducteur doit l'utiliser conjointement avec les rétroviseurs intérieurs et extérieurs pour une portée maximum.



AVERTISSEMENT: Les objets situés à proximité des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas être visibles à l'écran en raison du champ de vision limité de la caméra.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Reculez lentement le véhicule. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que vous utilisez la caméra de recul.



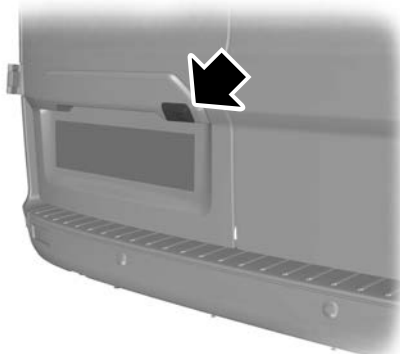
AVERTISSEMENT: N'activez et ne désactivez pas les fonctions de la caméra quand votre véhicule est en mouvement.

La caméra de recul fournit une image de la zone située derrière le véhicule. Pendant l'utilisation, des lignes représentant la trajectoire de votre véhicule et la distance des objets situés derrière votre véhicule apparaissent sur l'affichage.

Positions de la caméra de recul



AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque la porte cargo arrière est ouverte. Lorsque la porte cargo arrière est ouverte, la caméra n'est pas correctement positionnée et l'image risque d'être faussée. Toutes les indications disparaissent lorsque la porte cargo arrière est ouverte. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



E142833



E142834

La caméra se trouve sur la porte cargo arrière ou sur le hayon.

Utilisation de la caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche ce qui se trouve derrière le véhicule lorsque vous enclenchez la marche arrière (R).

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Note : si votre véhicule tracte une remorque, la caméra ne peut filmer que ce que vous remorquez. Sur certains véhicules, il est possible que les indications disparaissent lorsque vous branchez le connecteur de remorquage.

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

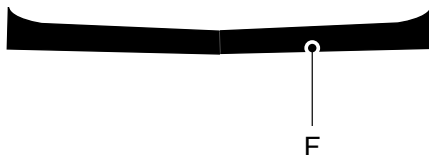
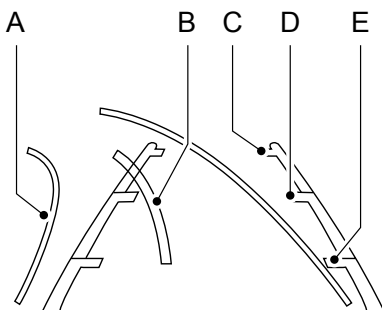
- En pleine nuit ou dans les zones sombres si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Si la caméra est obstruée. Nettoyez la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un produit nettoyant non abrasif.
- La caméra est mal alignée en raison de dommages à l'arrière du véhicule.

Indications de la caméra de recul



AVERTISSEMENT: Les objets situés au-dessus de la caméra peuvent ne pas être visibles. Vérifiez la zone située à l'arrière de votre véhicule au besoin.

Le système utilise trois types d'indications pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière le véhicule :



E142436

- A Indications actives. Montrent la trajectoire prévue du véhicule en marche arrière.
- B Ligne centrale. Vous aide à aligner le centre du véhicule avec une remorque.
- C Indications fixes : Montrent la trajectoire réelle du véhicule pendant que vous reculez en ligne droite. Zone verte.
- D Indications fixes : Montrent la trajectoire réelle du véhicule pendant que vous reculez en ligne droite. Zone jaune.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

- E Indications fixes : Montrent la trajectoire réelle du véhicule pendant que vous reculez en ligne droite. Zone rouge.
- F Pare-chocs arrière.

Note : Les indications actives sont disponibles uniquement lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Les indications actives sont uniquement affichées avec les indications fixes. Pour utiliser les indications actives, tournez le volant de direction pour diriger les indications vers la trajectoire voulue. Si vous changez la position du volant de direction au cours de la marche arrière, le véhicule risque de dévier de la trajectoire initialement prévue.

Note : Les indications ne s'affichent pas si la porte de chargement arrière est ouverte.

Les indications fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant de direction. Les indications actives ne s'affichent pas lorsque le volant de direction est droit. Les obstacles situés dans la zone rouge sont les plus proches du véhicule et ceux situés dans la zone verte sont les plus éloignés.

Zoom manuel



AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, il est possible que l'écran n'affiche pas toute la zone derrière le véhicule. Faites attention aux alentours du véhicule lorsque vous utilisez le zoom manuel.

Appuyez sur le symbole de zoom avant ou arrière pour changer de vue.

Note : Le zoom manuel est disponible uniquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Note : Le pare-chocs arrière demeure dans l'image en tant que point de référence.

Note : Seule la ligne centrale apparaît lorsque vous activez le zoom manuel.

Paramètres du système

Vous pouvez adapter les paramètres de la caméra à l'aide de l'écran tactile. Voir **Réglages** (page 424).

Temporisation de la caméra de recul

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'aide du menu de réglages du véhicule. Le système est désactivé par défaut. Voir **Réglages** (page 424).

Si vous activez cette fonction, l'image continue de s'afficher lorsque vous quittez la marche arrière (R) jusqu'à ce que :

- la vitesse du véhicule diminue suffisamment ;
- le levier de changement de vitesses soit en position de stationnement (P).
- vous appliquez le frein de stationnement sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle.

Aides au stationnement améliorées ou pilote de stationnement (le cas échéant)

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'aide du menu de réglages du véhicule. Voir **Réglages** (page 424).

Le système affiche une image de votre véhicule et les zones de détection. Quand le système de détection de marche arrière détecte un objet, les zones affichent des indicateurs rouges, jaunes et verts pour signaler la proximité de l'objet.

Régulateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent.

Le régulateur de vitesse permet de commander la vitesse du véhicule à l'aide des commutateurs au volant. Le régulateur de vitesse peut être utilisé dès que la vitesse du véhicule dépasse environ 30 km/h.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en cas de circulation dense ou lorsque la chaussée est glissante. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse pourrait augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système ne fait pas intervenir les freins.

Lorsque vous conduisez en montée, il se peut que la vitesse de votre véhicule passe sous la vitesse réglée. Pour aider le système à maintenir la vitesse réglée pendant une montée, rétrogradez.

Note : Le système s'annule si en montée, la vitesse de votre véhicule est inférieure de 16 km/h à la vitesse réglée.

Pour aider le système à maintenir la vitesse réglée pendant la descente d'une pente, descendez de rapport.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du système



Appuyez sur le bouton.

Le voyant apparaît lorsque vous activez le système.

Désactivation du système

Enfoncez, puis relâchez l'icône du régulateur de vitesse lorsque le système est en mode veille, ou coupez le contact.

Note : Lorsque vous coupez le système, vous effacez la vitesse réglée.

Réglage de la vitesse de croisière

Conduisez à la vitesse désirée.

SET+

Appuyez sur le haut du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.

SET-

Appuyez sur le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Note : La vitesse réglée s'affiche sur l'écran d'information.

Modification de la vitesse réglée

SET+

Appuyez sur le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de réglage.

SET-

Appuyez sur le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de réglage.

Régulateur de vitesse

La vitesse réglée change par petits paliers.

Note : Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule et maintenez-le enfoncé pour modifier la vitesse de réglage par incréments plus grands.

Note : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse réglée ne change pas. Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule revient à celle précédemment réglée.

Annulation de la vitesse réglée

CAN

Appuyez sur le bouton ou enfoncez légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse réglée.

Note : La vitesse réglée est mémorisée.

Reprise de la vitesse réglée

RES

Appuyez pour reprendre la vitesse réglée.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Restez vigilant aux changements des conditions de circulation, notamment au moment d'entrer sur ou de quitter l'autoroute, sur des routes avec des intersections, des ronds-points ou sans voie visible, ou encore sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou présentant des déclivités importantes.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les véhicules à l'arrêt ou circulant à une vitesse inférieure à 10 km/h.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lors du tractage d'une remorque avec des commandes de freins de remorque électroniques de seconde monte. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ce système n'est pas un avertisseur de collision ou d'évitement.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les piétons ni les objets sur la route.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules à contresens dans la même file.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.

Régulateur de vitesse



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'autres dimensions de pneu que celles recommandées car cela peut empêcher un fonctionnement normal du système. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

Le système adapte la vitesse de votre véhicule pour conserver l'écart défini entre votre véhicule et celui qui vous précède dans la même file. Vous pouvez choisir quatre réglages d'écart.

Le système utilise un radar qui projette un rayon directement à l'avant de votre véhicule.



E248321

Le régulateur de vitesse adaptatif est situé sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez pour basculer le système en mode veille.



E260516

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.

Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif

Conduisez à la vitesse requise.

SET+

Appuyez sur le haut du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.



E249552

Si le système détecte un véhicule devant vous, un graphique du véhicule apparaît sur l'écran d'information.

Note : lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, la vitesse définie affichée sur l'écran d'information peut être légèrement différente de celle affichée par le compteur de vitesse.

Régulateur de vitesse

Derrière un véhicule



AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule qui freine, votre véhicule peut ne pas décélérer pour éviter une collision si vous n'intervenez pas. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Le système ne fait que vous prévenir des véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, il se peut qu'il n'y ait pas d'avertissement ou que l'avertissement soit retardé. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Lorsqu'un véhicule vous précédant entre dans la même file que vous ou qu'un véhicule plus lent vous précède dans la même file, la vitesse du véhicule s'adapte pour conserver une distance prédéfinie entre les deux. Le graphique du véhicule s'affiche sur l'écran d'information.

Note : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut accélérer légèrement et temporairement afin de faciliter le dépassement.

Votre véhicule maintient un écart constant avec le véhicule vous précédant jusqu'à ce que :

- le véhicule devant vous accélère à une vitesse supérieure à la vitesse définie ;
- le véhicule devant vous sorte de la file où vous vous trouvez ;
- vous réglez un nouvel écart.

Le système actionne les freins pour ralentir le véhicule et maintenir une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui vous précède. Le freinage que peut appliquer le système est limité. Vous pouvez neutraliser le système en actionnant vous-même les freins.

Si le système détermine que son freinage maximum n'est pas suffisant, un avertissement sonore retentit alors que le système continue à freiner. Intervenez immédiatement.

Note : les freins émettent parfois un bruit lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Programmation de l'écart de distance



Vous pouvez augmenter ou réduire la distance entre votre véhicule et le véhicule vous précédant en appuyant sur la commande de réglage de l'écart.

Note : vous devez choisir un écart approprié aux conditions de conduite.



E249552

L'écart sélectionné apparaît sur l'écran d'information tel qu'illustré par les barres sur l'image. Vous pouvez choisir quatre réglages d'écart.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse adaptatif - réglage de l'écart entre les véhicules

Vitesse programmée km/h	Affichage graphique, nombre de barres entre les véhicules	Ecart temporel, en secondes	Ecart de distance m	Comportement dynamique
100	1	1	28	Sport.
100	2	1,4	39	Normal.
100	3	1,8	50	Normal.
100	4	2,2	61	Confort.

Le système sélectionne le dernier réglage d'écart défini lorsque vous mettez le contact.

Commande manuelle du système



AVERTISSEMENT: Si vous prenez la commande manuelle du système en enfonçant la pédale d'accélérateur, le système n'actionne pas automatiquement les freins pour conserver un écart avec le véhicule vous précédant.

Utilisez la pédale d'accélérateur pour dépasser volontairement la vitesse limite réglée.

Lorsque vous neutralisez le système, le graphique du véhicule disparaît de l'écran d'information.

Modification de la vitesse réglée

SET+

Appuyez sur le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de réglage.

SET-

Appuyez sur le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de réglage.

Vous pouvez ajuster la vitesse réglée par petits ou par grands paliers. Appuyez une fois sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse de consigne par petits incréments. Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule et maintenez-le enfoncé pour régler la vitesse de consigne par grands incréments.

Le système peut appliquer les freins pour ralentir votre véhicule jusqu'à la nouvelle vitesse programmée. La vitesse définie s'affiche en continu sur l'écran d'informations lorsque le système est actif.

Annulation de la vitesse réglée

CAN

Appuyez sur le bouton ou sur la pédale de frein.

La dernière vitesse réglée s'affiche barrée et le dernier réglage d'écart s'affiche mais ne s'efface pas.

Note : Le fait d'appuyer sur la pédale d'embrayage pendant une période prolongée annule également la vitesse définie.

Reprise de la vitesse réglée

RES

Appuyez sur le bouton.

Régulateur de vitesse

Le véhicule revient à la vitesse définie et au réglage d'écart précédents. La vitesse définie apparaît en continu sur l'écran d'informations lorsque le système est actif.

Note : Utilisez uniquement cette fonction si vous connaissez la vitesse définie et avez l'intention de l'appliquer.

Désactivation automatique

Le système ne fonctionne pas si la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h. Si le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h, une tonalité retentit et le freinage adaptatif est relâché.

Le système peut également être automatiquement désactivé si :

- Les pneus perdent de l'adhérence.
- Le régime du moteur est trop faible.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Note : Si le régime moteur est trop faible, l'écran d'informations vous conseille de descendre de rapport.

Utilisation en pente

Vous devez choisir un rapport inférieur lorsque le système est activé dans des situations de descente de fortes pentes, par exemple en zone montagneuse. Dans ce type de situation, un freinage moteur supplémentaire est nécessaire au système pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins.

Note : Une tonalité retentit et le système se désactive s'il applique les freins pendant une durée prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne à nouveau une fois que les freins sont froids.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton.

Note : La vitesse définie est effacée lorsque vous désactivez le système.

Problèmes de détection



AVERTISSEMENT: En de rares occasions, des problèmes de détection peuvent survenir dus aux infrastructures routières, comme les ponts, les tunnels et les barrières de sécurité. Dans ce type de cas, il se peut que le système freine tardivement ou de manière inattendue. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant.

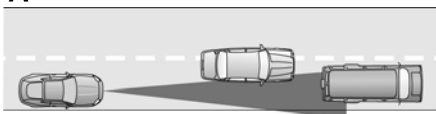


AVERTISSEMENT: En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Le radar présente un champ de vision limité. Il ne détecte pas tous les véhicules dans toutes les conditions et pourrait en détecter certains plus tard que prévu. Le graphique du véhicule de tête ne s'affiche pas si le système ne détecte pas de véhicule devant vous.

Régulateur de vitesse

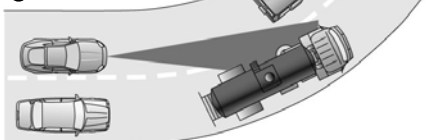
A



B



C



E71621

Certaines anomalies de détection peuvent survenir :

- A en cas de conduite sur une voie différente de celle du véhicule qui vous précède.
- B lorsque des véhicules empiètent sur votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules qu'une fois qu'ils sont entièrement engagés dans votre file.
- C Il peut y avoir des problèmes de détection des véhicules circulant devant lorsque vous vous engagez dans ou sortez d'un virage ou d'une portion courbe de la route.

Dans ce type de cas, il se peut que le système freine tardivement ou de manière inattendue. Vous devez rester vigilant et intervenir si nécessaire.

Si quelque chose heurte l'avant de votre véhicule ou en cas de dommages, la zone de détection du radar peut être modifiée. Ceci pourrait endommager le système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système non disponible

Le système peut ne pas s'activer en cas de :

- Un blocage du capteur.
- Surchauffe des freins.
- Une défaillance du système ou d'un système associé.

Capteurs du système de régulateur de vitesse adaptatif



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise exempt de toute obstruction.



E243054

La caméra est montée derrière le rétroviseur intérieur.

Régulateur de vitesse



E244279

Le radar se situe derrière la calandre avant, au-dessous de la plaque d'immatriculation.

Un message s'affiche si un élément gêne les signaux radar envoyés par le capteur. Le système ne peut pas détecter de véhicule à l'avant et ne fonctionne pas si un élément bloque le capteur.

Note : Vous ne pouvez pas voir le capteur car il se trouve derrière un cache.

Note : Gardez l'avant de votre véhicule exempt d'impuretés, de pièces métalliques, ou de tout autre objet. La présence de protections avant, de feux de seconde monte, de revêtements en plastique ou couches de peinture supplémentaires peut également dégrader les performances du capteur.

Cause	Action
La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée.	Nettoyez la calandre devant le radar ou éliminez toute obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message s'affiche toujours.	Patientez un court instant. Le radar peut nécessiter quelques minutes pour détecter qu'il n'y a plus de gêne.
Une forte pluie ou de la neige peut interférer avec les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il peut ne pas détecter les véhicules vous précédant.
Les flaques d'eau, la neige ou la glace présentes sur la route peuvent interférer avec les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il peut ne pas détecter les véhicules vous précédant.
Vous vous trouvez dans une zone désertique ou isolée sans présence d'autres véhicules ou d'objets aux abords de la route.	Patientez un court instant ou passez en mode de régulation de vitesse normale.

En raison de la technologie utilisée pour le radar, un message de blocage du capteur peut s'afficher alors que le capteur n'est pas bloqué. Cela peut être le cas en cas de conduite dans un environnement rural ou désertique. La fausse condition de blocage s'efface automatiquement ou bien s'efface quand vous coupez et remettez le contact.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse normal



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse normal ne freine pas lorsque votre véhicule se rapproche de véhicules

plus lents. Vous devez toujours savoir quel mode vous avez sélectionné et actionner les freins si nécessaire.

Vous pouvez passer du régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulation normale à l'aide de l'écran d'information.

Pour basculer entre le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse normal, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Régl. vitesse	Appuyez sur la touche OK .
Mode	Appuyez sur la touche OK . Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour choisir le réglage requis. Appuyez sur la touche OK .



Le témoin de régulation de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez la régulation de vitesse normale. Le réglage d'écart ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement au comportement des véhicules devant vous, et le freinage adaptatif est désactivé. Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Le voyant apparaît lorsque vous activez le système.

Le voyant s'affiche sur l'écran d'information lorsque le système est en mode veille et lorsque vous réglez la vitesse du régulateur adaptatif.

Régulateur de vitesse

Messages d'information du régulateur de vitesse adaptatif

Message	Action
Régl. vitesse adapt. indisponible Capteur bloqué Cf. manuel	La visibilité du radar est réduite.
Régulateur de vitesse adaptatif indisponible	Le système n'est pas disponible.
Anomalie Régulateur de vitesse adaptatif	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Régulateur vitesse activé Freinage automatique désactivé	Vous avez activé le régulateur de vitesse normal. Le freinage adaptatif est désactivé.

Régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation de vitesse (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Le système combine la reconnaissance de la signalisation de vitesse avec le régulateur de vitesse adaptatif. Le système vous permet de régler la vitesse du véhicule sur la limite de vitesse détectée par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation. Par exemple, si le système de reconnaissance de la signalisation de vitesse détecte une limite de vitesse de 80 km/h, la vitesse du véhicule est limitée à 80 km/h.

Note : Le système ne règle pas la vitesse du véhicule sur les limites de vitesse indiquées par une signalisation supplémentaire dans l'écran d'informations.

Note : Vous pouvez annuler la vitesse programmée à tout moment.

Note : Le réglage d'écart du régulateur de vitesse adaptatif fonctionne normalement.

Permutation des modes de régulateur de vitesse

Vous pouvez basculer entre les modes de régulateur de vitesse à l'aide de l'écran d'informations.

Régulateur de vitesse

Pour basculer entre les modes de régulateur de vitesse, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Régul. vitesse	Appuyez sur la touche OK .
Mode	Appuyez sur la touche OK . Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour choisir le réglage requis. Appuyez sur la touche OK .

Mode intelligent



E265663

Si vous sélectionnez ce mode, un crochet entoure la vitesse programmée et la signalisation de limite de vitesse détectée dans l'écran d'informations. Le système est conçu pour régler la vitesse du véhicule sur la limite de vitesse détectée par le système de reconnaissance de signalisation de vitesse avant que le véhicule dépasse le panneau de limite de vitesse.

Dans certaines conditions, le système peut ne pas adapter la vitesse du véhicule avant que le véhicule dépasse le panneau de limite de vitesse.

Note : La vitesse de réglage est ajustée quand le système détecte une autre limite de vitesse maximum.

Si le système ne détecte pas de limite de vitesse, la vitesse du véhicule demeure sur celle qui est actuellement réglée.

Désactivation automatique

Si le système de reconnaissance de la signalisation de vitesse détecte une limite de vitesse inférieure à la vitesse de réglage minimum du régulateur de vitesse adaptatif, une tonalité retentit et le système revient en mode de veille.

Réglage des paramètres de tolérance de vitesse programmée

Vous pouvez définir une tolérance de vitesse permanente qui est supérieure ou inférieure à la limite de vitesse détectée via le menu de tolérance sur l'écran d'informations.

Régulateur de vitesse

Pour régler une tolérance de vitesse, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Régul. vitesse	Appuyez sur la touche OK .
Tolérance	Appuyez sur la touche OK . Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour choisir le réglage de vitesse requis. Appuyez sur la touche OK .

Mode adaptatif

Si vous sélectionnez ce mode, le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne avec l'entrée de vitesse réglée manuellement. Le système ne règle pas la vitesse du véhicule sur la limite de vitesse détectée par le système de reconnaissance de la signalisation de vitesse.

Mode normal

Quand vous sélectionnez ce mode, le régulateur de vitesse normal fonctionne. Le réglage d'écart ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement au comportement des véhicules devant vous, et le freinage adaptatif est désactivé.

Messages d'information du régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation de vitesse

Message	Action
Régulateur vitesse adaptatif Reconnaissance panneaux vitesse indisponible	Les informations de limite de vitesse basées sur le système d'aide à la navigation ne sont pas disponibles. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

LIMITEUR DE VITESSE

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse pourrait augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système ne fait pas intervenir les freins.



AVERTISSEMENT: Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas destiné à se substituer à votre attention et à votre bon jugement. Il est toujours de votre responsabilité de conduire avec l'attention et la prudence requises.

Le système vous permet de définir une vitesse à laquelle votre véhicule est limité. La vitesse définie détermine la vitesse maximale effective de votre véhicule. Vous pouvez dépasser temporairement la vitesse définie, pour dépasser un véhicule par exemple.

Utilisation du limiteur de vitesse

Les commandes se trouvent sur le volant de direction.

Activation et désactivation du système

LIM

Appuyez pour basculer le système en mode veille. Appuyez à nouveau pour désactiver le système.

Réglage du limiteur de vitesse

SET+

Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule quand le système est en mode de veille

SET-

pour régler le limiteur de vitesse sur la vitesse actuelle du véhicule. La vitesse définie est enregistrée et affichée sur l'écran d'information.

Vous pouvez ajuster la vitesse réglée par petits ou par grands paliers. Appuyez une fois sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse de consigne par petits incréments. Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule et maintenez-le enfoncé pour régler la vitesse de consigne par grands incréments.

Annulation de la vitesse réglée

CAN

Appuyez pour annuler le limiteur de vitesse réglée. Le système revient en mode de veille.

Reprise de la vitesse réglée

RES

Appuyez pour faire repasser le limiteur en mode actif sur la vitesse réglée.

Dépassement volontaire de la vitesse limite

Appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur pour dépasser temporairement la vitesse limite réglée. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule passe en dessous de la limite définie ou lorsque vous appuyez sur le bouton **RES**.

Avertissements du système

Si vous dépassez volontairement la vitesse limite, un avertissement apparaît sur l'écran d'information.

Si vous dépassez la vitesse définie par inadvertance, par exemple dans une descente, un avertissement apparaît sur l'écran d'information et une sonnerie d'avertissement retentit.

LIMITEUR DE VITESSE INTELLIGENT

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse pourrait augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système ne fait pas intervenir les freins.



AVERTISSEMENT: Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas destiné à se substituer à votre attention et à votre bon jugement. Il est toujours de votre responsabilité de conduire avec l'attention et la prudence requises.

Le système vous permet de limiter la vitesse du véhicule à la limite de vitesse maximum détectée par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation. Par exemple, si le système de reconnaissance des panneaux de signalisation détecte une limite de vitesse de 80 km/h, la vitesse du véhicule est limitée à 80 km/h. Vous pouvez dépasser temporairement la vitesse définie, pour dépasser un véhicule par exemple.

Note : Le système ne détecte pas les limites de vitesse indiquées via un panneau supplémentaire.

Vous pouvez passer d'un mode de limiteur de vitesse à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Vous pouvez définir une tolérance de vitesse permanente qui est ajoutée à la limite de vitesse détectée via le menu de tolérance sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Utilisation du limiteur de vitesse intelligent

Les commandes se trouvent sur le volant de direction.

Activation et désactivation du système

LIM

Appuyez pour basculer le système en mode veille. Le système vous invite à définir une vitesse ou à afficher la limite de vitesse détectée comme vitesse de réglage. Appuyez à nouveau pour désactiver le système.

Note : Le système ne limite pas la vitesse du véhicule en mode de veille.

Réglage du limiteur de vitesse

SET+

Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule quand le système est en mode de veille pour régler le limiteur de vitesse sur la vitesse actuelle du véhicule. La vitesse définie est enregistrée et affichée sur l'écran d'information.

SET-

Note : Le limiteur de vitesse de réglage est ajusté quand le système détecte une autre limite de vitesse maximum.

Note : Si le système ne peut pas détecter de limite de vitesse maximum, il revient en mode de veille.

Vous pouvez ajuster la vitesse réglée par petits ou par grands paliers. Appuyez une fois sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse de consigne par petits incréments. Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule et maintenez-le enfoncé pour régler la vitesse de consigne par grands incréments.

Annulation de la vitesse réglée

CAN

Appuyez pour annuler le limiteur de vitesse réglée. Le système revient en mode de veille.

Reprise de la vitesse réglée

RES

Appuyez pour faire repasser le limiteur en mode actif sur la vitesse réglée. Le système règle le limiteur de vitesse sur la limite de vitesse maximum détectée au moment où il redémarre.

Dépassement volontaire de la vitesse limite

Appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur pour dépasser temporairement la vitesse limite réglée. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule passe en dessous de la limite définie ou lorsque vous appuyez sur le bouton **RES**.

Avertissements du système

Un avertissement apparaît sur l'écran d'information si une des conditions suivantes se présente :

- La vitesse du véhicule dépasse la vitesse de réglage actuelle.
- Le système détecte une limite de vitesse maximum inférieure à la vitesse du véhicule actuelle.
- Vous dépassez intentionnellement la vitesse définie.
- Vous dépassez la vitesse définie par inadvertance, notamment dans une descente. Une tonalité retentit également.

Note : Une tonalité retentit si vous continuez à dépasser la vitesse définie.

Note : Si le système de reconnaissance des panneaux de signalisation détecte une limite de vitesse extérieure à la plage de vitesse opérationnelle, une tonalité retentit et le système revient en mode de veille.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE



AVERTISSEMENT : Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT : Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est bloqué.



AVERTISSEMENT : Le capteur peut à tort suivre de « faux » marquages de voie, par exemple d'autres structures ou objets. Cela peut entraîner une fausse alerte ou une absence d'alerte.



AVERTISSEMENT : Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT : Les forts contrastes d'éclairage extérieur peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT : Le système ne fonctionne pas si le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie.



AVERTISSEMENT : Le véhicule doit être contrôlé dès que possible si la zone située à proximité du capteur est endommagée.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Le système est conçu pour vous alerter en fournissant une assistance à la direction temporaire ou une vibration du volant de direction lorsqu'il détecte un changement de voie involontaire. Le système détecte et suit les marquages de voie grâce à une caméra installée derrière le rétroviseur intérieur. Le système fonctionne uniquement si la vitesse du véhicule est supérieure à environ 60 km/h. Vous pouvez consulter l'état du système via l'écran d'information.

Note : Le système est actif si la caméra peut détecter au moins un marquage de voie ou le bord de la route.

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Le système ne détecte pas au moins un marquage de voie ou le bord de la route.
- Vous avez activé le clignotant.
- vous effectuez des manœuvres brusques, accélérez ou freinez sèchement ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h ;
- le système de freinage antiblocage, le système de contrôle de stabilité ou l'antipatinage est activé ;
- Voie étroite.

Le système est susceptible de ne pas corriger le positionnement de voie dans les conditions suivantes :

- Vents latéraux violents.
- Surfaces routières irrégulières.

- Charges lourdes ou inégales.
- Pression de gonflage des pneus incorrecte.

Activation et désactivation du système de maintien de trajectoire



E132099

Appuyez sur le bouton situé sur le levier des clignotants.

Note : Lorsque vous désactivez le système, il se peut qu'un témoin reste allumé sur l'écran d'informations.

Note : Le système peut s'activer quand vous démarrez votre véhicule.

Réglages du système de maintien de trajectoire

Le système propose différents réglages que vous pouvez visualiser ou modifier à partir de l'écran d'information.

Note : Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule. Si le système détecte une clé MyKey, le mode d'alerte est sélectionné.

Mode Alerte

Active une vibration du volant de direction dès que le système détecte un changement de voie involontaire.

Réglage de l'intensité des vibrations du volant de direction

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**

Aides à la conduite

2. Sélectionnez **Système maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Intensité**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

Note : Ce paramètre n'a pas d'impact sur le mode Aide.

Note : Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Ajustement des réglages de sensibilité du système d'aide au maintien de la trajectoire

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**.
2. Sélectionnez **Système maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Sensibilité**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

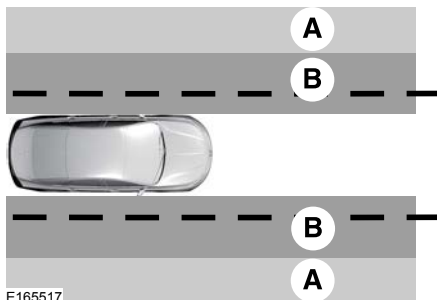
Mode Aide

Fournit une assistance directionnelle temporaire vers le centre de la voie lorsque le système détecte un changement de voie involontaire.

Note : Si le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune activité du volant pendant une courte période, par exemple une légère prise en main du volant, le système vous demande de poser vos mains sur le volant de direction.

Mode Alerte et Aide

Fournit une assistance directionnelle temporaire vers le centre de la voie lorsque le système détecte un changement de voie involontaire. Si votre véhicule continue à quitter la voie, le volant de direction vibre.



A Mode Alerte.

B Mode Aide.

Note : le schéma donne une indication de la zone de couverture générale. Il ne fournit pas de paramètres exacts de zone.

Activation du mode du système de maintien de trajectoire

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**.
2. Sélectionnez **Système maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Mode**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

Affichage du système de maintien de trajectoire



Aides à la conduite

Lorsque le système est activé, un graphique illustrant les marquages de voie s'affiche sur l'écran d'information.

Indicateurs et témoins d'avertissement du système de maintien de trajectoire

Témoins d'alerte de maintien de trajectoire.



Lorsque vous activez le système, il s'allume sur l'écran d'information et le mode Aide ou le mode Alerte et Aide sont sélectionnés.



Lorsque vous activez le système, il s'allume sur l'écran d'information et le mode Alerte est sélectionné.

Témoin d'aide au maintien de trajectoire



Lorsque vous désactivez le système, il peut s'allumer. S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Ecran d'information noir et blanc

Clignotant	Etat du système
Gris.	Non disponible.
Blanc.	Disponible.
Blanc et inversé.	Assistance à la direction temporaire.
Blanc et clignotant.	Assistance à la direction temporaire et vibration du volant de direction.

Ecran d'information couleur

Clignotant	Etat du système
Gris.	Non disponible.
Vert.	Disponible.
Ambre.	Assistance à la direction temporaire.
Rouge.	Assistance à la direction temporaire et vibration du volant de direction.

Aides à la conduite

Messages du système de maintien de trajectoire

Message	Action
Anomalie système Main-tien de voie Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

SYSTÈME D'INFORMATIONS D'ANGLE MORT



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais le système d'informations d'angle mort en lieu et place des rétroviseurs extérieurs et intérieur ou au lieu de jeter un coup d'œil par-dessus votre épaule avant de changer de file. Le système d'informations d'angle mort ne se substitue pas à une conduite prudente.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner en cas de conditions météorologiques difficiles, comme de la neige, de la glace, de fortes pluies ou des projections. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.

Le système est conçu pour détecter les véhicules éventuellement entrés dans la zone d'angle mort. La zone de détection se situe de deux côtés de votre véhicule, elle s'étend vers l'arrière depuis les rétroviseurs extérieurs jusqu'à environ 4 m au-delà du pare-chocs arrière. La zone de détection se situe à environ 18 m au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h pour vous prévenir de véhicules qui s'approchent en roulant à une vitesse plus élevée que la vôtre.

Note : Ce système n'empêche en aucun cas le contact avec d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules en stationnement, les piétons, les animaux ou autres infrastructures.

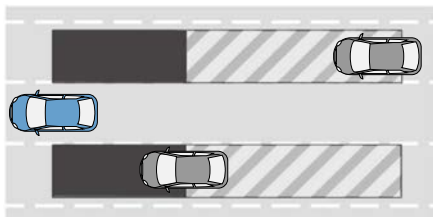
Utilisation du système d'informations d'angle mort

Véhicules à transmission automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- vous démarrez le véhicule ;
- vous passez en position de marche (D) ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h.

Note : Le système ne fonctionne pas en position de stationnement (P) ou en marche arrière (R).



E255695

Aides à la conduite

Véhicules à transmission manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- vous démarrez le véhicule ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h.

Note : Le système ne fonctionne pas en marche arrière (R).

Capteurs du système d'information d'angle mort



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière de chaque côté de votre véhicule.

Note : gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : Ne recouvrez pas les capteurs avec des autocollants pour pare-chocs, du produit de réparation ou tout autre objet.

Note : Des capteurs obstrués peuvent affecter les performances du système.

Si les capteurs sont bloqués, un message peut s'afficher sur l'écran d'information. Les voyants restent allumés sur le rétroviseur extérieur, mais le système ne vous avertit pas.

Activation ou désactivation du système d'information d'angle mort

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Assistance conducteur**.
3. Sélectionnez **BLIS**.
4. Activez ou désactivez le commutateur **BLIS**.

Lorsque vous désactivez le système, un témoin d'avertissement s'allume dans le combiné des instruments et les voyants d'alerte clignotent deux fois.

le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Note : Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage et d'une barre de remorquage agréés, le système se désactive lorsque vous attachez une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de deuxième monte, désactivez le système lorsque vous attachez une remorque.

Pour désactiver définitivement le système, contactez un concessionnaire agréé.

Témoin du système d'information d'angle mort

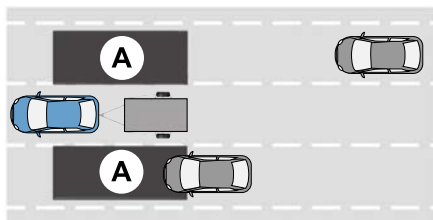


Lorsque le système détecte un véhicule, un voyant d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur qui se trouve du même côté que le véhicule qui approche. Si vous activez le clignotant se trouvant de ce côté de votre véhicule, le voyant d'alerte clignote.

Note : Le système peut ne pas vous avertir lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Aides à la conduite

Système d'informations d'angle mort de remorque



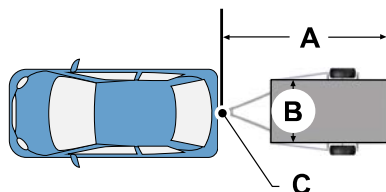
E293525

Le système d'informations d'angle mort de remorque est conçu pour détecter les véhicules éventuellement entrés dans la zone d'angle mort. La zone de détection se situe des deux côtés de votre véhicule et de la remorque et s'étend jusqu'à l'arrière de votre remorque à partir des rétroviseurs extérieurs. Lorsque vous attelez et configurez une remorque, le système d'informations d'angle mort de remorque est activé en marche avant au-dessus de 10 km/h.

Vous pouvez régler la longueur de la remorque, sélectionner une remorque ou activer le système d'information d'angle mort lorsque le module remorquage est désactivé.

Note : Le système récupère la dernière remorque définie lorsque vous démarrez votre véhicule.

Configuration de la longueur de remorque



E293526

- A Longueur de la remorque.
- B Largeur de la remorque.
- C Attelage de remorque.

Le système fonctionne uniquement si la largeur avant de la remorque est inférieure à 2,5 m et que la longueur totale entre l'attelage et l'arrière de la remorque est inférieure à 10 m.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Assistance conducteur**.
3. Sélectionnez **BLIS**.
4. Sélectionnez **Longueurs remorques**.
5. Sélectionnez **Remorque A**, **Remorque B** ou **Remorque C**.
6. Sélectionnez la longueur de la remorque en choisissant la valeur disponible la plus proche.

Note : Pour fonctionner correctement, les mesures doivent être correctement réalisées et saisies dans le système.

7. Appuyez sur la touche **OK**.

Note : Si vous attelez des porte-vélos ou porte-bagages avec éclairage électrique, saisissez une longueur de 1 m. L'alerte de circulation transversale reste activée.

Aides à la conduite

Sélection d'une remorque

Si vous sélectionnez une remorque à l'aide de l'écran d'information avant d'atteler la remorque, le système charge cette configuration et un message d'information apparaît sur l'écran d'information lorsque vous attachez la remorque.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Assistance conducteur**.
3. Sélectionnez **BLIS**.
4. Sélectionnez **Remorque**.
5. Sélectionnez **Remorque A**, **Remorque B** ou **Remorque C**.
6. Appuyez sur la touche **OK**.

Activation du système d'information d'angle mort avec le module de remorquage désactivé

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Assistance conducteur**.
3. Sélectionnez **BLIS**.
4. Sélectionnez **Remorque**.
5. Sélectionnez **Aucune**.
6. Appuyez sur la touche **OK**.

Lorsque vous désactivez le système, un témoin d'avertissement s'allume et les voyants d'alerte clignotent deux fois.

Note : Le système se désactive et un message apparaît lorsqu'une remorque est connectée mais n'est pas configurée ou sélectionnée.

Limites du système d'informations d'angle mort

Certaines remorques peuvent modifier légèrement les performances du système :

- Les grandes remorques fermées, en particulier si elles sont plus larges que le véhicule tracteur, peuvent provoquer de fausses alertes pendant la conduite, notamment à proximité d'infrastructures ou de véhicules stationnés. De fausses alertes peuvent aussi se produire lors des virages à 90 degrés ou dans les ronds-points.
- Les grandes remorques dont la longueur totale dépasse 6 m peuvent entraîner des alertes tardives lorsqu'un véhicule passe à grande vitesse.
- Les remorques fermées dont la largeur dépasse 2,5 m peuvent entraîner des alertes précoces lorsque vous passez à côté d'un véhicule.
- Les remorques à capot ou avec flèche en V dont la largeur dépasse 2,5 m peuvent entraîner des alertes tardives lorsqu'un véhicule roulant à la même vitesse que le vôtre s'intègre dans une voie.

Témoin d'avertissement du système d'informations d'angle mort



Lorsque vous désactivez le système, il s'allume sur le combiné des instruments.

Si ce témoin s'allume alors que le système est activé, il indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Aides à la conduite

Messages d'information du système d'information d'angle mort

Message	Pièce
Remorque BLIS Ajouter remorque Quitter App. sur OK pour sélect.	S'affiche si la nouvelle remorque est attachée mais non sélectionnée. Sélection d'une remorque.
BLIS indisponible capteur bloqué Cf. manuel	S'affiche si les capteurs du système d'information d'angle mort sont bloqués.
BLIS et alerte circulation transversale désactivés Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.
Anomalie BLIS	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale en lieu et place des rétroviseurs extérieurs et intérieur ou au lieu de jeter un coup d'œil par-dessus votre épaule avant de reculer pour quitter une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne se substitue pas à une conduite prudente.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner en cas de conditions météorologiques difficiles, comme de la neige, de la glace, de fortes pluies ou des projections. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.

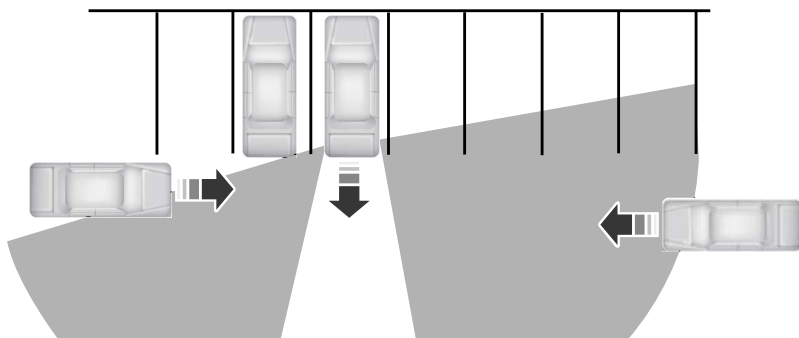
Le système est conçu pour vous avertir des véhicules qui approchent sur les côtés à l'arrière du véhicule lorsque vous enclenchez la marche arrière (R).

Utilisation de l'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules en approche roulant à une vitesse comprise entre 6 km/h et 60 km/h. La zone de détection diminue lorsque les capteurs sont obstrués partiellement, en grande partie ou complètement. Effectuer une marche arrière lente augmente la zone de détection et l'efficacité du système.

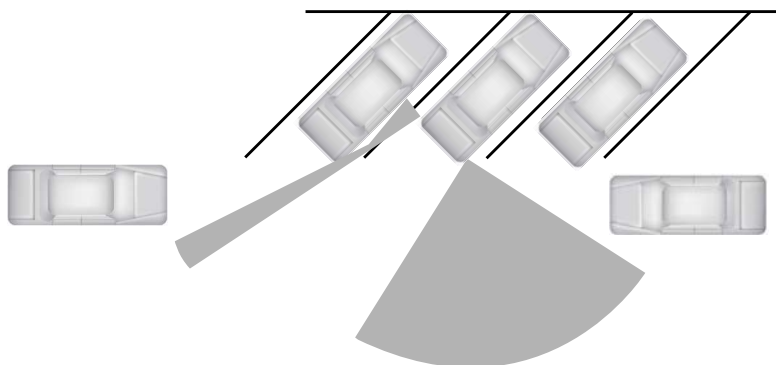
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez la marche arrière (R).

Aides à la conduite



E142440

Le capteur situé du côté gauche n'est que partiellement obstrué et la couverture de la zone du côté droit est maximisée.



E142441

Aides à la conduite

La couverture de la zone diminue aussi lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement avec des angles étroits. Le capteur du côté gauche est obstrué en grande partie et la couverture de la zone de ce côté est fortement réduite.

Capteurs du système d'alerte de circulation transversale



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière de chaque côté de votre véhicule.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs avec des autocollants pour pare-chocs, du produit de réparation ou tout autre objet.*

Note : *Des capteurs obstrués peuvent affecter les performances du système.*

Si les capteurs sont bloqués, un message peut s'afficher sur l'écran d'information lorsque vous passez en marche arrière (R).

Limites du système d'alerte de circulation transversale

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans n'importe laquelle des conditions suivantes :

- les capteurs sont bloqués ;
- des véhicules stationnés à proximité ou des objets obstruent les capteurs ;

- des véhicules s'approchent à une vitesse inférieure à 6 km/h ou supérieure à 60 km/h ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h.
- vous quittez une place de stationnement de biais en marche arrière.

Fonctionnement de l'alerte de circulation transversale lorsqu'une remorque est attelée

Note : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage et d'une barre de remorquage agréés, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre d'attelage de seconde monte, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

L'alerte de circulation transversale reste activée dans les conditions suivantes lorsque vous attelez une remorque sur un véhicule équipé du système d'informations d'angle mort de remorquage :

- Vous attelez une remorque.
- La remorque est un porte-vélos ou un porte-bagages d'une longueur maximale de 1 m.
- Vous paramétrez la longueur de la remorque sur 1 m sur l'écran d'information.

Voir **Système d'informations d'angle mort** (page 224).

Activation et désactivation du système

Pour activer ou désactiver l'alerte de circulation transversale, utilisez l'écran d'informations. Voir **Généralités** (page 92).

Aides à la conduite

Note : le système est activé chaque fois que vous mettez le contact. Pour désactiver définitivement le système, contactez un concessionnaire agréé.

Témoin d'alerte de circulation transversale



Lorsque le système détecte un véhicule en approche, une tonalité retentit, un témoin d'avertissement s'allume dans le rétroviseur extérieur concerné et des flèches apparaissent sur l'écran d'informations pour indiquer quel côté est concerné par le véhicule qui approche.

Note : Si les flèches ne s'affichent pas, un message apparaît sur l'écran d'informations.

En cas de dysfonctionnement du système, un témoin d'avertissement s'allume sur le combiné des instruments et un message apparaît sur l'écran d'information. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : dans certaines conditions exceptionnelles, le système peut émettre un avertissement même lorsqu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de détection, par exemple lorsqu'un véhicule s'éloigne.

Messages d'information de l'alerte de circulation transversale

Message	Action
Alerte circulation transversale	S'affiche en lieu et place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Confirmez le trafic en approche.
Circulation transversale indisponible capteur bloqué Cf. manuel	S'affiche lorsque les capteurs du système d'alerte de circulation transversale sont bloqués. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Anomalie Circulation transversale	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Alerte circulation transversale désactivée Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est bloqué.

Note : Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige, des jets ainsi que de forts contrastes d'éclairage peuvent empêcher le capteur de fonctionner correctement.

Note : N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans l'environnement direct autour du capteur.

Note : Si le véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Note : Utilisez toujours des pièces d'origine Ford pour remplacer des ampoules de phares. L'utilisation d'autres ampoules peut diminuer les performances du système.

Note : Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de signalisation ou les interprète de façon erronée.

Note : Veillez à maintenir le pare-brise exempt de tout corps étranger, par exemple des déjections d'oiseau, des insectes, de la neige ou de la glace.

Note : Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes aux critères de la convention de Vienne.

Note : les données de panneaux routiers fournies par le système d'aide à la navigation comprennent les informations intégrées à la version par le fournisseur de données.

Le capteur est situé derrière le rétroviseur intérieur. Il surveille en continu les panneaux routiers afin de vous signaler la limite de vitesse maximum et les règles de dépassement.

Le système détecte les panneaux reconnaissables, comme :

- les panneaux de limitation de vitesse ;
- les panneaux d'interdiction de dépasser ;
- les panneaux d'annulation de limite de vitesse.
- les panneaux de fin d'interdiction de dépasser.

Utilisation du système de reconnaissance des panneaux de signalisation

Réglage de l'avertissement de vitesse du système

Le système présente une série de niveaux d'avertissement de vitesse que vous pouvez régler à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Aides à la conduite

Affichage du système



E132994

Il se peut que le système affiche deux panneaux de circulation en parallèle.

Vous pouvez afficher son état à n'importe quel moment à l'aide de l'afficheur multifonction.

Le système affiche les panneaux reconnaissables en quatre étapes, comme suit :

1. Tous les nouveaux panneaux apparaissent de manière plus vive que les autres panneaux déjà présents sur l'affichage.
2. Après une durée prédéterminée, ils s'affichent normalement.
3. Après une distance prédéterminée, ils sont grisés.
4. Après une autre distance prédéterminée, ils disparaissent.

Si le système détecte un panneau supplémentaire, celui-ci s'affiche sous le panneau respectif, par exemple, lorsque le véhicule passe devant un panneau de réduction de la limitation de vitesse en cas de chaussée humide.

Si votre véhicule est équipé d'un système d'aide à la navigation, les données de panneaux routiers enregistrées peuvent influencer la valeur de la limite de vitesse indiquée.

Activation et désactivation de l'avertissement de vitesse

Vous pouvez activer et désactiver l'avertissement de vitesse en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 92).

Note : Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

ALERTE DE MAUVAIS SENS



AVERTISSEMENT: Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas destiné à se substituer à votre attention et à votre bon jugement. Il est toujours de votre responsabilité de conduire avec l'attention et la prudence requises.



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise exempt de toute obstruction.

Le système est conçu pour vous avertir s'il détecte que vous conduisez en sens inverse sur une sortie d'autoroute. Le système utilise un capteur situé derrière le rétroviseur intérieur pour détecter l'absence de signalisation d'entrée et les informations du système d'aide à la navigation.

Aides à la conduite

Note : N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans l'environnement direct autour du capteur.

Note : les données de panneaux routiers fournies par le système d'aide à la navigation comprennent les informations intégrées à la version par le fournisseur de données.

Note : Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes aux critères de la convention de Vienne.

Note : Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de signalisation ou les interprète de façon erronée.

Note : Si le véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Note : Toujours poser des pièces d'origine Ford lors du remplacement des ampoules de phares. L'utilisation d'autres ampoules peut diminuer les performances du système.

Note : Le système ne fonctionne pas dans certains pays. Nous vous recommandons de vérifier la disponibilité du système avant de l'utiliser.

Si le système détecte que vous roulez en sens inverse sur une sortie d'autoroute, un message s'affiche sur l'écran d'informations et une tonalité retentit. Le volume du système audio se coupe et le guidage du système d'aide à la navigation est interrompu.

Note : Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige, des jets ainsi que de forts contrastes d'éclairage peuvent empêcher le capteur de fonctionner correctement.

Note : Il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans des zones de construction ou de nouvelle infrastructure.

Note : Dans des conditions exceptionnelles, le système peut vous prévenir même si vous ne roulez pas en sens inverse sur une sortie d'autoroute.

Activation ou désactivation de l'alerte de mauvais sens

Pour activer ou désactiver l'alerte de mauvais sens, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Avert. mauvais sens	Appuyez sur la touche OK .

Note : Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Aides à la conduite

Messages d'information de l'alerte de mauvais sens

Message	Action
Vérifier sens conduite	Le système a détecté que vous rouliez en sens inverse dans une sortie d'autoroute. Appuyez sur la touche OK .

ÉCO

Mode Eco

Comment fonctionne le mode Eco

Le système est conçu pour surveiller certaines caractéristiques de conduite afin de conduire plus économiquement. Voir **Conduite économique** (page 254).

Note : *les niveaux de rendement ne représentent pas une valeur définie de la consommation de carburant. Voir **Consommation de carburant** (page 161).*

Note : *le système indique uniquement le niveau d'efficacité pour le trajet en cours. Le système est réinitialisé chaque fois que vous mettez le contact.*

Niveau d'efficacité instantané

Le symbole de l'affichage augmente au fur et à mesure que le niveau d'efficacité instantané augmente et s'allume une fois que l'efficacité maximale est atteinte. Le niveau est constamment mis à jour pour indiquer le niveau d'efficacité du trajet en cours.

Affichage du niveau d'efficacité instantané

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **MyView**.
2. Sélectionnez **Guide éco**.

Récapitulatif du trajet

Le récapitulatif du trajet calculé est affiché sous forme de quatre barres de couleur. Les barres se déplacent de la gauche vers la droite lorsque le niveau d'efficacité calculé augmente. Les barres indiquent le niveau d'efficacité moyen pour l'accélération, la décélération, la vitesse et les changements de vitesses sur la distance totale parcourue par votre véhicule lors du trajet actuel.

Note : *Les véhicules équipés d'une transmission automatique n'ont pas de barre dédiée aux changements de vitesses.*

Affichage du récapitulatif du trajet

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **MyView**.
2. Sélectionnez **Guide éco**.

Mode de conduite efficace

Qu'est-ce qu'un mode de conduite efficace

Le mode de conduite efficace est un coach prédictif qui fournit des informations de circulation pratiquement en temps réel pour vous aider à conduire plus efficacement en relâchant la pédale d'accélérateur.

Activation et désactivation du mode de conduite efficace

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**

Aides à la conduite

2. Sélectionnez **Guide éco**.
3. Activez et désactivez le commutateur **Conseils éco**.

Affichage du mode de conduite efficace

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**

Le cadran d'affichage peut fournir des informations sur la limite de vitesse, les voies d'accès d'autoroute, les pentes, les virages, les passages pour piétons, etc.

Témoin de mode de conduite efficace



Il indique que vous devez décélérer lentement.

Récapitulatif du trajet

Le récapitulatif du trajet calculé est affiché sous forme de cinq barres de couleur. Les barres se déplacent de la gauche vers la droite lorsque le niveau d'efficacité calculé augmente. Ces barres indiquent le niveau d'efficacité moyen pour l'accélération, la décélération, la vitesse, les changements de vitesses et le score de conformité sur la distance totale parcourue par votre véhicule lors de dernier trajet et du trajet actuel.

Note : Les véhicules équipés d'une transmission automatique n'ont pas de barre dédiée aux changements de vitesses.

Affichage du récapitulatif du trajet

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **MyView**.
2. Sélectionnez **Guide éco**.
3. Arrêtez le moteur.
4. Appuyez sur la touche **OK**.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas pendant une accélération brutale ou un virage serré. Le non-respect de ces consignes peut provoquer une collision ou des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles, le système peut ne pas fonctionner ou ses performances peuvent être réduites. La neige, la glace, la pluie, les projections ou le brouillard peuvent empêcher le bon fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant ainsi que le radar exempts de neige et de glace. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'un pare-brise qui n'est pas de marque Ford. N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans la zone entourant le capteur.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: Certaines situations et certains objets empêchent la détection d'un risque. Par exemple, une lumière du soleil faible ou directe, le mauvais temps, des types de véhicules non conventionnels et des piétons. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système d'assistance pré-collision avec assistance au freinage ne peut pas vous aider à empêcher toutes les collisions. Ce système ne se substitue pas à votre jugement et n'assure pas le maintien des distances de sécurité ou de la vitesse du véhicule.

Le système d'assistance pré-collision s'active lorsque votre véhicule atteint une vitesse d'environ 10 km/h. La détection des piétons reste active jusqu'à une vitesse de 80 km/h.

Note: Le système n'est pas conçu pour détecter les animaux.

Note: Le système n'est pas conçu pour détecter les véhicules ou les cyclistes circulant dans une autre direction.



E156130

Si votre véhicule se rapproche rapidement d'un autre véhicule à l'arrêt, d'un véhicule ou d'un cycliste circulant dans la même direction ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système est conçu pour proposer trois niveaux d'action.

Niveau d'action	Description
Alerte	Lorsque le système est actif, un témoin d'avertissement clignote et un avertissement sonore retentit.
Assistance au freinage	Le système est conçu pour aider le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant les freins à un freinage rapide. Le système n'applique pas les freins automatiquement. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait appliquer un freinage supplémentaire jusqu'à la force de freinage maximum lorsque vous enfoncez, même légèrement, la pédale de frein.
Freinage actif	Le système est conçu pour appliquer les freins s'il détecte une collision imminente. Cela peut aider à réduire le choc ou à éviter la collision.

Activation et désactivation du freinage actif

- Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**
- Sélectionnez **Assistant pré-collision**.

- Activez ou désactivez le commutateur **Freinage actif**.

Avertissement de distance (le cas échéant)

Un témoin s'allume lorsque la distance avec le véhicule qui précède est réduite.

Aides à la conduite

Note : Le témoin ne s'allume pas si le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

Réglage de la sensibilité de l'alerte de distance

- 1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**.
- 2. Sélectionnez **Assistant pré-collision**.
- 3. Sélectionnez **Sensibilité alerte**.

Vitesse du véhicule	Sensibilité du système	Couleur de l'indicateur de distance	Ecart de distance	Ecart temporel
100 km/h	Normal	Gris.	Supérieur à 25 m.	Supérieur à 0,9 seconde.
		Jaune.	17–25 m	0,6-0,9 seconde.
		Rouge.	Inférieur à 17 m.	Inférieur à 0,6 seconde.

Activation et désactivation de l'indication de distance

- 1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc.**.
- 2. Sélectionnez **Assistant pré-collision**.
- 3. Activez ou désactivez le commutateur **Indication distance**.

- 4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur le bouton **OK**.

Indication de distance (le cas échéant)

Une indication graphique affiche l'écart temporel qui vous sépare des véhicules qui vous précèdent et circulent dans le même sens.

Note : Le graphique ne s'affiche pas si vous activez le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif.

Capteurs du système d'assistance pré-collision



E243054

La caméra est montée derrière le rétroviseur intérieur.

Aides à la conduite



E244279

Le capteur radar se situe derrière la calandre avant, au-dessous de la plaque d'immatriculation.

Note : gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note : Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.

Des capteurs bloqués pourraient affecter la précision du système. Un message peut alors apparaître sur l'écran d'information.

Témoin d'avertissement de l'assistance pré-collision



S'allume lorsque votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule pour vous prévenir qu'un risque d'accident avec le véhicule qui vous précède est présent.

Il peut s'allumer en rouge lorsque la distance avec le véhicule qui précède est réduite.

Il s'allume également en orange lorsque vous arrêtez le système ou si le système est indisponible.

Messages d'information du système d'assistance de pré-collision

Message	Action
Assistant pré-collision indisponible	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Assistant pré-collision indisponible Capteur bloqué	Les capteurs sont encrassés. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Aides à la conduite

Le tableau suivant répertorie les causes possibles et les actions à effectuer si un message s'affiche indiquant un blocage de capteur.

Cause	Action
La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée.	Nettoyez la calandre devant le radar ou éliminez toute obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message s'affiche toujours.	Patientez un court instant. Plusieurs minutes peuvent être nécessaires au système pour détecter la disparition de l'obstruction.
Une forte pluie, des projections, de la neige ou du brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système est temporairement désactivé. Normalement, le système se réactive rapidement lorsque les conditions météorologiques s'améliorent.
Le radar est mal aligné.	Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez la partie externe du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message apparaît toujours.	Patientez un court instant. Il peut s'écouler quelques minutes avant que la caméra ne détecte l'absence d'obstruction.
Chaleur excessive autour de la caméra.	Patientez un court instant. Le message doit s'effacer lorsque la température autour de la caméra diminue.

CONTRÔLE DE CONDUITE - DIESEL

Modes de conduite sélectionnables

Votre véhicule possède divers modes de conduite à sélectionner en fonction des conditions de conduite. Selon le mode de conduite sélectionné, le système ajuste divers paramètres du véhicule, tels que la réaction de la direction, du changement de vitesse, du groupe motopropulseur ainsi que la maniabilité du véhicule.

Sélection d'un mode de conduite

Le bouton est situé sur la planche de bord.



Appuyez sur le bouton à plusieurs reprises pour faire défiler les modes de conduite disponibles. Relâchez le bouton pour confirmer le mode de conduite sélectionné.

Normale



Paramètres du véhicule adaptés à la conduite équilibrée.

Note : Ce mode est sélectionné par défaut chaque fois que vous mettez le contact.



Messages d'information des modes de conduite sélectionnables

Message	Mesure
Mode de conduite indisponible	Le système n'est pas disponible. S'il n'est toujours pas disponible la prochaine fois que vous mettez le contact, le système a détecté un défaut qui nécessite une intervention. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

SUSPENSION AVEC MISE À NIVEAU AUTOMATIQUE

Suspension pneumatique (le cas échéant)

La suspension pneumatique est conçue pour maintenir une hauteur de suspension constante pour toutes les conditions de charges. Les ressorts pneumatiques sont gonflés si le véhicule est en position basse, ou comprimés si le véhicule est en hauteur. Le système est activé après le démarrage du moteur et reste actif jusqu'à environ 45 minutes après l'extinction du moteur.

Le système de suspension pneumatique peut être activé ou désactivé via le combiné des instruments. Voir **Généralités** (page 92).

Note : le système doit être désactivé avant toute réparation afin d'éviter les réglages durant celle-ci.

Si le système est désactivé et que le véhicule dépasse une vitesse définie, le système est automatiquement réactivé. Si le système présente une défaillance, un message d'avertissement peut s'afficher sur le combiné des instruments. Si ce message persiste, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

QUE SONT LES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

Le système est conçu pour fournir des informations quasi en temps réel sur la route que vous empruntez.

ACTIVATION DES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

Note : Assurez-vous que le modem est activé. Voir **Véhicule connecté** (page 382).

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Réglages de connectivité**.
4. Activez **Connectivité du véhicule**.
5. Activez **Localisation**.
6. Activez **Données véhicule et ctrlr à distance**.
7. Activez **Live Traffic**.
8. Activez **Infos sur zones de danger**.

CONTRÔLE DU STATUT DES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Information**.
3. Sélectionnez **Infos sur les zones de danger**.

Chargement du véhicule

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Veillez à fixer correctement les objets dans le coffre à bagages. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



AVERTISSEMENT: Ne pas disposer d'objets sur la tablette arrière. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



AVERTISSEMENT: La capacité de chargement appropriée de votre véhicule peut être limitée soit par la capacité volumique (l'espace disponible), soit par la capacité de charge utile (le poids pouvant être transporté par le véhicule). Une fois que vous avez atteint la charge utile maximale de votre véhicule, n'ajoutez pas de charge supplémentaire, même s'il y a de l'espace disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut contribuer à la perte de contrôle du véhicule et à des tonneaux.



AVERTISSEMENT: Veillez à fermer complètement le hayon pour éviter que des fumées d'échappement entrent à l'intérieur du véhicule. Si vous ne parvenez pas à fermer complètement le hayon, ouvrez les buses d'aération ou les vitres pour faire entrer de l'air frais à l'intérieur du véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



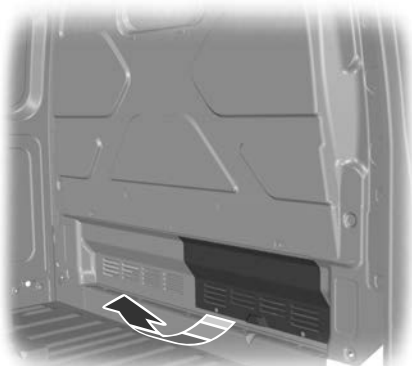
AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge maximale des essieux avant et arrière de votre véhicule.

Note: lorsque vous chargez de longs objets dans votre véhicule, par exemple des tuyaux, des planches ou des meubles, veillez à ne pas endommager le garnissage intérieur.

TRAPPES DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE

Vous pouvez transporter des objets longs à l'intérieur de votre véhicule en ouvrant la trappe d'accès de la cloison.

Note: Ouvrez complètement la trappe d'accès contre la cloison pendant l'utilisation.



E146024

Chargement du véhicule

BARRES DE TOIT LONGITUDINALES ET TRANSVERSALES - VÉHICULES AVEC: PORTE- BAGAGES DE TOIT INTÉGRÉ

 **AVERTISSEMENT:** Lors du chargement de la galerie de toit, nous vous recommandons de répartir la charge uniformément et de maintenir le centre de gravité bas. Il est possible que vous deviez manipuler différemment des véhicules chargés, dont le centre de gravité est plus élevé, que des véhicules non chargés. Prenez des précautions supplémentaires, telles qu'une conduite plus lente et l'allongement des distances d'arrêt, lorsque vous conduisez un véhicule très chargé.

 **AVERTISSEMENT:** Ne dépassez pas la charge maximum des essieux avant et arrière de votre véhicule.

 **AVERTISSEMENT:** Lisez et suivez les instructions du fabricant avant d'installer une galerie de toit.

Vous devez placer les charges directement sur les traverses fixées sur les rails latéraux de la galerie de toit.

Note : ne disposez jamais de charge directement sur le panneau de toit.

Assurez-vous que la charge est solidement attachée. Vérifiez que les sangles sont correctement fixées avant de prendre la route et à chaque plein de carburant.

La charge maximale sur le toit sur deux rails adjacents est de 75 kg.

La charge maximale sur le toit sur tous les rails est de 130 kg.

Lever et abaisser les traverses

 **AVERTISSEMENT:** Les traverses sont lourdes. Pour éviter tout risque de blessures, procédez avec une extrême précaution lorsque vous abaissez les traverses.

 **AVERTISSEMENT:** Lorsque vous repliez les traverses vers le bas, veillez à ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.

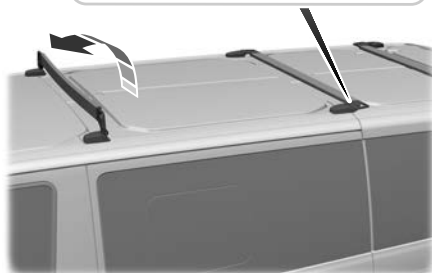
 **AVERTISSEMENT:** N'amarrez aucune charge à proximité du levier de déverrouillage.



E171581

Note : Vérifiez que les traverses sont repliées avant d'amener le véhicule dans une station de lavage.

Chargement du véhicule



E167062

1. Tirez le levier de déverrouillage.
2. Levez ou abaissez les traverses jusqu'à ce qu'elles se verrouillent en place.

BARRES DE TOIT LONGITUDINALES ET TRANSVERSALES - VÉHICULES SANS: PORTE- BAGAGES DE TOIT INTÉGRÉ

⚠ AVERTISSEMENT: Lors du chargement de la galerie de toit, nous vous recommandons de répartir la charge uniformément et de maintenir le centre de gravité bas. Il est possible que vous deviez manipuler différemment des véhicules chargés, dont le centre de gravité est plus élevé, que des véhicules non chargés. Prenez des précautions supplémentaires, telles qu'une conduite plus lente et l'allongement des distances d'arrêt, lorsque vous conduisez un véhicule très chargé.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge maximale autorisée sur le toit.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge sur essieu maximale spécifiée pour votre véhicule. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 366).

⚠ AVERTISSEMENT: Lisez et suivez les instructions du fabricant avant d'installer une galerie de toit.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne disposez pas de charge directement sur le panneau de toit.

⚠ AVERTISSEMENT: Le montage d'une galerie de toit augmente la consommation de carburant du véhicule et peut affecter son comportement.

Chargement du véhicule

Pour que le système de galerie de toit fonctionne correctement, vous devez placer les charges directement sur les traverses fixées sur les rails latéraux de la galerie de toit.

Assurez-vous que la charge est solidement attachée. Vérifiez que les sangles sont correctement fixées avant de prendre la route et à chaque plein de carburant.

Version	Charge maximale sur le toit (galerie de toit incluse) kg
Toit bas	150
Toit intermédiaire	100

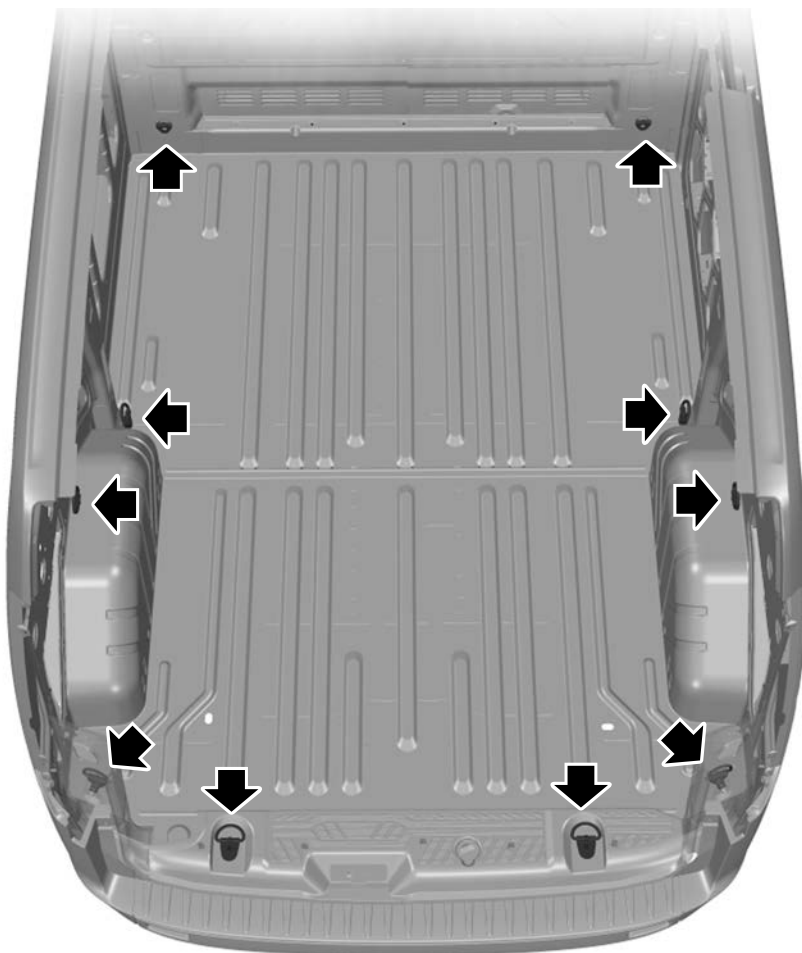
FIXATIONS DE RETENUE DE CHARGE

Note : Le nombre de dispositifs de fixation du chargement peut varier selon les modèles de véhicules.

Chargement du véhicule

Arrimage du chargement

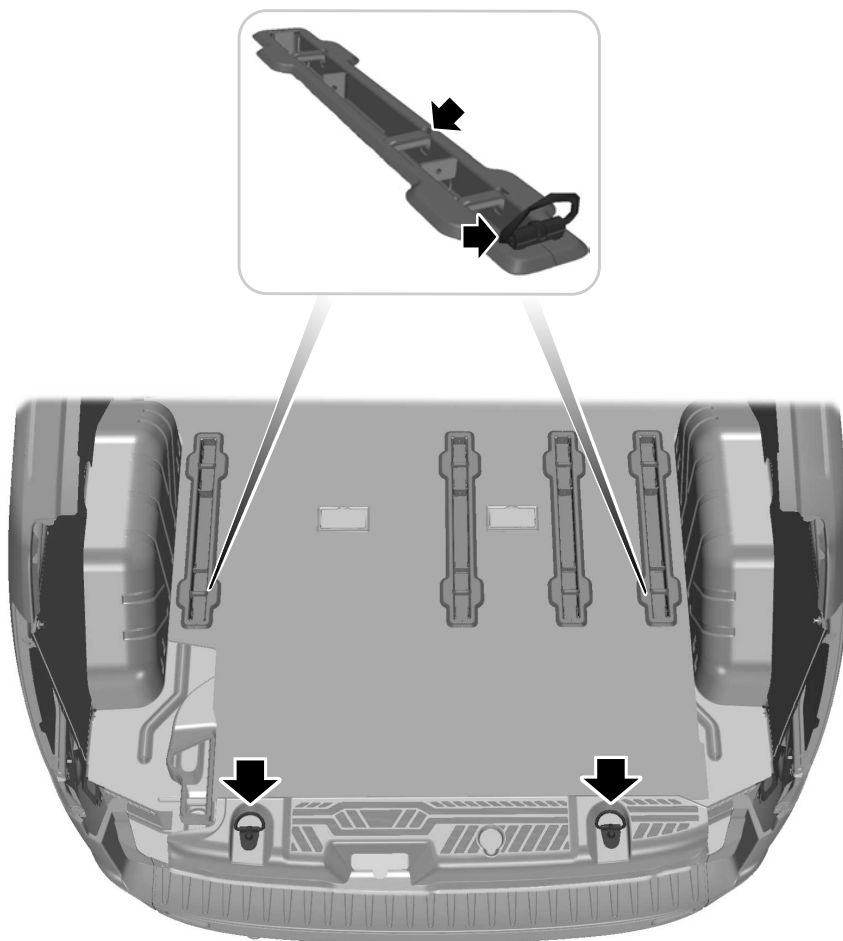
Excepté Kombi



E146219

Chargement du véhicule

Break



E146220

Chargement du véhicule

Variante	Valeur de charge maximum
Tous	5 000 N

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: Votre véhicule n'est pas homologué pour le remorquage. Ne tractez jamais de remorque avec votre véhicule.

TRACTION D'UNE REMORQUE - NON INCLUS : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 100 km/h. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas le poids total roulant maximal du véhicule indiqué sur la plaque d'identification. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 366).



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas le poids maximal autorisé à l'avant de la remorque (par ex. le poids vertical sur la boule de remorquage), tel qu'indiqué dans le tableau des spécifications du véhicule. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles. Voir **Quantités et spécifications** (page 364).



AVERTISSEMENT: Les freins de la remorque ne sont pas commandés par le circuit de freinage antiblocage (ABS) du véhicule. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Lors du tractage d'une remorque :

- Conformez-vous aux réglementations nationales applicables au tractage d'une remorque.
- Ne dépassez pas 100 km/h, même si certains pays autorisent une vitesse plus élevée sous certaines conditions.
- Placez les charges aussi bas que possible et centrez-les par rapport à l'essieu de votre remorque. Si vous remorquez avec un véhicule non chargé, la charge dans votre remorque doit être placée vers l'avant, dans les limites maximales permises à l'avant de la remorque, pour obtenir la meilleure stabilité. Voir **Quantités et spécifications** (page 364).
- Le poids à l'avant de la remorque (par ex. le poids vertical sur la boule de remorquage), est essentiel pour assurer la stabilité de votre véhicule et de la remorque.
- Le poids vertical sur la boule de remorquage doit représenter au minimum 4 % du poids de la remorque et ne doit pas dépasser le poids maximum autorisé. Voir **Quantités et spécifications** (page 364).
- Réduisez immédiatement votre vitesse si la remorque présente des signes d'instabilité. Voir **Contrôle du balancement de remorque** (page 251).
- Utilisez un rapport plus faible lorsque vous descendez une pente raide.

Remorquage

Note : Le poids maximum autorisé à l'avant de la remorque indiqué sur la plaque signalétique de la remorque correspond à la valeur de test du constructeur. Le poids maximum autorisé à l'avant de la remorque du véhicule peut être inférieur.

La stabilité de l'ensemble véhicule et remorque dépend en grande partie de la qualité de la remorque.

Le fait de tracter une remorque modifie le comportement du véhicule et augmente les distances de freinage. Adaptez votre vitesse et votre conduite à la charge de la remorque.

Le poids total roulant indiqué sur la plaque d'identification du véhicule s'applique pour les pentes jusqu'à 12 % et les altitudes jusqu'à 1 000 m lorsque vous tractez une remorque. Dans les régions montagneuses, les performances du moteur sont réduites du fait de la réduction de la densité de l'air avec l'altitude. Dans les régions dont l'altitude est supérieure à 1 000 m, le poids total roulant maximal autorisé stipulé doit être réduit de 10 % tous les 1 000 m supplémentaires.

Note : tous les véhicules ne sont pas prévus ou homologués pour être équipés de barres de remorquage. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

Eclairage de remorque

Le système électrique du véhicule n'est pas adapté pour des remorques dotées de feux à LED.

CONTRÔLE DU BALANCEMENT DE REMORQUE

Note : Cette fonction n'empêche pas la remorque d'être instable, mais permet de réduire ce problème dès son apparition.

Note : Cette fonction ne peut pas stopper l'instabilité de toutes les remorques.

Note : Dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le système peut s'activer plusieurs fois, en réduisant peu à peu la vitesse du véhicule.

Cette fonction applique les freins du véhicule aux différentes roues et réduit la puissance du moteur, si nécessaire. Si la remorque montre des signes d'instabilité, le témoin du système antipatinage clignote et un message s'affiche sur l'écran d'information. Ralentissez, arrêtez-vous prudemment en bord de route et vérifiez que la répartition de la charge est correcte. Voir **Chargement du véhicule** (page 243).

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR LES QUATRE ROUES - TRANSMISSION AUTOMATIQUE, NON INCLUS: VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT : Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut sérieusement augmenter le risque de blessures corporelles, voire de décès.



AVERTISSEMENT : Si votre véhicule est équipé d'un antivol de direction, assurez-vous que le contact est en position accessoire ou ON lors du remorquage du véhicule.

Remorquage



AVERTISSEMENT: Vous devez vous assurer que le levier sélecteur de transmission est placé en position **N**. Le non-respect de cet avertissement peut endommager la transmission et risque d'entraîner une collision ou des blessures.



AVERTISSEMENT: L'assistance au freinage et à la direction n'est pas fonctionnelle tant que le moteur ne tourne pas. Appuyez plus fort sur la pédale de frein et tenez compte d'un allongement des distances d'arrêt et d'un alourdissement de la direction.



AVERTISSEMENT: Une tension excessive de la corde de remorquage pourrait endommager votre véhicule ou le véhicule tracteur.



AVERTISSEMENT: Ne remorquez pas le véhicule si la température ambiante est inférieure à 0°C.

- La limite de vitesse à ne pas dépasser est de 50 km/h.
- La limite de distance à ne pas dépasser est de 80 km.

Démarrez lentement et sans à-coups : le véhicule tracté doit rester stable.

Utilisez uniquement le crochet de remorquage fourni avec votre véhicule. Voir **Points de remorquage** (page 260).

Les cordes de remorquage ou les barres de remorquage rigides doivent être placées du même côté. Par exemple, du point de remorquage arrière droit au point de remorquage avant droit.

Vous devez utiliser une corde de remorquage ou une barre de remorquage rigide adaptée au poids du véhicule tracteur et du véhicule tracté.

Note : *L'utilisation d'une barre de remorquage rigide constitue le moyen le plus sûr de remorquer un véhicule.*

Le poids du véhicule tracté ne doit pas excéder le poids du véhicule tracteur.

Remorquage de secours

Si votre véhicule est en panne et que vous n'avez pas accès à un chariot porte-roue, à une dépanneuse ou à un véhicule plateau, vous pouvez le faire remorquer à plat, les quatre roues au sol.

Dans ce cas, vous devez respecter les conditions suivantes :

- Le véhicule doit être orienté vers l'avant de façon à être remorqué dans le sens de la conduite.
- Le levier sélecteur de transmission doit se trouver en position **N**. S'il ne peut pas être placé en position **N**, il faudra peut-être le neutraliser. Voir **Transmission automatique** (page 182).

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR LES QUATRE ROUES - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, contactez un dépanneur professionnel ou, si vous faites partie d'un programme d'assistance dépannage, votre prestataire de services d'assistance dépannage. Les roues avant doivent être décollées du sol.

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR LES QUATRE ROUES - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut sérieusement augmenter le risque de blessures corporelles, voire de décès.



AVERTISSEMENT: L'assistance au freinage et à la direction n'est pas fonctionnelle tant que le moteur ne tourne pas. Appuyez plus fort sur la pédale de frein et tenez compte d'un allongement des distances d'arrêt et d'un alourdissement de la direction.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un antivol de direction, assurez-vous que le contact est en position accessoire ou ON lors du remorquage du véhicule.



AVERTISSEMENT: Une tension excessive de la corde de remorquage pourrait endommager votre véhicule ou le véhicule tracteur.



AVERTISSEMENT: Sélectionnez le point mort lorsque le véhicule est remorqué. Le non-respect de cet avertissement peut endommager la transmission et risque d'entraîner une collision ou des blessures.

Les cordes de remorquage ou les barres de remorquage rigides doivent être placées du même côté. Par exemple, du point de remorquage arrière droit au point de remorquage avant droit.

Vous devez utiliser une corde de remorquage ou une barre de remorquage rigide adaptée au poids du véhicule tracteur et du véhicule tracté.

Le poids du véhicule tracté ne doit pas excéder le poids du véhicule tracteur.

Ne dépassez pas 50 km/h.

Démarrez lentement et sans à-coups : le véhicule tracté doit rester stable.

Utilisez uniquement l'œillet de remorquage fourni avec le véhicule. Voir **Points de remorquage** (page 260).

Conseils pour la conduite

PERFORMANCE RÉDUITE DU MOTEUR



AVERTISSEMENT: Si vous poursuivez la conduite de votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, il peut s'arrêter sans avertissement. Le non-respect de cette instruction peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule.

Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement se déplace jusqu'à la limite supérieure, cela signifie que le moteur est en surchauffe. Voir **Instruments** (page 84).

Si le moteur surchauffe, vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température ambiante, du chargement du véhicule et du terrain. Le moteur continue de fonctionner avec une puissance limitée pour une courte période.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation en carburant du moteur est réduite. La climatisation est alors coupée et le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne en permanence.

1. Diminuez progressivement votre vitesse et arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Coupez immédiatement le moteur pour éviter de l'endommager gravement.
3. Laissez refroidir le moteur.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 310).
5. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Les informations suivantes ont pour but de vous aider à optimiser la consommation de carburant :

- Vérifiez régulièrement la pression des pneus et assurez-vous qu'ils sont gonflés à la pression correcte. Voir **Pressions des pneus** (page 359).
- Respectez le calendrier d'entretien recommandé et effectuez les contrôles recommandés.
- Planifiez votre itinéraire et vérifiez le trafic avant de démarrer.
- Evitez de faire tourner le moteur au ralenti par temps froid ou pendant de longues périodes. Démarrez le moteur uniquement lorsque vous êtes prêt à partir.
- Ne transportez pas de poids inutile dans le véhicule, car cela consomme du carburant.
- N'ajoutez pas d'accessoire inutile à l'extérieur du véhicule, notamment des marchepieds. Si vous avez une galerie de toit, pensez à la replier ou à la retirer lorsqu'elle ne sert pas.
- Conduisez de manière homogène, accélérez délicatement et anticipez la route pour éviter de freiner brusquement.
- Coupez tous les systèmes électriques non utilisés, par exemple la climatisation. Pensez à débrancher tous les accessoires non utilisés des prises d'alimentation auxiliaires.

PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté par des températures inférieures à -25°C.

Conseils pour la conduite

RODAGE

Pneus

Les pneus neufs doivent être rodés sur une distance d'environ 500 km. Pendant cette période, le comportement routier du véhicule peut être différent.

Freins et embrayage

Évitez de trop solliciter les freins et l'embrayage pendant les premiers 150 km en conduite urbaine et pendant les premiers 1 500 km sur autoroute.

Moteur

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 500 km. Variez fréquemment la vitesse du véhicule et passez les rapports relativement tôt. Ne faites pas peiner le moteur.

Véhicules équipés d'un moteur diesel

Au cours des premiers 3 000 km, il est possible qu'un bruit de tic-tac soit audible lorsque votre véhicule ralentit. Cela est dû aux réglages de votre nouveau moteur diesel et parfaitement normal.

CONDUITE SUR ROUTE INONDÉE

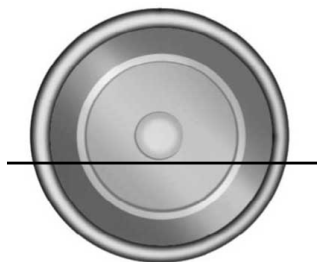


AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule dans un courant d'eau ou de l'eau profonde car vous risquez d'en perdre le contrôle.

Note : la conduite dans de l'eau stagnante peut endommager votre véhicule.

Note : si de l'eau pénètre dans le filtre à air, le moteur peut être endommagé.

Vérifiez la profondeur avant de circuler dans de l'eau stagnante. Ne conduisez jamais dans de l'eau arrivant plus haut que le bas des moyeux de roue.



E176913

Lorsque vous circulez dans de l'eau stagnante, conduisez très doucement et n'arrêtez pas votre véhicule. Vos capacités de traction et de freinage peuvent être limitées. Après avoir circulé dans de l'eau et dès que les conditions de sécurité le permettent :

- Enfoncez légèrement la pédale de frein pour sécher les freins et vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne.
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vous assurer que la direction assistée fonctionne.

Conseils pour la conduite

TAPIS DE SOL



AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis de sol adapté au plancher de votre véhicule, qui ne gêne pas l'accès aux pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Des pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent provoquer une perte de contrôle du véhicule et augmentent les risques de blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT: Fixez le tapis de sol aux deux pattes d'ancrage de sorte qu'il ne puisse pas glisser ou bloquer le fonctionnement des pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne posez pas de tapis de sol supplémentaires ou tout autre revêtement par-dessus les tapis de sol d'origine. Cela pourrait bloquer le fonctionnement des pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous qu'aucun objet ne peut tomber sur le plancher côté conducteur pendant que le véhicule roule. Un objet qui n'est pas fixé risque de venir se coincer sous les pédales, provoquant une perte de contrôle du véhicule.



Pour poser les tapis de sol, positionnez l'œillet au-dessus de la patte d'ancrage et appuyez dessus pour le verrouiller en place.

Pour retirer un tapis de sol, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

Note : Inspectez régulièrement les tapis de sol pour vous assurer qu'ils sont bien fixés.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

FEUX DE DÉTRESSE

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production de votre véhicule, vos feux de stop peuvent se mettre à clignoter en cas de freinage brusque. Ensuite, vos feux de détresse peuvent également clignoter lorsque votre véhicule s'arrête. Pour arrêter les feux de détresse, appuyez sur la touche ou démarrez normalement.



Pour l'emplacement des repères : Voir **Planche de bord** (page 19).

INTERRUPTEUR DE COUPURE D'ALIMENTATION



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites contrôler le système d'alimentation. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des blessures corporelles ou la mort.

En cas de collision moyenne à grave, le véhicule est équipé d'une fonction de coupure de la pompe à carburant qui stoppe l'approvisionnement en carburant du moteur. Tous les impacts n'entraînent pas une coupure.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez le redémarrer en exécutant la procédure suivante :

Optique de phare

1. Coupez le contact.
2. Mettez le contact en position **III**.
3. Coupez le contact.
4. Mettez à nouveau le contact pour réactiver la pompe à carburant.

Note : Divers contrôles du système sont exécutés automatiquement avant le redémarrage du véhicule. Si le véhicule ne parvient pas à redémarrer après la troisième tentative, le système a détecté un dysfonctionnement qui nécessite une révision. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

Démarrage sans clé (le cas échéant)

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le.
2. Appuyez sur la pédale de frein et appuyez ensuite une fois sur le bouton, puis relâchez-le.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le.
4. Appuyez sur la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Note : Divers contrôles du système sont exécutés automatiquement avant le redémarrage du véhicule. Si le véhicule ne parvient pas à redémarrer après la troisième tentative, le système a détecté un dysfonctionnement qui nécessite une révision. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE À L'AIDE DE CÂBLES VOLANTS - 2.2L DURATORQ-TDCI DIESEL



AVERTISSEMENT: Connecter des batteries de même tension nominale.

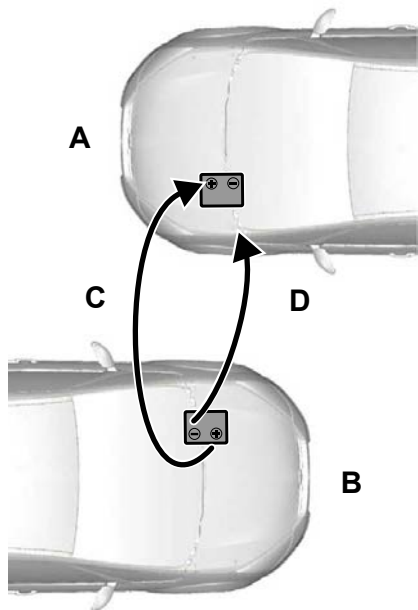


AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de taille appropriée, équipés de pinces isolées.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Note : ne débranchez pas la batterie d'un véhicule en panne : cela risquerait d'endommager le système électrique du véhicule.

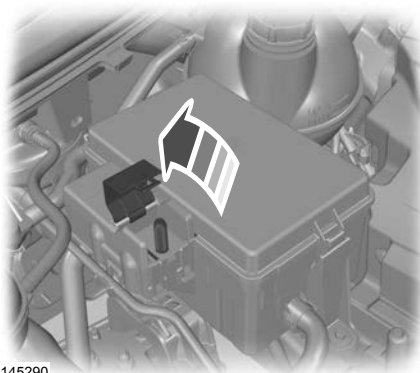
Raccordement des câbles volants



E102925

- A Véhicule avec batterie déchargée.
- B Véhicule avec batterie d'appoint.
- C Câble de dépannage positif.
- D Câble de dépannage négatif.

1. Coupez le contact et tous les consommateurs électriques.



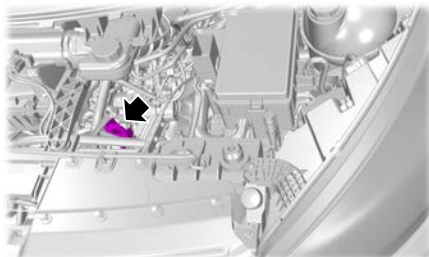
E145290

2. Soulevez le couvercle de la borne positive de la batterie. Pour l'emplacement des éléments, consultez la vue d'ensemble appropriée de sous le capot. Voir **Entretien** (page 300).



AVERTISSEMENT: S'assurer que les câbles ne viennent pas au contact des organes mobiles et des éléments du système d'alimentation en carburant.

3. Raccordez une extrémité du câble de dépannage positif à la borne positive de la batterie déchargée et l'autre extrémité à la borne positive de la batterie d'appoint.



Assistance dépannage dans les cas d'urgence



AVERTISSEMENT: Ne raccordez pas le câble de dépannage négatif à une autre partie de votre véhicule. Utilisez le point de masse.

4. Raccordez une extrémité du câble de dépannage négatif à la borne négative de la batterie d'appoint ou à un point de masse adéquat et l'autre extrémité au point de masse de votre véhicule.

Démarrage du moteur

1. Démarrez le moteur du véhicule avec la batterie d'appoint et maintenez un régime moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min.
2. Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
3. Lorsque le moteur démarre, laissez tourner le moteurs des deux véhicules pendant trois minutes avant de débrancher les câbles de dépannage.

Pour débrancher les câbles volants, procédez dans l'ordre inverse du branchement.

Note : N'allumez pas les phares avant d'avoir débranché les câbles de dépannage. La pointe de tension pourrait faire griller les ampoules.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE À L'AIDE DE CÂBLES VOLANTS - 2.0L ECOBLUE



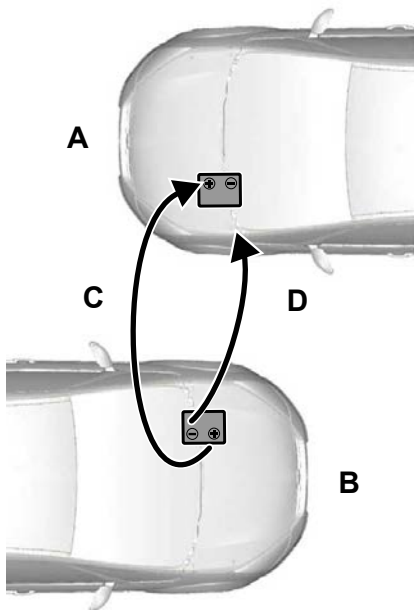
AVERTISSEMENT: Connecter des batteries de même tension nominale.



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de taille appropriée, équipés de pinces isolées.

Note : ne débranchez pas la batterie d'un véhicule en panne : cela risquerait d'endommager le système électrique du véhicule.

Raccordement des câbles volants

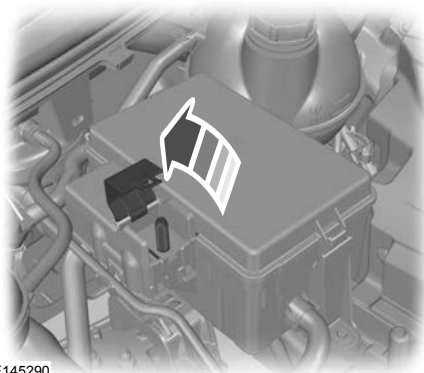


E102925

- A Véhicule avec batterie déchargée.
- B Véhicule avec batterie d'appoint.
- C Câble de dépannage positif.
- D Câble de dépannage négatif.

1. Coupez le contact et tous les consommateurs électriques.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence



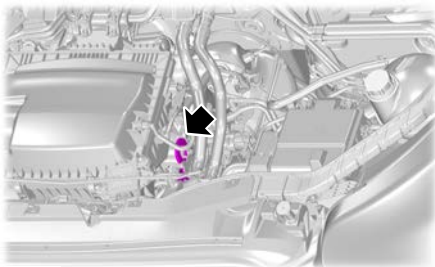
E145290

2. Soulevez le couvercle de la borne positive de la batterie. Pour l'emplacement des éléments, consultez la vue d'ensemble appropriée de sous le capot. Voir **Entretien** (page 300).



AVERTISSEMENT: S'assurer que les câbles ne viennent pas au contact des organes mobiles et des éléments du système d'alimentation en carburant.

3. Raccordez une extrémité du câble de dépannage positif à la borne positive de la batterie déchargée et l'autre extrémité à la borne positive de la batterie d'appont.



AVERTISSEMENT: Ne raccordez pas le câble de dépannage négatif à une autre partie de votre véhicule. Utilisez le point de masse.

4. Raccordez une extrémité du câble de dépannage négatif à la borne négative de la batterie d'appont ou à un point de masse adéquat et l'autre extrémité au point de masse de votre véhicule.

Démarrage du moteur

1. Démarrez le moteur du véhicule avec la batterie d'appont et maintenez un régime moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min.
2. Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
3. Lorsque le moteur démarre, laissez tourner le moteurs des deux véhicules pendant trois minutes avant de débrancher les câbles de dépannage.

Pour débrancher les câbles volants, procédez dans l'ordre inverse du branchement.

Note: *N'allumez pas les phares avant d'avoir débranché les câbles de dépannage. La pointe de tension pourrait faire griller les ampoules.*

POINTS DE REMORQUAGE

Point de remorquage avant



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que l'œillet de remorquage est serré à fond. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

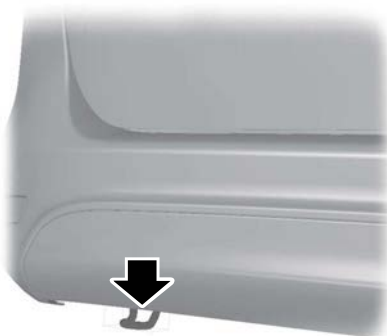


E146426

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Mettre en place l'anneau de remorquage.

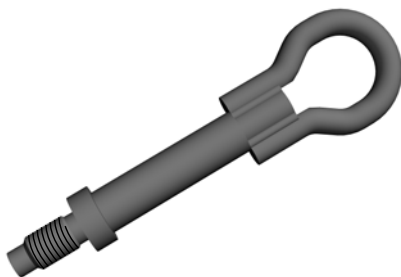
Note : Il possède un filetage à gauche. Faites-le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le poser.

Point de remorquage arrière



E142319

Emplacement de l'œillet de remorquage



L'anneau de remorquage peut être :

- fixé au plancher sous le siège passager ;
- fixé à l'arrière de la base de siège sous le siège passager ;
- fixé sous le siège passager de la deuxième rangée ;
- à l'intérieur du compartiment de rangement de la porte conducteur ;
- à l'intérieur du kit d'outils, dans le compartiment de rangement avant.

Note : L'œillet de remorquage doit rester en permanence dans le véhicule.

Equipement de secours

TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

De l'espace est fourni dans le casier de porte inférieur côté passager.

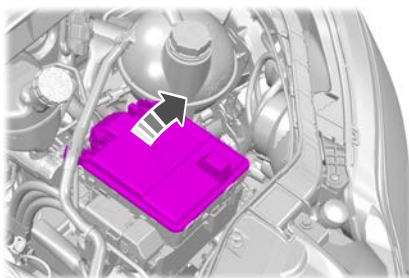
TRIANGLE DE SIGNALISATION

Un emplacement est prévu dans le casier de porte inférieur côté conducteur.

Fusibles

EMPLACEMENT DES BOÎTES À FUSIBLES - 2.0L ECOBLUE, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

Boîte à fusibles du compartiment moteur



Boîte à fusibles de l'habitacle



E260233

La boîte à fusibles se trouve derrière le panneau de garnissage amovible.

Boîte à pré-fusibles

La boîte à fusibles se trouve sous le siège conducteur.

Module de commande de carrosserie

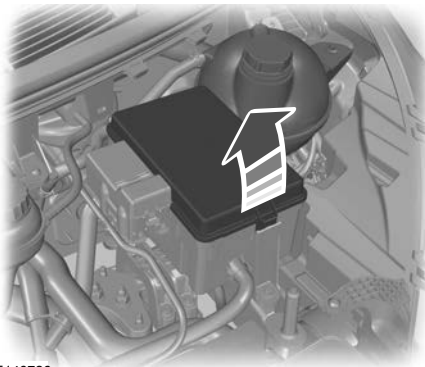


E260233

La boîte à fusibles se trouve derrière le panneau de garnissage amovible.

EMPLACEMENT DES BOÎTES À FUSIBLES - 2.2L DIESEL

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E146726

Fusibles

Boîte à fusibles de l'habitacle



E260233

La boîte à fusibles se trouve derrière le panneau de garnissage amovible.

Boîtier pré-fusibles

La boîte à fusibles se trouve sous le siège conducteur.

Module de commande de carrosserie



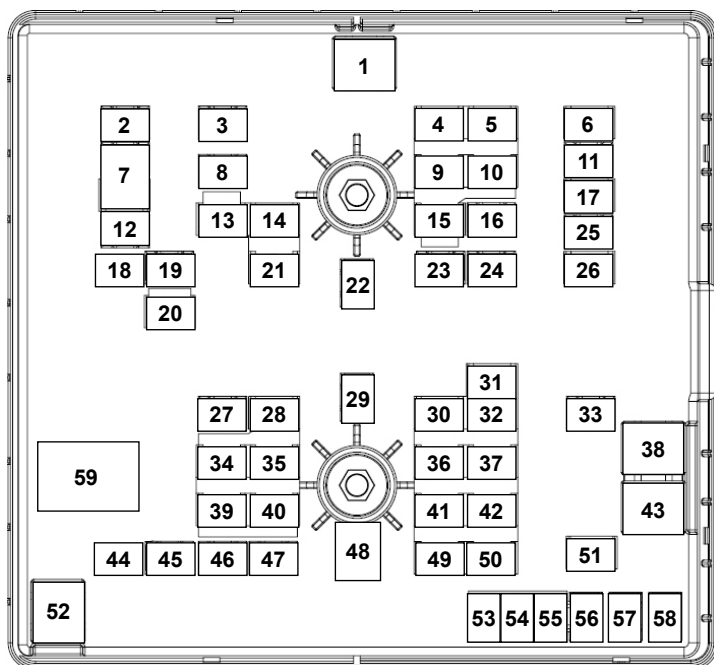
E260233

La boîte à fusibles se trouve derrière le panneau de garnissage amovible.

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES FUSIBLES - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

Boîte à fusibles du compartiment moteur



Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	50 A	Essuie-glaces.
2	-	Emplacement libre.
3	40 A	Elément de pare-brise chauffant côté droit.
4	15 A	Moteur de lave-glace arrière.
5	-	Emplacement libre.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
6	5 A	Commande de trappe de carburant.
7	40 A	Moteur de soufflerie avant.
8	40 A	Elément de pare-brise chauffant côté gauche.
9	-	Emplacement libre.
10	5 A	Vanne d'isolation du réservoir de carburant.
11	40 A	Prise d'alimentation auxiliaire. Port USB.
12	20 A	Avertisseur sonore.
13	10 A	Alimentation du véhicule 3.
14	5 A	Vanne d'isolation du radiateur de chauffage.
15	5 A	Pompe de liquide de refroidissement de turbo.
16	-	Emplacement libre.
17	10 A	Phares à décharge à haute intensité côté droit.
18	40 A	Système de dégivrage de lunette arrière.
19	30 A	Module de commande de la pompe à carburant
20	10 A	Rétroviseurs électriques rabattables.
21	15 A	Pompe de liquide de refroidissement haute température.
22	40 A	Moteur de soufflerie arrière.
23	-	Emplacement libre.
24	40 A	Contact/Démarrage.
25	40 A	Prises d'alimentation auxiliaire.
26	10 A	Phares à décharge à haute intensité côté gauche.
27	-	Emplacement libre.
28	15 A	Pompe de liquide de refroidissement des systèmes électroniques du moteur.
29	40 A	Pompe à vide de frein.

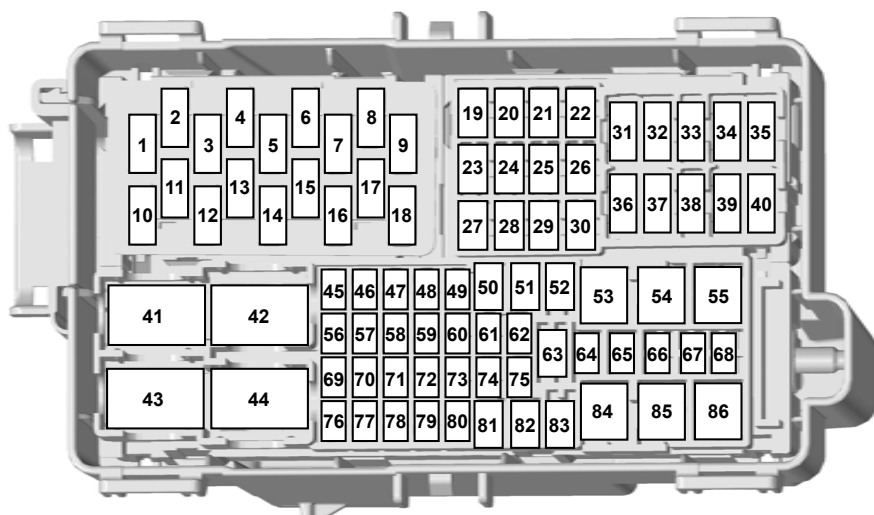
Fusibles

Élément	Calibre de fusible	Composant protégé
30	15 A	Pompe de liquide de refroidissement de batterie de traction.
31	5 A	Système de freinage antiblocage.
32	-	Emplacement libre.
33	30 A	Module de gestion moteur.
34	15 A	Alimentation du véhicule 4.
35	5 A	Vanne de refroidissement de batterie de traction.
36	5 A	Vanne de coupure d'évaporateur avant.
37	-	Emplacement libre.
38	-	Emplacement libre.
39	15 A	Alimentation du véhicule 2.
40	5 A	Compresseur de climatisation.
41	5 A	Vanne de coupure de refroidisseur.
42	5 A	Vanne de coupure de dispositif de chauffage arrière.
43	60 A	Pompe de système de freinage antiblocage.
44	25 A	Ventilateur de refroidissement.
45	30 A	Prise électrique de la remorque.
46	40 A	Élément chauffant 3.
47	40 A	Élément chauffant 1.
48	50 A	Ventilateur de refroidissement.
49	10 A	Dispositif de chauffage à coefficient de température positif.
50	5 A	Vanne de coupure d'évaporateur arrière.
51	15 A	Module de commande d'énergie de la batterie
52	50 A	Ventilateur de refroidissement.
53	5 A	Vanne de coupure de dérivation.
54	10 A	Module de commande de charge de batterie.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
55	5 A	Module de gestion véhicule.
56	-	Emplacement libre.
57	25 A	Soupapes du système de freinage antiblocage.
58	40 A	Elément chauffant 2.
59	-	Relais de ventilateur de refroidissement.

Boîte à fusibles de l'habitacle



Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	5 A	Port USB.
2	-	Emplacement libre.
3	5 A	Port USB.
4	-	Emplacement libre.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
5	5 A	Port USB.
6	-	Emplacement libre.
7	-	Emplacement libre.
8	-	Emplacement libre.
9	10 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
10	-	Emplacement libre.
11	-	Emplacement libre.
12	15 A	Module de gestion véhicule.
13	15 A	Module de gestion véhicule.
14	15 A	Module de gestion véhicule.
15	-	Emplacement libre.
16	5 A	Capteur de pluie.
17	-	Emplacement libre.
18	20 A	Moteur d'essuie-glace de lunette arrière.
19	-	Emplacement libre.
20	-	Emplacement libre.
21	20 A	Lunette arrière chauffante.
22	20 A	Lunette arrière chauffante.
23	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
24	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
25	25 A	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
26	25 A	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
27	-	Emplacement libre.
28	-	Emplacement libre.
29	-	Emplacement libre.
30	-	Emplacement libre.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
31	-	Emplacement libre.
32	-	Emplacement libre.
33	-	Emplacement libre.
34	-	Emplacement libre.
35	-	Emplacement libre.
36	-	Emplacement libre.
37	-	Emplacement libre.
38	-	Emplacement libre.
39	-	Emplacement libre.
40	-	Emplacement libre.
41	-	Emplacement libre.
42	40 A	Relais de contact/démarrage.
43	10 A	Relais de module Upfitter.
44	40 A	Relais de contact/démarrage.
45	10 A	Module d'interface Upfitter.
46	15 A	Module de remorque.
47	10 A	Convertisseur de courant continu/courant alternatif d'alternateur.
48	-	Emplacement libre.
49	10 A	Contacteur de pédale de frein.
50	-	Emplacement libre.
51	-	Emplacement libre.
52	30 A	Siège électrique conducteur.
53	60 A	Batterie.
54	-	Emplacement libre.
55	50 A	Module de commande de carrosserie.
56	-	Emplacement libre.

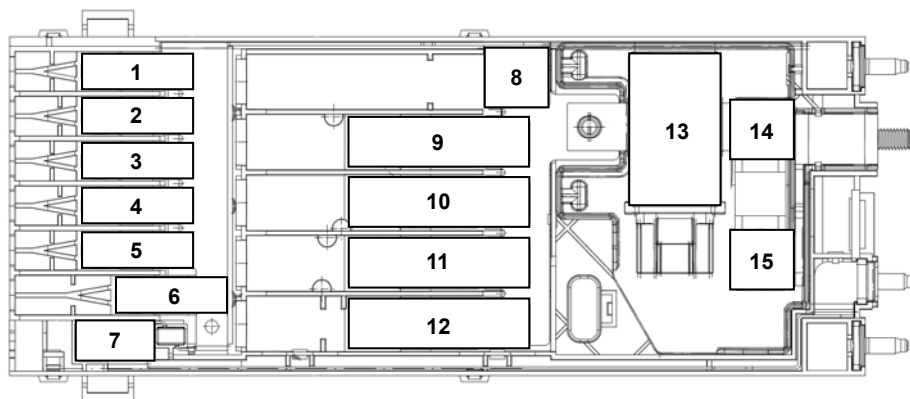
Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
57	-	Emplacement libre.
58	10 A	Module de command d'interface Upfitter.
59	10 A	Système d'informations d'angle mort.
60	10 A	Emplacement libre.
61	7,5 A	Tachygraphe.
62	15 A	Module d'interface Upfitter.
63	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
64	-	Emplacement libre.
65	-	Emplacement libre.
66	10 A	Relais de module Upfitter.
67	-	Emplacement libre.
68	5 A	Module de remorque.
69	5 A	Direction assistée électronique.
70	-	Emplacement libre.
71	10 A	Sièges chauffants.
72	10 A	Sièges chauffants.
73	20 A	Commande d'éclairage.
74	-	Emplacement libre.
75	20 A	Boîtier de distribution électrique.
76	10 A	Emplacement libre.
77	5 A	Commutateur d'éclairage.
78	10 A	Convertisseur de courant continu/courant alternatif de moteur électrique.
79	-	Relais de contact/démarrage.
80	5 A	Emplacement libre.
81	40 A	Module de contrôle du comportement dynamique.
82	30 A	Emplacement libre.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
83	15 A	Module de contrôle du comportement dynamique.
84	50 A	Module de commande de carrosserie.
85	-	Emplacement libre.
86	50 A	Module de commande de carrosserie.

Boîte à pré-fusibles



Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	125 A	Module de commande de carrosserie.
2	80 A	Direction assistée électronique.
3	150 A	Dispositif de chauffage auxiliaire.
4	-	Emplacement libre.
5	-	Emplacement libre.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
6	150 A	Boîte à fusibles de l'habitacle.
7	60 A	Camping-car.
8	-	Batterie.
9	470 A	Convertisseur de courant continu/courant continu.
10	300 A	Boîte à fusibles du compartiment moteur
11	-	Emplacement libre.
12	150 A	Boîte à fusibles du compartiment conducteur.
13	-	Relais de délestage de charge.
14	180 A	Prise d'alimentation auxiliaire 1.
15	60 A	Prise d'alimentation auxiliaire 2.

Module de commande de carrosserie



E145984

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	-	Emplacement libre.
2	10 A	Inverseur continu-alternatif.
3	7,5 A	Commutateur de vitre électrique. Rétroviseurs extérieurs électriques.
4	20 A	Emplacement libre.
5	-	Emplacement libre.
6	10 A	Sirène d'alarme antivol
7	10 A	Emplacement libre.
8	5 A	Modem de système télématique.
9	5 A	Capteur d'intrusion. Climatisation arrière.
10	-	Emplacement libre.
11	-	Emplacement libre.
12	7,5 A	Climatisation.
13	7,5 A	Connecteur de liaison de données. Colonne de direction. Combiné des instruments.
14	-	Emplacement libre.
15	15 A	Module SYNC 3.
16	-	Emplacement libre.
17	7,5 A	Tachygraphe.
18	7,5 A	Emplacement libre.
19	5 A	Alarme sonore avec batterie.
20	5 A	Commutateur d'allumage.
21	5 A	Commande de dispositif de chauffage à coefficient de température positif.
22	5 A	Module de commande d'alerte piéton.
23	30 A	Emplacement libre.

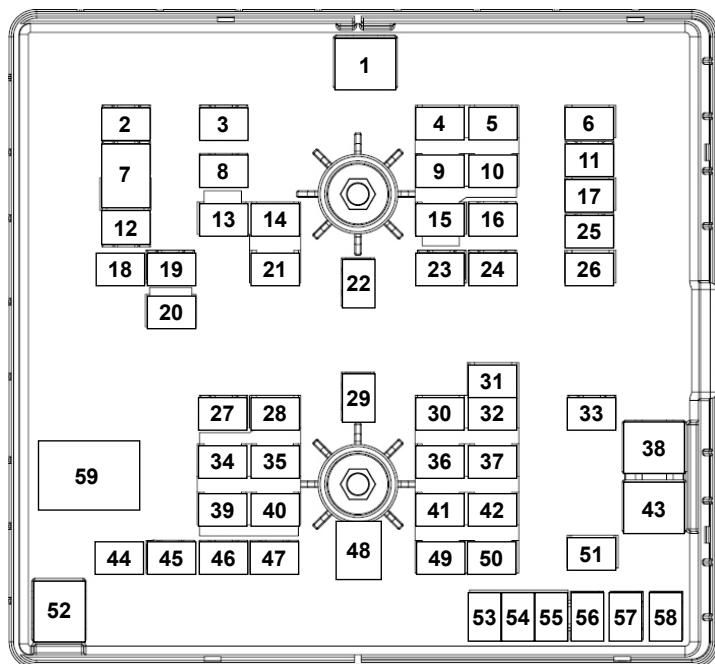
Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
24	30 A	Emplacement libre.
25	20 A	Module de porte conducteur.
26	30 A	Module de porte passager.
27	30 A	Emplacement libre.
28	30 A	Emplacement libre.
29	15 A	Emplacement libre.
30	5 A	Emplacement libre.
31	10 A	Connecteur de liaison de données. Récepteur de clé à distance.
32	20 A	Radio.
33	-	Emplacement libre.
34	30 A	Tachygraphe. Afficheur de messages. Dispositif de chauffage à coefficient de température positif. Inverseur de courant continu/courant alternatif. Caméra du système de maintien de trajectoire. Système d'aide au stationnement. Colonne de direction.
35	5 A	Emplacement libre.
36	15 A	Système d'aide au stationnement. Caméra du système de maintien de trajectoire. Module de commande de colonne de direction.
37	20 A	Emplacement libre.
38	30 A	Lève-vitres électriques.

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES FUSIBLES - 2.0L ECOBLUE

Boîte à fusibles du compartiment moteur



Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	50 A	Essuie-glaces.
2	-	Non utilisé.
3	40 A	Elément de pare-brise chauffant côté droit.
4	15 A	Pompe de lave-glace de lunette arrière.
5	-	Non utilisé.
6	-	Non utilisé.

Fusibles

Élément	Calibre de fusible	Composant protégé
7	40 A	Moteur de soufflerie avant.
8	40 A	Élément de pare-brise chauffant côté gauche.
9	15 A	Gâche de porte arrière.
10	5 A	Module de commande d'énergie de la batterie - MHEV.
11	40 A	Prise d'alimentation auxiliaire. Port USB.
12	20 A	Avertisseur sonore.
13	20 A	Système de réduction catalytique sélective.
14	10 A	Alimentation du véhicule 5.
15	-	Non utilisé.
16	-	Non utilisé.
17	10 A	Phares à décharge à haute intensité côté droit.
18	40 A	Système de dégivrage de lunette arrière.
19	20 A	Projecteurs anti-brouillard.
20	10 A	Rétroviseurs électriques rabattables.
21	15 A	Alimentation du véhicule 4.
22	40 A	Moteur de soufflerie arrière.
23	20 A	Pompe à carburant.
24	40 A	Relais de démarreur.
25	40 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
26	10 A	Phares à décharge à haute intensité côté gauche.
27	40 A	Système de réduction catalytique sélective.
28	20 A	Alimentation du véhicule 1.
29	40 A	Dispositif de chauffage de filtre à carburant.
30	15 A	Pompe à eau
31	5 A	Système de freinage antiblocage.

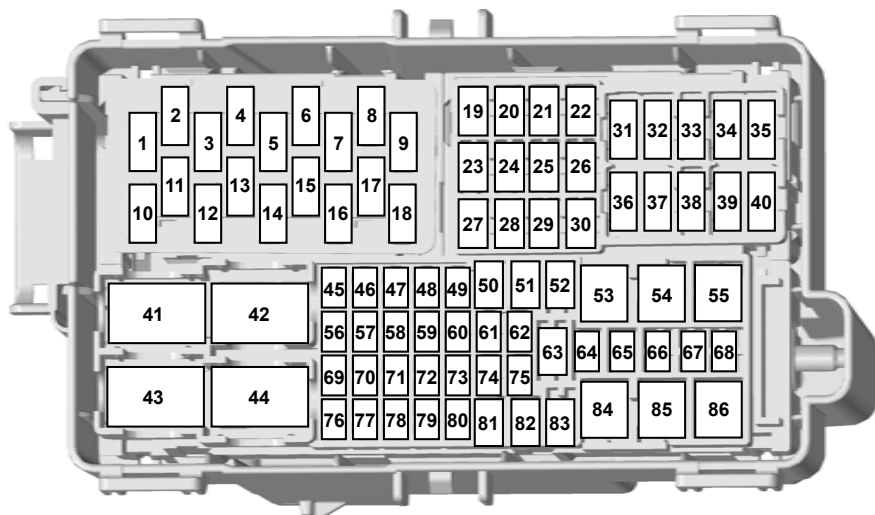
Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
32	15 A	Module de commande de transmission.
33	30 A	Démarrreur.
34	15 A	Système de réduction catalytique sélective.
35	15 A	Alimentation du véhicule 2.
36	5 A	Alternateur du démarreur intégré à la courroie - MHEV.
37	5 A	Bougies de préchauffage. Module de gestion moteur.
38	60 A	Bougies de préchauffage.
39	15 A	Système de réduction catalytique sélective.
40	10 A	Alimentation du véhicule 3.
41	10 A	Surveillance de bougie de préchauffage.
42	15 A	Unité de commande de transmission.
43	60 A	Pompe de système de freinage antiblocage.
44	25 A	Ventilateur de refroidissement.
45	30 A	Prise électrique de la remorque.
46	-	Non utilisé.
47	40 A	Suspension arrière
48	50 A	Ventilateur de refroidissement.
49	15 A	Capteur d'oxydes d'azote.
50	5 A	Chauffage de recyclage des gaz de carter fermé.
51	10 A	Embrayage de climatisation.
52	50 A	Ventilateur de refroidissement.
53	5 A	Tendeur actif - MHEV.
54	20 A	Alarme de recul.
55	25 A	Pompe de liquide de transmission.
56	20 A	Chauffage auxiliaire à flamme.

Fusibles

Élément	Calibre de fusible	Composant protégé
57	25 A	Système de freinage antiblocage avec contrôle électronique de stabilité.
58	30 A	Prise électrique de la remorque.
59	-	Relais de ventilateur de refroidissement.

Boîte à fusibles de l'habitacle



Élément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	5 A	Port USB.
2	-	Non utilisé.
3	5 A	Port USB.
4	-	Non utilisé.
5	5 A	Port USB.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
6	-	Non utilisé.
7	-	Non utilisé.
8	-	Non utilisé.
9	10 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
10	-	Non utilisé.
11	-	Non utilisé.
12	-	Non utilisé.
13	-	Non utilisé.
14	-	Non utilisé.
15	-	Non utilisé.
16	5 A	Capteur de pluie.
17	-	Non utilisé.
18	20 A	Moteur d'essuie-glace de lunette arrière.
19	-	Non utilisé.
20	-	Non utilisé.
21	20 A	Lunette arrière chauffante.
22	20 A	Lunette arrière chauffante.
23	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
24	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
25	25 A	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
26	25 A	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
27	-	Non utilisé.
28	-	Non utilisé.
29	-	Non utilisé.
30	-	Non utilisé.
31	-	Non utilisé.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
32	-	Non utilisé.
33	-	Non utilisé.
34	-	Non utilisé.
35	-	Non utilisé.
36	-	Non utilisé.
37	-	Non utilisé.
38	-	Non utilisé.
39	-	Non utilisé.
40	-	Non utilisé.
41	-	Non utilisé.
42	40 A	Relais de contact/démarrage.
43	-	Relais de module Upfitter.
44	40 A	Relais de contact/démarrage.
45	10 A	Module Upfitter.
46	15 A	Module de remorque.
47	5 A	Chauffage auxiliaire à flamme.
48	-	Non utilisé.
49	10 A	Contacteur de pédale de frein.
50	-	Non utilisé.
51	-	Non utilisé.
52	30 A	Siège électrique conducteur.
53	60 A	Batterie.
54	60 A	Inverseur continu-alternatif.
55	50 A	Module de commande de carrosserie.
56	-	Non utilisé.
57	-	Non utilisé.

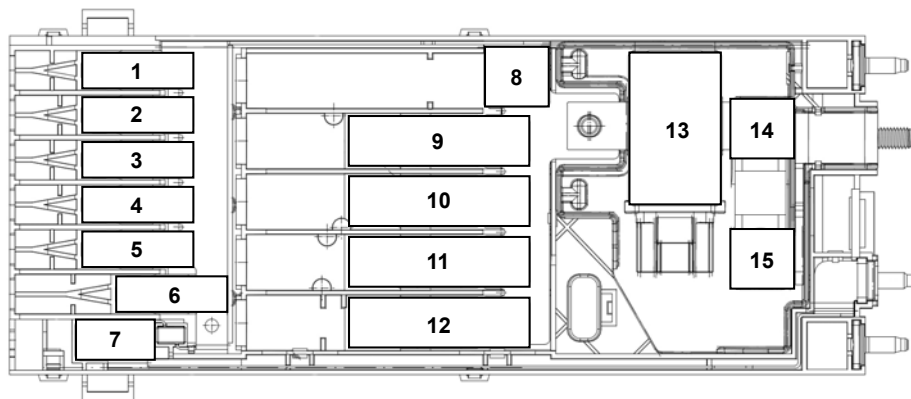
Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
58	10 A	Connecteur d'interface de carrosserie de camping-car. Module de command d'interface Upfitter. Boîtier de raccordement secondaire.
59	-	Non utilisé.
60	-	Non utilisé.
61	7,5 A	Tachygraphe.
62	15 A	Module d'interface Upfitter.
63	20 A	Prise d'alimentation auxiliaire.
64	-	Non utilisé.
65	-	Non utilisé.
66	10 A	Système de relais de coupure amélioré.
67	-	Non utilisé.
68	5 A	Module de remorque.
69	30 A	Direction assistée électronique.
70	-	Non utilisé.
71	10 A	Sièges chauffants.
72	10 A	Sièges chauffants.
73	20 A	Module d'éclairage avant adaptatif. Réglage de hauteur des phares.
74	-	Non utilisé.
75	10 A	Boîtier de distribution électrique.
76	-	Non utilisé.
77	5 A	Commutateur d'éclairage.
78	-	Non utilisé.
79	5 A	Relais de contact/démarrage.
80	-	Non utilisé.
81	-	Non utilisé.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
82	-	Non utilisé.
83	15 A	Module de contrôle du comportement dynamique.
84	50 A	Module de commande de carrosserie.
85	-	Non utilisé.
86	50 A	Module de commande de carrosserie.

Boîte à pré-fusibles

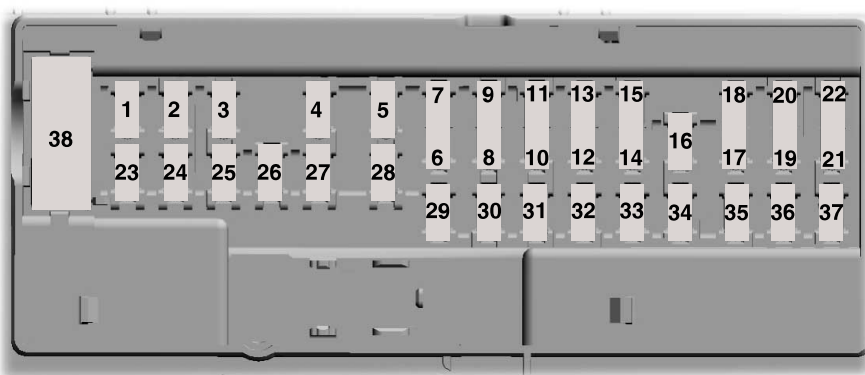


Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	125 A	Module de commande de carrosserie.
2	80 A	Direction assistée électronique.
3	150 A	Dispositif de chauffage auxiliaire.
4	-	Non utilisé.

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
5	-	Non utilisé.
6	150 A	Boîte à fusibles de l'habitacle
7	60 A	Camping-car.
8	-	Batterie.
9	470 A	Convertisseur de courant continu/courant continu.
10	300 A	Boîte à fusibles du compartiment moteur
11	-	Non utilisé.
12	150 A	Boîte à fusibles du compartiment conducteur.
13	-	Relais de délestage de charge.
14	180 A	Prise d'alimentation auxiliaire 1.
15	60 A	Prise d'alimentation auxiliaire 2.

Module de commande de carrosserie



E145984

Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
1	-	Non utilisé.
2	10 A	Inverseur continu-alternatif.
3	7,5 A	Commutateur de vitre électrique. Rétroviseurs extérieurs électriques.
4	20 A	Non utilisé.
5	-	Non utilisé.
6	10 A	Non utilisé.
7	10 A	Non utilisé.
8	5 A	Sirène d'alarme antivol
9	5 A	Capteur d'intrusion. Climatisation arrière.
10	-	Non utilisé.
11	-	Non utilisé.
12	7,5 A	Climatisation.
13	7,5 A	Connecteur de liaison de données. Colonne de direction. Combiné des instruments.
14	15 A	Module de commande d'énergie de la batterie - MHEV.
15	15 A	Module SYNC 3.
16	-	Non utilisé.
17	7,5 A	Tachygraphe.
18	7,5 A	Non utilisé.
19	5 A	Alarme sonore avec batterie.
20	5 A	Commutateur d'allumage.
21	5 A	Commande de dispositif de chauffage à coefficient de température positif.
22	5 A	Module de commande d'alerte piéton.

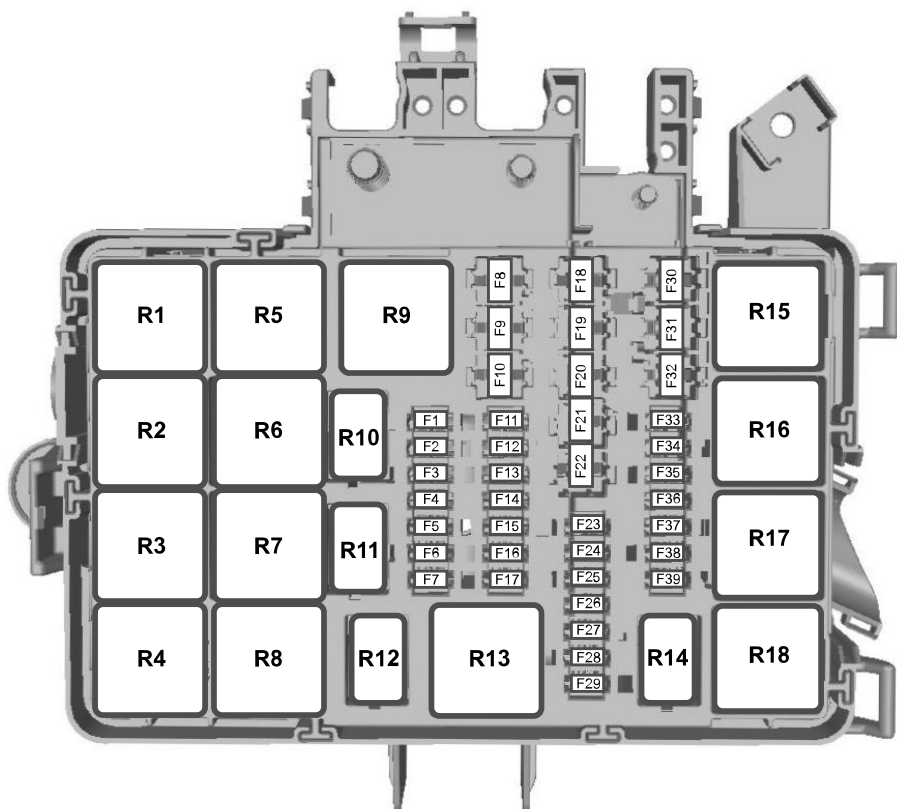
Fusibles

Elément	Calibre de fusible	Composant protégé
23	30 A	Non utilisé.
24	30 A	Non utilisé.
25	20 A	Module de porte conducteur.
26	30 A	Module de porte passager.
27	30 A	Non utilisé.
28	30 A	Non utilisé.
29	15 A	Non utilisé.
30	5 A	Non utilisé.
31	10 A	Connecteur de liaison de données. Récepteur de clé à distance.
32	20 A	Radio. Module de système télématique.
33	-	Non utilisé.
34	30 A	Tachygraphe. Afficheur de messages. Dispositif de chauffage à coefficient de température positif. Inverseur de courant continu/courant alternatif. Caméra du système de maintien de trajectoire. Système d'aide au stationnement. Colonne de direction.
35	5 A	Non utilisé.
36	15 A	Système d'aide au stationnement. Caméra du système de maintien de trajectoire. Module de commande de colonne de direction.
37	20 A	Non utilisé.
38	30 A	Lève-vitres électriques.

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES FUSIBLES - 2.2L DIESEL

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E148826

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F1	-	Non utilisé.
F2	-	Non utilisé.
F3	-	Non utilisé.
F4	-	Non utilisé.
F5	3 A	Bougie de préchauffage d'évaporateur de filtre à particules.
F6	3 A	Système de freinage antiblocage avec contrôle électronique de stabilité.
F7	7,5 A	Module de gestion moteur. Module d'unité de commande télématique.
F8	-	Non utilisé.
F9	30 A	Essuie-glace de pare-brise côté gauche.
F10	30 A	Essuie-glace de pare-brise côté droit.
F11	10 A	Embrayage de climatisation.
F12	20 A	Bougie de préchauffage d'évaporateur de filtre à particules.
F13	-	Non utilisé.
F14	-	Non utilisé.
F15	-	Non utilisé.
F16	-	Non utilisé.
F17	-	Non utilisé.
F18	40 A	Système de freinage antiblocage avec contrôle électronique de stabilité.
F19	30 A	Solénoïde de démarreur.
F20	60 A	Bougies de préchauffage.
F21	60 A	Relais d'allumage 3.
F22	30 A	Chauffage auxiliaire à flamme.
F23	10 A	Emplacement libre (de secours).

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F24	7,5 A	Pompe d'alimentation.
F25	15 A	Emplacement libre (de secours).
F26	-	Non utilisé.
F27	-	Non utilisé.
F28	-	Non utilisé.
F29	3 A	Autoradio.
F30	60 A	Ventilateur de refroidissement à basse vitesse.
F31	-	Non utilisé.
F32	60 A	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
F33	-	Non utilisé.
F34	-	Non utilisé.
F35	15 A	Module de gestion moteur.
F36	7,5 A	Débitmètre d'air massique.
F37	7,5 A	Clapet de commande de volume de carburant.
F38	7,5 A	Embrayage de climatisation.
F39	15 A	Sonde de température des gaz d'échappement. Pompe d'alimentation du système d'évaporateur de carburant. Electrovanne de dérivation de liquide de refroidissement. Ventilateur de refroidissement à basse vitesse. Ventilateur de refroidissement à grande vitesse.

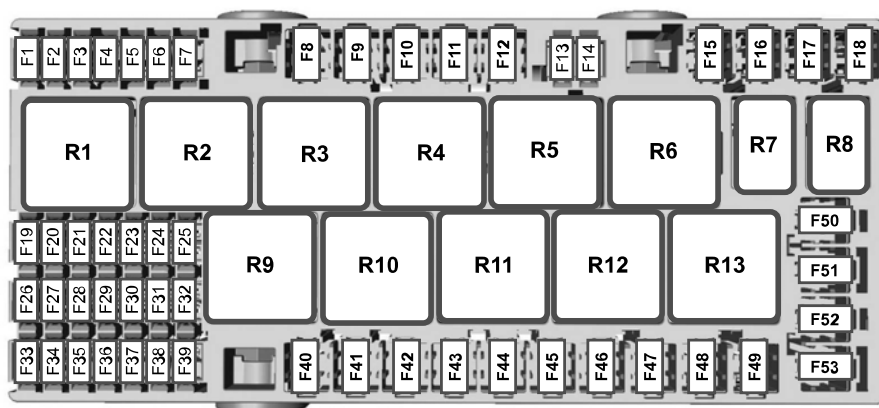
Numéro de relais	Circuits commutés
R1	Relais d'allumage 3.
R2	Non utilisé.
R3	Essuie-glace arrière.
R4	Relais d'essuie-glace de pare-brise.

Fusibles

Numéro de relais	Circuits commutés
R5	Non utilisé.
R6	Essuie-glaces de pare-brise.
R7	Vitesse d'essuie-glace de pare-brise.
R8	Réchauffeur de carburant.
R9	Démarrreur.
R10	Embrayage de climatisation.
R11	Bougie de préchauffage du système d'évaporateur de carburant.
R12	Pompe d'alimentation.
R13	Non utilisé.
R14	Non utilisé.
R15	Ventilateur de refroidissement à basse vitesse.
R16	Non utilisé.
R17	Module de gestion moteur.
R18	Ventilateur de refroidissement à grande vitesse.

Fusibles

Boîte à fusibles de l'habitacle



E148827

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F1	10 A	Module de commande de dispositif de retenue.
F2	-	Non utilisé.
F3	10 A	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
F4	-	Non utilisé.
F5	20 A	Chauffage auxiliaire à flamme.
F6	5 A	Tachygraphe.
F7	10 A	Régulateur de vitesse adaptatif.
F8	40 A	Inverseur de courant continu/courant alternatif.
F9	-	Non utilisé.
F10	30 A	Siège électrique conducteur.
F11	-	Non utilisé.
F12	-	Non utilisé.
F13	-	Non utilisé.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F14	5 A	Module de gestion moteur.
F15	40 A	Module de gestion moteur.
F16	40 A	Boîte à fusibles de l'habitacle
F17	-	Non utilisé.
F18	30 A	Système de freinage antiblocage avec contrôle électronique de stabilité.
F19	5 A	Tachygraphe.
F20	5 A	Relais de pare-brise chauffant. Relais de rétroviseur extérieur chauffant. Prise d'alimentation CA. Inverseur de courant continu/courant alternatif.
F21	10 A	Connexion de véhicule modifiée.
F22	15 A	Boîte à fusibles de l'habitacle
F23	7,5 A	Climatisation.
F24	5 A	Réglage de hauteur des phares.
F25	7,5 A	Eclairage intérieur.
F26	10 A	Sièges chauffants.
F27	10 A	Sièges chauffants.
F28	20 A	Phares de virage.
F29	10 A	Caméra de recul. Rétroviseur intérieur. Système de maintien de trajectoire.
F30	5 A	Régulateur de vitesse adaptatif.
F31	-	Non utilisé.
F32	10 A	Plafonnier.
F33	-	Non utilisé.
F34	20 A	Essue-glace arrière.
F35	5 A	Rétroviseurs électriques rabattables.
F36	20 A	Avertisseur sonore.

Fusibles

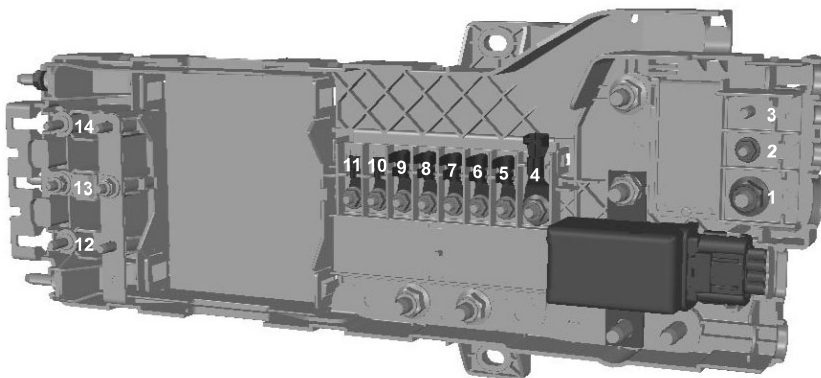
Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F37	7,5 A	Emplacement libre (de secours).
F38	5 A	Relais d'essuie-glace de pare-brise. Relais d'essuie-glace de lunette arrière. Relais d'avertisseur sonore. Relais de moteur de soufflerie.
F39	7,5 A	Lève-vitres électriques. Système de chauffage, ventilation, climatisation commandé à distance. Système d'entrée sans clé à distance.
F40	40 A	Moteur de soufflerie.
F41	40 A	Moteur de soufflerie arrière.
F42	30 A	Lunette arrière chauffante.
F43	30 A	Module de remorque.
F44	60 A	Prises d'alimentation auxiliaire.
F45	-	Non utilisé.
F46	30 A	Lève-vitres électriques.
F47	20 A	Allume-cigares.
F48	20 A	Prises d'alimentation auxiliaire arrière.
F49	20 A	Prises d'alimentation auxiliaire avant.
F50	60 A	Relais d'allumage 1.
F51	60 A	Relais d'allumage 2.
F52	40 A	Élément de pare-brise chauffant côté gauche.
F53	40 A	Élément de pare-brise chauffant côté droit.

Numéro de relais	Circuits commutés
R1	Chauffage auxiliaire à flamme.
R2	Prises d'alimentation auxiliaire.
R3	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de relais	Circuits commutés
R4	Relais d'allumage 2.
R5	Non utilisé.
R6	Relais d'allumage 1.
R7	Avertisseur sonore.
R8	Non utilisé.
R9	Moteur de soufflerie.
R10	Moteur de soufflerie arrière.
R11	Lunette arrière chauffante. Rétroviseurs extérieurs chauffants.
R12	Elément de pare-brise chauffant côté droit.
R13	Elément de pare-brise chauffant côté gauche.

Boîtier pré-fusibles



E148828

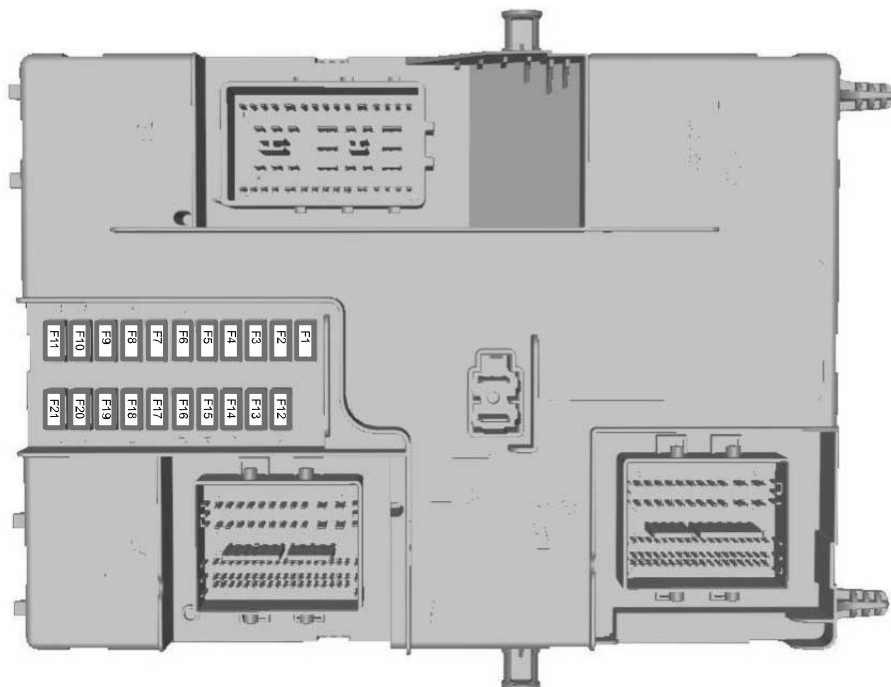
Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F1	470 A	Alternateur. Démarreur.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
		Boîtier de raccordement moteur.
F2	100 A	Boîte à fusibles de l'habitacle
F3	-	Non utilisé.
F4	200 A	Boîtier de raccordement auxiliaire.
F5	100 A	Boîtier de raccordement auxiliaire.
F6	80 A	Chauffage auxiliaire électrique.
F7	80 A	Relais de pare-brise chauffant.
F8	100 A	Boîtier de raccordement moteur.
F9	100 A	Boîtier de raccordement auxiliaire.
F10	60 A	Boîte à fusibles de l'habitacle
F11	60 A	Boîte à fusibles de l'habitacle
F12	60 A	Connexion de véhicule modifiée.
F13	60 A	Connexion de véhicule modifiée.
F14	60 A	Connexion de véhicule modifiée.

Fusibles

Module de commande de carrosserie



E148830

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F1	15 A	Verrouillage centralisé.
F2	15 A	Verrouillage centralisé.
F3	15 A	Commutateur d'allumage. Batterie secondaire.
F4	5 A	Module de commande d'aide au stationnement.
F5	5 A	Module de capteur de pluie. Phares à allumage automatique.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre de fusible	Composant protégé
F6	15 A	Pompe de lave-glace de pare-brise.
F7	7,5 A	Rétroviseurs extérieurs.
F8	15 A	Projecteurs antibrouillard
F9	10 A	Feu de route côté droit.
F10	10 A	Feu de route côté gauche.
F11	25 A	Eclairages extérieurs côté droit. Feux de position côté gauche.
F12	20 A	Sirène d'alarme antivol Alarme sonore avec batterie.
F13	15 A	Connecteur de liaison de données. Relais de prise d'alimentation auxiliaire. Eclairage intérieur.
F14	25 A	Feux de jour. Indicateurs de direction. Feu arrière de brouillard.
F15	25 A	Eclairages extérieurs côté gauche. Feux de position côté droit. Troisième feu stop.
F16	20 A	Commande audio.
F17	7,5 A	Moteur de soufflerie. Combiné des instruments. Climatisation.
F18	10 A	Commande d'éclairage. Module de volant.
F19	5 A	Module d'interface de commande/affichage avant.
F20	5 A	Dispositif antivol passif. Allumage.
F21	3 A	Commande audio. Temporisation des accessoires.

Fusibles

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles



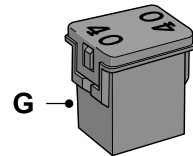
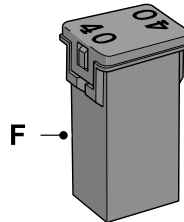
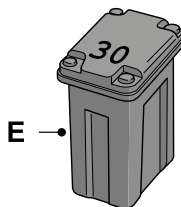
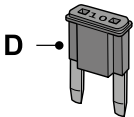
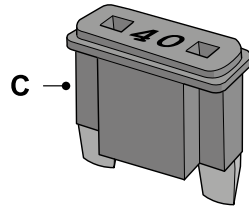
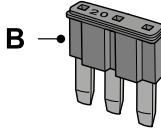
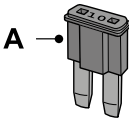
AVERTISSEMENT: Remplacez toujours le fusible par un autre dont l'intensité est équivalente. Un fusible d'une intensité plus importante peut endommager gravement les câbles et provoquer un incendie.



E217331

Si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. On reconnaît un fusible grillé au fil cassé présent dans le fusible. Vérifiez les fusibles concernés avant de remplacer un composant électrique.

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini

Fusibles

Référence	Type de fusible
E	Cas M
F	Cas J
G	Cas J profil bas

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.



AVERTISSEMENT: Coupez le contact et serrez le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Ne touchez pas les pièces du circuit d'allumage électronique après l'établissement du contact ou lorsque le moteur tourne. Le système utilise des hautes tensions. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.



AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique avec mise à niveau automatique, vous devez désactiver le système avant d'effectuer un entretien ou une réparation. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Dans certaines conditions, le ventilateur de refroidissement du moteur peut continuer à fonctionner pendant quelques minutes après avoir coupé le contact du véhicule. Voir **Ventilateur de refroidissement du moteur** (page 310).

Assurez-vous que les bouchons de remplissage sont bien fixés après les contrôles d'entretien.

En plus d'un entretien régulier, nous vous recommandons d'effectuer les contrôles suivants.

Contrôles quotidiens

- Eclairage extérieur.
- Eclairage intérieur.
- Témoins et indicateurs.

Contrôle lors du ravitaillement en carburant

- Niveau de liquide de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 318).
- Pressions des pneus. Voir **Pressions des pneus** (page 359).
- Etat des pneus. Voir **Entretien des pneus** (page 345).

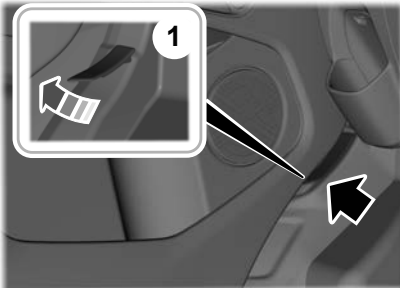
Contrôles mensuels

- Niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 308).
- Niveau de liquide de refroidissement moteur. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 310).
- Niveau de liquide de freins. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314).
- Étanchéité des canalisations, flexibles et réservoirs.
- Fonctionnement de la climatisation.
- Fonctionnement du frein de stationnement.
- Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
- Couple de serrage de l'écrou de roue. Voir **Ecrous de roue** (page 363).

Entretien

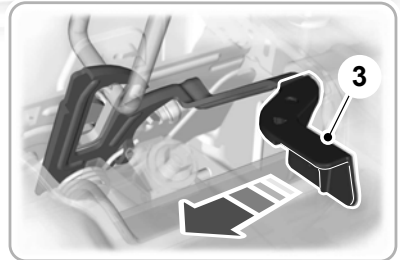
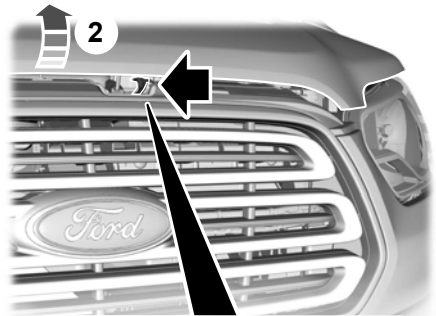
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT - CONDUITE À GAUCHE

Ouverture du capot



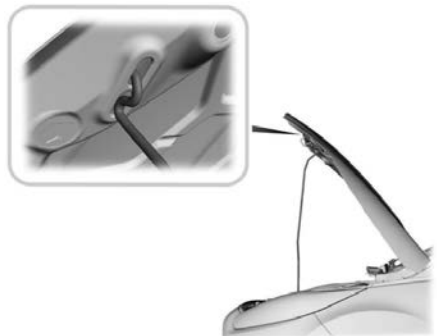
E251852

1. Ouvrez la porte avant gauche et tirez la poignée de déverrouillage du capot vers le haut.



E217707

2. Soulevez légèrement le capot.
3. Déplacez le verrou vers la gauche.
4. Ouvrez le capot.



E87786

Entretien

5. Utilisez la béquille de support pour soutenir le capot.

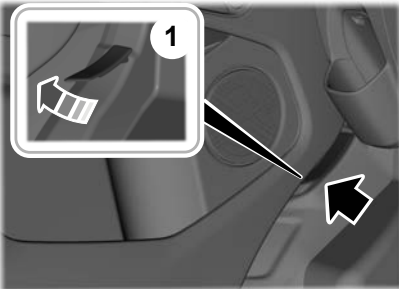
Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de support de l'encoche et fixez-la correctement dans le clip.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber de son propre poids sur les derniers 20–30 cm.

Note : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

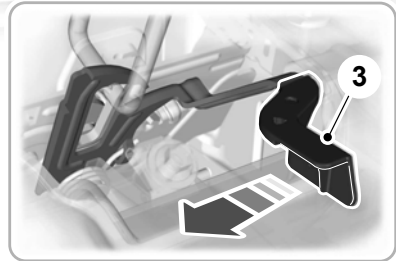
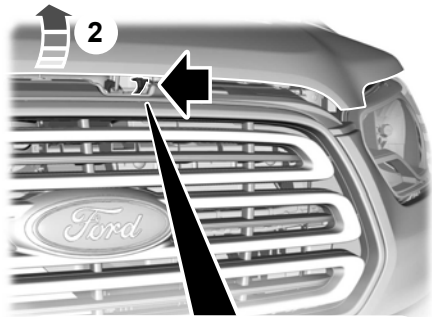
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT - CONDUITE À DROITE

Ouverture du capot



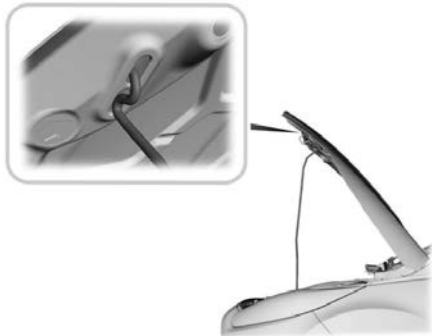
E251852

1. Ouvrez la porte avant gauche et tirez la poignée de déverrouillage du capot vers le haut.



E217707

2. Soulevez légèrement le capot.
3. Déplacez le verrou vers la gauche.
4. Ouvrez le capot.

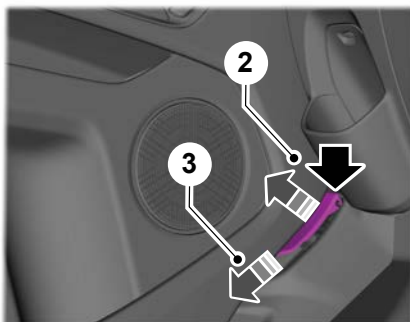


E87786

5. Utilisez la béquille de support pour soutenir le capot.

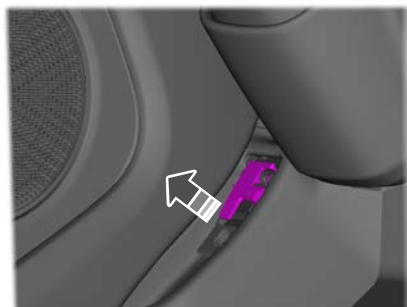
Ouverture du capot quand la batterie du véhicule est déchargée

1. Déverrouillez la porte avant droite à l'aide de la clé et accédez au plancher avant gauche. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 56).



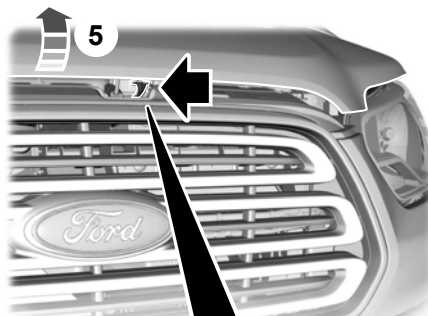
E251853

2. Déposez la poignée de déverrouillage du capot en la pliant délicatement vers le haut dans la position illustrée.
3. Faites glisser la poignée de déverrouillage du capot vers le bas pour la détacher du levier de déverrouillage de capot.



E251854

4. Tirez le levier de déverrouillage de capot vers le haut.



E252070

5. Soulevez légèrement le capot.
6. Déplacez le verrou vers la gauche.

Entretien

7. Ouvrez le capot.



8. Utilisez la béquille de support pour soutenir le capot.

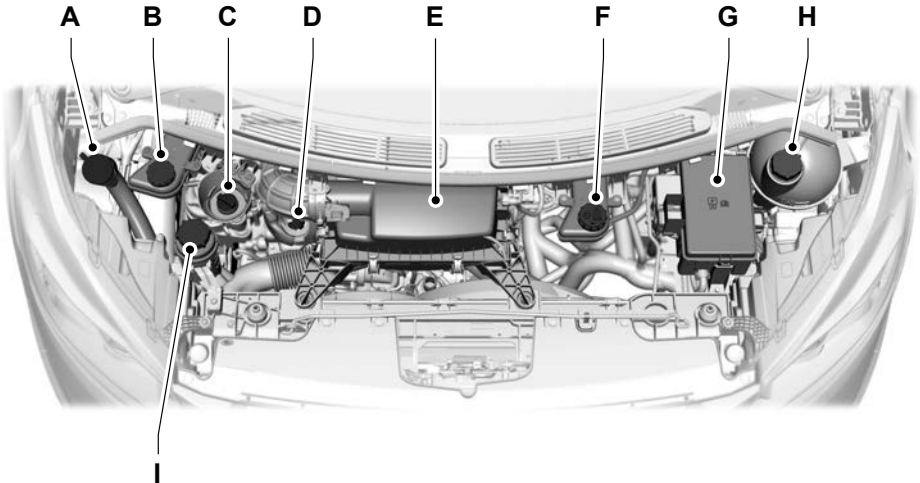
Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de support de l'encoche et fixez-la correctement dans le clip.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber de son propre poids sur les derniers 20–30 cm.

Note : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

E87786

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 2.0L ECOBLUE

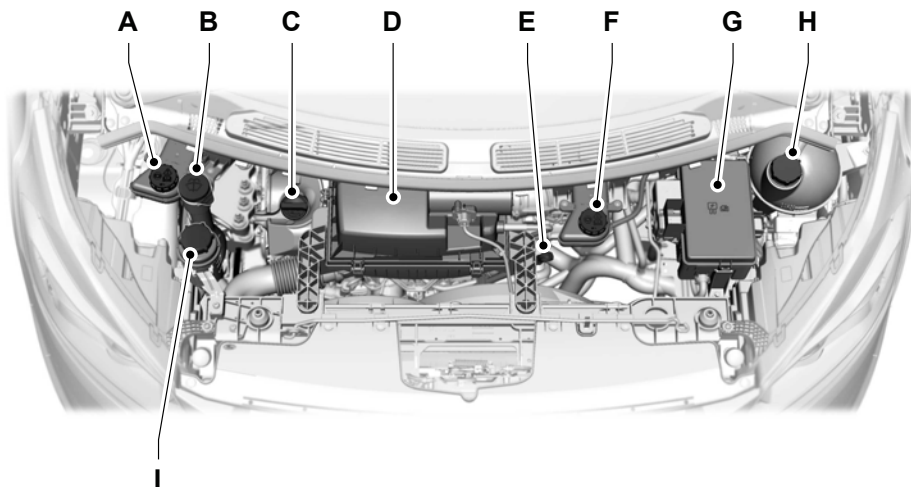


E221303

Entretien

- A Réservoir de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 318).
- B Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (véhicules à conduite à droite). Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314). Voir **Contrôle du liquide d'embrayage** (page 314).
- C Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 308).
- D Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 307).
- E Ensemble de filtre à air.
- F Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (véhicules à conduite à gauche). Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314). Voir **Contrôle du liquide d'embrayage** (page 314).
- G Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 263).
- H Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 310).
- I Réservoir de liquide de direction assistée. Voir **Contrôle du liquide de direction assistée** (page 315).

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 2.2L DIESEL

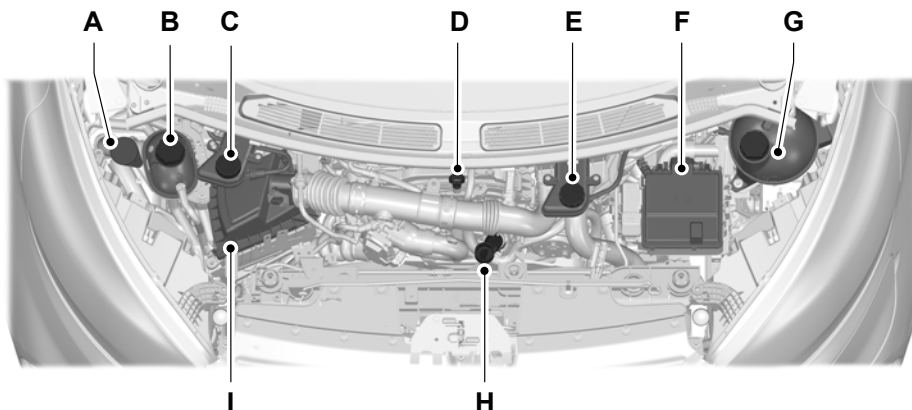


E146432

Entretien

- A Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (véhicules à conduite à droite). Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314). Voir **Contrôle du liquide d'embrayage** (page 314).
- B Réservoir de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 318).
- C Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 308).
- D Ensemble de filtre à air.
- E Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 308).
- F Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (véhicules à conduite à gauche). Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314). Voir **Contrôle du liquide d'embrayage** (page 314).
- G Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 263).
- H Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 310).
- I Réservoir de liquide de direction assistée. Voir **Contrôle du liquide de direction assistée** (page 315).

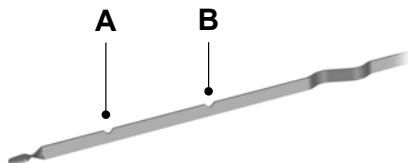
VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



Entretien

- A Réservoir de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 318).
- B Réservoir de liquide de refroidissement de moteur électrique. Voir **Contrôle de liquide de refroidissement** (page 312).
- C Réservoir de liquide de frein (véhicules à conduite à droite). Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314).
- D Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 307).
- E Réservoir de liquide de frein (véhicules à conduite à gauche). Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314).
- F Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 263).
- G Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle de liquide de refroidissement** (page 312).
- H Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 308).
- I Ensemble de filtre à air.

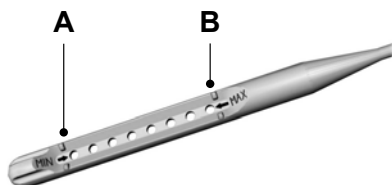
JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 1,0 L ECOBOOST™



E141337

- A Minimum.
- B Maximum.

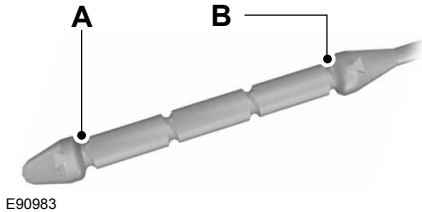
JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 2.0L ECOBLUE



E226469

- A Minimum.
- B Maximum.

JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 2.2L DIESEL



- A Minimum.
B Maximum.

CONTRÔLE DE L'HUILE MOTEUR

1. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de démarrer le moteur ou coupez le moteur et attendez 10 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge de niveau d'huile et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place, puis retirez-la de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.

Si le niveau d'huile se situe au repère minimum, ajoutez immédiatement de l'huile.

Note : assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum.

Note : la consommation d'huile des moteurs neufs atteint son niveau normal après environ 5 000 km.

Appoint d'huile moteur



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez aucun additif supplémentaire avec l'huile moteur ; ces additifs ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

1. Nettoyez la zone située à proximité du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le déposer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme à nos spécifications. Voir **Quantités et spécifications** (page 364).
4. Remplacez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

Note : n'ajoutez plus d'huile au-delà du repère maximum. Des niveaux d'huile dépassant le repère maximum risquent d'endommager le moteur.

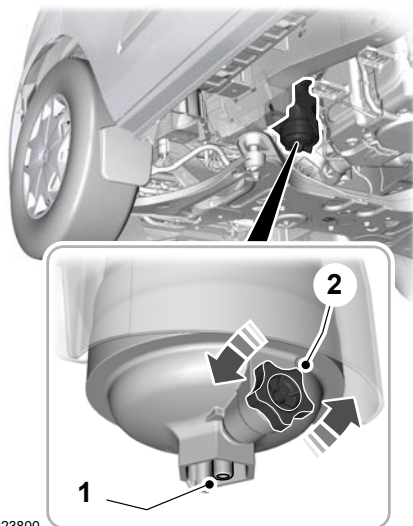
Note : Essuyez immédiatement tout écoulement d'huile avec un chiffon absorbant.

VIDANGE DU SÉPARATEUR D'EAU DU FILTRE À CARBURANT - 2.0L DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le carburant avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.

Pour vidanger le séparateur d'eau de filtre à carburant, vous devez accéder au dessous de votre véhicule.



E223800

1. Fixez un tuyau au bouchon de vidange et insérez l'extrémité du tuyau dans un récipient adapté.
2. Dévissez le bouchon de vidange d'un ou deux tours et vidangez l'eau.
3. Serrez le bouchon de vidange jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.



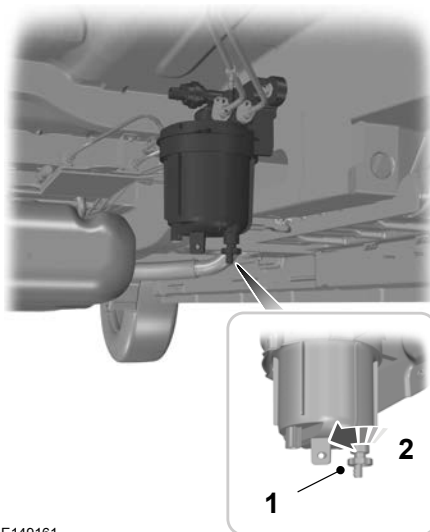
Au démarrage du moteur, le témoin d'eau dans le carburant s'éteint au bout de quelques instants.

VIDANGE DU SÉPARATEUR D'EAU DU FILTRE À CARBURANT - 2.2L DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le carburant avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.

Pour vidanger le séparateur d'eau de filtre à carburant, vous devez accéder au dessous de votre véhicule.



E149161

1. Fixez un tuyau au bouchon de vidange et insérez l'extrémité du tuyau dans un récipient adapté.

2. Dévissez le bouchon de vidange d'un ou deux tours et vidangez l'eau.

Note : *Le bouchon de vidange se soulève quand vous le desserrez.*

3. Serrez le bouchon de vidange jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.



Au démarrage du moteur, le témoin d'eau dans le carburant s'éteint au bout de quelques

instants.

VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.

Dans certaines conditions, le ventilateur de refroidissement du moteur peut continuer à fonctionner pendant quelques minutes après avoir coupé le contact du véhicule.

VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR - DIESEL



AVERTISSEMENT: Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.

Dans certaines conditions, le ventilateur de refroidissement du moteur peut continuer à fonctionner pendant quelques minutes après avoir coupé le contact du véhicule. Cela peut se produire quand la température ambiante est basse et ne dépend pas de la température du liquide de refroidissement du moteur, notamment lors de trajets courts ou en cas de basse température du liquide de refroidissement. Voir **Filtre à particules diesel** (page 170).

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le liquide de refroidissement avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.



AVERTISSEMENT: Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité au travers de celui-ci sera grandement altérée.

Entretien



E170684

Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** sur le réservoir de liquide de refroidissement à la température ambiante. Si le niveau de liquide de refroidissement se situe sur le repère minimum ou en dessous, faites immédiatement l'appoint.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 et 50 %, ce qui équivaut à un point de congélation compris entre -34°C et -37°C.

Note : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut alors dépasser le repère **MAX**.*

Note : *N'utilisez pas de pastilles anti-fuite, de produits d'étanchéité de circuit de refroidissement ou d'additifs non spécifiés car ils peuvent endommager les circuits de chauffage ou de refroidissement moteur.*

Ajout de liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT: Ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Eviter tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.



AVERTISSEMENT: Le liquide non dilué est inflammable et peut s'enflammer en cas de projection sur un tube d'échappement chaud.

Nous déconseillons l'utilisation de liquide de refroidissement moteur recyclé dans la mesure où aucun processus de recyclage agréé par Ford n'est actuellement disponible.

Ne mélangez pas différents types ou couleurs de liquides de refroidissement dans votre véhicule.

Note : *Ajoutez un mélange à 50/50 d'eau et d'antigel, ou un liquide de refroidissement moteur prédilué conforme aux spécifications.*

Entretien

Note : Utilisez des fluides qui correspondent aux spécifications ou exigences définies. L'utilisation d'autres fluides risque d'entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Voir **Quantités et spécifications** (page 364).

Pour faire l'appoint de liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Déposez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère **MAX**, sans le dépasser.
3. Remettez en place le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter de l'eau sans liquide de refroidissement le temps de rejoindre un garage.

Note : L'utilisation prolongée d'une dilution incorrecte de liquide de refroidissement peut causer des dommages, du fait de la corrosion, d'une surchauffe ou du gel par exemple.

CONTRÔLE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le liquide de refroidissement avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.



AVERTISSEMENT: Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité au travers de celui-ci sera grandement altérée.

Votre véhicule est équipé de deux circuits de refroidissement distincts. L'un de ces circuits sert à refroidir le moteur et l'autre à refroidir le moteur électrique. Les deux circuits fonctionnent de façon similaire, si ce n'est que le circuit de refroidissement du moteur électrique fonctionne généralement à une température et une pression inférieures.



E170684

Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** à température ambiante sur les réservoirs de liquide de refroidissement du moteur et du moteur électrique. Si le niveau de liquide de refroidissement se situe sur le repère minimum ou en dessous, faites immédiatement l'appoint.

Entretien

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 et 50 %, ce qui équivaut à un point de congélation compris entre -34°C et -37°C.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut alors dépasser le repère **MAX**.

Note : N'utilisez pas de pastilles anti-fuite, de produits d'étanchéité de circuit de refroidissement ou d'additifs non spécifiés car ils peuvent endommager les circuits de chauffage ou de refroidissement moteur.

Ajout de liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT: ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: évitez tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.



AVERTISSEMENT: Le liquide non dilué est inflammable et peut s'enflammer en cas de projection sur un tube d'échappement chaud.

Nous déconseillons l'utilisation de liquide de refroidissement moteur recyclé dans la mesure où aucun processus de recyclage agréé par Ford n'est actuellement disponible.

Ne mélangez pas différents types ou couleurs de liquides de refroidissement dans votre véhicule.

Note : ajoutez un mélange à 50/50 d'eau et d'antigel, ou un liquide de refroidissement moteur prédilué conforme aux spécifications.

Note : Utilisez des fluides qui correspondent aux spécifications ou exigences définies. L'utilisation d'autres fluides risque d'entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Voir **Quantités et spécifications** (page 367). Voir **Quantités et spécifications** (page 367).

Pour faire l'appoint de liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Déposez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère **MAX**, sans le dépasser.
3. Remettez en place le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter de l'eau sans liquide de refroidissement le temps de rejoindre un garage.

Note : L'utilisation prolongée d'une dilution incorrecte de liquide de refroidissement peut causer des dommages, du fait de la corrosion, d'une surchauffe ou du gel par exemple.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas un liquide de frein autre que celui recommandé car cela réduirait l'efficacité du freinage. L'utilisation d'un liquide de frein non recommandé risquerait d'entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement du liquide de frein provenant d'un flacon fermé. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut entraîner une défaillance des freins ou endommager le système. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Évitez tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.



AVERTISSEMENT: Lorsque le niveau de liquide se situe entre les repères **MAX** et **MIN**, il se trouve dans la plage de fonctionnement normale et il n'est pas nécessaire de faire l'appoint. Un niveau de liquide en dehors de la plage de fonctionnement normal risque de compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit être maintenu en place et serré au maximum, sauf lorsque vous ajoutez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme aux spécifications Ford. Voir **Quantités et spécifications** (page 364).

CONTRÔLE DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les systèmes de freins et d'embrayage partagent le même réservoir de liquide. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 314).

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE - 2.2L DIESEL



AVERTISSEMENT: Eviter tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.



E170684

Si le niveau de liquide de direction assistée est inférieur au repère **MAX**, ajoutez du liquide conforme aux spécifications correctes Voir **Quantités et spécifications** (page 370). Voir **Quantités et spécifications** (page 373).

Ajout de liquide de direction assistée

1. Déposez le bouchon de remplissage du réservoir de liquide de direction assistée. Voir **Vue d'ensemble sous le capot** (page 304). Voir **Vue d'ensemble sous le capot** (page 305).

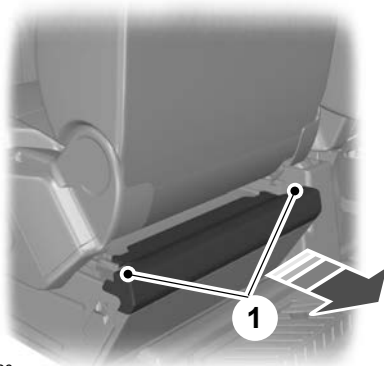
2. Ajoutez du liquide de direction assistée jusqu'au repère **MAX**, en évitant tout remplissage excessif.
3. Réinstallez le bouchon de remplissage du réservoir de liquide de direction assistée. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE 12 V

La batterie se trouve sous le siège conducteur.

Note: si votre véhicule est équipé de sièges électriques et que la batterie n'est pas chargée, faites démarrer votre véhicule à l'aide de câbles volants pour bouger le siège. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 257).

Déposer la batterie

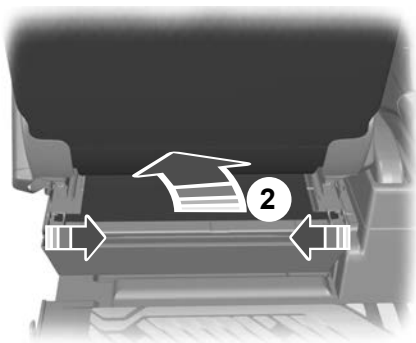


E152526

1. Levez complètement le siège conducteur et avancez-le à fond. Tirez les pattes vers le haut et déposez le capot.

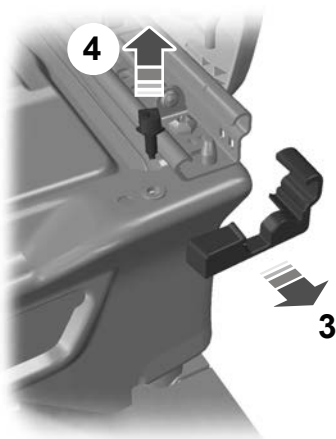
Note: Votre véhicule ne possède peut-être pas ce capot.

Entretien



E152529

2. Détachez le capot et rangez-le sous le siège.

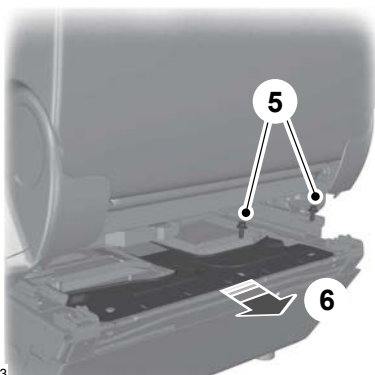


E146781

3. Déposez les deux bouchons d'extrémité de la glissière de siège.

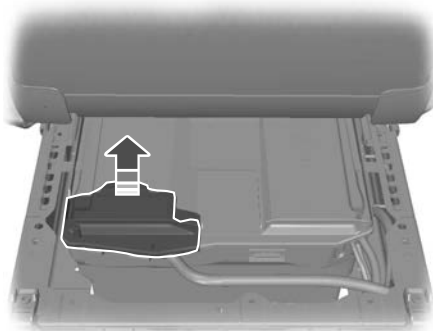
Note: Votre véhicule ne possède peut-être pas ces bouchons d'extrémité.

4. Retirez les deux boulons de butée de réglage de siège à l'avant du siège.



E146773

5. Déposez les boulons de collier de borne de batterie et de couvercle de batterie.
6. Retirez les fixations et le cache de la batterie.

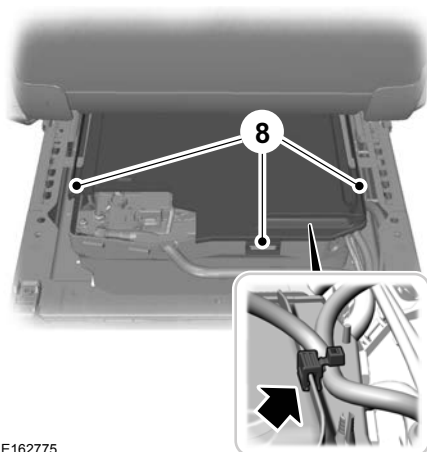


E162774

7. Retirez le cache de bornes de batterie, puis retirez la borne négative (-).

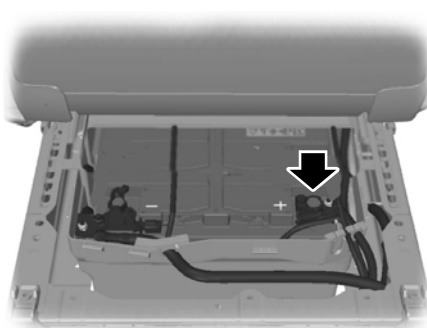
Note: Les batteries simples peuvent être montées sur le support de batterie dans le sens inverse. La borne négative est tournée vers l'arrière de votre véhicule.

Entretien



E162775

8. Détachez les clips de fixation et déposez le cache.
9. Retirez les clips de fixation de câble du cache.



E162776

10. Retirez la borne positive (+), puis retirez la batterie.

Note : Les batteries sont lourdes.

11. Déplacez la deuxième batterie vers l'arrière de votre véhicule et déposez la borne négative (-).
12. Retirez la borne positive (+), puis retirez la batterie.

Remplacement de la pile



AVERTISSEMENT: Veillez à fixer correctement les boulons de la glissière du siège avant de reposer les caches.

Vous devez remplacer la batterie par une autre répondant exactement aux mêmes spécifications.

Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Vérifiez que vous avez correctement installé les caches de bornes de batterie, le couvercle de batterie et les attaches-fil de batterie.

CONTRÔLE DE L'INDICATEUR D'ENTRETIEN DU FILTRE À GAZOLE - 2.0L ECOBLUE/2.2L DIESEL



Si le témoin s'allume lorsque le moteur tourne, cela signifie qu'une quantité d'eau excessive est présente dans le filtre à carburant.

Cela se produit lorsque 200 ml d'eau environ s'accumulent dans le séparateur d'eau du filtre à carburant. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Vous pouvez aussi vidanger le séparateur d'eau du filtre à carburant. Voir **Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant** (page 309).

CONTRÔLE DU LIQUIDE LAVE-GLACE

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace, utilisez un mélange de liquide de lave-glace et d'eau pour éviter que le liquide ne gèle en hiver et améliorer les propriétés nettoyantes. Pour plus de détails sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions du produit. Nous vous recommandons de n'utiliser que du liquide de lave-glace de qualité.

Note : Le réservoir alimente les systèmes de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière.

CONTRÔLE DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES

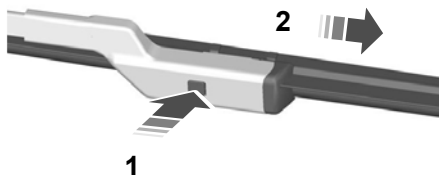


E142463

Passez le bout de vos doigts sur la lame du balai pour vérifier qu'il n'y a pas d'aspérités.

Nettoyez les balais d'essuiе-glaces avec du liquide de lave-glace ou de l'eau appliquée avec une éponge douce ou un chiffon.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT



E72899

1. Relevez le bras d'essuiе-glace. Appuyez sur le bouton de verrouillage des balais d'essuiе-glace.

Note : ne tenez pas le balai d'essuiе-glace lorsque vous levez le bras d'essuiе-glace.

2. Déposez le balai d'essuiе-glace.

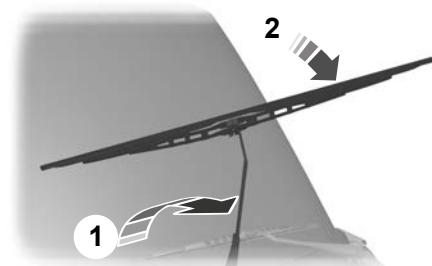
Note : Assurez-vous que le bras d'essuiе-glace ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuiе-glace n'est pas fixé.

3. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

CHANGEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE (LE

CAS ÉCHÉANT)

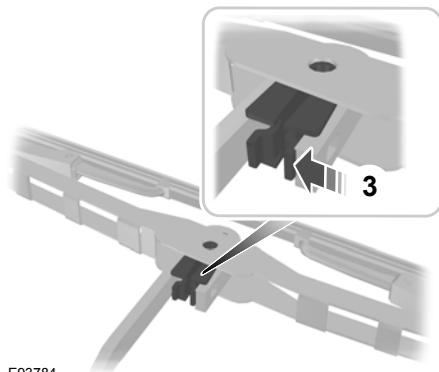


E93783

1. Relevez le bras d'essuie-glace.

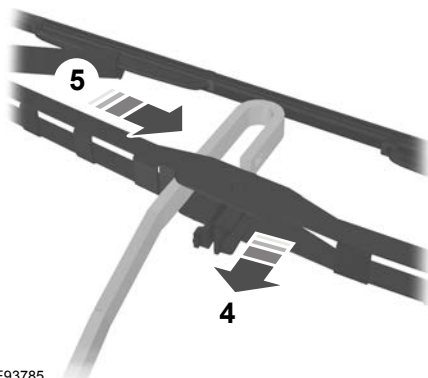
Note : ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous levez le bras d'essuie-glace.

2. Faites tourner légèrement le balai d'essuie-glace.



E93784

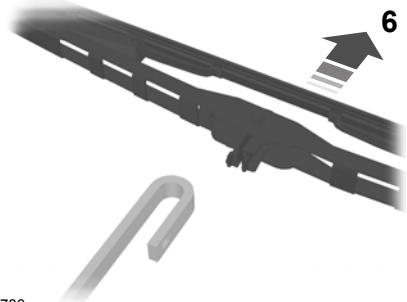
3. Appuyez sur le clip de verrouillage du balai d'essuie-glace.



E93785

4. Détachez le balai du bras d'essuie-glace.

5. Placez le balai d'essuie-glace sur le côté.



E93786

6. Déposez le balai d'essuie-glace.

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuie-glace n'est pas fixé.

7. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

DÉPOSE D'UN PHARE

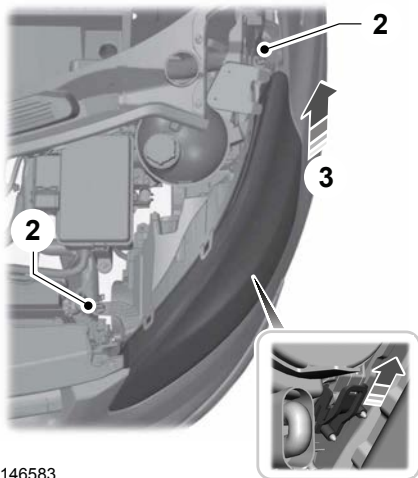


AVERTISSEMENT: Eteignez les phares et coupez le contact. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.



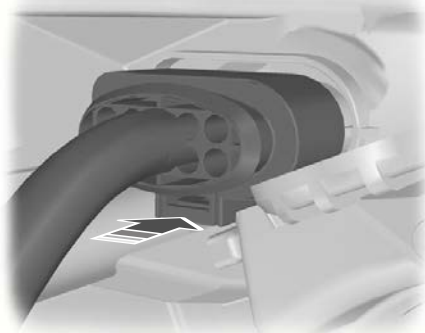
AVERTISSEMENT: Les lampes et composants associés deviennent chauds pendant l'utilisation. Laissez-les refroidir avant de les retirer.

1. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 301).



E146583

2. Déposer les vis.
3. Poussez le phare vers l'arrière du véhicule et vers le haut pour le dégager des points de fixation.



E88875

4. Débranchez le connecteur.
5. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Veillez à fixer correctement le connecteur.

Note : Vérifiez que les points de fixation sont correctement engagés.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE - VÉHICULES AVEC: PHARES HALOGÈNES



AVERTISSEMENT: Les lampes et composants associés deviennent chauds pendant l'utilisation. Laissez-les refroidir avant de les retirer.



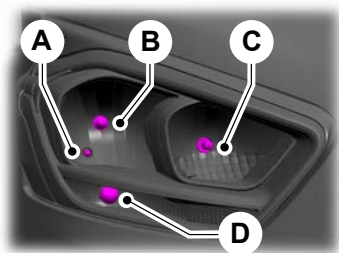
AVERTISSEMENT: Eteignez les phares et coupez le contact. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.

ne posez que les ampoules spécifiées. Voir **Tableau de spécification des ampoules** (page 376).

Entretien

Note : Nous vous conseillons de contacter un concessionnaire agréé pour remplacer les ampoules si votre véhicule est équipé de la climatisation.

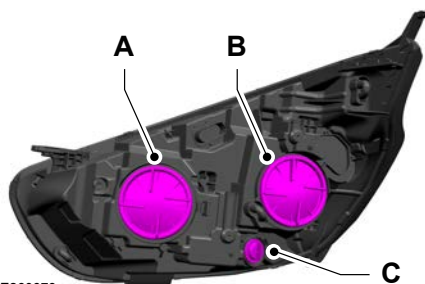
Phare



E260595

- A Feux de position avant.
- B Feu de croisement.
- C Feux de route. Feux de jour.
- D Indicateur de direction avant.

Il se peut que vous ayez à déposer l'optique de phare avant de remplacer une ampoule. Voir **Dépose d'un phare** (page 320).



E260678

- A Feux de route. Feux de jour.
- B Feu de croisement. Feux de position avant.
- C Indicateur de direction avant.

Feu de position avant

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Déposez le porte-ampoule en le retirant tout droit.
3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.
4. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Indicateur de direction avant.

1. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
2. Appuyez sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.
3. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Feux de croisement

1. Déposez le cache avec précaution.

Entretien

2. Appuyez sur le connecteur pour libérer l'ampoule.
3. Débranchez le connecteur.
4. Pour la pose de tous les composants, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : ne touchez pas le verre de l'ampoule.

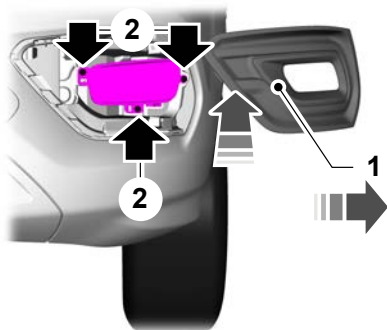
Feu de route et feu de jour

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Pour la pose de tous les composants, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Note : L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

Projecteurs antibrouillard



E256126

1. Enfoncez délicatement la garniture de feu de brouillard vers l'intérieur, puis faites-la glisser vers le bord extérieur du pare-chocs.

2. Déposez les vis qui maintiennent l'ensemble du phare.
3. Déposez la lampe.
4. Débranchez le connecteur.



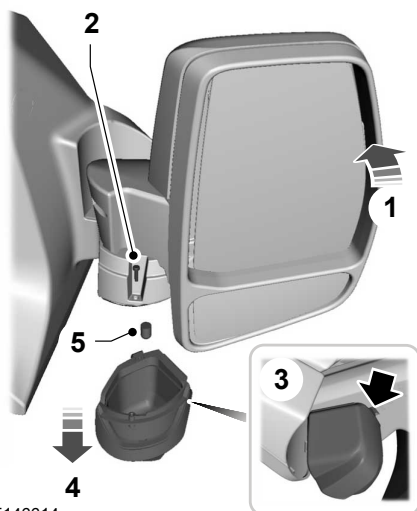
E256280

5. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Note : L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

6. Pour la pose de tous les composants, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

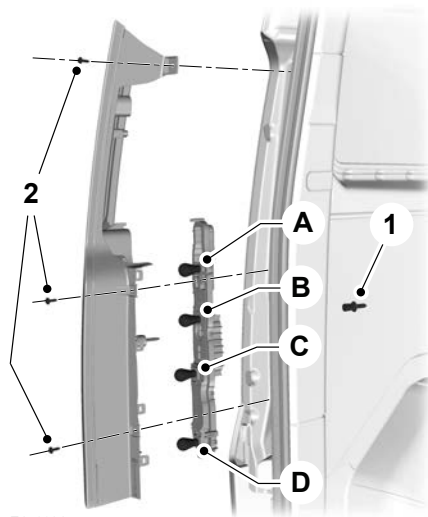
Répétiteur latéral



E146614

1. Repliez le rétroviseur à fond vers l'avant.
2. Retirez la vis.
3. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
4. Déposez la lampe.
5. Déposez le porte-ampoule en le retirant tout droit.
6. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.
7. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Feu arrière

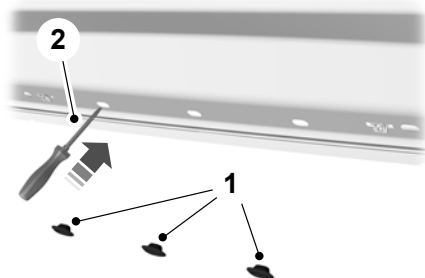


E146621

A	Feu arrière et feu stop.
B	Indicateur de direction arrière.
C	Feu de recul.
D	Feu arrière de brouillard.
1. Déposez l'écrou à oreilles.
 2. Déposez les vis.
 3. Déposez le feu et déclipsez le porte-ampoule.
 4. Appuyez sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.

Entretien

Troisième feu stop central

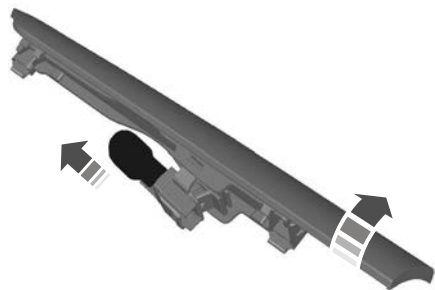


E162641

1. Déposez l'œillet en caoutchouc.

Note : Vous devrez peut-être enlever d'abord un panneau de garnissage.

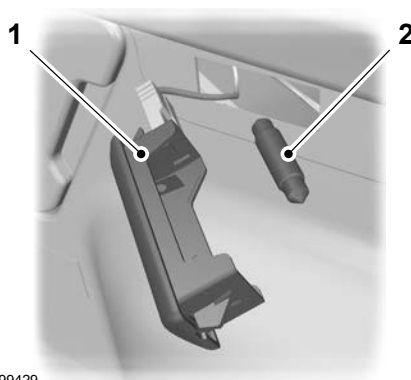
2. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.



E146638

3. Déposez la lampe.
4. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Eclairage de plaque d'immatriculation

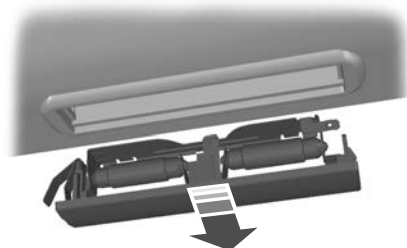


E99429

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
2. Déposez l'ampoule.

Plafonnier

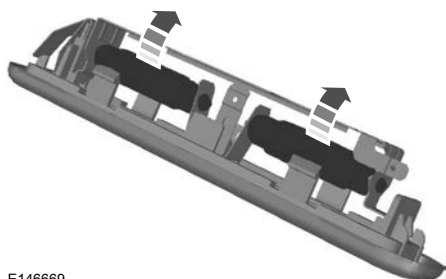
Eclairage d'accueil



E154369

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.

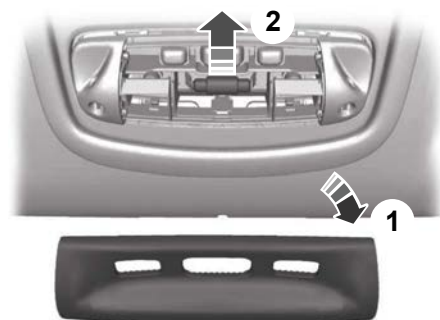
Entretien



E146669

2. Déposez l'ampoule.

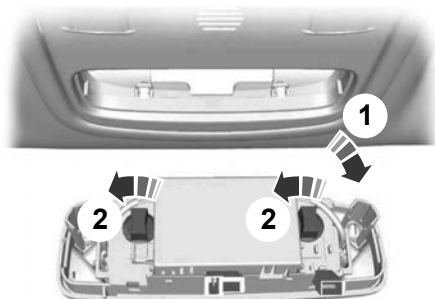
Véhicules avec capteurs intérieurs



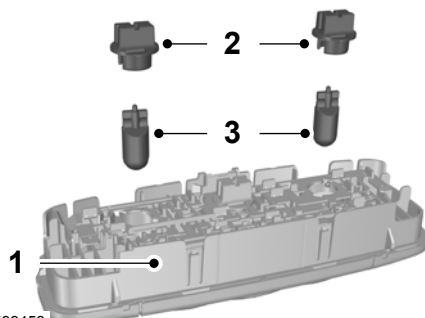
E154370

1. Déposez les cabochons des feux.
2. Déposez l'ampoule.

Lampes de lecture



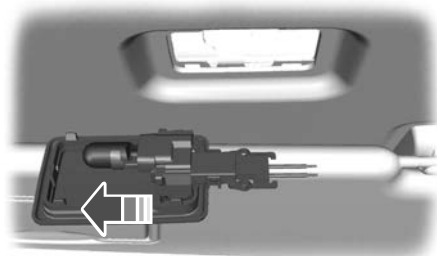
E72786



E99453

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Lampe de miroir de pare-soleil



E72785

1. Déposez la lampe.
2. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE - VÉHICULES AVEC: PHARES À PROJECTEUR HALOGENÈ



AVERTISSEMENT: Eteignez les phares et coupez le contact. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.

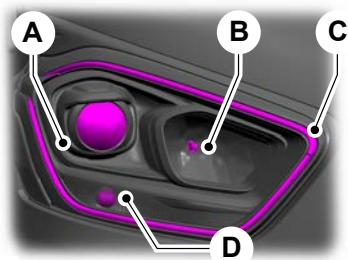


AVERTISSEMENT: Les lampes et composants associés deviennent chauds pendant l'utilisation. Laissez-les refroidir avant de les retirer.

ne posez que les ampoules spécifiées. Voir **Tableau de spécification des ampoules** (page 377).

Note : Nous vous conseillons de contacter un concessionnaire agréé pour remplacer les ampoules si votre véhicule est équipé de la climatisation.

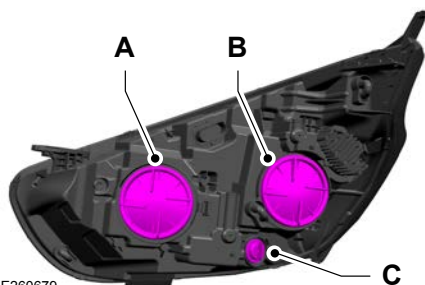
Phare



E260596

- A Feu de croisement.
- B Feux de route.
- C Feux de jour. Feux de position avant.
- D Indicateur de direction avant.

Il se peut que vous ayez à déposer l'optique de phare avant de remplacer une ampoule. Voir **Dépose d'un phare** (page 320).



E260679

- A Feux de route.
- B Feu de croisement.
- C Indicateur de direction avant.

Entretien

Indicateur de direction avant.

1. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
2. Appuyez sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.
3. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Feux de croisement

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Libérez le clip et déposez l'ampoule.
3. Débranchez le connecteur.
4. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Feux de route

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Libérez le clip et déposez l'ampoule.
3. Débranchez le connecteur.
4. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

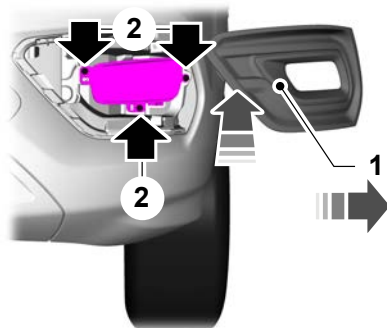
Note : ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Feux de jour et feux de position avant

Ces feux sont équipés de LED.

Note : Les LED ne peuvent pas être réparées. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Projecteurs antibrouillard



E256126

1. Enfoncez délicatement la garniture de feu de brouillard vers l'intérieur, puis faites-la glisser vers le bord extérieur du pare-chocs.
2. Déposez les vis qui maintiennent l'ensemble du phare.
3. Déposez la lampe.
4. Débranchez le connecteur.



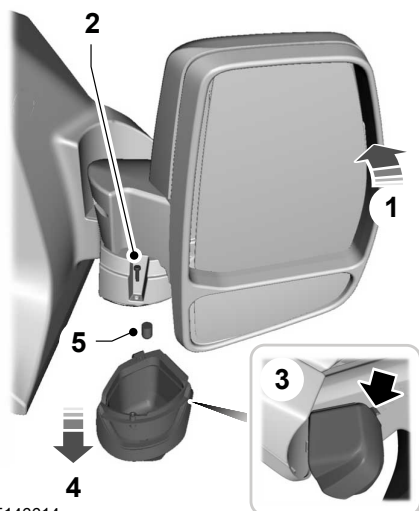
E256280

5. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Note : L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

6. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

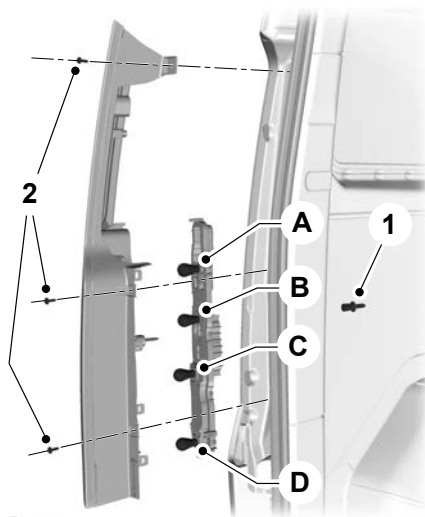
Répétiteur latéral



E146614

1. Repliez le rétroviseur à fond vers l'avant.
2. Retirez la vis.
3. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
4. Déposez la lampe.
5. Déposez le porte-ampoule en la retirant tout droit.
6. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.
7. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Feu arrière



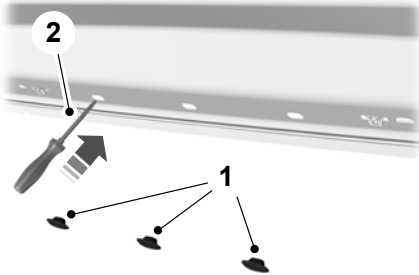
E146621

- A Feu arrière et feu stop.
- B Indicateur de direction arrière.
- C Feu de recul.
- D Feu arrière de brouillard.

1. Déposez l'écrou à oreilles.
2. Déposez les vis.
3. Déposez le feu et déclipsez le porte-ampoule.
4. Appuyez sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.

Entretien

Troisième feu stop central

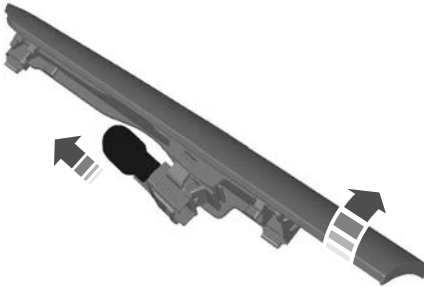


E162641

1. Déposez l'œillet en caoutchouc.

Note : Vous devrez peut-être enlever d'abord un panneau de garnissage.

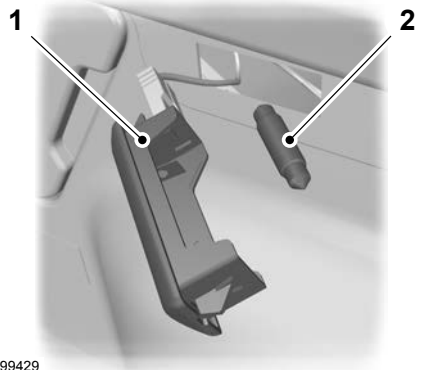
2. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.



E146638

3. Déposez la lampe.
4. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Eclairage de plaque d'immatriculation

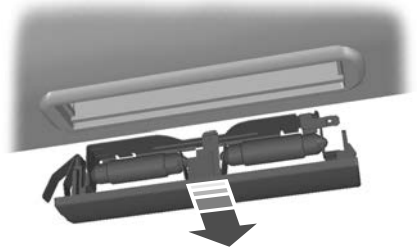


E99429

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
2. Déposez l'ampoule.

Plafonnier

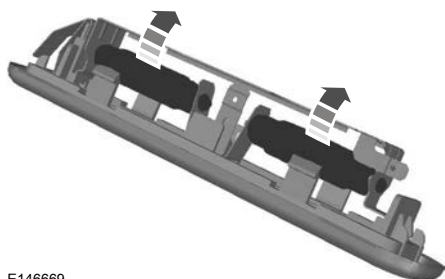
Eclairage d'accueil



E154369

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.

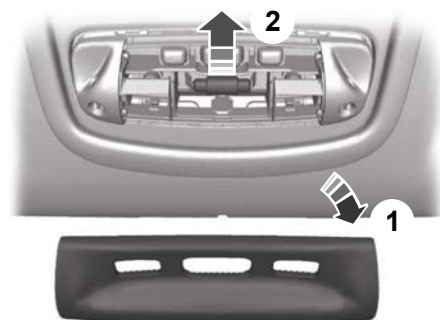
Entretien



E146669

2. Déposez l'ampoule.

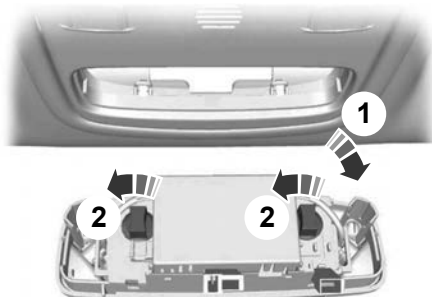
Véhicules avec capteurs intérieurs



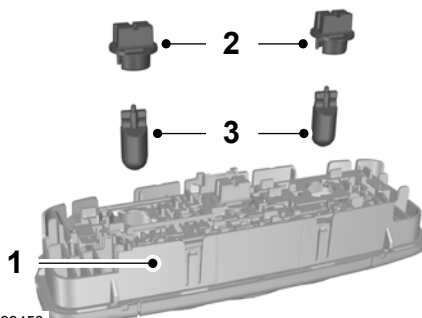
E154370

1. Déposez les cabochons des feux.
2. Déposez l'ampoule.

Lampes de lecture



E72786

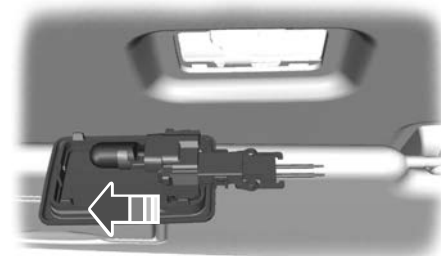


E99453

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Entretien

Lampe de miroir de pare-soleil



E72785

1. Déposez la lampe.
2. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE - VÉHICULES AVEC: PHARES À DÉCHARGE À HAUTE INTENSITÉ



AVERTISSEMENT: Eteignez les phares et coupez le contact. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.

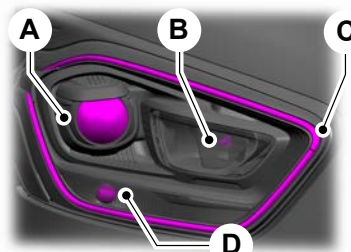


AVERTISSEMENT: Les lampes et composants associés deviennent chauds pendant l'utilisation. Laissez-les refroidir avant de les retirer.

ne posez que les ampoules spécifiées. Voir **Tableau de spécification des ampoules** (page 378).

Note : Nous vous conseillons de contacter un concessionnaire agréé pour remplacer les ampoules si votre véhicule est équipé de la climatisation.

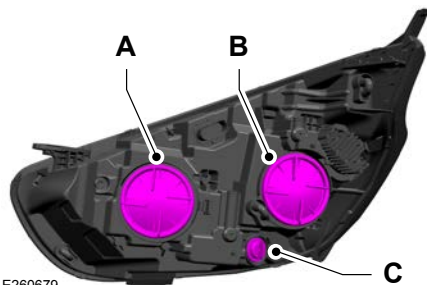
Phare



E260597

- A Feu de croisement. Feux de route.
- B Phares de virage.
- C Feux de jour. Feux de position avant.
- D Indicateur de direction avant.

Il se peut que vous ayez à déposer l'optique de phare avant de remplacer une ampoule. Voir **Dépose d'un phare** (page 320).



E260679

- A Phares de virage.
- B Feu de croisement. Feux de route.
- C Indicateur de direction avant.

Indicateur de direction avant

1. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
2. Appuyez sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.
3. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Phare HID, feux de croisement et feux de route

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Note : L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

Feux de virage

1. Déposez le cache avec précaution.
2. Libérez le clip et déposez l'ampoule.
3. Débranchez le connecteur.
4. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

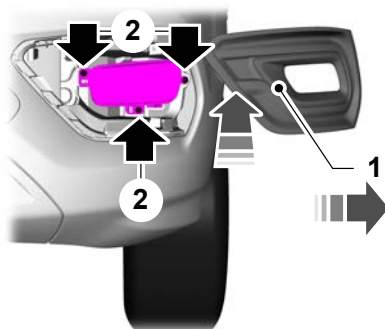
Note : ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Feux de jour et feux de position avant

Ces feux sont équipés de LED.

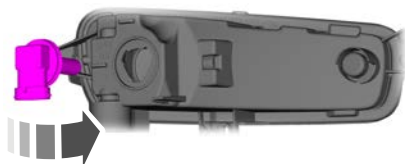
Note : Les LED ne peuvent pas être réparées. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Projecteurs antibrouillard



E256126

1. Enfoncez délicatement la garniture de feu de brouillard vers l'intérieur, puis faites-la glisser vers le bord extérieur du pare-chocs.
2. Déposez les vis qui maintiennent l'ensemble du phare.
3. Déposez la lampe.
4. Débranchez le connecteur.



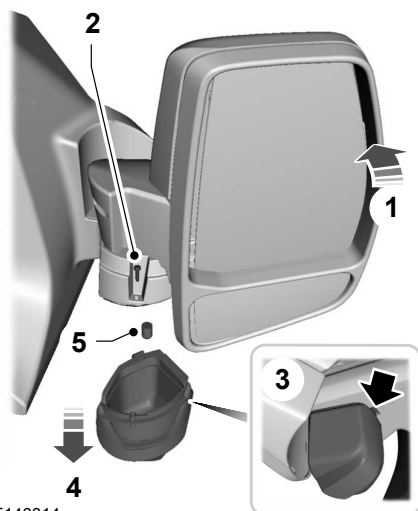
E256280

5. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Note : L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

6. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

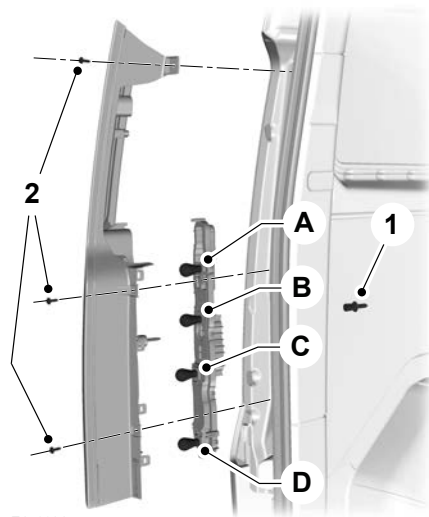
Répétiteur latéral



E146614

1. Repliez le rétroviseur à fond vers l'avant.
2. Retirez la vis.
3. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
4. Déposez la lampe.
5. Déposez le porte-ampoule en le retirant tout droit.
6. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.
7. Pour la pose de tous les composants, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Feu arrière



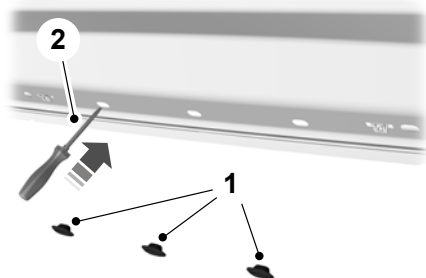
E146621

- A Feu arrière et feu stop.
- B Indicateur de direction arrière.
- C Feu de recul.
- D Feu arrière de brouillard.

1. Déposez l'écrou à oreilles.
2. Déposez les vis.
3. Déposez le feu et déclipsez le porte-ampoule.
4. Appuyez sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.

Entretien

Troisième feu stop central

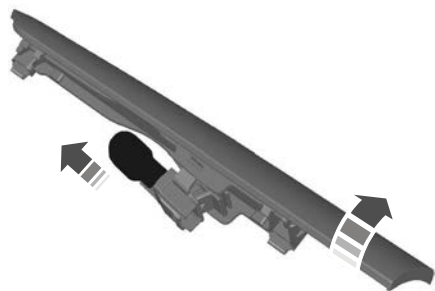


E162641

1. Déposez l'œillet en caoutchouc.

Note : Vous devrez peut-être enlever d'abord un panneau de garnissage.

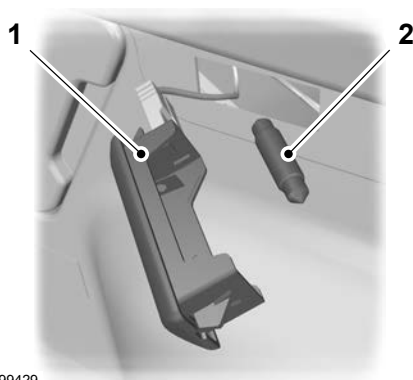
2. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.



E146638

3. Déposez la lampe.
4. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Eclairage de plaque d'immatriculation

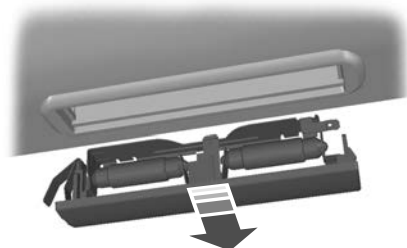


E99429

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
2. Déposez l'ampoule.

Plafonnier

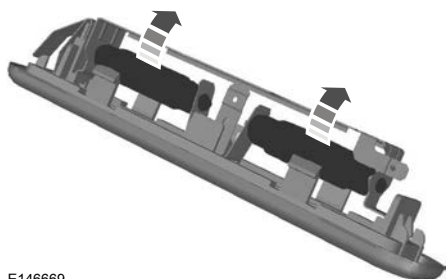
Eclairage d'accueil



E154369

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.

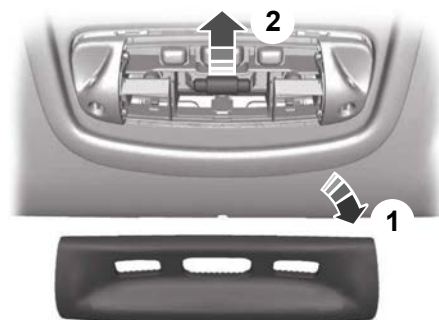
Entretien



E146669

2. Déposez l'ampoule.

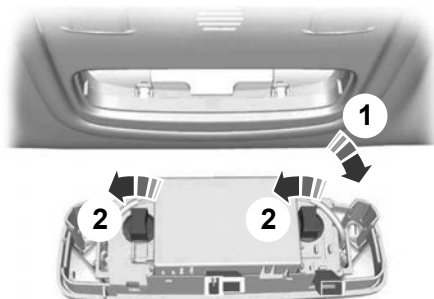
Véhicules avec capteurs intérieurs



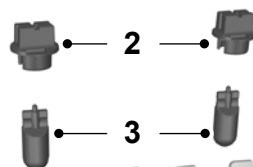
E154370

1. Déposez les cabochons des feux.
2. Déposez l'ampoule.

Lampes de lecture



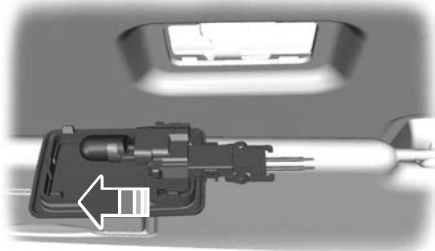
E72786



E99453

1. A l'aide d'un tournevis, dégagez délicatement le clip pour libérer le feu.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Lampe de miroir de pare-soleil



E72785

1. Déposez la lampe.
2. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Nettoyage du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule avec de l'eau froide ou tiède et un shampoing au pH neutre.

- N'utilisez jamais de détergents ou savons ménagers agressifs, par exemple du liquide à lave-vaisselle ou de la lessive. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher, lorsqu'il est directement exposé au soleil ou lorsqu'il est exposé aux rayons puissants du soleil.
- Séchez votre véhicule avec une peau de chamois ou un chiffon doux afin d'éliminer les traces de gouttes d'eau.
- Éliminez immédiatement les coulures de carburant, fientes d'oiseaux, insectes et goudron. Cela pourrait endommager la peinture ou le garnissage du véhicule avec le temps.
- Déposez les accessoires extérieurs, notamment les antennes, avant d'utiliser une station de lavage.
- Lorsque vous faites l'appoint d'AdBlue®, enlevez aussitôt tout résidu sur les surfaces peintes.

Note : Les lotions solaires et les répulsifs contre les insectes peuvent endommager les surfaces peintes. Si ces substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez dès que possible la zone concernée.

Note : Si vous utilisez une station de lavage automatique avec un traitement à la cire, veillez à retirer la cire présente sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Note : Avant d'utiliser une station de lavage, vérifiez qu'elle convient à votre véhicule.

Note : Certaines stations de lavage utilisent de l'eau à haute pression. De ce fait, des gouttes d'eau risquent de pénétrer dans votre véhicule et pourraient également endommager certaines de ses pièces.

Note : Démontez l'antenne avant de faire passer le véhicule dans une station de lavage.

Note : Coupez le moteur de soufflerie pour éviter une contamination du filtre à air d'habitable.

Nous vous recommandons de laver votre véhicule avec une éponge et de l'eau tiède contenant un shampoing auto.

Nettoyage des phares

Note : Ne rayez pas les phares.

Note : N'utilisez pas d'abrasifs, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour nettoyer les phares.

Note : N'essuyez pas les phares à sec.

Nettoyage de la lunette arrière

Note : Ne rayez pas l'intérieur de la lunette arrière

Note : N'utilisez pas d'abrasifs, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière

Nettoyez l'intérieur de la lunette arrière avec un chiffon doux non pelucheux et un produit nettoyant non abrasif.

Nettoyage des garnitures chromées (le cas échéant)

Note : Ne pas utiliser des produits abrasifs ou des solvants chimiques. Utiliser de l'eau savonneuse.

Note : N'utilisez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chromées pendant une durée supérieure aux recommandations.

Nettoyage du véhicule

Note : Les produits de nettoyage industriels ou les produits chimiques peuvent causer des dommages sur une certaine période.

Nettoyage des bandes ou graphiques (le cas échéant)

Bien qu'il soit préférable de laver le véhicule à la main, vous pouvez utiliser un appareil de lavage à pression dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa.
- N'utilisez pas de l'eau chaude d'une température supérieure à 82°C.
- Utilisez une projection dont l'angle est supérieur à 40°.
- Maintenez l'injecteur à une distance de 305 mm et à un angle de 90° par rapport à la surface du véhicule.

Note : Si vous maintenez le gicleur à pression incliné par rapport à la surface du véhicule, vous risquez d'endommager les graphiques et de décoller les bords de la surface du véhicule.

Protection de la peinture de la carrosserie

Éliminez fréquemment les particules telles que les déjections d'oiseau, sève d'arbre, insectes, taches de goudron, sel routier et retombées industrielles pour éviter d'endommager la surface peinte.

Nettoyez fréquemment le soubassement de votre véhicule si du sel est appliqué sur la route.

Nous vous recommandons de cirer la peinture une ou deux fois par an.

Note : N'appliquez pas de polish sur votre véhicule sous un soleil intense, car le produit sèche trop vite.

Note : Évitez tout contact du polish avec des surfaces en plastique non peintes, car il pourrait être difficile à éliminer.

Note : N'appliquez pas de produit à polir sur le pare-brise ou la lunette arrière. Une contamination du pare-brise ou des balais d'essuie-glace peut augmenter le bruit d'essuie-glace, diminuer la qualité d'essuyage ou réduire les performances du capteur de pluie.

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR

Note : ne laissez pas s'écouler des désodorisants et du gel désinfectant pour les mains sur les surfaces intérieures. En cas d'écoulement, essuyez immédiatement. Certains dommages peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : n'utilisez pas de produits de nettoyage ménagers ou pour vitre, ils pourraient tacher ou décolorer les surfaces en tissu et affecter les propriétés ignifuges des matériaux des sièges.

Note : nous recommandons l'utilisation d'eau distillée lors du nettoyage.

Tissu, tapis, sièges en tissu, garnissage de pavillon et tapis de sol

Note : veillez à ne tremper aucune surface. N'utilisez pas des quantités d'eau excessives pour nettoyer l'intérieur du véhicule.

Note : nettoyez toute la surface pour éviter toute tache ou décoloration.

Nettoyage du véhicule

Pour nettoyer :

- enlevez la poussière et les salissures non adhérentes à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage d'une tache, nettoyez immédiatement la zone en entier sans la tremper, au risque de rendre ce cercle ineffaçable.

Ceint. sécurité



AVERTISSEMENT: N'appliquez pas de solvants, d'eau de javel ou de teinture sur les ceintures de sécurité du véhicule, car ces produits peuvent fragiliser les sangles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ou de détergents agressifs sur les véhicules équipés d'airbags montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le système d'airbag latéral et altérer les performances de l'airbag latéral lors d'une collision.

Note: N'utilisez pas d'abrasif ou de solvant pour les nettoyer.

Note: ne laissez pas l'humidité pénétrer dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité.

Le nettoyage peut être réalisé en toute sécurité avec du savon doux et de l'eau. Laissez-les sécher naturellement, sans chaleur artificielle.

Intérieur en cuir (le cas échéant)

Note: suivez la même procédure décrite pour le nettoyage des sièges en cuir lors du nettoyage des planches de bord en cuir et des surfaces de garnissage intérieur en cuir.

En guise d'entretien courant, essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;

Pour nettoyer et éliminer les taches comme le transfert de couleurs, utilisez un produit de nettoyage du cuir pour les intérieurs automobiles.

N'utilisez pas les produits suivants car ils risqueraient d'endommager le cuir :

- baumes pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone ;
- produits de nettoyage ménagers ;
- solutions d'alcool ;
- solvants ou produits de nettoyage conçus spécifiquement pour le caoutchouc, le vinyle ou les plastiques.

Tissu en micro-fibre suède (le cas échéant)

Note: ne nettoyez pas à la vapeur.

Note: nettoyez toute la surface pour éviter toute tache ou décoloration.

N'utilisez pas les produits suivants :

- produits d'entretien du cuir ;
- produits de nettoyage ménagers ;
- solutions d'alcool ;
- détachants ;
- cirage.

Nettoyage du véhicule

Pour nettoyer :

- enlevez la poussière et les salissures non adhérentes à l'aide d'un aspirateur ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage d'une tache, nettoyez immédiatement la zone en entier sans la tremper, au risque de rendre ce cercle ineffaçable.

Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, solvants à base d'alcool ou solvants chimiques pour nettoyer les écrans du combiné des instruments, écrans LCD ou écrans de radio. Ces produits de nettoyage peuvent endommager les écrans.*

Nettoyez la planche de bord et l'écran du combiné des instruments avec un chiffon propre, doux et humide, puis séchez avec un chiffon propre, doux et sec.

Ne vaporisez pas de liquide directement sur les écrans.

N'utilisez pas de chiffon en microfibre pour nettoyer l'encadrement autour des écrans, car cela pourrait endommager la surface des écrans.

Lunette arrière

Note : *N'utilisez pas de matériaux abrasifs pour nettoyer l'intérieur des vitres arrière.*

Note : *Ne posez pas d'autocollant ou d'étiquette sur l'intérieur des vitres arrière.*

Rétroviseurs

ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur quel qu'il soit à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Compartiments de rangement, porte-gobelets et cendriers

Pour nettoyer :

- retirez tous les éléments amovibles ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;

RÉPARATION DES DÉGÂTS MINEURS DE PEINTURE

Réparez dès que possible les dommages de peinture dus aux gravillons ou à des rayures mineures. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Otez les particules telles que fientes, résine, insectes, tâches de goudron, sel routier et retombées industrielles avant de procéder à la réparation de la peinture écaillée.

N'omettez jamais de lire et suivre les instructions du fabricant avant d'utiliser les produits.

NETTOYAGE DES ROUES

Note : *N'appliquez pas d'agent de nettoyage chimique sur des jantes et des caches de roue chauds.*

Nettoyage du véhicule

Note : Les produits de nettoyage industriels (agressifs) ou agents de nettoyage chimiques combinés à l'agitation de la brosse pour éliminer les poussières et saletés de frein peuvent, avec le temps, user la couche de finition.

Note : N'utilisez pas d'agent de nettoyage pour roues à base d'acide fluorhydrique ou caustique en grande quantité, de laine d'acier, de carburant ou de détergent domestique puissant.

Note : Si vous envisagez de stationner le véhicule pendant une période prolongée après avoir nettoyé les roues avec un produit de nettoyage conçu à cet effet, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de l'immobiliser. Cela réduit les risques de corrosion des disques de frein, des patins de frein et des garnitures.

Note : Certaines stations de lavage automatique peuvent endommager la finition de vos jantes et caches de roue.

Les roues en alliage et les caches de roue sont recouverts d'une fine peinture de finition. Pour les maintenir en bon état, respectez les recommandations suivantes :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le produit pour pneu et roue recommandé.
- Utilisez une éponge pour éliminer l'accumulation de gros dépôts de saleté et de poussières de frein.
- Rincez-les complètement à la vapeur d'eau sous pression une fois le nettoyage terminé.

Veuillez contacter votre concessionnaire agréé pour connaître les produits de nettoyage approuvés.

L'utilisation d'autres produits de nettoyage non recommandés peut occasionner des dégâts cosmétiques graves et définitifs.

KITS D'HABILLAGE DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle des autres modèles. Conduisez avec une prudence extrême pour éviter d'endommager le véhicule.

Roues et pneus

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalider son homologation.



AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique avec mise à niveau automatique, vous devez désactiver le système avant d'effectuer un entretien ou une réparation. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Nous déconseillons d'utiliser des diamètres de roue et tailles de pneus différentes de celles approuvées pour votre véhicule. Le compteur de vitesse peut ne pas afficher la vitesse correcte.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le kit sur un pneu déjà endommagé, par exemple du fait d'un sous-gonflage. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles, voire mortelles.

Note : Les propriétaires de camping-cars peuvent avoir à se reporter aux instructions distinctes fournies avec le kit de mobilité temporaire.

Si votre véhicule ne possède pas de roue de secours, elle inclut un kit de mobilité temporaire. Le kit est rangé dans le marchepied du côté droit. Utilisez uniquement le kit fourni avec le véhicule.

Note : Le kit permet uniquement de réparer temporairement une perforation du pneu d'une taille maximum de 6 mm (0,24 in).

KIT DE MOBILITÉ TEMPORAIRE

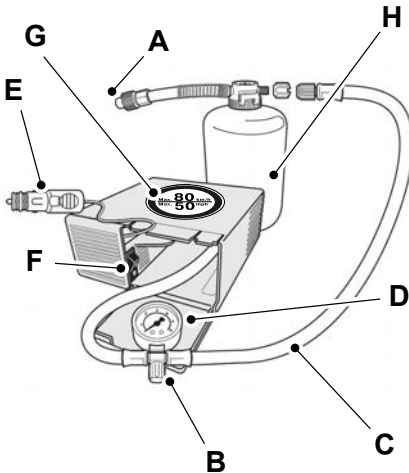


AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le kit de gonflage sur des pneus à roulage à plat. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.



AVERTISSEMENT: Selon le type et l'étendue des dommages, l'obturation pourra n'être que partielle, voire impossible. La perte de la pression de gonflage peut affecter le comportement routier du véhicule et entraîner une perte de contrôle.

Roues et pneus



E146784

- A Capuchon de protection
- B Détendeur de pression
- C Flexible
- D Manomètre
- E Prise avec câble
- F Contacteur de compresseur
- G Etiquette
- H Flacon de produit d'étanchéité

Note : *Veillez à contrôler régulièrement la date d'expiration du flacon de produit d'étanchéité.*



Si le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume, procédez comme suit :

1. Diminuez progressivement la vitesse du véhicule et arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.

2. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
3. Vérifiez si un pneu est perforé.

Note : *Ne retirez pas les objets tels que clous ou vis d'un pneu perforé.*

Utilisation du kit de mobilité temporaire



AVERTISSEMENT: Avant le gonflage, contrôlez le flanc du pneu. S'il présente une fissure, une boursouffle ou tout autre dommage équivalent, n'essayez pas de le gonfler. Cela risque d'entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Observez le flanc du pneu lors de son gonflage. Si une fissure, une boursouffle ou tout autre dommage semblable apparaît, arrêtez le compresseur et laissez l'air s'échapper à l'aide du détendeur de pression. Ne conduisez pas le véhicule avec ce pneu. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.



AVERTISSEMENT: Ne restez pas immédiatement à côté du pneu pendant le fonctionnement du compresseur. L'explosion du pneu peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais le kit sans surveillance lors de son utilisation. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Le compresseur ne doit pas fonctionner pendant plus de 10 minutes. Cela risque d'entraîner un dysfonctionnement du compresseur et des blessures corporelles graves.

Roues et pneus



AVERTISSEMENT: Le produit d'étanchéité contient du latex naturel. Evitez tout contact avec la peau et les vêtements. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

1. Ouvrez le couvercle du kit de mobilité temporaire.
2. Décollez l'étiquette G indiquant la vitesse maximale autorisée de 50 mph (80 km/h) du boîtier et collez-la sur le combiné des instruments, dans le champ de vision du conducteur. Veillez à ce que l'étiquette ne masque pas quelque chose d'important.
3. Sortez le flexible C et la fiche d'alimentation munie du câble E du kit de mobilité temporaire.
4. Vissez le flexible C sur le flacon de produit d'étanchéité.
5. Retirez le bouchon de la valve du pneu endommagé.
6. Déposez le capuchon de protection A du flexible du flacon de produit d'étanchéité et vissez fermement le flexible sur la valve du pneu endommagé.
7. Vérifiez que le commutateur du compresseur F est en position 0.
8. Branchez la fiche d'alimentation E dans la prise d'alimentation auxiliaire. Voir **Points d'alimentation auxiliaire** (page 125).
9. Démarrez le moteur.
10. Placez le commutateur du compresseur F en position 1.

11. Après deux minutes minimum, déplacez le commutateur du compresseur F en position 0 et dévissez le flexible C du flacon de produit d'étanchéité. Dévissez le flexible de flacon de produit d'étanchéité de la valve du pneu.
12. Vissez le flexible C sur la valve du pneu et placez le commutateur du compresseur F en position 1.
13. Gonflez le pneu pendant 10 minutes maximum ou jusqu'à atteindre la pression de gonflage prescrite. Placez le commutateur du compresseur F en position 0 et vérifiez la pression de gonflage actuelle avec le manomètre D. Dévissez le flexible C de la valve du pneu.
14. Retirez la fiche d'alimentation E de la prise d'alimentation auxiliaire.
15. Veillez à ranger le kit de mobilité temporaire, le couvercle du flacon et le capuchon orange dans un endroit sûr, mais facilement accessible de votre véhicule. Le kit de mobilité temporaire sera de nouveau nécessaire pour contrôler la pression des pneus.
16. Démarrez immédiatement et parcourez environ six miles (10 kilomètres) pour que le produit d'étanchéité obture la zone endommagée.

Note : Lors du pompage du produit d'étanchéité à travers la valve de gonflage du pneu, la pression peut monter jusqu'à 87 psi (6 bar), mais retomber après environ 30 secondes.

Note : Si la pression du pneu est descendue à 26 psi (1,8 bar) ou moins, le pneu pourrait être endommagé plus sérieusement qu'une réparation temporaire. Faites immédiatement contrôler votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule.

Roues et pneus

Note : Si la pression du pneu est descendue, mais reste supérieure à 26 psi (1,8 bar), gonflez à nouveau le pneu avec le kit.

Après utilisation du kit de mobilité temporaire



AVERTISSEMENT: Si vous constatez des vibrations, des sensations ou des bruits inhabituels pendant la conduite, réduisez votre vitesse jusqu'à pouvoir vous ranger en toute sécurité sur le côté pour appeler l'assistance dépannage. En cas de non-respect de cette consigne, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et augmentez les risques de blessures corporelles ou de décès.

1. Arrêtez votre véhicule après avoir parcouru environ six miles (10 kilomètres). Contrôlez et, si nécessaire, corrigez la pression du pneu endommagé.
2. Fixez le kit de mobilité temporaire et vérifiez la pression indiquée sur le manomètre D.
3. Si la pression du pneu rempli de produit d'étanchéité est supérieure à la pression de gonflage prescrite, réglez-la à la pression prescrite. Voir **Pressions des pneus** (page 359). Voir **Pressions des pneus** (page 359).
4. Suivez à nouveau la procédure de gonflage pour gonfler le pneu.
5. Contrôlez à nouveau la pression de pneu indiquée sur le manomètre D. Si la pression du pneu est trop élevée, dégonflez le pneu à la pression spécifiée en utilisant le détendeur de pression B.
6. Si la pression du pneu est inférieure à la pression de gonflage prescrite, répétez les étapes 13 à 16 et les étapes 1 à 5 (Contrôle de la pression de gonflage des pneus).
7. Après avoir gonflé le pneu à la pression correcte, placez le commutateur du compresseur F en position 0, retirez la fiche d'alimentation E de la prise d'alimentation auxiliaire, dévissez le flexible du flacon de produit d'étanchéité, vissez le bouchon de valve et remettez le capuchon de protection A en place.
8. Conduisez jusqu'au spécialiste le plus proche pour faire remplacer le pneu endommagé. Informez le spécialiste que le pneu contient un produit d'étanchéité, avant qu'il ne sépare le pneu de la roue. Remplacez le flacon du produit d'étanchéité dès qu'il a été utilisé une fois.

Note : le kit de mobilité temporaire assure uniquement des réparations d'urgence. La réglementation concernant la réparation des pneus après utilisation du kit de mobilité temporaire peut varier d'un pays à l'autre. Vous devez vous renseigner auprès d'un spécialiste des pneus.

ENTRETIEN DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Évitez de faire frotter les parois latérales des pneus contre les trottoirs lorsque vous vous garez.

Contrôlez régulièrement la pression de tous les pneus. Voir **Pressions des pneus** (page 359).

Roues et pneus

Contrôlez régulièrement tous les pneus à la recherche de coupures, corps étranger et usure irrégulière. Une usure de pneu irrégulière peut indiquer que le parallélisme ou les pressions de pneu ne sont pas conformes aux spécifications. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Pour éviter d'endommager le pneu, déplacez lentement le véhicule si vous devez franchir une bordure de trottoir. Positionnez les roues le plus perpendiculairement possible à la bordure.

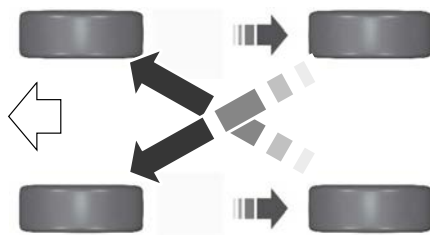
Permutation des roues et pneus

Nous recommandons de permuter les roues et pneus avant et arrière à des intervalles de 5 000 km et 10 000 km. Cela favorise une usure régulière des pneus et prolonge leur durée de vie. Voir **Changement de roue** (page 352).

Permutez les roues et pneus comme illustré :

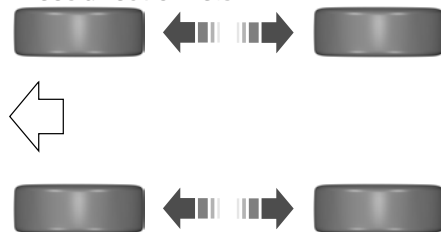
Note : Les pneus avant sont illustrés à gauche.

Pneus non-directionnels



E142547

Pneus directionnels



E70415

Note : Sur les pneus directionnels, une flèche est apposée sur la paroi latérale pour indiquer le sens de rotation correct de la roue. Ne permuter pas des pneus directionnels sur l'autre côté de votre véhicule.

UTILISATION DE PNEUS HIVER



E278852

Nous recommandons d'utiliser des pneus hiver ou toutes saisons portant ce symbole à des températures inférieures ou égales à 7°C ou en cas de neige ou de verglas.

Gonflez les pneus hiver jusqu'à ce que la pression de gonflage corresponde à celle répertoriée dans le tableau des pressions de gonflage. Voir **Pressions des pneus** (page 359).

Roues et pneus



AVERTISSEMENT: La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus neige doivent être identiques à ceux fournis d'origine par Ford. L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par Ford peut avoir un impact sur la sécurité et la performance du véhicule, et donc augmenter les risques de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles. L'utilisation de pneus et de roues non recommandés peut également entraîner des défaillances au niveau de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou de l'unité de transfert de puissance. Respectez la pression de gonflage de pneu recommandée par Ford qui est indiquée sur l'étiquette de certification de conformité à la sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le bord de porte en contact avec le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur) ou sur l'étiquette d'information du pneu apposée sur le montant B ou le bord de la porte conducteur. Le non-respect des recommandations relatives à la pression des pneus peut entraîner une usure non uniforme de la bande de roulement et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 50 km/h. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne posez des chaînes à neige que sur les pneus spécifiés.



AVERTISSEMENT: n'utilisez pas de chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.

Ne posez les chaînes à neige que sur les roues avant.

Utilisez des câbles ou des chaînes à neige uniquement sur des roues équipées de pneus 215/65R15C.

Utilisez uniquement des câbles ou chaînes à neige SAE Classe S d'un diamètre égal ou inférieur à 10 mm.

Note: Si votre véhicule ne possède pas cette taille de pneu, vous pouvez acheter d'autres roues permettant d'utiliser des câbles ou chaînes à neige.

Note: Maintenez des pressions de gonflage correctes.

Note: Le système de freinage antiblocage continue de fonctionner correctement.

Note: Nous vous recommandons de désactiver le système de contrôle de stabilité. Voir **Utilisation du programme de stabilité électronique** (page 192).

N'utilisez pas de chaînes à neige à tendeurs automatiques.

Roues et pneus

Autres roues pour câble ou chaîne à neige

Variante ¹	Dimension du pneu	Convient pour l'utilisation de câble ou chaîne à neige ou nécessite d'autres roues et pneus	Pression des pneumatiques bar
250 260 270 280 290 300 310	215/65R15C 104/102T	Convient pour l'utilisation de câble ou chaîne à neige.	Voir Pressions des pneus (page 359).
250 260 270 280 290 300 310	215/65R16C 109/107T	Nécessite des roues et pneus de taille différente. Utilisez des roues en acier 15x6.5J avec des pneus 215/65R15C sur les essieux avant et arrière.	4
290 Sport.	235/50R18 XL 101W	Nécessite des roues et pneus de taille différente. Utilisez le kit de roue pour chaîne à neige spécial 16x5.5J avec des pneus 185/75R16C uniquement sur l'essieu avant.	4
290 Sport. 300 320 320 Sport	215/60R17C 109/107T	Nécessite des roues et pneus de taille différente. Utilisez des roues en acier 17x6J avec des pneus 215/60R17C uniquement sur l'essieu avant.	4
320 330 340	215/65R16C 109/107T	Nécessite des roues et pneus de taille différente. Utilisez le kit de roue pour chaîne à neige spécial 16x5.5J avec des pneus 185/75R16C uniquement sur l'essieu avant.	4

¹ Pour confirmer la variante de votre véhicule, consultez la plaque d'identification du véhicule. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 366).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

(LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas le contrôle manuel de la pression des pneus. Vous devez vérifier régulièrement la pression des pneus à l'aide d'un manomètre. Si la pression des pneus n'est pas correctement maintenue, cela augmente les risques de défaillance des pneus, de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles.

Votre véhicule possède un système de surveillance de la pression des pneus. Un témoin d'avertissement s'allume si la pression d'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la pression adéquate. Si le témoin de faible pression des pneus s'allume, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, vérifiez les pneus et gonflez-les à la pression correcte. Voir **Pressions des pneus** (page 359). Voir **Pressions des pneus** (page 359).

Note : *Quand vous gonflez les pneus à la pression correcte, il se peut que le système ne réagisse pas immédiatement.*

Pour conserver la capacité de charge du véhicule, la pression des pneus avant doit être différente de celle des pneus arrière. Le système active le témoin lorsque les pressions des pneus avant et arrière sont différentes.

Nous recommandons de permuter les roues et pneus pour assurer des performances constantes et une durée de vie maximale des pneus. Vous devez réinitialiser le système après avoir permuté les roues pour qu'il puisse déterminer

quelles paires de pneus sont montées sur les essieux avant et arrière. Le système peut ensuite détecter et vous prévenir correctement lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus est inférieure à la pression de gonflage correcte.

Conduire le véhicule quand la pression d'un ou plusieurs pneus est inférieure à la pression correcte peut :

- augmenter l'usure des pneus ;
- provoquer leur surchauffe ;
- entraîner une défaillance des pneus ;
- affecter la tenue de route du véhicule ou sa capacité à s'arrêter.
- augmenter la consommation de carburant ;

Effet de la température sur la pression des pneus

Dans des conditions de conduite normales, la pression des pneus pourrait augmenter au maximum de 0,3 bar par rapport à une situation de démarrage à froid.

Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant la nuit et que la température baisse de manière considérable par rapport à la température du jour, la pression des pneus pourrait descendre au maximum de 0,2 bar pour une chute de 31 °F (17 °C) ou plus de la température ambiante. Le système détecte cette baisse de pression comme étant considérablement inférieure à la pression de gonflage correcte et le témoin s'allume.

Témoins du système

La principale fonction du système consiste à vous avertir lorsque la pression des pneus est significativement basse. Il vous prévient aussi lorsque le système ne fonctionne pas correctement.

Roues et pneus

	Description	Mesure
Témoin allumé en continu.	La pression d'un ou plusieurs pneus est inférieure à la pression de gonflage correcte.	1. Contrôlez chacun des pneus pour vérifier qu'aucun n'est à plat. 2. Si un ou plusieurs pneus sont à plat, effectuez les réparations selon les besoins. 3. Contrôler la pression des pneus. 4. Exécutez la procédure de réinitialisation du système.
Le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé.	La roue de secours est utilisée.	1. Réparez la roue et le pneu endommagés et réinstallez-les sur votre véhicule dès que possible. 2. Exécutez la procédure de réinitialisation du système.
	Dysfonctionnement du système.	Si le témoin de dysfonctionnement reste allumé, si la roue de secours n'est pas utilisée et si la pression des pneus contrôlée est correcte, le système a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Dysfonctionnement du système

Le système possède un témoin de dysfonctionnement qui vous prévient lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de dysfonctionnement et le témoin de faible pression des pneus sont associés. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé en permanence. Cette séquence se reproduit chaque fois que vous mettez le contact tant que le dysfonctionnement persiste. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Si le témoin de dysfonctionnement brille, le système peut ne pas être en mesure de vous prévenir que la pression d'un ou plusieurs pneus est inférieure à la pression de gonflage correcte.

Un dysfonctionnement pourrait survenir si :

- vous installez un pneu ou une roue de rechange qui empêche le système de fonctionner correctement ;
- vous utilisez la roue de secours temporaire.

Roues et pneus

Vérifiez toujours le témoin de dysfonctionnement du système après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule. Assurez-vous que le système continue de fonctionner correctement avec les pneus ou roues de rechange.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

Vous devez exécuter la procédure de réinitialisation du système après chaque remplacement de pneu ou après avoir gonflé les pneus à la pression correcte.

A l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant de direction ou sur la planche de bord, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure
Réglages	Appuyez sur le bouton OK ou sur la flèche droite.
Ass. conduct.	Appuyez sur le bouton OK ou sur la flèche droite.
Surv. pr. pneus	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche. Autrement, si le véhicule est équipé d'un bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus, appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'affichage d'une confirmation.

Fonctionnement du système avec la roue de secours temporaire

Si vous utilisez la roue de secours temporaire, le témoin de dysfonctionnement du système s'allume. Réparez la roue et le pneu endommagés et réinstallez-les sur votre véhicule dès que possible. Pour restaurer le fonctionnement correct du système, vous devez faire réparer l'ensemble roue et pneu et le faire remonter sur votre véhicule.

Dépose d'un pneu



E142549

Chaque roue possède un capteur de pression de gonflage à l'intérieur de l'ensemble roue et pneu. Le capteur de pression de pneu se fixe à la queue de soupape et n'est pas visible tant que le pneu n'est pas déposé. Nous vous recommandons de faire réparer les pneus par un concessionnaire agréé.

Roues et pneus

Note : Veillez à ne pas endommager le capteur quand vous déposez un pneu.

Changement de roue

Quand vous changez une roue, le système doit réapprendre la stratégie du capteur de pression de pneu. Effectuez la procédure suivante :

1. Contrôlez les pneus et gonflez-les à la pression correcte.
2. Stationnez votre véhicule pendant 20 minutes minimum.
3. Exécutez la procédure de réinitialisation du système.
4. Le système réapprend la stratégie du capteur de pression de pneu la prochaine fois que vous conduisez le véhicule à une vitesse égale ou supérieure à 40 km/h pendant 15 minutes minimum.

CHANGEMENT DE ROUE



AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique avec mise à niveau automatique, vous devez désactiver le système avant d'effectuer un entretien ou une réparation. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne montez jamais simultanément plusieurs roues de secours sur un même véhicule.

Si un pneu se dégonfle pendant que le véhicule est en mouvement, procédez comme suit :

1. Tenez fermement le volant de direction.
2. Evitez tout freinage brusque.

3. Diminuez progressivement la vitesse du véhicule et arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
4. Serrer le frein de stationnement au maximum.
5. Coupez le contact.

Si la roue de secours est exactement du même type et de la même taille que les autres roues posées, il est possible de remplacer une des roues par la roue de secours et de continuer à conduire de façon normale. Nous vous recommandons de réinstaller dès que possible la roue ou le pneu réparé ou remplacé.

Note : Votre véhicule n'est peut-être pas équipé d'une roue de secours, d'un cric et d'une clé de roue. Voir **Kit de mobilité temporaire** (page 342).

Informations relatives aux roues de secours de tailles différentes



AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces indications peut augmenter le risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures corporelles, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Si vous ne connaissez pas le type de roue de secours équipant votre véhicule, ne dépassez pas une vitesse de 80 km/h.

Si la roue de rechange est différente des autres roues montées sur le véhicule, elle peut comporter une étiquette d'avertissement qui mentionne la limite de vitesse maximale adéquate. Conduisez avec précaution lorsque vous utilisez un ensemble roue et pneu différent des autres.

Roues et pneus

Un ensemble roue et pneu de secours différent est exclusivement destiné à un usage temporaire. Conduisez sur la plus courte distance possible et faites réparer ou remplacer dès que possible la roue et le pneu endommagés. Si la roue ou le pneu de secours différent est endommagé, il doit être remplacé.

Ecrous de roue antivol

Pour obtenir des écrous de roue antivol de rechange ou une clé pour écrou de roue antivol, munissez-vous du certificat de numéro de référence.

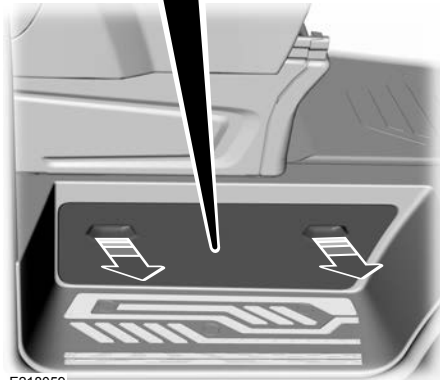
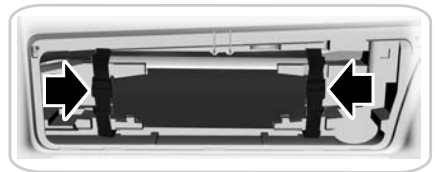
La clé pour écrous de roue antivol se trouve dans la boîte à gants ou près du cric du véhicule.

Levage du véhicule avec cric

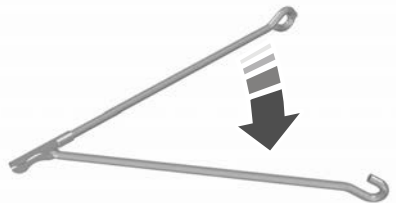
⚠ AVERTISSEMENT: Utilisez le cric fourni avec le véhicule uniquement pour changer une roue en situation d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le cric n'est pas endommagé ou déformé et que le filetage est propre et graissé.

⚠ AVERTISSEMENT: Personne ne doit se trouver sous le véhicule ni y glisser une partie de son corps quand le véhicule est soutenu par un cric.



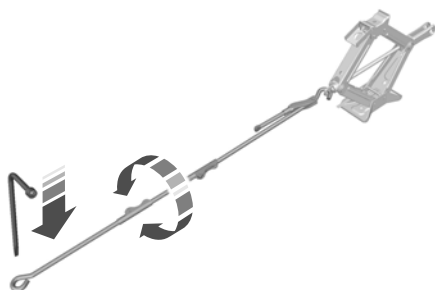
Le cric du véhicule, la clé de roue et la manivelle du cric se trouvent dans le compartiment de rangement, dans le marchepied avant droit.



E146837

1. Déployez la manivelle du cric du véhicule.

Roues et pneus



E70958

2. Insérez le crochet de la manivelle du cric du véhicule dans l'anneau situé sur le cric.
3. Insérez la clé de roue dans l'extrémité de la manivelle du cric du véhicule.
4. Pour lever votre véhicule, tournez la manivelle du cric dans le sens des aiguilles d'une montre.

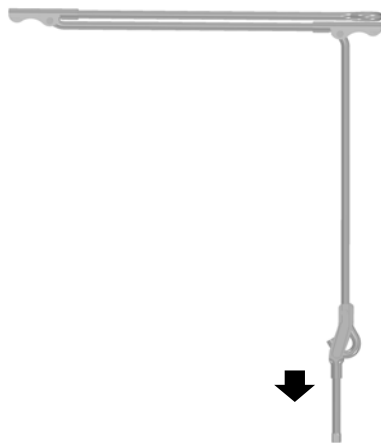
Dépose de la roue de secours

La roue de secours se trouve sous l'arrière du véhicule et se dépose à l'aide d'un système de treuil.



E145138

1. Ouvrez le hayon ou les portes arrière.



2. Engagez l'extrémité plate de la clé de roue ou le côté court de la manivelle du cric dans l'orifice de guidage. Tournez dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue de secours repose sur le sol et jusqu'à ce que le câble soit moins tendu.

Roues et pneus



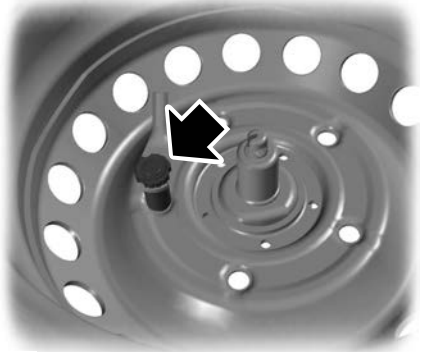
E146811

3. Soulevez le cache de l'extrémité du câble.



E146812

4. Faites tourner le câble de 90 degrés. Faites glisser le câble dans le logement pour libérer le support de roue de secours du treuil.



E146813

5. Déposez l'écrou de fixation pour libérer le support de roue de secours.

Rangement de la roue de secours

Pour ranger la roue de secours, inversez la procédure de dépose. Vérifiez que la roue de secours est fixée en serrant le treuil jusqu'à sentir un glissement.

Note : Ne levez pas le câble du treuil sans avoir attaché une roue. Cela pourrait endommager le mécanisme du treuil.

Points de levage avant



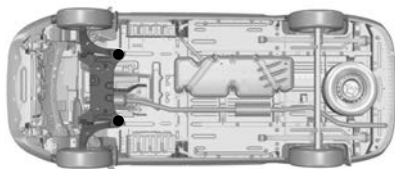
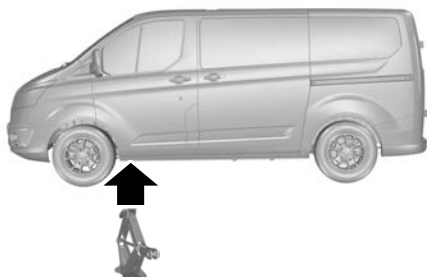
AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.

Roues et pneus

Points de levage arrière



AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.

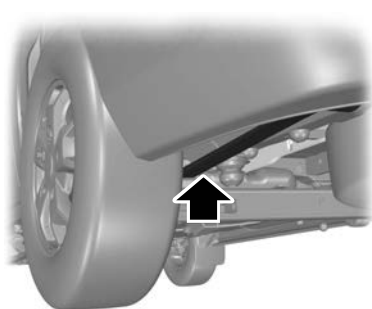
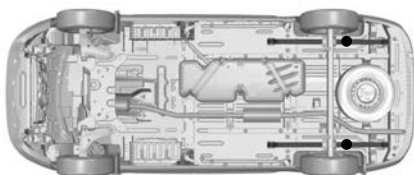
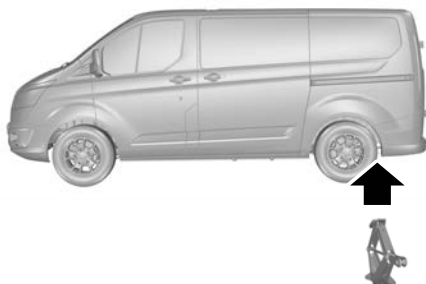


E146881

Les vis arrière du berceau avant s'ajustent dans un évidement sur le volet du cric du véhicule.

Roues et pneus

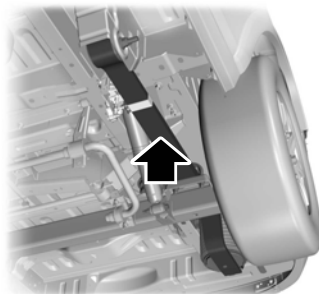
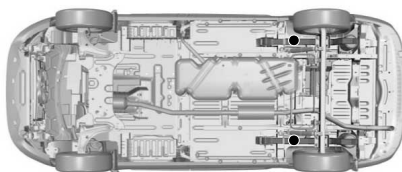
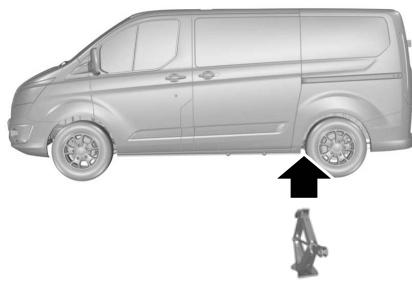
Véhicules sans suspension pneumatique arrière



E146843

Faites pivoter la tête du cric du véhicule et positionnez-la sous le ressort à lame arrière, directement derrière l'essieu arrière.

Véhicules avec suspension pneumatique arrière



E227612

Faites pivoter la tête du cric du véhicule et positionnez-la sous le ressort à lame arrière, directement devant l'essieu arrière.

Roues et pneus

Dépose d'une roue



AVERTISSEMENT: Garez le véhicule de manière à ne pas gêner la circulation et à ne pas vous mettre en danger, puis installez le triangle de pré-signalisation.



AVERTISSEMENT: Veillez à ce que le véhicule soit sur une surface stable et plane, avec les roues avant bien droites.



AVERTISSEMENT: Coupez le contact et serrez le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, engagez la première ou la marche arrière. Si le véhicule est équipé d'une transmission automatique, passez en position de stationnement (P).



AVERTISSEMENT: Assurez-vous qu'aucun passager ne se trouve dans le véhicule.



AVERTISSEMENT: Calez la roue diagonalement opposée au pneu crevé à l'aide d'une cale ou d'un bloc de roue approprié.



AVERTISSEMENT: Veillez à ce que les flèches des pneus directionnels pointent dans le sens de rotation de marche avant du véhicule. Si vous devez poser un pneu de rechange dont les flèches pointent dans le sens inverse, faites reposer le pneu dès que possible.



AVERTISSEMENT: Personne ne doit se trouver sous le véhicule ni y glisser une partie de son corps quand le véhicule est soutenu par un cric.



AVERTISSEMENT: Veillez à ce que le cric soit à la verticale du point de levage et à ce que sa base soit à plat sur le sol.

1. Insérez l'extrémité plate de la clé de roue entre la jante et l'enjoliveur, et dégagez l'enjoliveur avec précaution.
2. Posez la clé pour écrous de roue antivol.
3. Desserrez les écrous de roue et l'écrou de roue antivol.
4. Positionnez correctement le cric du véhicule.
5. Levez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit décollé du sol.
6. Retirez les écrous de roue et l'écrou de roue antivol.
7. Déposer la roue.

Note: Ne couchez pas les jantes en alliage face au sol.

Pose d'une roue



AVERTISSEMENT: Veillez à ce qu'il n'y ait pas de graisse ou d'huile sur les filetages ou sur la surface entre les écrous et les jantes de roue. Cela peut entraîner un desserrage des écrous de roue pendant la conduite.

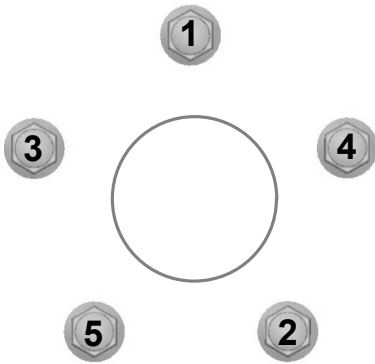


AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalider son homologation.

1. Posez la roue.

Note: veillez à ce que les surfaces de contact de la jante et du moyeu soient exemptes d'impuretés.

Roues et pneus



E154985

2. Posez tous les écrous de roue et serrez-les partiellement dans l'ordre indiqué.

Note : Veillez à ce que les cônes des écrous de roue soient en contact avec la jante.

Note : Vous pouvez également utiliser les écrous de roue des jantes en alliage sur la roue de secours en acier.

3. Abaissez le véhicule et retirez le cric.
4. Posez la clé pour écrous de roue antivol.
5. Serrez à fond les écrous de roue dans l'ordre indiqué. Voir **Écrous de roue** (page 363).
6. Posez l'enjoliveur.
7. Rangez correctement la roue de secours, le cric du véhicule, la clé de roue et la clé pour écrous de roue antivol.

Note : Faites contrôler le serrage des écrous de roue et la pression de gonflage des pneus dès que possible.

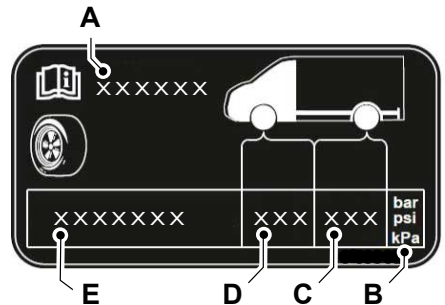
Note : Si la dimension ou la structure de la roue de secours est différente de celle des roues montées sur le véhicule, faites-la remplacer dès que possible.

PRESSIONS DES PNEUS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez la pression de tous les pneus lorsqu'ils sont froids, au minimum une fois toutes les deux semaines.

Note : Vous devrez peut-être enlever la roue de secours de son support pour contrôler la pression de gonflage.



E254055

- A Modèle du véhicule.
- B Unité de mesure.
- C Pression de pneu arrière.
- D Pression de pneu avant.
- E Dimension du pneu

Roues et pneus

Variante ¹	Dimension du pneu	Avant	Arrière
		bar	bar
250 S	215/65R15C 104/102T	3,3	2,9
	215/65R16C 109/107T	3,6	3,1
260 S	215/65R15C 104/102T	3,3	2,9
	215/65R16C 109/107T	3,6	3,1
270 S	215/65R15C 104/102T	3,3	2,9
	215/65R16C 109/107T	3,6	3,1
280 S	215/65R15C 104/102T	3,3	2,9
	215/65R16C 109/107T	3,6	3,1
290 S	215/65R15C 104/102T	3,3	3,3
	215/65R16C 109/107T	3,5	3,6
290 S Sport	215/60R17C 109/107T	3,5	3,6
	235/50R18 XL 101W	3	3
290 L	215/65R15C 104/102T	3,6	3,3
	215/65R16C 109/107T	3,8	3,6
290 L Sport	235/50R18 XL 101W	3	3
300 S	215/65R15C 104/102T	3,3	3,3
	215/65R16C 109/107T	3,5	3,6
300 L	215/65R15C 104/102T	3,6	3,3
	215/65R16C 109/107T	3,8	3,6
310 S	215/65R15C 104/102T	3,4	3,7
	215/65R16C 109/107T	3,7	4
310 L	215/65R15C 104/102T	3,7	3,7
	215/65R16C 109/107T	4	4
320 S	215/65R16C 109/107T	3,8	4
Kombi 320 S	215/65R16C 109/107T	3,8	3,7

Roues et pneus

Variante ¹	Dimension du pneu	Avant	Arrière
		bar	bar
Véhicules avec suspension pneumatique arrière			
Kombi 320 S. Véhicule électrique hybride connectable	215/65R16C 109/107T	4	3,7
300 S	215/60R17C 109/107T	3,5	3,6
300 L	215/60R17C 109/107T	3,8	3,6
320 S	215/60R17C 109/107 T	3,8	4
320 L	215/60R17C 109/107 T	4	4
Fourgon sport 320 S	215/60R17C 109/107 T	3,6	3,7
Kombi sport 320 S	215/60R17C 109/107T	3,7	4
Fourgon double cabine sport 320 S			
320 L.	215/65R16C 109/107T	4	4
Kombi 320 L. Véhicules avec suspension pneumatique arrière	215/65R16C 109/107T	4	3,7
Fourgon sport 320 L	215/60R17C 109/107T	4	3,7
Kombi sport 320 L	215/60R17C 109/107T	4	4
Fourgon double cabine sport 320 L			
330 S	215/65R16C 109/107 T	3,7	4,75
330 L	215/65R16C 109/107T	4	4,75
340 S	215/65R16C 109/107T	3,7	4,75
340 S Véhicule électrique hybride connectable	215/65R16C 109/107T	4	4,75
340 L	215/65R16C 109/107T	4	4,75

¹ Pour confirmer la variante de votre véhicule, consultez la plaque d'identification du véhicule. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 366).

Roues et pneus

Roue de secours à usage temporaire

Variante ¹	Dimension du pneu	Avant	Arrière
		bar	bar
290 S Sport 290 L Sport	215/65R16C 109/107T	3,6	3,6
290 S Sport 300 S 300 L 320 S 320 L 320 S Sport 320 L Sport	215/60R17C 109/107T	4	4

¹ Pour confirmer la variante de votre véhicule, consultez la plaque d'identification du véhicule. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 366).

ECROUS DE ROUE

Couple de serrage des écrous de roue



AVERTISSEMENT: lors de la pose d'une roue, éliminez toujours la corrosion, les saletés ou les corps étrangers présents sur les surfaces de montage de la roue ou sur la surface du moyeu de roue, du tambour de frein ou du disque de frein en contact avec la roue. Veillez à sécuriser toute fixation reliant le rotor au moyeu de manière à ce qu'elle n'interfère pas avec les surfaces de montage de la roue. La pose des roues sans un contact métal sur métal approprié au niveau des surfaces de montage risque d'entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant la marche du véhicule, entraînant une perte de contrôle avec risque de blessures corporelles ou mortelles.

Taille du boulon	Nm
M14 x 1,5	204

Écrous de roue antivol

Pour obtenir une clé pour écrou de blocage de roue et des écrous de roue de blocage de rechange, adressez-vous à un concessionnaire agréé muni du certificat de numéro de référence.

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DU VÉHICULE

Empattement court

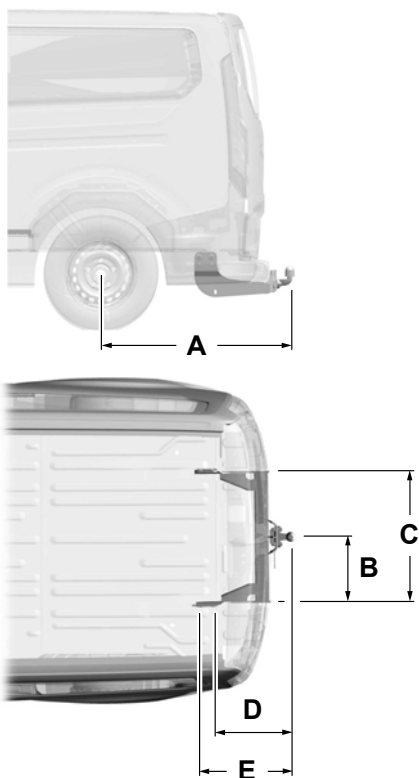
Description des dimensions	Dimension mm
Longueur maximum.	4 972
Largeur hors tout sans les rétroviseurs extérieurs.	2 032
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 959–2 367
Empattement.	2 933
Voie avant.	1 732–1 752
Voie arrière.	1 735–1 762

Empattement long

Description des dimensions	Dimension mm
Longueur maximum.	5 339
Largeur hors tout sans les rétroviseurs extérieurs.	2 032
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 954–2 343
Empattement.	3 300
Voie avant.	1 732–1 752
Voie arrière.	1 735–1 762

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DE LA BARRE DE REMORQUAGE



E148831

Rep	Description de dimension	Dimension en mm (pouces)
A	Du centre de la roue au centre de la boule de remorquage.	1151 (45,3)
B	Du centre de la boule de remorquage au longeron.	417 (16,4)
C	Distance entre les longerons.	834 (32,8)

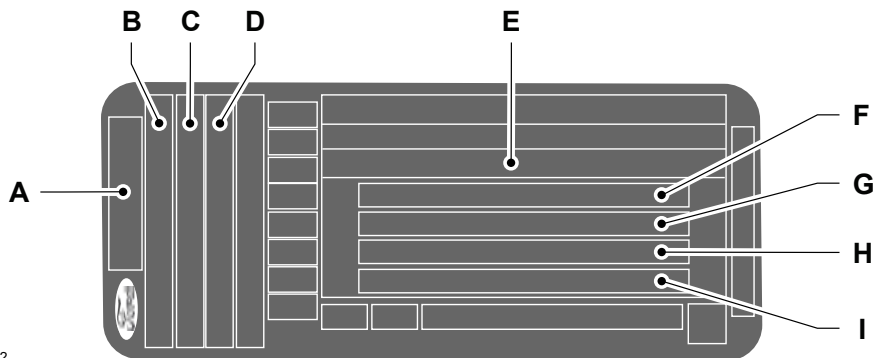
Quantités et spécifications

Rep	Description de dimension	Dimension en mm (pouces)
D	Du centre de la boule de remorquage au centre du premier point de fixation.	476 (18,7)
E	Du centre de la boule de remorquage au centre du second point de fixation.	551 (21,7)

Poids vertical maximum autorisé de remorque

kg
112 kg

PLAQUE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE



E135662

- A Modèle.
- B Version.
- C Désignation de moteur.
- D Puissance et niveau d'émission du moteur.
- E Numéro de série du véhicule.
- F Poids total en charge.
- G Poids total roulant.

Quantités et spécifications

- H Poids maximal sur essieu avant.
I Poids maximal sur essieu arrière.

La plaque d'identification du véhicule se situe dans l'ouverture de la porte droite.

Note : la plaque d'identification du véhicule peut être différente de celle présentée ci-dessus.

Note : les informations indiquées sur la plaque d'identification du véhicule dépendent des exigences du marché.

NUMÉRO DE CHÂSSIS DU VÉHICULE



E71369

Le numéro d'identification du véhicule est situé sur le côté gauche de la planche de bord. Vous le trouverez également estampé sur la protection du passage de roue avant, côté droit.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1,0 L ECOBOOST™

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous utilisez une huile et des liquides qui ne correspondent pas aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Dommages de composant non couverts par la garantie du véhicule.
- Allongement des cycles de démarrage du moteur.
- Augmentation du niveau des émissions.
- Réduction des performances du moteur.
- Réduction d'économie de carburant.
- Réduction des performances de freinage.

Système de climatisation



AVERTISSEMENT: Le système de climatisation utilise un réfrigérant sous haute pression. L'entretien du système de réfrigérant de la climatisation doit uniquement être effectué par des techniciens qualifiés. L'ouverture du système de réfrigérant de la climatisation peut entraîner des blessures corporelles.

Quantités et spécifications

Variante	Potentiel de réchauffement planétaire	Equivalent CO ₂
Véhicules sans climatisation arrière.	1430	1,06 tonne
Véhicules avec climatisation arrière.	1430	1,65 tonne

Contenances

Variante	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Véhicules sans climatisation arrière.	0,74 kg	280 cm ³
Véhicules avec climatisation arrière.	1,15 kg	640 cm ³

Matériaux

Appellation	Spécification
Réfrigérant - R-134A	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur - système de climatisation 6U7J-M1C231-CA	WSH-M1C231-B

Moteur

Huile moteur

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus	Filtre à huile exclu
Tous.	4,6 L	4,4 L

Note : La quantité d'huile moteur nécessaire pour augmenter le niveau indiqué sur la jauge et le faire passer du minimum au maximum est de 1 L.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-20	WSS-M2C948-B

Quantités et spécifications

Appoint d'huile moteur

Si vous ne parvenez pas à trouver une huile moteur qui réponde à la spécification définie par la norme WSS-M2C948-B, vous pouvez faire l'appoint avec une huile

moteur SAE 5W-20 répondant à la norme ACEA A5/B5.

Note : *N'utilisez pas plus de 0,5 L d'une autre huile moteur entre les intervalles d'entretien réguliers.*

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	9,05 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

Liquide de refroidissement de batterie haute tension

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	8,55 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

Réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	50 L

Quantités et spécifications

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	3,9 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Système de freinage

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.0L ECOBUE

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Dommages de composants non couverts par la garantie du véhicule.
- d'allonger les cycles de démarrage du moteur ;
- d'augmenter le niveau des émissions.

- Réduction des performances du moteur.
- Réduction d'économie de carburant.
- de réduire les performances de freinage.

Système de climatisation



AVERTISSEMENT: Le système de climatisation utilise un réfrigérant sous haute pression. L'entretien du système de réfrigérant de la climatisation doit uniquement être effectué par des techniciens qualifiés. L'ouverture du système de réfrigérant de la climatisation peut entraîner des blessures corporelles.

Quantités et spécifications

Variante	Potentiel de réchauffement planétaire	Equivalent CO ₂
Véhicules sans climatisation arrière.	1430	1,06 tonne
Véhicules avec climatisation arrière.	1430	1,65 tonne

Contenances

Variante	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Véhicules sans climatisation arrière.	0,74 kg	280 cm ³
Véhicules avec climatisation arrière.	1,15 kg	640 cm ³

Matériaux

Appellation	Spécification
Réfrigérant - R-134A	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur - système de climatisation 6U7J-M1C231-CA	WSH-M1C231-B

Moteur

Huile moteur

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus	Filtre à huile exclu
Tous.	9,8 L	9,1 L

Note : La quantité d'huile moteur nécessaire pour augmenter le niveau indiqué sur la jauge et le faire passer du minimum au maximum est de 2 L.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-30	WSS-M2C950-A

Quantités et spécifications

Appoint d'huile moteur

Si vous ne parvenez pas à trouver une huile moteur qui réponde à la spécification définie par WSS-M2C950-A, vous pouvez utiliser une huile moteur SAE 0W-30

répondant à la norme ACEA C2 pour l'appoint.

Note : *n'utilisez pas plus de 1 L d'une autre huile moteur entre les intervalles d'entretien réguliers.*

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
Véhicules sans chauffage auxiliaire à flamme et chauffage auxiliaire.	11,2 L
Véhicules avec chauffage auxiliaire à flamme.	12 L
Véhicules avec chauffage auxiliaire.	13,3 L
Véhicules avec chauffage auxiliaire à flamme et chauffage auxiliaire.	13,7 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	70 L

Réservoir de liquide d'échappement diesel (AdBlue)

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	22 L

Quantités et spécifications

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	4,5 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Système de freinage

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.2L DURATORQ-TDCI DIESEL

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous n'utilisez pas de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Dommages de composants non couverts par la garantie du véhicule.
- d'allonger les cycles de démarrage du moteur ;
- d'augmenter le niveau des émissions.

- Réduction des performances du moteur.
- Réduction d'économie de carburant.
- Réduction des performances de freinage.

Système de climatisation



AVERTISSEMENT: Le système de climatisation utilise un réfrigérant sous haute pression. L'entretien du système de réfrigérant de la climatisation doit uniquement être effectué par des techniciens qualifiés. L'ouverture du système de réfrigérant de la climatisation peut entraîner des blessures corporelles.

Quantités et spécifications

Variante	Potentiel de réchauffement planétaire	Equivalent CO ₂
Véhicules sans climatisation arrière.	1430	1,06 tonne
Véhicules avec climatisation arrière.	1430	1,65 tonne

Contenances

Variante	Réfrigérant	Huile pour compresseur
Véhicules sans climatisation arrière.	0,74 kg	280 cm ³
Véhicules avec climatisation arrière.	1,15 kg	640 cm ³

Matériaux

Appellation	Spécification
Réfrigérant - R-134A	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur - système de climatisation 6U7J-M1C231-CA	WSH-M1C231-B

Moteur

Huile moteur

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus	Filtre à huile exclu
Tous.	7,3 L	6,5 L

Note : La quantité d'huile moteur nécessaire pour augmenter le niveau indiqué sur la jauge et le faire passer du minimum au maximum est de 1,5 L.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-30	WSS-M2C913-D

Quantités et spécifications

Appoint d'huile moteur

Si vous ne parvenez pas à trouver une huile moteur qui réponde à la spécification définie par la norme WSS-M2C913-D, vous pouvez faire l'appoint avec une huile

moteur SAE 5W-30 répondant à la norme ACEA A5/B5.

Note : *n'utilisez pas plus de 1 L d'une autre huile moteur entre les intervalles d'entretien réguliers.*

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
Véhicules sans chauffage auxiliaire à flamme et chauffage auxiliaire.	9,3 L
Véhicules avec chauffage auxiliaire à flamme.	10 L
Véhicules avec chauffage auxiliaire.	11,3 L
Véhicules avec chauffage auxiliaire à flamme et chauffage auxiliaire.	11,7 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Véhicules équipés du réservoir de carburant standard.	80 L
Véhicules équipés du grand réservoir de carburant.	95 L

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Tous.	4,5 L

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Système de freinage

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES AMPOULES - VÉHICULES AVEC: PHARES HALOGENES

Lampe	Spécification	Intensité (watt)
Lampe d'approche.	W5W	5
Feux de position avant.	W5W	5
Feu de croisement.	H7	55
Phares, feux de route et feux de jour.	H15	55/15
Indicateur de direction avant.	PY21W	21
Projecteurs antibrouillard	H8	35
Indicateur de direction latéral.	WY5W	5
Feu arrière et feu stop.	P21/5W	21/5
Feu stop monté haut.	W16W	16
Indicateur de direction arrière.	PY21W	21
Feu arrière de brouillard.	P21W	21
Feu de recul.	W16W	16
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.	W5W	5
Éclairage de coffre à bagages.	211 Festoon	10

Quantités et spécifications

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES AMPOULES - VÉHICULES AVEC: PHARES À PROJECTEUR HALOGENE

Lampe	Spécification	Intensité (watt)
Lampe d'approche.	W5W	5
Feux de jour et feux de position avant.	LED.	12,5/1,5
Feu de croisement.	H7	55
Feux de route.	H1	55
Indicateur de direction avant.	PY21W	21
Projecteurs antibrouillard	H8	35
Indicateur de direction latéral.	WY5W	5
Feu arrière et feu stop.	P21/5W	21/5
Feu stop monté haut.	W16W	16
Indicateur de direction arrière.	PY21W	21
Feu arrière de brouillard.	P21W	21
Feu de recul.	W16W	16
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.	W5W	5
Éclairage de coffre à bagages.	211 Festoon	10

Quantités et spécifications

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES AMPOULES - VÉHICULES AVEC: PHARES À DÉCHARGE À HAUTE INTENSITÉ

Lampe	Spécification	Intensité (watt)
Lampe d'approche.	W5W	5
Feux de jour et feux de position avant.	LED.	12,5/1,5
Phare, feux de croisement et feux de route.	D5S	25
Phares de virage.	H1	55
Indicateur de direction avant.	PY21W	21
Projecteurs antibrouillard	H8	35
Indicateur de direction latéral.	WY5W	5
Feu arrière et feu stop.	P21/5W	21/5
Feu stop monté haut.	W16W	16
Indicateur de direction arrière.	PY21W	21
Feu arrière de brouillard.	P21W	21
Feu de recul.	W16W	16
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.	W5W	5
Éclairage de coffre à bagages.	211 Festoon	10

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Economie de carburant et émissions de CO₂

Les consommations de carburant/énergie déclarées, les émissions de CO₂ et la plage électrique sont déterminées conformément aux exigences techniques et spécifications des réglementations européennes (CE) 715/2007 et (UE) 2017/1151 modifiées en dernier lieu. Les véhicules légers avec homologation de type basée sur la procédure de test de véhicule léger harmonisée à l'échelle mondiale (WLTP) disposeront d'informations sur la consommation de carburant/énergie et l'émission de CO₂ pour le NEDC (New European Drive Cycle) et la WLTP. La WLTP remplacera le NEDC au plus tard à la fin de l'année 2020. Les procédures de test standard appliquées permettent d'établir des comparaisons entre différents types de véhicule et différents fabricants.

Pendant la période de transition, la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mesurées via WLTP sont mises en rapport avec le cycle NEDC. Il y aura un certain écart par rapport à l'économie de carburant et aux émissions précédentes car certains éléments des tests ont été modifiés ; un même véhicule pourrait donc avoir une consommation de carburant et des émissions de CO₂ différentes.

Directive européenne 1999/94/CE

La consommation de carburant et les émissions de CO₂ d'un véhicule sont fonction non seulement de son rendement énergétique, mais également du comportement au volant et d'autres facteurs non techniques. Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement planétaire. Un guide de la consommation de carburant et des émissions de CO₂ contenant des données pour tous les modèles de voitures particulières neuves peut être obtenu gratuitement dans tous les points de vente.

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	g/km
2,7	60

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 2.0L ECOBLUE

Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
9–5,6	7,3–5,1	7,7–5,3	137–200

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 2.2L DURATORQ-TDCI DIESEL

Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
8,9–6,6	7,2–5,7	7,8–6	159–206

Véhicule connecté

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctionnalités à distance sont soumises à abonnement. Pour de plus amples informations, consultez l'application FordPass. Des restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITES DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies ou des réseaux cellulaires peut affecter la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE

Qu'est-ce que le modem



Le modem donne accès à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

Activation et désactivation du modem - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.

3. Sélectionnez **Connectivité**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

Activation et désactivation du modem - Véhicules avec: Ecran 4,2 pouces d'information et de divertissement

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Fonctions de connectivité**.
3. Sélectionnez **Partage de données**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

Activation et désactivation du modem - Véhicules avec: Ecran 8 pouces d'information et de divertissement

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Réglages de connectivité**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

Connexion de FordPass au modem

1. Assurez-vous que le modem est activé en passant par le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option des détails du véhicule.
5. Sélectionnez l'option d'activation du véhicule.

Véhicule connecté

- Assurez-vous que le nom figurant à l'écran correspond à celui indiqué dans votre compte FordPass.
- Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.
- Sélectionnez **Wi-Fi**.
- Activez **Wi-Fi du système**.
- Sélectionnez **Afficher les réseaux disponibles**.
- Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Note : Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI

- Sélectionnez **Réglages**.

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: MODEM

Symptôme	Cause possible et solution
Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le modem.	- Le modem n'est pas activé. - Activez les fonctions de connectivité. - Signal réseau faible. - Rapprochez le véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.

Véhicule connecté

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: SYNC 3/SYNC 2.5

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Saisissez le bon mot de passe du réseau. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Points d'accès multiples à portée possédant le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut, sauf s'il contient un identifiant unique, faisant partie de l'adresse MAC par exemple.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après avoir été établie avec succès.	– Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.
Je suis à proximité d'un point d'accès Wi-Fi, mais l'intensité du signal réseau est faible.	– Signal du réseau bloqué. • Si votre véhicule possède un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise ne soit pas face au point d'accès Wi-Fi. • Si les vitres sont enduites d'une teinte métallique, mais pas le pare-brise, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise soit face au point d'accès Wi-Fi ou ouvrez la vitre qui est face au point d'accès. • Si les vitres et le pare-brise de votre véhicule sont teintés et métallisés, ouvrez les vitres qui sont face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage et que la porte du garage est fermée, ouvrez-la.
La liste des réseaux disponibles ne contient pas un réseau qui devrait y être.	– Réseau masqué. • Rendez le réseau visible et réessayez.

Véhicule connecté

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne vois pas le nom du point d'accès Wi-Fi lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Limites du système. • Assurez-vous que la visibilité des points d'accès Wi-Fi est activée. • Le système ne fournit pas de point d'accès Wi-Fi pour le moment.
Les téléchargements de logiciel durent trop longtemps.	– Signal réseau faible • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Point d'accès Wi-Fi fortement sollicité ou à connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un réseau Wi-Fi et l'intensité du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales, contactez le fournisseur de service réseau.

Point d'accès Wi-Fi

CRÉATION D'UN POINT D'ACCÈS WI-FI

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule et autoriser des appareils à s'y connecter pour accéder à Internet.

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.

Note : Par défaut, le paramètre de point d'accès est activé.

4. Sélectionnez **Réglages**.
5. Sélectionnez **Modifier**.
6. Sélectionnez **Visibilité Wi-Fi**.

Note : Par défaut, le paramètre de visibilité Wi-Fi est activé.

Recherche du nom et du mot de passe du point d'accès Wi-Fi

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.
4. Sélectionnez **Réglages**.

Note : Le SSID est le nom du point d'accès.

5. Sélectionnez **Afficher mot de passe**.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Sur votre appareil, activez le Wi-Fi et sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-Fi disponibles.
2. Lorsque vous y êtes invité(e), entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connectez un appareil au point d'accès.

Note : Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web pour être redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Note : Les sites Web sécurisés ne redirigent pas.

Note : Si vous possédez un forfait actif, le système ne vous redirige pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Visitez le site Web du fournisseur réseau du véhicule pour acheter des données supplémentaires.

Note : Les informations d'utilisation des données éventuellement disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.

Note : Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprime pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau du véhicule. Pour supprimer votre véhicule du compte, contactez le fournisseur réseau du véhicule.

Note : Le fournisseur réseau du véhicule fournit des services de point d'accès au véhicule sur base du contrat conclu avec lui, de la couverture et de la disponibilité du réseau.

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.
4. Sélectionnez **Réglages**.
5. Sélectionnez **Modifier**.
6. Sélectionnez **Changer le nom du SSID**.
7. Entrez votre SSID requis.
8. Sélectionnez **Terminé**.
9. Sélectionnez **Changer le mot de passe**.

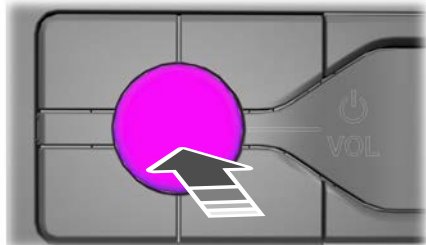
Point d'accès Wi-Fi

10. Entrez votre mot de passe requis.
11. Sélectionnez **Terminé**.

Système audio

AUTORADIO - VÉHICULES SANS: SYNC

Activation et désactivation de l'autoradio

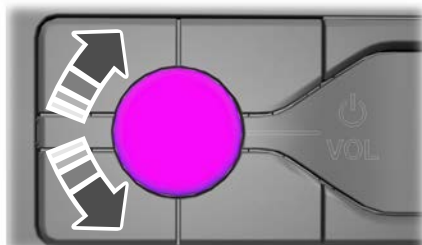


E260686

Réglage du volume



E248939



E260697

Sélection de la radio

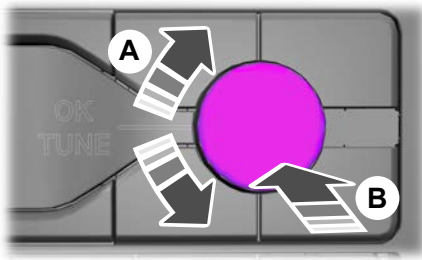


Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode radio.

Appuyez à nouveau sur la touche pour afficher les sources de radio disponibles. Appuyez sur la touche à plusieurs reprises pour faire défiler les sources de radio disponibles.

Changement des stations de radio

Recherche manuelle



E260687

- A Effectuez le réglage à l'aide de la liste des stations ou de la fréquence.
- B Réglage à l'aide de la liste des stations.

Système audio



E248947

Note : Vous pouvez changer les stations de radio à l'aide des touches de recherche.

Note : Vous pouvez accéder aux stations de radio mémorisées à l'aide des touches de présélection numériques.

Sélection du multimédia



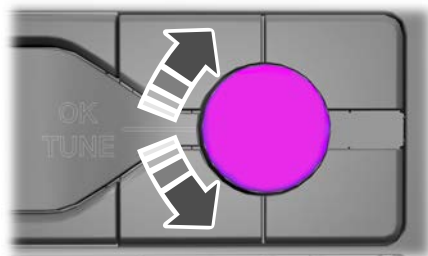
Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode multimédia.

Appuyez à nouveau sur la touche pour afficher les sources multimédia disponibles. Appuyez sur la touche à plusieurs reprises pour faire défiler les sources multimédia disponibles.

Défilement des options de menu



E248947



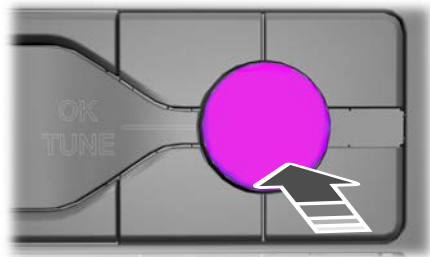
E260782

Système audio

Sélection d'une option de menu



E268946



E260781

Retour à l'écran précédent



Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante



Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente



Mise en pause ou lecture d'un média



En mode multimédia, appuyez sur cette touche pour mettre la lecture en pause. Pour reprendre la lecture, appuyez à nouveau sur la touche.

En mode radio, appuyez sur le bouton pour couper le son de la radio. Appuyez de nouveau sur la touche pour réactiver le microphone.

Activation et désactivation de l'écran



Paramètres du système



Réglages du son



Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres du son. Vous pouvez optimiser le son en fonction de différentes positions de siège.

Vous pouvez également activer la fonction de réglage du volume en fonction de la vitesse et régler sa sensibilité.

Utilisation d'un téléphone mobile



Vous pouvez passer un appel depuis la liste des appels récents, la liste de contacts ou en composant un numéro.

Système audio

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

Activation et désactivation de l'autoradio



Réglage du volume



E248939

Changement des stations de radio

Recherche manuelle



E270235

Note : Vous pouvez changer les stations de radio à l'aide des touches de recherche.

Note : Vous pouvez rappeler des stations de radio à l'aide des touches de présélection sur l'écran tactile.

Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante



Sélectionnez pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.

Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente



Sélectionnez pour revenir au début d'une piste.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

Mise en pause ou lecture d'un média



Sélectionnez pour lire une piste. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.

En mode radio, appuyez sur le bouton pour couper le son de la radio. Appuyez de nouveau sur la touche pour réactiver le microphone.

Activation et désactivation de l'écran



Système audio

Réglages du son



Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres du son. Vous pouvez optimiser le son en fonction de différentes positions de siège.

Vous pouvez également activer la fonction de réglage du volume en fonction de la vitesse et régler sa sensibilité.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Activation et désactivation de l'autoradio



Réglage du volume



E248939

Sélection des stations de radio

Recherche manuelle



E270235

Note : Vous pouvez changer les stations de radio à l'aide des touches de recherche.

Note : Vous pouvez rappeler des stations de radio à l'aide des touches de présélection sur l'écran tactile.

Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante



Sélectionnez pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.

Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente



Sélectionnez pour revenir au début d'une piste.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

Système audio

Mise en pause ou lecture d'un média



Sélectionnez pour lire une piste. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.

En mode radio, appuyez sur le bouton pour couper le son de la radio. Appuyez de nouveau sur la touche pour réactiver le microphone.

Activation et désactivation de l'écran



Réglages du son



Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres du son. Vous pouvez optimiser le son en fonction de différentes positions de siège.

Vous pouvez également activer la fonction de réglage du volume en fonction de la vitesse et régler sa sensibilité.

RADIO AM/FM - VÉHICULES SANS: SYNC

Sélection d'une source de radio



Appuyez sur cette touche pour afficher les sources de radio disponibles.

Appuyez sur la touche à plusieurs reprises pour faire défiler les sources de radio jusqu'à celle que vous souhaitez.

Appuyez sur la touche **OK**.

Présélections de stations

Pour mémoriser une station de radio, appuyez sur une des touches de présélection numériques et maintenez-la enfoncée.

Note : Vous pouvez mémoriser six présélections pour chaque source de radio.

Changement manuel de station radio



E248947

Faites tourner la commande pour changer la fréquence.

Changement automatique de station radio



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le haut de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche avant rapide dans la bande de fréquences.



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le bas de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche arrière rapide dans la bande de fréquences.

Système audio

Sélection d'une station dans la liste

Appuyez sur la touche **OK** pour afficher les stations disponibles.

RADIO AM/FM - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Utilisation de l'autoradio



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.

Sélection d'une station radio dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **AM** ou **FM**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Changement manuel de station radio



E270235

Faites tourner la commande pour changer la fréquence.

Note : En mode FM, le fait de tourner le bouton de commande change la station.

Changement automatique de station radio



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le haut de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche avant rapide dans la bande de fréquences.



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le bas de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche arrière rapide dans la bande de fréquences.

Enregistrement d'une station de radio.

Maintenez enfoncée une des touches de présélection sur l'écran tactile.

Note : La radio coupe brièvement le son pour indiquer que la station est mémorisée.

RADIO NUMÉRIQUE - VÉHICULES SANS: SYNC

Sélection d'une source de radio



Appuyez sur la touche pour afficher les sources de radio disponibles.

Appuyez sur la touche à plusieurs reprises pour faire défiler les sources de radio jusqu'à celle qui vous intéresse.

Appuyez sur la touche **OK**.

Présélections de stations

Pour mémoriser une station, appuyez sur l'une des touches de présélection numériques et maintenez-la enfoncée.

Système audio

Note : Vous pouvez mémoriser six présélections pour chaque source de radio.

Changement manuel des stations de radio



E248947

Tournez le bouton de commande pour changer la station.

Changement automatique de station radio



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le haut de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche avant rapide dans la bande de fréquences.



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le bas de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche arrière rapide dans la bande de fréquences.

Sélection d'une station dans la liste

Appuyez sur la touche **OK** pour afficher les ensembles disponibles. Sélectionnez l'ensemble et la station souhaités dans cette liste.

RADIO NUMÉRIQUE - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Utilisation de l'autoradio



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.

Sélection d'une station radio dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **DAB**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Changement manuel de station radio



E270235

Faites tourner la commande pour changer la fréquence.

Système audio

Changement automatique de station radio



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le haut de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche avant rapide dans la bande de fréquences.



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le bas de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche arrière rapide dans la bande de fréquences.

Enregistrement d'une station de radio.

Maintenez enfoncée une des touches de présélection sur l'écran tactile.

Note : La radio coupe brièvement le son pour indiquer que la station est mémorisée.

AFFICHAGES DE L'HEURE ET DE LA DATE DE L'AUTORADIO - VÉHICULES SANS: SYNC

Réglage de l'heure



Appuyez sur le bouton.

Sélectionnez l'horloge et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

AFFICHAGES DE L'HEURE ET DE LA DATE DE L'AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Horloge**.
2. Remettre la montre à l'heure.

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH - VÉHICULES SANS: SYNC

Jumelage d'un appareil



Appuyez sur le bouton.

Sélectionnez Bluetooth et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Note : Lorsque vous jumelez un nouvel appareil, vous pouvez charger vos contacts, définir l'appareil comme appareil principal et activer la fonction d'Aide à l'appel de détresse.

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Accédez au menu Paramètres de votre appareil et activez Bluetooth.



Sélectionnez les options de réglage dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Bluetooth**.
2. Activez Bluetooth.
3. Sélectionnez **Ajouter un appareil Bluetooth**.

Note : Une invite vous demande de rechercher votre véhicule sur votre appareil.

4. Sélectionnez votre véhicule sur votre appareil.

Note : Un numéro apparaît sur votre appareil et sur l'écran tactile.

5. Confirmez que le numéro affiché sur votre appareil correspond à celui de l'écran tactile.

Note : L'écran tactile indique que vous avez correctement jumelé votre appareil.

STREAMING AUDIO EN BLUETOOTH - VÉHICULES SANS: SYNC

Sélection d'une source Bluetooth



Appuyez sur cette touche pour afficher le menu.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour faire défiler jusqu'à l'appareil Bluetooth souhaité.

Appuyez sur la touche **OK**.



Appuyez sur cette touche pour démarrer la lecture de la piste.

Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette

touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

Note : Il se peut que certaines fonctions ne soient pas prises en charge par tous les téléphones.

STREAMING AUDIO EN BLUETOOTH - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelez votre appareil. Voir **Connexion d'un appareil Bluetooth** (page 396).



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez l'option Bluetooth.



Appuyez sur cette touche pour démarrer la lecture de la piste.

Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

LECTURE D'UN MÉDIA À PARTIR D'UN APPAREIL USB - VÉHICULES SANS: SYNC

Formats de fichier audio pris en charge

Vous pouvez lire les formats de fichiers audio suivants : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Note : Le système de fichier NTFS n'est pas pris en charge.

Sélection d'un appareil USB



Appuyez sur cette touche pour afficher le menu.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour faire défiler jusqu'à l'appareil USB souhaité.

Appuyez sur la touche **OK**.

Lecture à partir d'un appareil USB



Appuyez sur cette touche pour lire une piste audio. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

Classer par catégories

Vous pouvez également classer et lire de la musique selon des catégories spécifiques, par artiste ou par album par exemple.

Appuyez sur la touche **OK** pour afficher les catégories disponibles.

LECTURE D'UN MÉDIA À PARTIR D'UN APPAREIL USB - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Formats de fichier pris en charge

Le système prend en charge les formats de fichier suivants :

- Formats de fichier audio MP3, M4A, M4B, WMA, WAV, AAC, FLAC, APE et AIFF.
- Systèmes de fichiers ext2, exFAT, FAT, FAT32, NTFS et HFS+.

Sélection d'un appareil USB

Branchez votre appareil sur le port USB.



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez l'option USB.

Lecture à partir d'un appareil USB



Appuyez sur cette touche pour lire une piste audio. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.

Système audio



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez le bouton enfoncé pour revenir en arrière rapidement.

Classer par catégories

Vous pouvez également classer et lire de la musique selon des catégories spécifiques, par artiste ou par album par exemple.

PORT USB

Les ports USB se trouvent sur la planche de bord et à l'intérieur du compartiment de rangement, au-dessus du combiné des instruments.

Vous pouvez utiliser le port USB pour charger un appareil uniquement lorsque le moteur est en marche.

APPLICATIONS - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Note: Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser vos applications via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.

Note: Avant d'utiliser l'application, nous vous recommandons de vérifier les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité.

Note: vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note: Certaines applications fonctionnent sans devoir être configurées. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Utilisation d'Apple CarPlay

Activation d'Apple CarPlay

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note: Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.

Désactiver Apple CarPlay



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Préférences Apple CarPlay**.
2. Désactivez Apple CarPlay.

Utilisation d'applications sur un appareil iOS

Note: Pour de plus amples informations sur les applications disponibles, reportez-vous au site Web Ford local.

La première fois que vous démarrez une application via le système, le système peut vous demander d'octroyer certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations octroyées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement.



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Désactivez Apple CarPlay.
2. Branchez votre appareil sur un port USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Système audio

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

4. Sélectionnez **Chercher des applis mobiles**.

Note : Le système recherche et se connecte aux applications compatibles qui sont exécutées sur votre appareil.

5. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Utilisation d'Android Auto

Activation d'Android Auto

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Vous devrez peut-être activer Android Auto dans le menu des paramètres.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

Désactiver Android Auto



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Préférences Android Auto**.
2. Désactivez Android Auto.

Utilisation d'applications sur un appareil Android

Note : Pour de plus amples informations sur les applications disponibles, reportez-vous au site Web Ford local.

La première fois que vous démarrez une application via le système, le système peut vous demander d'octroyer certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations octroyées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement.



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Désactivez Android Auto.
2. Jumelez votre appareil.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

4. Sélectionnez **Chercher des applis mobiles**.

Note : Le système recherche et se connecte aux applications compatibles qui sont exécutées sur votre appareil.

5. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Système audio

Dépannage des applications

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne trouve aucune application.	– Appareil non compatible. • Vous avez besoin d'un appareil Android avec OS 2.3 ou supérieur ou d'un appareil iOS 3GS avec iOS 5.0 ou supérieur. Associez et connectez votre appareil Android pour trouver des applications compatibles AppLink. Associez et connectez votre appareil iOS à un port USB pour trouver des applications compatibles AppLink.
Je possède un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne trouve aucune application.	– Aucune application compatible AppLink n'est installée sur votre appareil. • Téléchargez et installez la dernière version de l'application. – Aucune application compatible AppLink n'est exécutée sur votre appareil. • Démarrez les applications pour permettre au système de les trouver et assurez-vous d'être connecté aux applications qui le nécessitent. – Paramètres d'application non corrects. • Vérifiez et réglez les paramètres des applications sur votre appareil et autorisez le système à accéder à l'application le cas échéant.
Je possède un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne trouve toujours aucune application.	– La fermeture complète des applications a échoué. • Redémarrez les applications et réessayez.
Je possède un appareil Android qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Le fait que les applications soient introuvables peut être dû à un problème spécifique à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android. • Désactivez et réactivez Bluetooth pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.

Système audio

Symptôme	Cause possible et solution
Je possède un appareil iOS qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Problème de connexion de câble. • Débranchez le câble de votre appareil, patientez un moment, puis rebranchez-le pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant une application multimédia que le système a trouvé, mais je n'entends pas le son ou le son est très faible.	– Le volume de l'appareil est faible. • Augmentez le volume sur votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant plusieurs applications compatibles, mais le système ne les trouve pas toutes.	– Limite de l'appareil. Certains appareils sous Android disposent d'un nombre limité de ports Bluetooth pouvant être utilisés pour la connexion des applications. Si le nombre d'applications exécutées sur votre appareil est supérieur au nombre de ports Bluetooth disponibles, le système ne peut pas les trouver toutes. • Fermez certaines applications pour permettre au système de trouver celles que vous souhaitez utiliser.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Services vocaux du téléphone

Le système vous permet d'utiliser les fonctions de reconnaissance vocale de votre téléphone et de vous concentrer sur votre conduite.



Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction.

Note : Cela ne fonctionne que lorsque votre appareil est connecté via Bluetooth. Voir **Connexion d'un appareil Bluetooth** (page 396).

Note : Lorsque vous utilisez la reconnaissance vocale, employez la langue sélectionnée sur l'appareil.

Note : Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser les services vocaux du téléphone via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.

Système audio

SYSTÈME AUDIO – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne fonctionne pas.	- Vous pouvez réinitialiser le système pour restaurer une fonction qui a cessé de fonctionner. - La réinitialisation du système est conçue pour restaurer la fonctionnalité et ne supprime aucune donnée personnelle que vous avez enregistrée.
Je souhaite effacer des données personnelles du système.	- Une remise à zéro complète est nécessaire pour restaurer le système aux réglages d'usine. - Ceci efface toute donnée personnelle que vous avez enregistrée.
Le système n'est pas à jour.	- La dernière version n'a pas été installée. - Vous pouvez télécharger la dernière version ou régler le système de manière à effectuer les mises à jour automatiquement.

Réinitialisation du système

- Maintenez simultanément enfoncées la touche de recherche vers le haut et la touche marche/arrêt de l'autoradio jusqu'à ce que l'écran devienne noir.
- Patiencez trois minutes pour permettre au système de se réinitialiser complètement.

Mise à jour du système

Note : Il se peut que vous deviez mettre à jour le logiciel du système d'exploitation de votre véhicule, y compris les mises à jour de sécurité et les correctifs de bogues pour maintenir les services connectés à jour, comme le point d'accès du véhicule, sans avis préalable.

Mise à jour du système à l'aide d'une clé USB

Téléchargement d'une mise à jour

- Accédez à la page de mise à jour du système sur le site Web Ford de votre région.
 - Téléchargez la mise à jour.
- Note :** Le site Web vous informe de toute mise à jour disponible.
- Insérez une clé USB dans votre ordinateur.

Note : La clé USB doit être vide et répondre aux exigences minimum décrites sur le site Web.

- Suivez les instructions fournies pour télécharger la mise à jour sur la clé USB.

Installation d'une mise à jour

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'une installation est en cours.

Système audio

1. Débranchez tous les autres appareils USB des ports USB.
2. Raccordez la clé USB contenant la mise à jour à un port USB.

Note : L'installation démarre automatiquement dans un délai de 10 minutes.

Mise à jour du système à l'aide d'une connexion réseau Wi-Fi

Connexion à un réseau Wi-Fi



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Wi-Fi**.
2. Sélectionnez **Afficher les réseaux disponibles**.
3. Sélectionnez un réseau disponible.

Note : Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

Activation des mises à jour système automatiques



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Mises à jour automatiques**.
2. Activez les mises à jour système automatiques.

Le système est à présent configuré pour rechercher et recevoir des mises à jour système lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi.

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'un téléchargement est en cours.

Note : Si le système est déconnecté du réseau Wi-Fi pendant qu'un téléchargement est en cours, le téléchargement se poursuit la prochaine fois que le système se connecte à un réseau Wi-Fi.

Réinitialisation générale



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Général**.
2. Sélectionnez **Réinitialisation générale**.
3. Sélectionnez **Continuer**.

Note : Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprime pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau du véhicule. Pour supprimer votre véhicule du compte, contactez le fournisseur réseau du véhicule.

Note : Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système supprime tous les utilisateurs autorisés et toutes les données personnelles.

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

A propos de SYNC

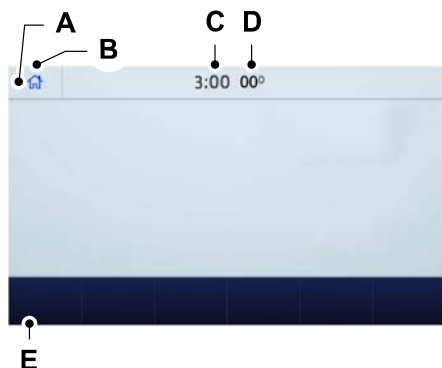
Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales et d'un écran tactile. Le système facilite l'interaction avec vos dispositifs audio, votre téléphone, le système d'aide à la navigation, les applications mobiles et les réglages.

Note: Vous pouvez mettre le système sous tension et l'utiliser pendant une heure maximum sans devoir mettre le contact.

Note: Après avoir coupé le contact, vous pouvez continuer à utiliser le système pendant 10 minutes maximum ou jusqu'à l'ouverture d'une porte.

Note: Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse. Leur utilisation est limitée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h.

Utilisation de l'écran tactile



- A Barre d'état.
- B Ecran d'accueil.
- C Montre de bord. Voir **Réglages** (page 424).
- D Température d'air extérieur.
- E Barre de fonctions.

Barre d'état

-  Son du micro du téléphone portable coupé.
-  Son du système audio coupé.
-  Mise à jour du logiciel installée.
-  Wi-Fi connecté.
-  Téléphone cellulaire en itinérance.
-  SMS reçu(s).



Aide à l'appel de détresse désactivé.



Intensité du signal réseau du téléphone cellulaire.



Partage des données du véhicule activé.



Partage de la position du véhicule activé.



Partage des données du véhicule et de la position du véhicule activés.



Source de données de trafic : Live Traffic.



Source de données de trafic : diffusion du trafic.



Chargeur sans fil actif.

Barre de fonctions



Sélectionnez la radio, l'appareil USB, le lecteur multimédia ou l'appareil Bluetooth à utiliser.

Voir **Divertissement** (page 413).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres de climatisation.



Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder à l'annuaire de votre téléphone cellulaire. Voir **Téléphone** (page 416).



Sélectionnez cette option pour utiliser le système d'aide à la navigation. Voir **Navigation** (page 418).



Sélectionnez cette option pour rechercher et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android. Voir **Applications** (page 423).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres système. Voir **Réglages** (page 424).

Nettoyage de l'écran tactile

Voir **Nettoyage de l'intérieur** (page 338).

Mise à jour du système

Mise à jour du système à l'aide d'une clé USB

Téléchargement d'une mise à jour

1. Accédez à la page de mise à jour SYNC sur le site Web Ford de votre région.
2. Téléchargez la mise à jour.

Note : Le site Web vous informe de toute mise à jour disponible.

3. Insérez une clé USB dans votre ordinateur.

Note : La clé USB doit être vide et répondre aux exigences minimum décrites sur le site Web.

4. Suivez les instructions fournies pour télécharger la mise à jour sur la clé USB.

Installation d'une mise à jour

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'une installation est en cours.

1. Débranchez tous les autres appareils USB des ports USB.
2. Raccordez la clé USB contenant la mise à jour à un port USB.

Note : L'installation démarre automatiquement dans un délai de 10 minutes.

Mise à jour du système à l'aide d'une connexion réseau Wi-Fi

Activation des mises à jour système automatiques

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Mises à jour automatiques**.
3. Activez **Mises à jour autom. du système**.

Le système est à présent configuré pour rechercher et recevoir des mises à jour système lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi.

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'un téléchargement est en cours.

Note : Si le système est déconnecté du réseau Wi-Fi pendant qu'un téléchargement est en cours, le téléchargement se poursuit à la prochaine connexion du système à un réseau Wi-Fi.

Connexion à un réseau Wi-Fi

Voir **Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi** (page 383).

Informations supplémentaires et assistance

Pour obtenir des informations supplémentaires ou de l'aide, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé ou de visiter le site Web Ford de votre région.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales. Cela vous permet de garder les mains sur le volant et de rester concentré sur ce qui se passe devant vous.



Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et attendez les instructions vocales.

Note : Appuyez de nouveau sur le bouton de commande vocale pour interrompre les instructions vocales et commencer à parler.

Note : Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Note : Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé pour utiliser Siri sur votre appareil iOS.

Les instructions vocales suivantes sont conçues pour vous aider à partir de n'importe quel écran :

- **Liste de commandes**
- **Aide**

Les tableaux suivants énumèrent les commandes vocales les plus fréquemment utilisées. Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région.

Généralités

Commande vocale	Description
Liste de commandes ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une fonction spécifique. ¹
Annuler	Annuler une session vocale active.
Aide ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une fonction spécifique. ¹
Retour	Retourner à l'écran précédent.
Menu principal	Accéder au menu principal.
Page suivante	Accéder à la page suivante.
Page précédente	Accéder à la page précédente.

¹ Ajouter le nom de la fonction à la commande.

Divertissement

Source audio

Commande vocale	Description
Radio	Utiliser la radio.
Lecteur CD	Utiliser le lecteur CD.
Audio Bluetooth	Utiliser un appareil Bluetooth.
USB	Utiliser un appareil USB ou un lecteur multimédia.

Radio

Commande vocale	Description
AM	Ecouter la radio AM.
AM ____	Capter une fréquence AM spécifique. ¹
DAB	Ecouter la radio DAB.

Commande vocale	Description
[syntoniser] FM	Ecouter la radio FM.
FM ____	Capter une fréquence FM spécifique. ¹

¹ Ajouter la fréquence radio à deux décimales à la commande.

USB et lecteur multimédia

Commande vocale	Description
Jouer album ____	Lire votre musique par catégorie. ¹
Lecture artiste ____	
Lecture du livre audio ____	
Lecture du genre <nom>	
Lecture de la liste ____	
Lecture du podcast ____	
Lecture piste ____	
Parcourir tous les albums	Parcourir la musique sur un appareil USB.
Parcourir tous les artistes	
Parcourir tous les livres audio	
Parcourir tous les genres	
Parcourir toutes les listes	
Parcourir tous les podcasts	
Parcourir tous les titres	
Parcourir l'album ____	Parcourir votre musique par catégorie sur un appareil USB. ¹
Parcourir l'artiste ____	
Parcourir le livre audio ____	
Parcourir le genre ____	

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Parcourir la liste ____	
Parcourir le podcast ____	

¹ Ajoutez un nom d'album, nom d'artiste, nom de livre audio, nom de genre, nom de liste de lecture, nom de podcast ou nom de piste à la commande. Prononcez le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil

Téléphone

Commande vocale	Description
Jumeler un téléphone	Associer un téléphone cellulaire ou un appareil Bluetooth.
Recomposer	Recomposer le dernier numéro composé.
Composer ____	Composer un numéro. ¹
Appeler ____	Appeler un contact spécifique à partir de l'annuaire. ²
Appeler ____ ____	Appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement spécifique. ³
Écouter le message	Ecouter un SMS.
Écouter le message ____	Ecouter un SMS spécifique dans une liste de SMS.
Répondre au message	Répondre au dernier SMS.

¹ Ajoutez le numéro que vous souhaitez composer à la commande.

² Ajoutez le nom d'un contact de votre annuaire à la commande. Prononcez le nom et le prénom de votre contact exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.

³ Ajoutez le nom d'un contact et l'emplacement de votre annuaire à la commande. Prononcez le nom et le prénom de votre contact exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.

Navigation (le cas échéant)

Définition d'une destination

Commande vocale	Description
Chercher adresse	Saisissez une adresse de destination. Lorsque vous y êtes invité, donnez le numéro, la rue et la ville.
Chercher point d'intérêt	Recherchez un point d'intérêt par nom ou par catégorie.
Chercher ___ à proximité	Recherchez un point d'intérêt proche par catégorie. ¹
Chercher catégorie de points d'intérêt	Recherchez une catégorie de points d'intérêt. ¹
Destination mon domicile	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Destination mon travail	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Destinations favorites	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.

¹ Ajoutez une catégorie de point d'intérêt ou le nom d'une marque ou d'une chaîne connue à la commande.

Guidage routier

Commande vocale	Description
Annuler l'itinéraire	Annuler l'itinéraire actuel.
Détour	Sélectionner un autre itinéraire.
Répéter l'instruction	Répéter la dernière invite de guidage.
Afficher l'itinéraire	Afficher un aperçu de l'itinéraire.
Afficher la carte	Afficher la carte sur l'écran tactile.

Commande vocale	Description
Afficher le nord en haut de l'écran	Afficher une carte en deux dimensions avec le Nord vers le haut de l'écran tactile.
Afficher dans le sens de la marche	Afficher une carte en deux dimensions avec la direction de déplacement vers le haut de l'écran tactile.
Mode 3D	Afficher une carte en trois dimensions avec la direction de déplacement vers l'avant.

Applications

Généralités

Commande vocale	Description
Applis mobiles	Démarrer une application. Le système vous demande le nom de l'application.
Lister les applications	Obtenir la liste des applications exécutées sur votre appareil.
Chercher des applications	Rechercher et se connecter à des applications exécutées sur votre appareil.

Application active

Commande vocale	Description
Aide ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une application spécifique. ¹
Quitter ____	Fermer une application. ¹

¹ Ajouter le nom d'une application à la commande.

Paramètres vocaux

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Accéder au menu des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Activer les instructions vocales longues.
Mode d'interaction avancé	Activer les instructions vocales courtes.

Commande vocale	Description
Activer confirmation d'appel	Activer la confirmation d'appel. Le système demande un confirmation avant d'émettre un appel.
Désactiver confirmation d'appel	Désactiver la confirmation d'appel. Le système ne demande pas de confirmation avant d'émettre un appel.
Activer les listes des commandes vocales	Activer l'affichage des commandes vocales.
Désactiver les listes des commandes vocales	Désactiver l'affichage des instructions vocales.

Diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie

Si nécessaire, le système diminue la vitesse du moteur de soufflerie quand vous utilisez les commandes vocales afin de réduire les bruits de fond dans le véhicule. La vitesse normale est rétablie quand vous avez terminé.

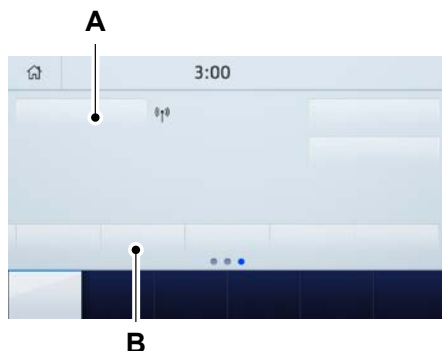
Désactivation de la diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie

Appuyez simultanément sur la touche **A/C** et sur la touche d'air recirculé.

DIVERTISSEMENT



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.



- A Source audio. Permet de choisir une autre source audio.
- B Préréglages. Balayez vers la gauche pour voir d'autres préréglages.

Vous pouvez accéder à ces options à l'aide de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Utilisation de l'autoradio

Sélection d'une station radio AM/FM

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **AM** ou **FM**.



E270235

3. Faites tourner la commande pour changer la fréquence.

Sélection d'une station radio FM dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **FM**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Sélection d'une station radio numérique dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **DAB**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez un ensemble.
5. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Changement manuel de stations radios numériques



E270235

Tournez le bouton de commande pour changer la station.

Changement automatique de station radio



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le haut de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche avant rapide dans la bande de fréquences.



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le bas de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche arrière rapide dans la bande de fréquences.

Enregistrement d'une station de radio.

Appuyez sur l'une des touches de présélection et maintenez-la enfoncée.

Note : La radio coupe brièvement le son pour indiquer que la station est mémorisée.

Note : Vous pouvez ajouter d'autres stations préréglées avec l'option paramètres de la barre des fonctions.

Activation des informations routières

Sélectionnez **Circulat. (TA)**.

Note : Si vous activez les informations routières, les informations diffusées par les stations radio interrompent la source audio en cours pour vous aider à planifier votre itinéraire.

Lire de la musique en streaming à partir d'un appareil Bluetooth

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 416).

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez Bluetooth.

Recherche de plages sur un appareil Bluetooth

Sélectionnez **Parcourir**.

Sélectionnez une plage.

Note : Sélectionnez la pochette pour afficher des informations relatives à la plage en cours.

Lecture de plages d'un appareil Bluetooth dans un ordre aléatoire



Lit des plages dans un ordre aléatoire.

Répétition de plages sur un appareil Bluetooth



Sélectionnez l'icône de répétition pour répéter des plages.

Note : Vous pouvez répéter une ou toutes les plages d'un appareil Bluetooth au format audio. Vous pouvez répéter une plage, toutes les plages ou toutes les plages d'un dossier sur un appareil Bluetooth.

Note : Un petit chiffre un apparaît à côté de l'icône de répétition pour indiquer qu'une plage est destinée à être répétée. Une petite icône de dossier apparaît à côté pour indiquer que le dossier est réglé pour être répété.

Lecture de musique à partir d'un appareil USB ou lecteur multimédia

Branchez votre appareil sur un port USB.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez USB.

Note : Le système doit indexer votre musique avant de la lire.

Recherche de plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia

Sélectionnez **Parcourir**.

Sélectionnez une plage.

Note : Sélectionnez la pochette pour afficher des informations relatives à la plage en cours.

Note : Vous pouvez aussi naviguer par nom d'album, d'artiste, de livre audio, de genre, de liste de lecture, de podcast ou de plage.

Lecture des plages sur une clé USB ou un lecteur multimédia dans un ordre aléatoire



Lit des plages dans un ordre aléatoire.

Répétition de plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia



Sélectionnez l'icône de répétition pour répéter des plages.

Note : Vous pouvez répéter une ou toutes les plages d'un appareil USB ou lecteur multimédia au format audio. Vous pouvez répéter une plage, toutes les plages ou toutes les plages d'un dossier sur une clé USB ou un lecteur multimédia.

Note : Un petit chiffre un apparaît à côté de l'icône de répétition pour indiquer qu'une plage est destinée à être répétée. Une petite icône de dossier apparaît à côté pour indiquer que le dossier est réglé pour être répété.

Appareils pris en charge

Le système prend en charge la plupart des appareils USB et lecteurs multimédia, y compris des appareils iOS et Android.

Formats de fichier pris en charge

Le système prend en charge les formats de fichier suivants :

- Formats de fichier audio MP3, MP4, WMA, WAV, AAC, AIFF, APE, DSD et FLAC.
- Extensions de fichier MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.
- Systèmes de fichier FAT, exFAT et NTFS.

Métadonnées de fichier audio

Le système organise les fichiers sur votre appareil USB ou lecteur multimédia selon des balises de métadonnées. Les balises de métadonnées contiennent des informations relatives au fichier. Si les balises de métadonnées des fichiers de

votre appareil USB ou lecteur multimédia ne contiennent pas d'information, le système les classe comme étant inconnues. Le système peut indexer jusqu'à 50 000 plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia et jusqu'à 10 appareils.

TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelage initial de votre téléphone portable

Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable et activez le Bluetooth. Assurez-vous que votre téléphone portable peut être détecté. Reportez-vous au manuel de votre téléphone mobile.



Sélectionnez l'option du téléphone dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Ajouter téléphone**.

Note : Une invite vous demande de rechercher votre véhicule sur votre téléphone.

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone.

Note : Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.

3. Confirmez que le numéro qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro qui s'affiche sur l'écran tactile.

Note : L'écran tactile indique que vous avez jumelé votre téléphone mobile avec succès.

4. Lorsque vous y êtes invité(e), téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone mobile.

Note : Si vous jumelez plus d'un téléphone mobile, utilisez les paramètres du téléphone pour préciser le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.

Utilisation de votre téléphone portable

Liste d'appels récents

Vous permet d'afficher et de sélectionner une entrée à partir d'une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Pour chercher vos contacts grâce à un formulaire de recherche intelligent. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts par ordre alphabétique.

Votre téléphone

Modifiez les sonneries, les alertes ou jumelez un autre téléphone portable.

Changer d'appareil

Pour afficher la liste des appareils jumelés ou connectés que vous pouvez sélectionner.

Ne pas déranger

Pour rejeter les appels entrants et désactiver les sonneries et alertes.

Téléphone Clavier

Pour composer directement un numéro.

Messages

Pour afficher les messages du téléphone portable.

Siri

Pour vous connecter à Siri sur votre appareil iOS.

Assistant vocal

Pour vous connecter au service vocal du téléphone sur votre appareil Android.

Messages texte (SMS)

Définition des notifications de SMS

iOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.
4. Activez les notifications de SMS.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable.
2. Sélectionnez Bluetooth.
3. Sélectionnez l'option Profils.
4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez les notifications de SMS.

Utilisation des SMS

Option de menu	Pièce
Écouter	Écouter le SMS.
Voir	Afficher le SMS.
Appeler	Appeler l'expéditeur.
Répond.	Répondre au SMS par un SMS standard.

Apple CarPlay

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.

Désactiver Apple CarPlay

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Préférences Apple CarPlay**.
3. Désactivez **Apple CarPlay**.

Android Auto

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Vous devrez peut-être activer Android Auto dans le menu des paramètres.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

Désactiver Android Auto

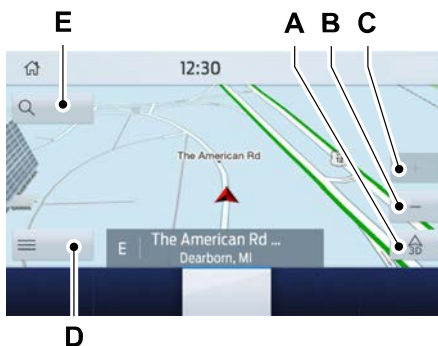
1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Android Auto**.
3. Désactivez **Android Auto**.

NAVIGATION

Note : Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.



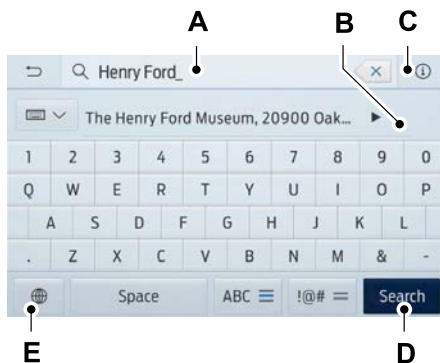
Sélectionnez l'option de navigation dans la barre de fonctions.



- A Menu Afficher la carte.
- B Zoom arrière.
- C Zoom avant.
- D Menu de guidage routier.
- E Menu de saisie de la destination.

Définition d'une destination

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de saisie de texte



- A Champ de saisie de texte.
- B Suggestions automatiques sur base du texte que vous saisissez.
- C Icône d'information.
- D Recherche.
- E Paramètres du clavier.

Note : Sélectionnez une des suggestions pour copier les détails dans le champ de saisie de texte.

Note : Vous pouvez saisir une destination sous plusieurs formats : **ville, rue, numéro ; ville, numéro, rue ;** code postal ou point d'intérêt.

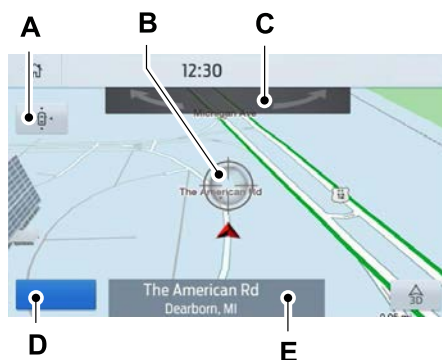
Note : Vous n'avez pas besoin d'indiquer le pays de destination.

Note : Pour saisir un caractère accentué, par exemple **à** ou **é**, appuyez longuement sur le caractère correspondant sur le clavier.

Sélectionnez **Rechercher**.

Sélectionnez **Commencer** pour commencer le guidage routier.

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de la carte



- A Recentrez la carte.
- B Lieu sélectionné.
- C Rotation de la carte 3D. Glissement vers la gauche ou la droite.
- D Démarrage du guidage routier.
- E Nom de la destination.

Sélectionnez l'emplacement sur la carte.

Sélectionnez **Commencer** pour commencer le guidage routier.

Modification du format de la carte

Affichez la carte dans un des formats suivants :

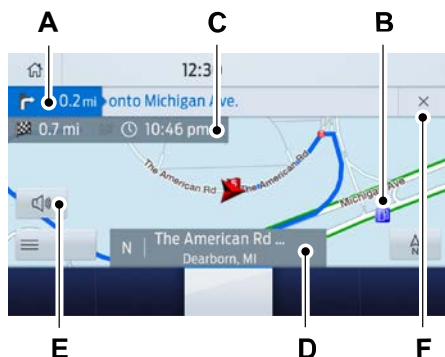
- Carte en deux dimensions avec direction de déplacement vers le haut de l'écran.
- Carte en deux dimensions avec le Nord vers le haut de l'écran.
- Carte en trois dimensions avec direction de déplacement vers l'avant.

Zoom

Affichez plus ou moins de détails sur la carte.

Note : Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

Guidage routier



- C Heure d'arrivée estimée, distance jusqu'à la destination ou durée de trajet restante jusqu'à la destination.
- D Nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.
- E Coupure du son des instructions vocales.
- F Annulez le guidage routier.

Note : Pour modifier le volume des instructions vocales, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

- A Clignotant. Sélectionnez-le pour entendre la dernière instruction de guidage.
- B Point d'intérêt.

Menu de guidage routier

Option de menu	Pièce
Affichage	Réglez vos préférences de carte pour le guidage routier.
Carte complète	Affichez la carte en mode plein écran pendant le guidage routier.
Info sortie d'autoroute	Affichez les informations de sortie pour l'itinéraire en cours.

Option de menu	Pièce
Liste de virages	Affichez la liste des changements de direction pour l'itinéraire en cours. Sélectionnez une route à éviter.
Liste circulation	Affichez la circulation à proximité ou sur l'itinéraire en cours. ¹
Réglages de la navigation	Réglez les paramètres de navigation.
Où suis-je ?	Affichez des informations sur votre position actuelle.
Annuler itinéraire	Annulez le guidage routier.
Afficher l'itinéraire	Affichez la totalité de l'itinéraire en cours sur la carte.
Detour	Affichez un autre itinéraire que celui en cours.
Modifier étapes	Modifiez l'ordre ou supprimez des points de passage.
Optimiser ordre	Le système détermine pour vous l'ordre des points de passage.
Lancer	Accédez à l'écran suivant et commencez un nouvel itinéraire.
Rechercher	Saisissez une adresse de destination.
Domicile	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Travail	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Favorites	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Point d'intérêt	Affichez les catégories de point d'intérêt.

¹ Dépend de la station d'information routière ou de la circulation en ligne.

Réglage du volume des instructions vocales

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Note : Si vous avez réglé par inadvertance le volume sur zéro, appuyez sur le bouton de clignotant pour réécouter la dernière instruction vocale, puis réglez le volume au niveau souhaité.

Couper le son des instructions vocales



Sélectionnez l'option Silencieux à l'écran pour couper le son des instructions vocales.

Note : Le système coupe le son de la prochaine instruction vocale et de toutes les instructions ultérieures.

Ajout de points de passage

Vous pouvez ajouter un point de passage à un itinéraire de navigation comme destination au cours de votre itinéraire. Vous pouvez ajouter jusqu'à cinq points de passage.

1. Sélectionnez l'option de recherche sur la carte.
2. Définissez une destination.
3. Sélectionnez l'icône du drapeau.
4. Sélectionnez **Lancer**.

Annulation du guidage routier

Annulation du guidage routier depuis le menu du guidage routier



Sélectionnez l'option de menu de guidage routier dans l'écran de guidage actif.

Sélectionnez **Annuler itinér.**

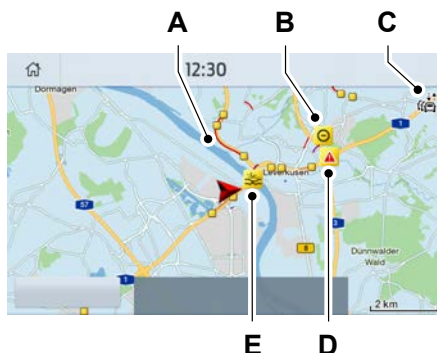
Annulation du guidage routier depuis la carte principale



Sélectionnez l'icône dans l'angle supérieur droit de la carte principale pour annuler le guidage routier.

Live Traffic (le cas échéant)

La circulation en ligne fournit des informations de trafic pratiquement en temps réel pour vous aider à planifier l'itinéraire le plus rapide jusqu'à votre destination. Vous devez avoir un abonnement actif à Live Traffic.



- A Bouchon.
- B Fermeture de routes.
- C Live Traffic actif.
- D Avertissement urgent.
- E Incident de circulation.

Activation et désactivation de Live Traffic

Note : Assurez-vous que le modem est activé. Voir **Véhicule connecté** (page 382).

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Réglages de connectivité**.
4. Activez **Connectivité du véhicule**.
5. Activez **Localisation**.
6. Activez **Données véhicule et ctrlle à distance**.
7. Activez **Live Traffic**.

Mise à jour des cartes de navigation

Consultez le site Web Ford local ou contactez votre concessionnaire pour les mises à jour des cartes de navigation.

Les cartes numériques utilisées dans cette application de navigation sont fournies par HERE. Si vous rencontrez des erreurs de données sur une carte, vous pouvez en informer directement HERE en vous rendant sur le site www.here.com. HERE examine toutes les erreurs qui lui ont été signalées et joint le résultat de ses recherches dans son e-mail de réponse.

APPLICATIONS

Note : Pour obtenir plus d'informations sur les applications disponibles et les smartphones compatibles ainsi que des conseils de dépannage, visitez le site Web local.

La première fois que vous démarrez une application via le système, le système peut vous demander d'octroyer certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations octroyées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Voir **Réglages** (page 424).

Note : Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser vos applications via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.

Note : Avant d'utiliser l'application, nous vous recommandons de vérifier les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité.

Note : vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note : Certaines applications fonctionnent sans devoir être configurées. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Utilisation d'applications sur un appareil iOS



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Si votre appareil est connecté en USB, désactivez Apple CarPlay. Voir **Téléphone** (page 416).
2. Connectez votre appareil à un port USB ou jumelez-le et connectez-le en Bluetooth.
3. Si le système vous demande d'activer CarPlay, sélectionnez **Désactiver**.
4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via SYNC.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

5. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Connectez votre dispositif à une prise USB si vous voulez utiliser une application de navigation. Lorsque vous utilisez une application de navigation, celle-ci doit être ouverte et l'appareil doit rester déverrouillé.

Utilisation d'applications sur un appareil Android



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Si votre appareil est connecté en USB, désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 416).
2. Activez **Activer Applis mobiles via USB** dans la vignette des Paramètres des Applications mobiles.
3. Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 416).

4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via SYNC.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

5. Sélectionnez **Chercher des applis mobiles**.

Note : Le système recherche et se connecte aux applications compatibles qui sont exécutées sur votre appareil.

6. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Les Applications mobiles sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique via le port USB lorsque les Applications mobiles sont activées.

Utilisation de la navigation mobile sur un appareil Android

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 416).
3. Activez **Activer Applis mobiles via USB** dans la vignette des Paramètres des Applications mobiles.
4. Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.
5. Sélectionnez l'application de navigation que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Lorsque vous utilisez une application de navigation, celle-ci doit être ouverte et l'appareil doit rester déverrouillé.

Note : Les Applications mobiles sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique via le port USB lorsque les Applications mobiles sont activées.

RÉGLAGES



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

Sélectionnez une vignette pour accéder aux paramètres.



Sélectionnez cette option pour afficher des informations supplémentaires.

Eclairage ambiant

Vous pouvez modifier les réglages de luminosité de l'éclairage ambiant.

Android Auto

Vous pouvez activer et désactiver la fonctionnalité Android Auto.

Apple CarPlay

Vous pouvez activer et désactiver la fonctionnalité Apple CarPlay.

Système audio

Vous pouvez modifier les réglages audio.

Mises à jour automatiques

Vous pouvez activer et désactiver les mises à jour automatiques et régler les paramètres.

Bluetooth

Vous pouvez activer et désactiver la fonction Bluetooth et associer votre téléphone portable.

Montre

Vous pouvez modifier les réglages de l'horloge.

Ecran

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran, comme la luminosité et la réduction automatique de la luminosité.

Aide à l'appel de détresse

Vous pouvez activer et désactiver l'Aide à l'appel de détresse.

FordPass

Vous pouvez modifier les réglages de FordPass.

Généralités

Vous pouvez modifier des réglages tels que la langue et les unités de mesure ou réinitialiser le système.

Applications mobiles

Vous pouvez modifier les autorisations, activer, désactiver et mettre à jour les applications mobiles.

Système de navigation (le cas échéant)

Vous pouvez modifier les réglages de navigation, par exemple les préférences de carte et les paramètres de guidage.

Téléphone

Vous pouvez connecter et déconnecter votre appareil ou gérer les réglages des appareils connectés.

Sièges (le cas échéant)

Vous pouvez modifier la position et régler la fonction de massage des sièges.

Son

Vous pouvez modifier les réglages du son.

Mode voiturier (le cas échéant)

Vous pouvez activer et désactiver le mode voiturier.

Véhicule (le cas échéant)

Vous pouvez modifier les réglages de la caméra.

Commande vocale

Vous pouvez modifier les réglages de la commande vocale.

Wi-Fi

Vous pouvez activer et désactiver le Wi-Fi et régler les paramètres.

SYNC™ 3 DÉPANNAGE

Reconnaissance vocale

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne comprend pas ce que je dis.	– Vous utilisez les mauvaises commandes vocales. • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 407). • Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région. – Vous parlez trop tôt. • Attendez l'instruction vocale avant de parler.
Le système ne comprend pas le nom de la piste ou de l'artiste.	– Limite de l'appareil. La technologie Bluetooth n'est pas compatible avec les commandes vocales. • Branchez votre appareil sur un port USB. • Si vous avez un appareil iOS, maintenez enfoncée la touche de commande vocale au volant pour lire des pistes spécifiques à l'aide de Siri. – Vous utilisez les mauvaises commandes vocales. • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 407). • Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région. – Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom exact de la piste ou de l'artiste tel qu'il apparaît sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. Le nom de la chanson ou de l'artiste peut contenir des caractères spéciaux qui ne sont pas reconnus par le système. – Le nom contient des caractères spéciaux, tels que *, - ou +. • Renommez les fichiers de votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner et lire la piste.

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne comprend pas le nom d'un contact dans le répertoire de mon appareil et appelle le mauvais contact.	– Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom et le prénom exacts de votre contact tel qu'ils apparaissent sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. – Le nom contient des caractères spéciaux, tels que *, - ou +. • Renommez le contact sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner le contact et l'appeler.
Le système ne comprend pas les noms étrangers des contacts dans le répertoire de mon appareil.	– Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom et le prénom exacts de votre contact tel qu'ils apparaissent sur votre appareil. Le système applique des règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms des contacts du répertoire de votre appareil. Sélectionnez le nom du contact sur l'écran tactile et utilisez l'option Entendre pour avoir une idée de la manière dont le système s'attend à ce que vous le prononciez.
Les instructions vocales du système et la prononciation de certains mots ne semblent pas très précises.	– Limite de l'appareil. • Le système utilise la technologie de synthèse vocale et une voix de synthèse au lieu d'une voix humaine préenregistrée.

Audio USB et Bluetooth

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à connecter mon appareil.	– Dysfonctionnement de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Éteignez votre appareil, réinitialisez-le et réessayez. – Problème de connexion de câble. • Branchez correctement le câble à votre appareil et au port USB du véhicule.

Symptôme	Cause possible et solution
	– Câble incompatible. • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil. – Mauvais réglage de l'appareil. • Assurez-vous que votre appareil ne dispose pas d'un programme d'auto-installation ou de paramètres de sécurité actifs. • Assurez-vous que votre appareil n'est pas configuré pour la charge uniquement. – Écran de verrouillage d'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Le système ne reconnaît pas mon appareil.	– Limite de l'appareil. • Ne laissez pas votre appareil dans votre véhicule si les températures extérieures sont extrêmes.
Le système ne comprend pas le nom de la piste ou de l'artiste.	– Limite de l'appareil. La technologie Bluetooth n'est pas compatible avec les commandes vocales. • Branchez votre appareil sur un port USB. • Si vous avez un appareil iOS, maintenez enfoncée la touche de commande vocale au volant pour lire des pistes spécifiques à l'aide de Siri.
Je ne parviens pas à diffuser un audio à partir de mon appareil Bluetooth.	– Appareil non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région. – Appareil non connecté. • Jumelez votre appareil. Voir Téléphone (page 416). – Le lecteur multimédia ne fonctionne pas. • Démarrez le lecteur multimédia sur votre appareil.
Le système ne reconnaît pas la musique que contient mon appareil.	– Métadonnées de fichier audio manquantes ou incorrectes, par exemple, l'artiste, le titre de la chanson, l'album ou le genre. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers corrompus. • Réparez les fichiers sur votre appareil.

Symptôme	Cause possible et solution
	– Fichiers protégés par copyright. • Utilisez un appareil contenant des fichiers qui ne sont pas protégés par copyright. – Format de fichier non pris en charge. • Réparez les fichiers ou convertissez-les dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 413). – Indexation de l'appareil requise. • Réindexez votre appareil. Voir Réglages (page 424). – Écran de verrouillage d'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Il arrive parfois que je n'entende pas une piste qui est lue sur mon appareil.	– Dysfonctionnement de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Éteignez votre appareil, réinitialisez-le et réessayez.
Quand je débranche mon appareil iOS, le volume sonore est réglé au maximum.	– Limite de l'appareil. • Diminuez le volume sur votre appareil.
Le système ne lit pas les pistes de mon lecteur USB dans le bon ordre.	Si le système ne lit pas les pistes de votre lecteur USB dans le bon ordre, les informations suivantes pourraient s'avérer utiles : – Si vous sélectionnez USB comme source audio pendant que le système effectue l'indexage, SYNC lit les pistes triées par ordre alphabétique des noms de fichier du répertoire racine. – Si vous sélectionnez USB comme source audio une fois que le système a terminé l'indexage, SYNC lit toutes les pistes triées par ordre alphabétique des titres de balise ID3, indépendamment de leur emplacement. SYNC utilise le nom de fichier si le titre de la balise ID3 n'existe pas.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
	– Si vous sélectionnez l'option de lecture de toutes les pistes à partir du menu de navigation, SYNC lit toutes les pistes triées par ordre alphabétique des titres de balise ID3, indépendamment de leur emplacement. SYNC utilise le nom de fichier si le titre de la balise ID3 n'existe pas. – Si vous sélectionnez une piste en utilisant l'option d'exploration de l'appareil, SYNC lit les pistes par ordre alphabétique des noms de fichier du dossier sélectionné. SYNC lit ensuite toutes les pistes des sous-dossiers du dossier sélectionné.

Téléphone

Symptôme	Cause possible et solution
Pendant un appel, j'entends un bruit de fond excessif.	– Mauvais réglage du téléphone portable. • Vérifiez et réglez les paramètres audio de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable.
Lors d'un appel, j'entends mes interlocuteurs, mais eux ne peuvent pas m'entendre.	– Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez. – Son du micro du téléphone portable coupé. • Désactivez le silencieux du micro de votre téléphone portable.
Lors d'un appel, je n'entends pas mes interlocuteurs et eux ne peuvent pas m'entendre.	– Redémarrage du système requis. • Redémarrez le système. Coupez le contact et ouvrez la porte. Fermez la porte et verrouillez le véhicule. Attendez que l'écran tactile s'éteigne et que les ports USB illuminés ne le soient plus. Déverrouillez le véhicule, mettez le contact et réessayez.

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à télécharger le répertoire.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Mauvais réglage du téléphone portable. • Autorisez le système à récupérer les contacts de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable. – Mauvais réglage du système. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 424). – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez.
Un message indiquant que mon répertoire a été téléchargé s'affiche, mais il est vide ou il manque des contacts.	– Mauvais réglage du téléphone portable. • Autorisez le système à récupérer les contacts de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable. • Vérifiez l'emplacement des contacts manquants sur votre téléphone portable. S'ils sont stockés sur la carte SIM, déplacez-les dans la mémoire du téléphone portable. – Mauvais réglage du système. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 424).

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à connecter mon téléphone portable.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez. • Installez la dernière version du micrologiciel du téléphone portable. • Supprimez votre appareil du système, supprimez SYNC de votre appareil et recommencez. • Désactivez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 424).
La fonction SMS ne fonctionne pas.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez.
Je n'entends pas les SMS.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région.

Système de navigation (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à saisir un nom de rue quand je suis à l'étranger.	– Méthode de saisie incorrecte. • Saisissez le nom de rue et le pays.
Le système ne reconnaît pas les coordonnées GPS.	– Vous n'utilisez pas le bon format de coordonnées. • Utilisez le format ##. #####, ##. ##### (pour N/S, E/O). Ajoutez un signe moins avant les coordonnées si la direction est l'ouest et conservez une valeur positive si la direction est l'est, par exemple : 12.5412 correspond à l'est et -12.5412, à l'ouest.

Applications

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne trouve aucune application.	- Appareil non compatible. - Vous avez besoin d'un appareil Android avec OS 4.3 ou supérieur ou d'un appareil iOS avec iOS 8.0 ou supérieur. Associez et connectez votre appareil Android pour trouver des applications compatibles AppLink. Connectez votre dispositif Android ou iOS à un port USB ou jumelez-le et connectez-le en Bluetooth.
Je possède un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne trouve aucune application.	- Aucune application compatible AppLink n'est installée sur votre appareil. - Téléchargez et installez la dernière version de l'application. - Aucune application compatible AppLink n'est exécutée sur votre appareil. - Démarrez les applications pour permettre au système de les trouver et assurez-vous d'être connecté(e) aux applications qui le nécessitent. - Paramètres d'application incorrects. - Vérifiez et réglez les paramètres des applications sur votre appareil et autorisez SYNC à accéder à l'application le cas échéant.
Je possède un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne trouve toujours aucune application.	- La fermeture complète des applications a échoué. - Redémarrez les applications et réessayez. - Si votre appareil Android inclut des applications possédant une option Quitter, utilisez-la, puis redémarrez les applications. Vous pouvez aussi utiliser l'option d'arrêt forcé dans le menu de paramètres de votre appareil. - Si vous possédez un appareil iOS avec iOS 7.0 ou une version supérieure, appuyez sur la touche d'accueil de votre appareil à deux reprises, puis balayez l'application vers le haut pour la fermer.

Symptôme	Cause possible et solution
Je possède un appareil Android qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Le fait que les applications soient introuvables peut être dû à un problème spécifique à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android. • Désactivez et réactivez le Bluetooth pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil iOS qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Problème de connexion de câble. • Débranchez le câble de votre appareil, patientez un moment, puis rebranchez-le pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant une application multimédia que le système a trouvée, mais je n'entends pas le son ou le son est très faible.	– Le volume de l'appareil est faible. • Augmentez le volume sur votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant plusieurs applications compatibles, mais le système ne les trouve pas toutes.	– Limite de l'appareil. Certains appareils Android disposent d'un nombre limité de ports Bluetooth pouvant être utilisés pour la connexion des applications. Si le nombre d'applications exécutées sur votre appareil est supérieur au nombre de ports Bluetooth disponibles, le système ne peut pas les trouver toutes. • Fermez certaines applications pour permettre au système de trouver celles que vous souhaitez utiliser.

Connectivité Wi-Fi

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Saisissez le bon mot de passe du réseau. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Points d'accès multiples à portée possédant le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut, sauf s'il contient un identifiant unique, faisant partie de l'adresse MAC par exemple.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après avoir été établie avec succès.	– Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.
Je suis à proximité d'un point d'accès Wi-Fi, mais l'intensité du signal réseau est faible.	– Signal du réseau bloqué. • Si votre véhicule possède un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise ne soit pas face au point d'accès Wi-Fi. • Si les vitres sont enduites d'une teinte métallique, mais pas le pare-brise, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise soit face au point d'accès Wi-Fi ou ouvrez la vitre qui est face au point d'accès. • Si les vitres et le pare-brise de votre véhicule sont teintés et métallisés, ouvrez les vitres qui sont face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage et que la porte du garage est fermée, ouvrez-la.

Symptôme	Cause possible et solution
La liste des réseaux disponibles ne contient pas un réseau qui devrait y être.	– Réseau masqué. • Rendez le réseau visible et réessayez.
Les téléchargements de logiciel durent trop longtemps.	– Signal réseau faible • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Point d'accès Wi-Fi fortement sollicité ou à connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un réseau Wi-Fi et l'intensité du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales, contactez le fournisseur de service réseau.

Réinitialisation du système

1. Maintenez simultanément enfoncées la touche de recherche vers le haut et la touche marche/arrêt de l'autoradio jusqu'à ce que l'écran devienne noir.
2. Patientez trois minutes pour permettre au système de se réinitialiser complètement.
3. Appuyez sur touche marche/arrêt de l'autoradio pour mettre le système sous tension.

Note : Vous pouvez réinitialiser le système pour restaurer une fonction qui a cessé de fonctionner. La réinitialisation du système est conçue pour restaurer la fonctionnalité sans supprimer les données que vous avez stockées.

Informations supplémentaires et assistance

Pour obtenir des informations supplémentaires ou de l'aide, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé ou de visiter le site Web Ford de votre région.

Appendices

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets et ne montez pas d'équipements sur ou à proximité d'un couvercle d'airbag, sur le côté des dossiers de siège avant ou arrière ou dans des zones susceptibles d'entrer en contact avec un airbag qui se déploie. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne fixez aucun câble d'antenne sur le câblage du véhicule, les canalisations de carburant ou les tuyauteries de frein.

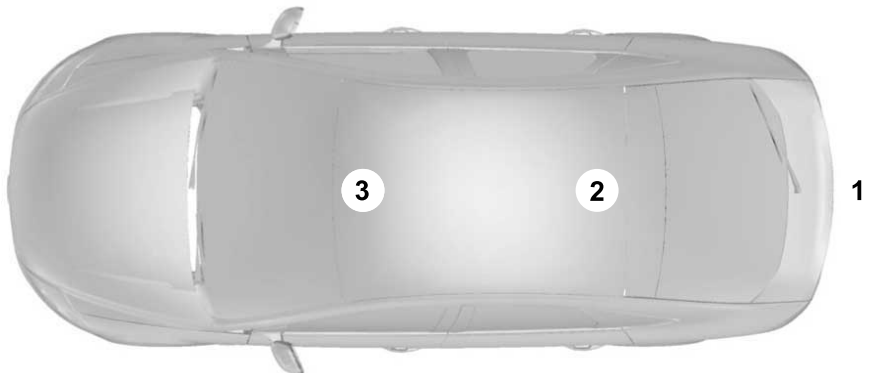


AVERTISSEMENT: Gardez les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm de tout module électronique et airbag.

Note : Nous testons et certifions votre véhicule afin qu'il soit conforme à la législation relative à la compatibilité électromagnétique. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement posé sur votre véhicule par un concessionnaire agréé soit conforme à la législation locale et à toute autre exigence applicable. L'installation de certains appareils électroniques de deuxième monte pourrait dégrader la performance des fonctions du véhicule, qui utilise des signaux de fréquence radio tels que le récepteur radio de diffusion, le système de surveillance de la pression des pneus, le système de démarrage avec bouton poussoir, la connectivité Bluetooth ou la navigation satellite.

Note : Tout équipement d'émission de fréquences radio présent dans votre véhicule (par exemple un téléphone cellulaire ou un émetteur de radio amateur) doit être conforme aux paramètres indiqués dans le tableau suivant. Nous ne prévoyons aucune disposition spéciale ou condition concernant l'installation ou l'utilisation de tels équipements.

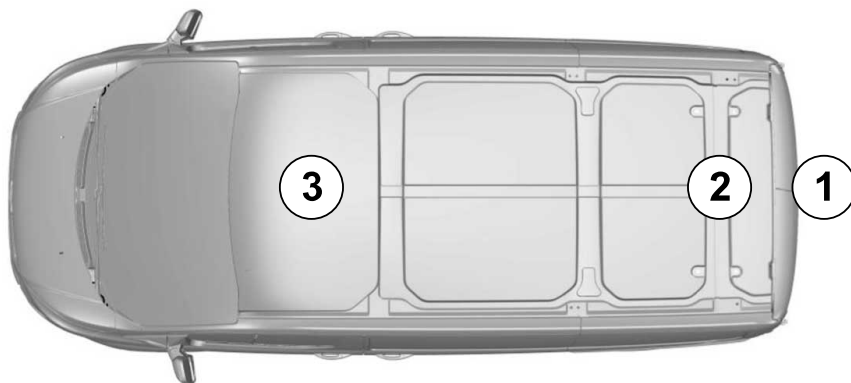
Voiture



E239120

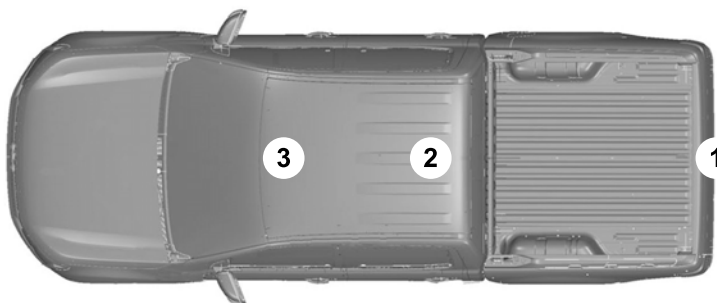
Appendices

Fourgon



E239122

Poids lourd



E239121

Appendices

Bande de fréquence (en MHz)	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2.3
68-88	50	2.3
142-176	50	2.3
380-512	50	2.3
806-870	10	2.3

Appendices

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (CLUF) DU LOGICIEL DU VEHICULE

- Vous (« Vous » ou « Votre » ou « Vos » selon le cas applicable) avez fait l'acquisition d'un véhicule équipé de plusieurs systèmes, y compris SYNC® et divers modules de commande, (« APPAREILS ») qui comportent un logiciel acquis sous licence ou détenu par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces produits logiciels d'origine FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les supports associés, les documents imprimés et les documentations « en ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL ») sont protégés par les lois et traités internationaux relatifs à la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut s'interfacer et/ou communiquer avec, ou peut faire l'objet d'une mise à niveau ultérieure pour s'interfacer et/ou communiquer avec, des logiciels supplémentaires et/ou des systèmes fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS ETES EN DESACCORD AVEC CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), VEUILLEZ NE PAS UTILISER LES APPAREILS ET NE PAS COPIER LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, SON UTILISATION SUR DES APPAREILS, VAUT ACCEPTATION DU PRESENT CLUF (OU LA RATIFICATION DE TOUT CONSENTEMENT ANTERIEUR).

CONCESSION DE LICENCE

LOGICIELLE : Ce CLUF vous octroie la licence suivante :

- Vous pouvez utiliser le LOGICIEL tel qu'installé sur les APPAREILS et tel qu'il s'interface avec des systèmes et/ou services fournis par, ou par l'intermédiaire de, FORD MOTOR COMPANY ou ses fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comporte un ou plusieurs composant(s) de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un processus statistique par nature et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce processus. Ni FORD MOTOR COMPANY, ni ses fournisseurs ne sauraient être tenus pour

responsables de dommages quels qu'ils soient découlant d'erreurs survenues dans le cadre du processus de reconnaissance vocale. Il vous incombe de contrôler les fonctions de reconnaissance vocale du système.

- **Limitations relatives à la reconstitution de la logique, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes autorisé ni à procéder à l'ingénierie inverse, décompiler, traduire, désassembler ou tenter d'extraire le code source ou des idées sous-jacentes ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni à permettre à quiconque de procéder à l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler le LOGICIEL, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation, ou dans la mesure éventuellement permise par les modalités d'octroi de licence régissant l'utilisation de tout composant open source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations relatives à la distribution, reproduction, modification et création d'œuvres dérivées :** vous n'êtes pas autorisé à distribuer, reproduire, modifier le LOGICIEL ou créer des œuvres dérivées du LOGICIEL, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation, ou dans la mesure éventuellement permise par les modalités d'octroi de licence régissant l'utilisation de tout composant open source inclus avec le LOGICIEL.

- **CLUF unique :** la documentation destinée à l'utilisateur final pour les APPAREILS et les systèmes et services associés peut contenir plusieurs CLUF, et notamment des traductions et/ou des versions multiples (par exemple dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, la licence qui vous est octroyée vous autorise à utiliser seulement une (1) copie du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer définitivement les droits qui vous sont concédés en vertu du présent CLUF uniquement dans le cadre d'une vente ou d'un transfert des APPAREILS, à condition de n'en conserver aucune copie, de transférer la totalité du LOGICIEL (y compris tous ses composants, supports et documents imprimés, toutes ses mises à niveau et, le cas échéant, le(s) Certificat(s) d'authenticité), et que le bénéficiaire accepte de se conformer aux dispositions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, toute transmission doit inclure la totalité des versions antérieures du LOGICIEL.
- **Résiliation :** sans porter atteinte à tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY pourra résilier le présent CLUF si vous n'en respectez pas les modalités.
- **Composants de services Internet :** le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services Internet. Vous reconnaissez et convenez que FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné puissent

contrôler automatiquement la version du LOGICIEL et/ou des composants que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou suppléments au LOGICIEL, téléchargés automatiquement sur vos APPAREILS.

• **Logiciels/Services**

complémentaires : le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, aux fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, à ses sociétés affiliées et/ou à son représentant désigné de vous fournir ou de mettre à votre disposition des mises à jour, suppléments, modules complémentaires ou composants de services Internet associés au LOGICIEL après la date à laquelle vous avez obtenu votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL sont susceptibles d'occasionner des frais supplémentaires à votre charge facturés par votre fournisseur de service sans fil. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers vous fournissent ou mettent à votre disposition des Composants Supplémentaires sans qu'aucune disposition de CLUF n'accompagne ces Composants Supplémentaires, les dispositions du présent CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné se réservent le droit, sans engager leur responsabilité, d'interrompre tout service Internet qui vous est fourni ou qui est mis à votre disposition par le biais de l'utilisation du LOGICIEL.

• **Liens vers des sites tiers :** le LOGICIEL peut vous permettre de créer des liens vers des sites tiers. Ces sites tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné. Ni FORD MOTOR COMPANY, ni ses sociétés affiliées, ni son représentant désigné ne sont responsables (i) du contenu de tout site tiers, de tout lien présent sur un site tiers, de toute modification ou mise à jour d'un site tiers, ou (ii) de la diffusion d'informations sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de la part d'un site tiers quel qu'il soit. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites tiers, ces liens vous sont fournis uniquement dans un souci de commodité, et l'inclusion d'un lien quel qu'il soit n'implique pas l'approbation d'un site tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné.

• **Obligation de conduite**

responsable : vous reconnaissez votre obligation de conduire de façon responsable et de rester concentré(e) sur la route. Vous devez lire et vous conformer aux instructions de fonctionnement des APPAREILS, tout particulièrement en matière de sécurité, et vous convenez d'assumer tout risque associé à l'utilisation des APPAREILS.

MISES A NIVEAU ET SUPPORTS DE

RECUPERATION : si le LOGICIEL est fourni par FORD MOTOR COMPANY séparément des APPAREILS sur un support tel qu'une puce ROM, un ou plusieurs disques CD ROM ou par le biais d'un téléchargement sur Internet ou de tout autre moyen, et qu'il est intitulé « A des fins de mise à niveau uniquement » ou « A des fins de restauration uniquement », vous pouvez installer une (1) copie de ce LOGICIEL sur les APPAREILS en tant que

Appendices

copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément aux dispositions du présent CLUF, y compris toute modalité complémentaire accompagnant le LOGICIEL de mise à niveau.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le LOGICIEL (y compris, de manière non exhaustive, les images, photographies, animations, musiques, textes, « applets » (mini-applications) et tout élément vidéo ou sonore intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés qui l'accompagnent et toute copie du LOGICIEL appartiennent à FORD MOTOR COMPANY, ou ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Vous n'êtes pas autorisé à reproduire les documents imprimés accompagnant le LOGICIEL. Tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le contenu accessible en utilisant le LOGICIEL appartiennent au propriétaire dudit contenu et peuvent être protégés par des lois et traités régissant les droits d'auteur ou la propriété intellectuelle. Le présent CLUF ne vous concède aucun droit d'utilisation d'un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits n'étant pas spécifiquement concédés en vertu du présent CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers. L'utilisation de services en ligne accessibles via le LOGICIEL peut être régie par des conditions d'utilisation propres à ces services. Si ce LOGICIEL contient une documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous pouvez imprimer un exemplaire de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS A L'EXPORT : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti à la législation sur les exportations en vigueur aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. Vous convenez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales en vigueur s'appliquant au LOGICIEL, y compris les « Export Administration Regulations » (réglementation en matière d'exportations en vigueur aux Etats-Unis), ainsi que les restrictions concernant les utilisateurs finaux, l'utilisation finale et la destination imposées par les gouvernements américain et étrangers.

MARQUES DE FABRIQUE : le présent CLUF ne vous concède aucun droit sur les marques de fabrique ou de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et des fournisseurs de logiciels ou prestataires de services tiers.

ASSISTANCE PRODUIT : veuillez vous reporter aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation relative à l'assistance produit pour les APPAREILS, telle que le guide du conducteur du véhicule.

Si vous avez des questions concernant le présent CLUF, ou si vous souhaitez contacter FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, veuillez utiliser l'adresse fournie dans la documentation relative aux APPAREILS.

Absence de responsabilité pour certains dommages : EXCEPTÉ SI LA LOI L'INTERDIT, FORD MOTOR COMPANY, LES FOURNISSEURS DE LOGICIELS OU PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS, ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPECIAL, CONSÉCUTIF OU FORTUIT RESULTANT DE, OU SURVENANT EN RELATION AVEC, L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT

Appendices

DU LOGICIEL. LA PRESENTE LIMITATION S'APPLIQUE MEME SI TOUT RECOURS MANQUE SON PRINCIPAL OBJECTIF. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES EXPRESSEMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VEHICULE.

Informations importantes sur la sécurité automobile SYNC®. Veuillez lire et suivre les instructions ci-après :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, veuillez lire et suivre toutes les instructions et informations sur la sécurité fournies dans le présent manuel de l'utilisateur final (« Guide du conducteur »). Le non-respect des précautions mentionnées dans le présent Guide du conducteur peut entraîner un accident ou des blessures graves.

Fonctionnement général

- **Commandes vocales :** certaines fonctions du système SYNC® peuvent être exécutées uniquement à l'aide de commandes vocales. L'utilisation des commandes vocales pendant la conduite vous aide à utiliser le système sans lâcher le volant ou détourner les yeux de la route.
- **Visualisation prolongée de l'écran :** n'utilisez aucune fonction nécessitant une visualisation prolongée de l'écran pendant la conduite. Garez-vous en toute sécurité dans un endroit autorisé avant d'utiliser une fonction du système nécessitant une attention prolongée.
- **Réglage du volume :** n'augmentez pas le volume de manière excessive. Maintenez le volume à un niveau vous permettant d'entendre les bruits de la circulation et les signaux sonores d'urgence pendant la conduite. Le fait de conduire sans pouvoir entendre ces sons peut occasionner un accident.

- **Fonctions d'aide à la navigation :** les fonctions d'aide à la navigation du système sont conçues pour vous indiquer un itinéraire jusqu'à la destination souhaitée. Veuillez vous assurer que toutes les personnes utilisant ce système lisent attentivement et suivent rigoureusement les instructions et les informations sur la sécurité.
- **Risque de distraction :** ces fonctions d'aide à la navigation peuvent nécessiter un réglage manuel (non verbal). Effectuer des opérations de réglage ou entrer des données pendant la conduite peut distraire votre attention et provoquer un accident ou des blessures graves. Ces opérations doivent être effectuées une fois le véhicule arrêté en toute sécurité, dans un endroit autorisé.
- **Fiez-vous à votre jugement :** les fonctions d'aide à la navigation ne constituent qu'une assistance. Prenez vos décisions en fonction de vos observations des conditions locales et du code de la route applicable. Ces fonctions ne doivent pas se substituer à votre propre jugement. Les itinéraires suggérés par le système ne doivent jamais prévaloir sur le code de la route, votre jugement personnel ou les règles de prudence en matière de conduite.
- **Sécurité routière :** ne suivez pas les itinéraires proposés s'ils vous obligent à effectuer des manœuvres illégales ou dangereuses, s'ils vous placent dans une situation dangereuse ou s'ils vous dirigent vers un lieu que vous considérez dangereux. Le conducteur est seul responsable de la conduite de son véhicule en toute sécurité et, par conséquent, doit juger de la sécurité des itinéraires proposés.

Appendices

- **Inexactitude potentielle des cartes :**
il se peut que les cartes utilisées par ce système soient inexactes en raison de modifications des routes, des contrôles de la circulation ou des conditions de conduite. Faites toujours appel à votre jugement et votre bon sens en suivant les itinéraires suggérés.
- **Services d'urgence :** ne vous fiez pas aux fonctions d'aide à la navigation du système pour vous guider vers les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des opérateurs de services d'urgence. La base de données cartographique des fonctions d'aide à la navigation ne contient pas nécessairement tous les services d'urgence tels que la police, les casernes de pompiers, les hôpitaux et les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et votre acceptation
des risques

Appendices

- Vous acceptez chacun des points suivants : (a) Toute utilisation du LOGICIEL pendant la conduite d'une automobile ou de tout autre véhicule en violation de la loi en vigueur ou toute autre conduite imprudente présente un risque significatif de distraction et ne doit en aucun cas être tentée ; (b) Une utilisation du LOGICIEL à un volume excessif représente un risque significatif de perte d'audition et ne doit en aucun cas être tentée ; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec des versions plus récentes ou différentes d'un système d'exploitation, des logiciels tiers ou des services tiers, et le LOGICIEL peut provoquer une panne critique d'un système d'exploitation, logiciel tiers ou service tiers. (d) Tout service tiers auquel accède le LOGICIEL ou tout logiciel tiers utilisé avec le LOGICIEL (i) peut occasionner des frais supplémentaires d'accès, (ii) est susceptible de ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue, ou sans erreur, (iii) peut modifier les formats de transmission en continu ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut présenter un contenu pour adulte, blasphématoire, grossier ou offensant ; et (v) peut présenter des informations inexactes, fausses ou trompeuses concernant la circulation, la météorologie, les finances ou la sécurité ou tout autre contenu. (e) L'utilisation du LOGICIEL peut occasionner des frais supplémentaires à votre charge facturés par votre fournisseur de service sans fil (WSP) et tout calculateur de données ou minutes susceptible d'être inclus dans le programme logiciel sert à titre de référence uniquement, n'est garanti en aucune façon et ne doit en aucun cas être considéré comme fiable.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous convenez d'assumer toute responsabilité et tout risque lié aux points énoncés dans la Section (a) – (e) ci-dessus.

Exclusion de garantie

VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ EXPRESSEMENT D'ASSUMER SEUL (E) ET EN TOTALITE LES RISQUES LIES A L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL ET QUE VOUS ACCEPTEZ L'INTEGRALITE DES RISQUES EN TERMES DE QUALITE SATISFAISANTE, DE PERFORMANCE, DE COMPATIBILITE, D'EXACTITUDE ET D'EFFORTS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL TIERS OU SERVICE TIERS SONT FOURNIS « EN L'ETAT » ET « SELON LEUR DISPONIBILITE », QUELS QU'EN SOIENT LES DEFAUTS ET SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY DECLINE PAR LES PRESENTES TOUTE GARANTIE ET CONDITIONS CONCERNANT LE LOGICIEL, TOUT LOGICIEL TIERS ET TOUT SERVICE TIERS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES OU LEGALES, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE ET/OU CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE, OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE GARANTIT PAS (a) L'ABSENCE D'INTERFERENCE AVEC VOTRE JOUISSANCE DU LOGICIEL, D'UN LOGICIEL TIERS OU DE SERVICES TIERS, (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL TIERS OU DES SERVICES TIERS RESPECTERONT VOS EXIGENCES, (c) QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL, DE LOGICIELS TIERS OU DE SERVICES TIERS SERA ININTERROMPU

Appendices

ET SANS ERREUR, (d) OU QUE DES DEFAUTS PRESENTS DANS LE LOGICIEL, DES LOGICIELS TIERS OU DES SERVICES TIERS SERONT CORRIGES. AUCUNE INFORMATION NI AUCUN CONSEIL FOURNI(E), QUE CE SOIT ORALEMENT OU PAR ECRIT, PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRESENTANT AGREE NE SAURAIT CONSTITUER UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, UN LOGICIEL TIERS OU DES SERVICES TIERS S'AVERAIENT DEFECTUEUX, VOUS ASSUMERIEZ L'INTEGRALITE DU COUT DES INTERVENTIONS DE REVISION, REPARATION ET RECTIFICATION NECESSAIRES. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT NI L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, NI LES RESTRICTIONS AUX DROITS LEGAUX EN VIGUEUR D'UN CONSOMMATEUR, DE SORTE QUE L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER EN TOTALITE A VOUS. LA SEULE GARANTIE ACCORDEE PAR FORD MOTOR COMPANY FIGURE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE INCLUSES DANS VOTRE GUIDE DU CONDUCTEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE LA PRESENTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, CE DERNIER PREVAUDRA.

Droit applicable, tribunal et juridiction compétents

- Les lois de l'Etat du Michigan gouvernent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut en outre être soumise à d'autres réglementations locales, régionales, nationales ou internationales. Tout litige découlant de ou lié à ce CLUF devra être exclusivement porté devant un tribunal de l'Etat du Michigan situé dans le comté de Wayne ou devant le tribunal de district des Etats-Unis pour le district est du Michigan. Vous consentez par la présente à Vous

soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'Etat du Michigan situé dans le comté de Wayne et du tribunal de district des Etats-Unis pour le district est du Michigan pour tout différend résultant de ou en relation avec ce CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. Cette Section s'applique à tout litige A L'EXCEPTION DES LITIGES RELATIFS A LA VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR OU A L'APPLICATION OU LA VALIDITE DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE VOUS APPARTENANT, OU APPARTENANT A FORD MOTOR COMPANY OU SES CONCEDANTS DE LICENCES. Le terme « litige » désigne tout (e) litige, action en justice et autre différend survenant entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions mentionnées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou ce CLUF, que ce soit à titre contractuel ou délictuel, au titre de la garantie, d'une loi, réglementation, ordonnance ou en vertu de tout principe légal ou équitable.

(b) Notification de litige. En cas de Litige, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez adresser à l'autre partie une « Notification de litige », qui est une déclaration écrite indiquant le nom, l'adresse et les coordonnées de contact de la partie délivrant cette notification, ainsi que les faits à l'origine du litige et la réparation demandée. Vous et FORD MOTOR COMPANY devrez tenter de résoudre tout litige par le biais d'une négociation informelle dans les 60 jours suivant la date d'envoi de la Notification de litige. Au-delà de 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pourrez engager une procédure d'arbitrage.

Appendices

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également porter tout litige devant la cour des petites créances de votre lieu de résidence ou du principal établissement de FORD MOTOR COMPANY, si ce litige répond à toutes les conditions pour être entendu par ladite cour. Vous avez la possibilité de porter un litige devant une cour des petites créances, indépendamment du fait que Vous ayez ou non tenté préalablement de résoudre le litige à l'amiable.

(d) Arbitrage exécutoire. Si Vous et FORD MOTOR COMPANY ne parvenez pas à résoudre un litige quel qu'il soit par le biais d'une négociation informelle ou devant une cour des petites créances, tout autre effort visant à résoudre le litige sera exclusivement mené par un arbitrage exécutoire. Vous renoncez au droit de porter quelque litige que ce soit (ou de participer à quelque action en justice que ce soit en tant que partie ou membre d'une action collective) devant un tribunal où siège un juge ou jury. Tous les litiges seront réglés par un arbitre neutre, dont les décisions seront irrévocables, à l'exception d'un droit d'appel restreint en vertu de la loi fédérale d'arbitrage. Tout tribunal compétent au regard des parties pourra faire exécuter la décision arbitrale.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure visant à résoudre un litige auprès d'une quelconque instance sera engagée exclusivement à titre individuel. Ni Vous, ni FORD MOTOR COMPANY, ne tenterez de résoudre un litige dans le cadre d'un recours collectif, d'une action intentée par un particulier dans l'intérêt collectif, ou dans le cadre de toute autre procédure pour laquelle une partie agit ou se propose d'agir en qualité de représentant. Aucun arbitrage, ni aucune procédure, ne sera associé(e) à un(e) autre sans l'accord écrit préalable de toutes les parties concernées par ces arbitrages ou procédures.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera mené par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), selon ses Règles d'arbitrage commercial. Si Vous êtes un particulier et que vous utilisez le LOGICIEL à des fins personnelles ou pour votre véhicule, ou si la valeur du litige n'excède pas 75 000 USD, quel(le) que soit votre statut et votre utilisation du LOGICIEL, les Procédures complémentaires de l'AAA pour les litiges de consommateurs s'appliqueront également. Pour entamer une procédure d'arbitrage, vous devez soumettre à l'AAA le formulaire de demande d'arbitrage intitulé « Les règles de l'arbitrage commercial ». Vous pouvez demander une audience téléphonique ou physique conformément aux règles de l'AAA. Pour tout litige portant sur une somme n'excédant pas 10 000 USD, toute audience aura lieu par téléphone, sauf si l'arbitre considère qu'une audience physique est justifiée. Pour plus d'informations, consultez le site adr.org ou appelez le 1-800-778-7879. Vous convenez d'entamer une procédure d'arbitrage uniquement dans votre lieu de résidence ou dans celui où se situe le principal établissement de FORD MOTOR COMPANY. L'arbitre peut Vous accorder les mêmes dommages et intérêts qu'un tribunal. L'arbitre peut rendre un jugement déclaratoire ou prononcer une injonction en Votre faveur uniquement à titre individuel, et uniquement dans la mesure requise pour satisfaire à Votre demande.

(g) Honoraires et frais d'arbitrage.

- I. Litiges portant sur des sommes n'excédant pas 75 000 USD. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dossier et règlera les honoraires ainsi que les frais de l'arbitre et de l'AAA. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant la désignation de l'arbitre (« dernière

Appendices

offre écrite »), et si la décision de l'arbitrage (appelée « sentence ») vous accorde davantage que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY devra : (1) payer la somme la plus élevée entre la sentence et 1 000 USD ; (2) payer deux fois vos frais d'avocat d'un montant raisonnable, le cas échéant ; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et frais des experts) raisonnablement encourus par votre avocat pour enquêter, établir et défendre votre demande d'arbitrage. L'arbitre déterminera les montants.

- ii. Litiges portant sur des sommes supérieures à 75 000 USD. Le paiement des frais de dossier, ainsi que des honoraires et dépenses de l'AAA et de l'arbitre, sera régi par les règles de l'AAA.
- iii. Litiges portant sur un montant quelconque. Pour toute procédure d'arbitrage que vous engagez, FORD MOTOR COMPANY sollicitera le remboursement des honoraires ou frais de l'AAA ou de l'arbitre réglés par lui, ou encore de vos frais de dossier, uniquement si l'arbitre juge la procédure abusive ou recherchée dans un but injustifié. Pour tout arbitrage que FORD MOTOR COMPANY engage, la société prendra à sa charge l'intégralité des frais de dossier, ainsi que les honoraires et dépenses de l'AAA et de l'arbitre. La société ne vous demandera pas de rembourser les honoraires ou frais de son avocat, quel que soit l'arbitrage. Les frais et honoraires ne sont pas pris en compte pour déterminer la somme sur laquelle porte le litige.

(h) Les réclamations ou litiges doivent être déposés dans un délai d'un an.

Dans toute la mesure permise par les lois applicables, tout dossier de réclamation ou litige en rapport avec le présent CLUF auquel se rapporte cette Section doit être

déposé dans l'année devant un tribunal des petites créances (Section c) ou devant un arbitre (Section d). Ce délai d'un an débute dès l'instant où la réclamation ou le litige a pu être déposé(e) pour la première fois. Si un tel litige ou une telle réclamation n'est pas déposé(e) dans un délai d'un an, il(elle) est définitivement prescrit(e).

(i) Dissociabilité. Dans le cas où la renonciation à un recours collectif (Section e) est jugée illégale ou inapplicable quant à certaines parties ou l'ensemble d'un litige, cette partie de la Section e ne s'appliquera pas à de telles parties. Ces parties seront supprimées et seront portées devant une cour de justice, tandis que les parties restantes poursuivront la procédure d'arbitrage. Si toute autre disposition de cette partie de la Section e est jugée illégale ou inapplicable, cette disposition sera dissociée et le restant de la Section e demeurera valable et pleinement applicable.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) du Logiciel Telenav

Veuillez lire attentivement les termes du présent contrat de licence avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav vaut acceptation des termes du contrat de licence. Si vous n'acceptez pas ces termes, abstenez-vous de briser le sceau de l'emballage, de lancer ou d'utiliser le Logiciel Telenav. Telenav peut modifier le présent Contrat et sa politique de confidentialité à tout moment, sans nécessairement vous en aviser. Vous convenez de consulter de temps à autre le site <http://www.telenav.com> pour prendre connaissance de la version la plus récente du présent Contrat et de la politique de confidentialité.

Appendices

1. Utilisation sûre et légale

Vous reconnaissez que le fait de concentrer votre attention sur le Logiciel Telenav peut représenter un danger pour vous-même et les autres dans des situations nécessitant toute votre attention, et vous convenez par conséquent de vous conformer aux instructions suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel Telenav :

(a) respectez le code de la route et conduisez prudemment ;

(b) exercez votre propre jugement en conduisant. Si vous estimez qu'un itinéraire proposé par le logiciel Telenav vous amène à effectuer des manœuvres interdites ou dangereuses, vous place dans une situation dangereuse ou vous dirige vers une zone que vous jugez dangereuse, ne suivez pas cet itinéraire ;

(c) n'entrez pas de destinations ou ne manipulez pas le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement ;

(d) n'utilisez pas le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, autres que celles prévues, dangereuses ou illicites ou d'une quelconque autre manière incompatible avec le présent Contrat ;

(e) disposez tous les appareils GPS et appareils sans fil, ainsi que les câbles nécessaires à l'utilisation du Logiciel Telenav de manière à ce qu'ils ne gênent pas votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un airbag).

Vous convenez d'indemniser et de mettre hors de cause Telenav contre toute réclamation résultant de toute utilisation dangereuse ou inappropriée du Logiciel Telenav dans un véhicule en mouvement, et notamment de votre manquement à vous conformer aux instructions susmentionnées.

2. Informations personnelles

Vous convenez : (a) lors de l'enregistrement du Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des informations exactes, précises, à jour et complètes vous concernant, et (b) d'informer rapidement Telenav de toute modification de ces informations, en veillant à ce qu'elles restent exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence du logiciel

- Sous réserve de votre conformité avec les termes du présent Contrat, Telenav vous concède par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf autorisation expresse ci-dessous, en cas de transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav), sans droit de concéder une sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (uniquement sous la forme de code objet) afin d'accéder audit Logiciel et de l'utiliser. Ladite licence prendra fin à la résiliation ou à l'expiration du présent Contrat. Vous convenez d'utiliser le Logiciel Telenav uniquement pour vos loisirs ou besoins professionnels personnels, et non à des fins commerciales, en fournissant des services de navigation à des tiers.

3.1 Limitations de la licence

- (a)** reconstituer la logique, décompiler, désassembler, traduire, modifier, altérer ou changer autrement le Logiciel Telenav ou toute partie de celui-ci ; **(b)** tenter d'extraire le code source, l'audiothèque ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement écrit préalable et explicite de Telenav ; **(c)** effacer ou altérer les marques de fabrique, noms de marques, logos, mentions de brevets ou de droits d'auteur ou autres mentions ou marquages de Telenav ou de ses fournisseurs sur le Logiciel

Appendices

Telenav ; **(d)** distribuer, concéder en sous-licence ou transférer de toute autre façon le Logiciel Telenav à des tiers, excepté dans le cadre d'un transfert permanent du Logiciel Telenav ; ou **(e)** utiliser le Logiciel Telenav d'une manière qui

- i. enfreint les droits de propriété ou de propriété intellectuelle, les droits de publicité, le droit à la vie privée ou d'autres droits de toute partie,
 - ii. enfreint n'importe quelle loi, ordonnance ou réglementation, y compris, de manière non exhaustive, les lois et réglementations en matière de spams, de confidentialité, de protection des consommateurs et de l'enfance, d'obscénité ou de diffamation, ou
 - iii. s'avère préjudiciable, menaçante, abusive, délictueuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, autrement contestable ou constituant une forme de harcèlement ; et
- (f) louer ou permettre autrement à des tierces parties d'avoir accès au Logiciel Telenav sans l'autorisation écrite préalable de Telenav.

4. Exclusion de responsabilité

- Dans la limite autorisée par la loi en vigueur, Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ainsi que leurs agents ou employés respectifs, ne sauraient en aucun cas être responsables de toute décision prise ou action entreprise par vous ou quiconque sur la base des informations fournies par le Logiciel Telenav. Telenav ne garantit pas non plus l'exactitude des cartes ou autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données ne reflètent pas toujours la réalité, en raison, notamment, de la fermeture de routes, de travaux, des conditions météorologiques, de la construction de nouvelles routes ou d'autres aléas.

Vous assumez l'intégralité des risques résultant de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, vous convenez de ne pas vous fier au Logiciel Telenav pour l'aide à la navigation dans des endroits où votre bien-être ou survie ou encore le bien-être ou la survie d'autres personnes dépend de l'exactitude de la navigation, étant donné que les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçus pour des applications à haut risque, en particulier dans les zones géographiques les plus reculées.

- **TELENAV EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES LES GARANTIES LIEES AU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT LEGALES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES POUVANT RESULTER DE LA PRATIQUE OU DES USAGES COMMERCIAUX, PARMI LESQUELLES, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFACON DES DROITS DE TIERCES PARTIES EN RELATION AVEC LE LOGICIEL TELENNAV.**
- Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties, si bien que la présente limitation peut ne pas s'appliquer à vous.

5. Limitation de responsabilité

- **DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, TELENNAV, SES CONCEDEANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS OU N'IMPORTE QUELLE TIERCE PARTIE POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL OU EXEMPLAIRE (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES DOMMAGES LIES A L'INCAPACITE D'UTILISER**

L'EQUIPEMENT OU D'ACCEDER AUX DONNEES, LA PERTE DE DONNEES, LA PERTE D'AFFAIRES, LE MANQUE A GAGNER, L'INTERRUPTION D'ACTIVITE OU AUTRE) RESULTANT DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL TELENNAV, MEME SI TELENNAV AVAIT ETE AVISE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, TOUTS LES DOMMAGES MENTIONNES DANS LA PRESENTE ET TOUTS LES DOMMAGES DIRECTS OU GENERAUX, A TITRE CONTRACTUEL, DELICTUEL (Y COMPRIS EN CAS DE NEGLIGENCE) OU AUTRE, LA RESPONSABILITE TOTALE DE TELENNAV OU DE SES FOURNISSEURS SERA LIMITEE AU MONTANT EFFECTIVEMENT PAYE PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENNAV. CERTAINS ETATS ET/OU JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES FORTUITS OU CONSECUTIFS, DE SORTE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER A VOUS.

6. Arbitrage et droit applicable

- Vous convenez que tout(e) litige, réclamation ou différend résultant du ou survenant en relation avec le présent Contrat ou le Logiciel Telenav sera réglé(e) par l'arbitrage indépendant d'un arbitre neutre, conformément aux règles de l'American Arbitration Association du comté de Santa Clara, Californie. L'arbitre appliquera les règles d'arbitrage commercial de l'Association américaine d'arbitrage et sa sentence pourra être appliquée par n'importe quel tribunal compétent. Aucun juge ou jury ne participe à la

procédure d'arbitrage et la décision de l'arbitre liera les deux parties. Vous renoncez expressément à votre droit à un procès devant un jury. Le présent Contrat et son exécution seront régis par le droit de l'Etat de Californie et interprétés conformément à ce dernier, sans tenir compte de ses dispositions relatives au conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice serait requise en relation avec l'arbitrage, Telenav et vous-même convenez de vous soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne sauriez revendre, céder ou transférer le présent Contrat ni vos droits ou obligations, sauf en totalité dans le cadre d'un transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav, et à la condition expresse que le nouvel utilisateur du Logiciel Telenav consente à être lié par les termes du présent Contrat. Tout(e) vente, cession ou transfert n'étant pas expressément autorisé(e) en vertu du présent paragraphe entraînera la résiliation immédiate du présent Contrat, sans aucune responsabilité pour Telenav, auquel cas vous et toutes les autres parties devrez cesser immédiatement toute utilisation du Logiciel Telenav. Nonobstant ce qui précède, Telenav peut céder le présent Contrat à n'importe quelle autre partie sans notification, à condition que le cessionnaire reste lié par le présent Contrat.

Appendices

8. Divers

8,1

Le présent Contrat constitue l'accord intégral entre Telenav et vous-même concernant l'objet de la présente.

8,2

A l'exception des licences limitées expressément concédées en vertu du présent Contrat, Telenav conserve tous les droits, titres de propriété et intérêts dans le Logiciel Telenav, y compris, de manière non exhaustive, tous les droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. Les licences ou autres droits n'étant pas expressément concédés dans le présent Contrat ne sauraient être concédés ni conférés de manière implicite, par la loi, par forclusion ou autre, et Telenav, ainsi que ses fournisseurs et concédants de licence se réservent par la présente tous leurs droits respectifs, autres que les licences explicitement concédées dans le présent Contrat.

8,3

En utilisant le Logiciel Telenav, vous consentez à recevoir de Telenav toutes les communications, y compris les notifications, les contrats, les communications exigées par la loi ou d'autres informations liées au Logiciel Telenav (collectivement dénommés les « Notifications ») par voie électronique. Telenav peut vous adresser de telles Notifications en les publiant sur le site Web de Telenav ou en les téléchargeant sur votre appareil sans fil. Si vous souhaitez ne plus recevoir de telles Notifications, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8,4

Le fait que Telenav ou vous-même manquiez d'exiger l'exécution de n'importe quelle disposition n'affectera pas le droit de cette partie d'exiger une telle exécution à tout moment par la suite, de même que toute renonciation en cas de rupture ou de violation du présent Contrat ne saurait constituer une renonciation en cas de rupture ou violation ultérieure ou une renonciation à la disposition violée.

8,5

Si une disposition des présentes est jugée inapplicable, une telle disposition sera modifiée de manière à refléter l'intention des parties et les dispositions restantes du présent Contrat resteront pleinement effectives.

8,6

Les intitulés figurent dans le présent Contrat à titre indicatif uniquement, ne font pas partie du présent Contrat et ne sauraient affecter l'interprétation du présent Contrat. Utilisés dans le présent Contrat, les mots « incluent » et « y compris » et leurs variantes ne sauraient être limitatifs, mais seront considérés au contraire comme suivis par les termes « de manière non exhaustive ».

9. Conditions générales de fournisseurs tiers

- Le Logiciel Telenav utilise des cartes et autres données concédées sous licence à Telenav par des fournisseurs tiers, pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat contient des conditions applicables à ces sociétés (y compris à la fin du présent Contrat) et votre

Appendices

utilisation du Logiciel Telenav est également assujettie à ces conditions. Vous convenez de vous conformer aux conditions supplémentaires suivantes, applicables aux concédants de licences tiers de Telenav :

9.1 Contrat de licence utilisateur final exigé par HERE North America, LLC

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant des régions du Canada contiennent des informations fournies avec l'autorisation des autorités canadiennes, y compris © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © Department of Natural Resources Canada.

HERE détient une licence non exclusive concédée par la poste américaine (« United States Postal Service® ») pour publier et vendre des informations sur le code postal + 4 chiffres (« ZIP+4® »).

©United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont ni fixés, ni contrôlés ou approuvés par United States Postal Service®. Les marques de fabrique suivantes sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données concernant le Mexique contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Contrat de licence utilisateur final exigé par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd («NAV2») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part. 20xx Tous droits réservés

Conditions générales

Utilisation permise. Vous convenez d'utiliser ces Données, ainsi que le Logiciel Telenav, uniquement à des fins personnelles et commerciales internes pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler, de créer des œuvres dérivées de, ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions. Sauf autorisation spécifique accordée par Telenav, et sans limiter le précédent paragraphe, vous ne sauriez utiliser ces Données (a) avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) avec tout système de positionnement

Appendices

ou avec tout dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA.

Avertissement. Les Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature des données géographiques collectées, qui peuvent générer des résultats erronés.

Absence de garantie. Ces Données vous sont fournies « en l'état » et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (ainsi que leurs concédants de licence et fournisseurs) ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant le contenu, la qualité, l'exactitude, l'exhaustivité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats de ces Données, ou le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur des Données ou du serveur.

Exclusion de garantie: TELENAV ET SES CONCEDANTS DE LICENCES (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCES ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Exclusion de responsabilité : TELENAV ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) OU INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRAT OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI TELENAV OU SES CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages, de sorte que le paragraphe ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations. Vous n'êtes autorisé à exporter ni aucune partie des Données ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux, et avec toutes les autorisations et approbations requises par les lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, les lois, règles et réglementations appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Ministère du Commerce américain, ainsi que par le Bureau of Industry and Security du Ministère du Commerce américain. Dans

Appendices

la mesure où ces lois, règles ou réglementations sur les exportations interdisent à HERE d'exécuter ses obligations de fourniture ou de diffusion des Données en vertu de la présente, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une rupture du présent Contrat.

Accord intégral. Les présents termes constituent l'accord intégral entre Telenav (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable. Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de l'Etat d'Illinois [insérer « Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées], sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'Etat d'Illinois [insérer « Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées] pour tout(e) litige, réclamation et action résultant des, ou survenant en relation avec les, Données vous étant fournies en vertu de la présente.

Utilisateurs finaux gouvernementaux.

Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des Etats-Unis ou de toute autre entité faisant valoir ou exerçant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des Etats-Unis, ces Données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la Loi 48 C.F.R. (« FAR », réglementation des acquisitions fédérales) 2.101, sont

concédées sous licence conformément au présent Contrat de licence utilisateur final, et chaque copie des Données fournies portera la mention « Notice d'utilisation » suivante, et sera traitée conformément à une telle Notice :

NOTICE D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT/ FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT/FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606, Etats-Unis

Ces données sont des commercial items tels que définis dans la réglementation FAR 2.101 des Etats-Unis et sont soumises aux présentes Conditions d'utilisation de l'utilisateur final en vertu desquelles elles ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si le fonctionnaire, l'agence du gouvernement fédéral ou n'importe quel employé fédéral signataire de la présente refuse d'utiliser la légende fournie dans la présente, il/elle doit le notifier à HERE avant de revendiquer des droits supplémentaires ou alternatifs dans les Données.

Appendices

I. Etats-Unis/Canada

A. Données concernant les Etats-Unis. Pour toutes les Applications contenant des Données concernant les Etats-Unis, le Contrat de licence utilisateur final doit comprendre les mentions suivantes :

“HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information.”

“©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4.”

B. Données concernant le Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux Données concernant le Canada, qui peuvent contenir ou refléter des données de concédants de licence tiers (les « Données de tiers »), y compris Her Majesty the Queen in Right of Canada (« Her Majesty »), Canada Post Corporation (« Canada Post ») et le ministère des Ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Clause de non-responsabilité et limitation : le Client convient que son utilisation des Données de tiers est soumise aux dispositions suivantes :

a. Clause de non-responsabilité : les Données de tiers sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles

données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : les concédants de licence de Données de tiers, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables : (i) de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles Données, ou (ii) de quelque manière que ce soit, de toute perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : pour chaque copie de tout ou partie des Données concernant le territoire canadien, le Client doit apposer de façon bien visible l'avis de droits d'auteur ci-dessous sur au moins un des éléments suivants : (i) l'étiquette du support de stockage de la copie, (ii) l'emballage contenant la copie, ou (iii) les autres documents emballés avec la copie, comme les manuels d'utilisation ou les contrats de licence utilisateur final. “This data includes information taken with permission from Canadian authorities, including © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © The Department of Natural Resources Canada. All rights reserved.”

Appendices

3. Contrat de licence utilisateur final : sauf accord contraire entre les parties, dans le cadre du transfert de toute partie des Données concernant le territoire canadien à des Utilisateurs finaux tel qu'autorisé en vertu du Contrat, le Client doit communiquer auxdits Utilisateurs, de façon raisonnablement visible, les termes (stipulés dans d'autres contrats de licence utilisateur final devant être fournis en vertu du Contrat, ou autrement fournis, conformément à la demande du Client) incluant les dispositions suivantes au nom des concédants de licence des Données de tiers, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan :

Les Données peuvent contenir ou refléter les données de concédants de licence, y compris Her Majesty the Queen in the Right of Canada (« Her Majesty »), la société canadienne des postes (« Canada Post ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« NRCan »). De telles données sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles données

ou des Données elles-mêmes. Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables de quelque manière que ce soit de toute perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans les données ou des Données elles-mêmes.

L'Utilisateur final est tenu d'indemniser et de mettre hors de cause les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ainsi que leurs dirigeants, employés et représentants contre toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, coût, frais, dommage ou blessure (y compris les blessures ayant entraîné la mort) pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données elles-mêmes.

4. Dispositions supplémentaires : les termes contenus dans cette Section viennent s'ajouter à tous les droits et à toutes les obligations des parties prévus en vertu du Contrat. Si les dispositions de la présente Section sont incompatibles, ou entrent en conflit, avec toute autre disposition du Contrat, les dispositions de la présente Section prévaudront.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données concernant le Mexique, qui contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des Données et/ou tout emballage contenant des Données concernant le Mexique doit comprendre la mention suivante : « Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) ».

III. Amérique latine

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Région	Mention
Argentine	IGN « INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO »
Equateur	« INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION Nº IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 » « Source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »
Guadeloupe, Guyane, Martinique et Mexique	« Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

IV. Moyen-Orient

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention
Jordanie	“© Royal Jordanian Geographic Centre”. La mention obligatoire qui précède pour les Données concernant la Jordanie est une clause substantielle du Contrat. Si le Client ou l'un de ses utilisateurs sous licence autorisés (le cas échéant) manque à cette obligation, HERE sera en droit de résilier la licence du Client sur les Données concernant la Jordanie.

B. Données concernant la Jordanie. En Jordanie, le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne sont pas autorisés à octroyer des licences et/ou à diffuser des bases de données HERE concernant la Jordanie (les « Données concernant la Jordanie ») en vue de les utiliser dans des Applications d'entreprise (i) à des entités non jordaniennes pour une utilisation des Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie, ou (ii) à des clients basés en Jordanie. En outre, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant), ainsi que les Utilisateurs finaux ne sont pas autorisés à utiliser les Données concernant la Jordanie dans des Applications d'entreprise si ladite partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins de ce qui

Appendices

précède, les « Applications d'entreprise » désignent les applications géomarketing, les applications GIS, les applications de gestion des actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appels, les applications télématiques, les applications Internet des organisations publiques ou les applications proposant des services de géocodage.

V. Europe

A. Utilisation de certaines normes de circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Normes de circulation. Le Client reconnaît et convient que, dans certains pays du territoire européen, il doit se voir accorder des droits directement par les prestataires des systèmes RDS-TMC tiers pour pouvoir recevoir et utiliser les Normes de circulation dans les Données et fournir à des Utilisateurs finaux des transactions dérivées ou fondées sur, de quelque manière que ce soit, de telles Normes de circulation. Pour ces pays, HERE peut fournir au Client les Données intégrant des Normes de circulation uniquement après que ce dernier lui ait certifié avoir obtenu les droits nécessaires.

2. Affichage des mentions de droits de tiers en Belgique. Pour chaque Transaction utilisant des Normes de circulation pour la Belgique, le Client doit fournir à l'Utilisateur final l'avis suivant: "Traffic Codes for Belgium are provided by the Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap and the Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence concédée au Client et relative à la fabrication, à la vente ou à la diffusion de cartes papier (par ex. une carte fixée sur papier ou sur un support similaire) : (a) une telle licence concernant les Données de la Grande-Bretagne est conditionnée par la conclusion et le respect d'un contrat écrit distinct entre le Client et l'Ordnance Survey (l'« OS ») en vue de créer et de vendre des cartes papier, par le règlement par le Client à l'OS de toute redevance applicable aux cartes papier, ainsi que par le respect par le Client des exigences de la déclaration concernant les droits d'auteur de l'OS ; (b) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion payante des Données de la République tchèque est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'un consentement écrit préalable de Kartografie a.s. ; (c) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion des Données de la Suisse est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'une autorisation du Bundesamt für Landestopografie de Suisse ; (d) l'utilisation des Données de France par le Client en vue de créer des cartes papier d'une échelle comprise entre 1:5 000 et 1:250 000 est limitée ; et (e) le Client n'est pas autorisé à utiliser les Données en vue de créer, de vendre ou de diffuser des cartes papier identiques ou sensiblement similaires, notamment dans le contenu des données et dans l'utilisation spécifique des couleurs, symboles et échelles, aux cartes papier publiées par les agences nationales de cartographie européenne, y compris, de manière non exhaustive, le Landervermessungsamt en Allemagne, le Topografische

Appendices

Dienst aux Pays-Bas, le Nationaal Geografisch Instituut en Belgique, le Bundesamt für Landestopografie en Suisse, le Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen en Autriche et le Lantmäteriet en Suède.

C Application des règles de l'OS. Sans limiter la Section IV(B) ci-dessus et en ce qui concerne les Données de Grande-Bretagne, le Client reconnaît et convient que l'Ordnance Survey (l'« OS ») peut engager directement une action à l'encontre du Client afin de faire respecter la déclaration concernant les droits d'auteur de l'OS (voir la Section IV(D) ci-dessous), ainsi que les exigences relatives aux cartes papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) contenues dans le présent Contrat.

D. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention
Autriche	« © Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen »
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie et/ ou Ukraine	« © EuroGeographics »
France	« source: © IGN 2009 – BD TOPO ® »

Allemagne	“ Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen ”
Grande-Bretagne	“Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010”
Grèce	“Copyright Geomatics Ltd.”
Hongrie	“Copyright © 2003; Top-Map Ltd.”
Italie	“La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana.”
Norvège	“Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority”
Portugal	“Source: IgeoE – Portugal”
Espagne	“Información geográfica propiedad del CNIG”
Suède	“Based upon electronic data © National Land Survey Sweden.”
Suisse	“Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Diffusion dans chaque pays. Le client reconnaît que HERE n'a pas reçu d'autorisation concernant la diffusion des données cartographiques pour les pays suivants et dans ces mêmes pays : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE se

Appendices

réserve le droit de mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence concédés au Client en vertu du présent TL et concernant les Données de tels pays dépendent du respect par le Client de toutes les lois et réglementations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, de toute autorisation ou approbation requise pour la diffusion de l'Application intégrant de telles Données dans les pays respectivement concernés.

VI. Australie

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.psm.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelmatics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Mentions de tiers pour l'Australie. Outre ce qui précède, le Contrat de licence utilisateur final de toute Application intégrant des Normes de circulation RDS-TMC australiennes doit contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Note concernant le système télématique de l'opérateur de réseau AT&T

AUX FINS DU PRESENT ARTICLE, LE TERME « UTILISATEUR FINAL » VOUS DESIGNE VOUS AINSI QUE VOS HERITIERS, EXECUTEURS TESTAMENTAIRES, REPRESENTANTS LEGAUX ET AYANTS DROIT AUTORISES. AUX FINS DU PRESENT ARTICLE, « OPERATEUR DE SERVICES MOBILES SOUS-JACENT » INCLUT SES AFFILIES ET SOUS-TRAITANTS, AINSI QUE LEURS RESPONSABLES, DIRIGEANTS, EMPLOYES, REPRENEURS ET AYANTS DROIT RESPECTIFS. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC L'OPERATEUR DE SERVICES MOBILES SOUS-JACENT ET IL N'EST PAS UN BENEFICIAIRE TIERS D'UN CONTRAT CONCLU ENTRE FORD ET L'OPERATEUR SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE LE FAIT QUE L'OPERATEUR SOUS-JACENT N'A AUCUNE RESPONSABILITE CIVILE, MORALE OU AUTRE A SON EGARD. DANS TOUS LES CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION ET QUE CETTE DERNIERE SOIT FONDEE SUR UNE VIOLATION DE CONTRAT OU DE GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE STRICTE EN MATIERE DELICTUELLE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTE RECLAMATION DECOULANT DU PRESENT CONTRAT, DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE DEFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI EN VERTU DES PRESENTES, SE LIMITE AU

Appendices

REMBOURSEMENT DES DOMMAGES, DONT LE MONTANT NE PEUT DEPASSER CELUI PAYE PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES AU COURS DES DEUX MOIS PRECEDANT LA DATE DE RECLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE METTRE HORS DE CAUSE L'OPERATEUR DE SERVICES MOBILES SOUS-JACENT AINSI QUE SES DIRIGEANTS, EMPLOYES ET AGENTS CONTRE TOUTE RECLAMATION, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RECLAMATIONS POUR CALOMNIE, DIFFAMATION, OU TOUT DOMMAGE MATERIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DECES, DECOULANT DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DU PRESENT CONTRAT OU DE L'UTILISATION, D'UNE MAUVAISE UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A UTILISER LE DISPOSITIF, SAUF LORSQUE LADITE RECLAMATION RESULTE D'UNE FAUTE GRAVE OU VOLONTAIRE DE L'OPERATEUR SOUS-JACENT. CETTE INDEMNISATION DEMEURERA EN VIGUEUR APRES LA RESILIATION DU CONTRAT.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL NE DISPOSE D'AUCUN DROIT DE PROPRIETE SUR LES NUMEROS ATTRIBUES AU DISPOSITIF.

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET L'OPERATEUR SOUS-JACENT NE PEUVENT PAS GARANTIR LA SECURITE DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT PROBLEME DE SECURITE LIE A L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINE A L'USAGE EXCLUSIF DE [L'UTILISATEUR FINAL] ET CE DERNIER N'EST PAS AUTORISE A REVENDRE LE SERVICE A UN TIERS. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE L'OPERATEUR SOUS-JACENT NE

GARANTIT PAS LA CONTINUITE OU LA COUVERTURE DU SERVICE. L'OPERATEUR SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE L'UTILISATEUR FINAL POURRA ETRE OU SERA LOCALISE AU MOYEN DU SERVICE. L'OPERATEUR SOUS-JACENT EXCLUT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE PERTINENCE OU DE PERFORMANCE CONCERNANT LES SERVICES OU LES PRODUITS; EN AUCUN CAS AT&T NE SAURA ETRE TENU RESPONSABLE DES FAITS SUIVANTS, QU'ILS DECOULENT OU NON DE SA PROPRE NEGLIGENCE : (A) TOUT ACTE OU TOUTE OMISSION D'UN TIERS ; (B) TOUTE ERREUR, OMISSION, INTERRUPTION, FAUTE ET TOUT ECHEC DE TRANSMISSION, RETARD OU DEFAUT CONCERNANT LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA L'OPERATEUR SOUS-JACENT ; (C) TOUT DOMMAGE OU TOUTE BLESSURE DECOULANT DE LA SUSPENSION OU DE LA RESILIATION DES SERVICES PAR L'OPERATEUR SOUS-JACENT ; OU (D) TOUT DOMMAGE OU TOUTE BLESSURE DECOULANT D'UN ECHEC OU D'UN DELAI DE CONNEXION LORS D'UN APPEL A TOUTE ENTITE, Y COMPRIS AU 911 ET A TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE DE DECHARGER, D'INDEMNISER ET DE METTRE HORS DE CAUSE L'OPERATEUR SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RECLAMATION FAITE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITE POUR DES DOMMAGES DE TOUTE NATURE LIES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX SERVICES FOURNIS PAR L'OPERATEUR SOUS-JACENT OU A L'UTILISATION PAR TOUTE AUTRE PERSONNE DE CES

Appendices

DERNIERS, OU EN DECOULANT, DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, Y COMPRIS LES RECLAMATIONS DECOULANT ENTIEREMENT OU EN PARTIE D'UNE NEGLIGENCE PRESUMEE DE L'OPERATEUR SOUS-JACENT.

VII. Chine

Utilisation personnelle uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données ainsi que [insérer le nom de l'Application du Client] uniquement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous êtes autorisé à copier ces Données uniquement si nécessaire à des fins personnelles en vue de (i) les consulter, et (ii) les enregistrer, à condition que vous ne supprimiez aucune déclaration concernant les droits d'auteur et que vous ne modifiez les Données d'aucune façon. Vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions

Sauf autorisation spécifique accordée par NAV2, et sans limiter le précédent paragraphe, vous n'êtes pas autorisé à (a) utiliser ces Données avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) utiliser ces Données avec tout système

de positionnement ou avec tout dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA. Vous convenez de cesser toute utilisation de ces Données si vous ne respectez pas les présentes conditions générales.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données fonctionneront substantiellement conformément aux documents écrits qui les accompagnent pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur réception, (b) tout service d'assistance proposé par NAV2 sera sensiblement identique aux documents écrits applicables qui vous sont fournis par NAV2 et que les techniciens d'assistance de NAV2 déploieront tous les efforts commercialement raisonnables afin de résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité totale de NAV2 et de ses fournisseurs, ainsi que votre recours exclusif, engageant, à la discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, soit (b) une réparation ou un remplacement des Données n'étant pas couvertes par la Garantie limitée de NAV2 et qui sont renvoyées à NAV2 avec une copie de votre facture. La présente Garantie limitée ne peut être invoquée lorsque la défaillance des Données est imputable à un accident, une utilisation abusive ou une mauvaise application. Tout remplacement des Données est couvert par la garantie pour le restant de la période de garantie initiale ou pendant trente

Appendices

(30) jours, selon l'échéance la plus longue. Les recours et les services d'assistance des produits proposés par NAV2 sont uniquement disponibles sur présentation d'une preuve d'achat fournie par une entité internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

A L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITEE STIPULEE CI-DESSUS ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE PROPRIETE OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certaines exclusions de garantie ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) OU INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRATS OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES INFORMATIONS, DE

TOUT DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI NAV2 OU SES CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITE ENGAGEE PAR NAV2 OU SES FOURNISSEURS EN VERTU DE LA PRESENTE NE DOIT EN AUCUN CAS EXCEDER LE PRIX PAYE. Certaines exclusions de responsabilité ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations

Vous convenez de n'exporter aucune partie des Données qui vous sont fournies ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur et avec toutes les autorisations et approbations requises par ces dernières.

Protection de la Propriété intellectuelle

Les Données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par les droits d'auteur applicables, ainsi que par d'autres droits et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement en vertu d'une licence à des fins d'utilisation et ne peuvent pas être vendues.

Appendices

Accord intégral

Les présentes conditions constituent l'accord intégral entre NAV2 (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable.

Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de la République populaire de Chine, sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Tout litige résultant des, ou survenant en relation avec les Données vous étant fournies en vertu de la présente doit être soumis à la Commission d'arbitrage économique et commercial international de Shanghai.

Droits d'auteur Gracenote®

Données CD et musicales de Gracenote Inc., droits d'auteur©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, droits d'auteur © 2000-2007 Gracenote. Ce produit et service peut être couvert par un ou plusieurs brevets américains parmi les suivants : Brevets 5,987,525 ; 6,061,680 ; 6,154,773 ; 6,161,132 ; 6,230,192 ; 6,230,207 ; 6,240,459 ; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en attente. Certains services sont fournis sous licence par Open Globe Inc. pour les Etats-Unis. Brevet 6,304,523.

Gracenote et CDDb sont des marques de fabrique déposées de Gracenote. Le logo et logotype Gracenote, ainsi que le logo Powered by Gracenote™ sont des marques de fabrique de Gracenote.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote Inc., 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier les fichiers musicaux et d'obtenir des informations telles que le nom du morceau, de l'artiste et de l'album (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne (« Serveurs Gracenote »), et d'accomplir d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser les Données Gracenote uniquement à l'aide des fonctions d'Utilisateur Final prévues de cet appareil. Cet appareil peut stocker du contenu appartenant à des fournisseurs de Gracenote. Si tel est le cas, toutes les restrictions stipulées dans les présentes concernant les Données Gracenote s'appliqueront également à un tel contenu, et les fournisseurs de ce contenu auront droit à tous les avantages et protections dont dispose Gracenote en vertu des présentes. Vous convenez d'utiliser le contenu de Gracenote (« Contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour votre propre usage personnel et non commercial. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou les Données Gracenote (excepté dans un Tag associé à un fichier musical) à une tierce partie quelle qu'elle soit. VOUS CONVEZ DE NE PAS UTILISER OU EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNEES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SAUF AUTORISATION EXPRESSE EN VERTU DES PRESENTES.

Appendices

Vous convenez que vos licences non exclusives pour utiliser le Contenu Gracenote, les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote seront résiliées si vous outrepassiez ces restrictions. Si vos licences sont résiliées, vous convenez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote se réserve tous les droits sur les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote, les Serveurs Gracenote et le Contenu Gracenote, y compris tous les droits de propriété. Gracenote ne saurait en aucun cas vous être redevable de quelque paiement que ce soit pour toute information fournie par vous, y compris tout matériel ou toute information sur les fichiers musicaux protégé(e) par des droits d'auteur. Vous convenez que Gracenote peut vous opposer ses droits, collectivement ou séparément, directement au nom de chaque société, en vertu du présent Contrat.

Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes d'information, à des fins statistiques. Cet identifiant numérique attribué de manière aléatoire a pour objet de permettre à Gracenote de comptabiliser les demandes tout en ignorant votre identité. Pour obtenir de plus amples informations, consultez la Politique de Confidentialité de Gracenote à l'adresse : www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE DONNÉE GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE SONT CONCEDES SOUS LICENCE « EN L'ETAT ». GRACENOTE NE FAIT AUCUNE DECLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DE TOUTE DONNÉE GRACENOTE EMANANT DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RESERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET

SEPARÉMENT, DE SUPPRIMER LES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS RESPECTIFS DES SOCIÉTÉS OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER LES CATEGORIES DE DONNÉES SI GRACENOTE LE JUGE NECESSAIRE. RIEN NE GARANTIT QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SONT EXEMPTS D'ERREURS OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE SERA ININTERROMPU. GRACENOTE N'A PAS L'OBLIGATION DE VOUS FOURNIR DES DONNÉES AMELIOREES OU SUPPLEMENTAIRES QUE GRACENOTE POURRAIT DECIDER DE FOURNIR A L'AVENIR, ET GRACENOTE EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE A TOUT MOMENT. GRACENOTE EXCLUT TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE DE PROPRIETE OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RESULTATS QUI SERONT OBTENUS A LA SUITE DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE. GRACENOTE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSECUTIFS OU FORTUITS NI DE TOUT (E) MANQUE A GAGNER OU PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE. © Gracenote 2007.

Déclaration de fréquence radio

ID FCC : ACJ-SYNCG3-L

IC : 216B-SYNCG3-L

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles FCC et RSS-210 d'Industry Canada. Son fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes :

Appendices

- (1) Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible, et
- (2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle pouvant affecter son bon fonctionnement.



AVERTISSEMENT: Les modifications ou changements n'étant pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation de l'utilisateur de se servir de l'équipement. Le terme « IC: » précédant le numéro de certification radio indique uniquement la conformité aux spécifications techniques d'Industry Canada.

L'antenne utilisée pour ce transmetteur ne doit pas être située à côté de, ou utilisée conjointement avec, une autre antenne ou un autre transmetteur.

Territoire de Taïwan

Remarque : conformément à la stratégie de gestion des moteurs à faible puissance de rayonnement d'onde radio :

Article 12 : pour les modèles de moteur à faible puissance de rayonnement, les sociétés, firmes ou utilisateurs ne peuvent pas changer la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et fonctions de la conception d'origine sans autorisation.

Article 14 : l'utilisation de moteurs de fréquence radio à faible puissance ne doit pas affecter la sécurité de l'aviation et interférer avec les télécommunications légales. Si une interférence est détectée, arrêtez immédiatement d'utiliser le dispositif et ne le réutilisez qu'après vous être assuré qu'il n'y a plus d'interférence. Au niveau des télécommunications légales

et télécommunications sans fil du telco, le moteur de fréquence radio à faible puissance doit être capable de tolérer des limites légales d'interférence d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et à ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

En activant, utilisant et/ou accédant à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou à tout autre contenu ou matériau fourni par Intelematics (ci-après dénommés collectivement **Produits et/ou Services SUNA**), vous acceptez certaines conditions générales. Les paragraphes suivants constituent un bref résumé des conditions générales qui vous sont applicables. Pour prendre connaissance de l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits et/ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web

www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Votre utilisation des Produits et/ou Services SUNA vaut acceptation des conditions générales telles que détaillées à l'adresse :

Site Web

www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les Produits et/ou Services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous n'êtes autorisé ni à enregistrer ou retransmettre, ni à utiliser le contenu en association avec d'autres informations routières ou tout autre service ou système

Appendices

de guidage routier non agréé par Intelmatics. Vous n'obtenez aucune propriété, ni aucun droit de propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur) relatifs aux données utilisées pour la fourniture des Produits et/ou Services SUNA.

3. Utilisation appropriée

Les Produits et/ou Services SUNA sont destinés à aider les automobilistes et à faciliter la planification de trajets et ne fournissent pas des informations complètes ou précises en toutes circonstances. Dans certains cas, l'utilisation des Produits et/ou Services SUNA est susceptible d'occasionner un retard supplémentaire. Vous reconnaissez que les Produits et/ou Services SUNA ne sont pas destinés et ne conviennent pas à des applications pour lesquelles l'heure d'arrivée et les indications de conduite sont susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits et/ou Services SUNA pendant la conduite

Vous, ainsi que tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les Produits et/ou Services SUNA sont disponibles ou installés et actifs, restez responsable à tout moment du respect des lois et des codes pertinents assurant une conduite sûre. En particulier, vous convenez d'utiliser activement les Produits et/ou Services SUNA seulement lorsque le véhicule est immobile et que cette utilisation ne comporte pas de risque.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous ferons ce qu'il est raisonnablement possible de faire pour assurer votre réception de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, tout au long de l'année. SUNA Traffic Channel peut être occasionnellement indisponible pour des raisons d'ordre technique ou une

maintenance planifiée. Nous ferons notre possible pour réaliser la maintenance à des moments où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer les Produits et/ou Services SUNA à tout moment.

En outre, nous ne sommes pas en mesure d'assurer la réception ininterrompue du signal TMC-RDS de SUNA Traffic Channel en un lieu donné.

6. Limitation de responsabilité

Intelmatic (ou ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil (les « **Fournisseurs** »)) ne saurait être tenu responsable envers vous ou toute tierce partie quant aux dommages, qu'ils soient directs, indirects, fortuits, consécutifs ou autres, résultant de l'utilisation des Produits et/ou Services SUNA, même si Intelmatic ou un Fournisseur a été avisé de la possibilité de tels dommages. Vous reconnaissez également que ni Intelmatic, ni aucun Fournisseur, ne garantit ou n'accorde aucune garantie relative à la disponibilité, l'exactitude ou au caractère complet des Produits et/ou Services SUNA, et que dans toute la mesure permise par la loi, Intelmatic et chaque Fournisseur excluent toute garantie expresse ou implicite selon les lois d'un Etat et la législation fédérale en relation avec les Produits et/ou Services SUNA.

7. Remarques

Ce manuel a été préparé avec le plus grand soin. Nous ne cessons de développer nos produits ; il est donc possible que certaines informations ne soient pas complètement à jour. Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modification sans préavis.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Votre véhicule peut être équipé de composants qui transmettent et reçoivent des ondes radio et qui sont par conséquent soumis à des réglementations gouvernementales.

Ces composants doivent accepter de recevoir toute interférence, y compris celles qui pourraient engendrer un fonctionnement indésirable. Pour accéder aux labels de certification et déclarations de conformité, consultez le site www.wirelessconformity.ford.com.

A

A/C	
Voir : Commande de climatisation.....	104
ABS	
Voir : Freins.....	186
Accessoires	
Voir : Recommandations pour les pièces de rechange	16
ACC	
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	207
Activation des informations d'autoroute actualisées.....	242
Activation et désactivation de l'airbag passager.....	35
Activation de l'airbag passager.....	36
Désactivation de l'airbag passager.....	35
Activation et désactivation de l'Auto-Start-Stop.....	139
Active Park Assist.....	199
Utilisation de l'aide active au stationnement.....	200
Affichages d'informations.....	92
Généralités.....	92
Affichages de l'heure et de la date de l'autoradio - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	396
Affichages de l'heure et de la date de l'autoradio - Véhicules sans: SYNC.....	396
Réglage de l'heure.....	396
Aide au démarrage en côte.....	188
Activation et désactivation du système.....	188
Utilisation de l'assistance au démarrage en côte.....	188
Aides à la conduite.....	218
Airbag conducteur.....	34
Airbag passager.....	35
Airbags latéraux.....	36
Airbags rideaux latéraux.....	37
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	63
Alarme antivol.....	63
Activation de l'alarme.....	63
Désactivation de l'alarme.....	63
Alerte de circulation transversale.....	228
Activation et désactivation du système.....	230
Capteurs du système d'alerte de circulation transversale.....	230
Fonctionnement de l'alerte de circulation transversale lorsqu'une remorque est attelée.....	230
Limites du système d'alerte de circulation transversale.....	230
Messages d'information de l'alerte de circulation transversale.....	231
Témoin d'alerte de circulation transversale.....	231
Utilisation de l'alerte de circulation transversale.....	228
Alerte de mauvais sens.....	233
Activation ou désactivation de l'alerte de mauvais sens.....	234
Messages d'information de l'alerte de mauvais sens.....	235
Allumage automatique des phares.....	70
Allume-cigares.....	126
Antibrouillards.....	73
Allumer ou éteindre les projecteurs antibrouillard.....	73
Témoin de projecteur antibrouillard.....	73
Antipatinage.....	190
Principes de fonctionnement.....	190
Appel de détresse.....	39
Appendices.....	437
Applications.....	423
Utilisation d'applications sur un appareil Android.....	423
Utilisation d'applications sur un appareil iOS.....	423
Utilisation de la navigation mobile sur un appareil Android.....	424
Applications - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	399
Dépannage des applications.....	401
Utilisation d'Android Auto.....	400
Utilisation d'Apple CarPlay.....	399
Utilisation d'applications sur un appareil Android.....	400
Utilisation d'applications sur un appareil iOS.....	399

Index

Appui-tête	
Voir : Appuis-tête.....	113
Appuis-tête.....	113
Dépose de l'appui-tête.....	114
Réglage de l'appui-tête.....	114
A propos de ce manuel.....	9
Arrêt du moteur.....	139
Arrêt du moteur au point mort.....	144
Arrêt du moteur quand une vitesse est enclenchée.....	143
Assistance dépannage dans les cas d'urgence.....	257
Assistance pré-collision.....	236
Activation et désactivation du freinage actif.....	237
Avertissement de distance.....	237
Capteurs du système d'assistance pré-collision.....	238
Indication de distance.....	238
Messages d'information du système d'assistance de pré-collision.....	239
Témoin d'avertissement de l'assistance pré-collision.....	239
Autoradio - Véhicules avec:	
SYNC 2.5.....	392
Activation et désactivation de l'autoradio.....	392
Activation et désactivation de l'écran.....	393
Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente.....	392
Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante.....	392
Mise en pause ou lecture d'un média.....	393
Réglage du volume.....	392
Réglages du son.....	393
Sélection des stations de radio.....	392
Autoradio - Véhicules avec:	
SYNC 3.....	391
Activation et désactivation de l'autoradio.....	391
Activation et désactivation de l'écran.....	391
Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente.....	391
Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante.....	391
Changement des stations de radio.....	391
Mise en pause ou lecture d'un média.....	391
Réglage du volume.....	391
Réglages du son.....	392
Autoradio - Véhicules sans: SYNC.....	388
Activation et désactivation de l'autoradio.....	388
Activation et désactivation de l'écran.....	390
Bouton de recherche vers le bas et de sélection de la piste précédente.....	390
Bouton de recherche vers le haut et de sélection de la piste suivante.....	390
Changement des stations de radio.....	388
Défilement des options de menu.....	389
Mise en pause ou lecture d'un média.....	390
Paramètres du système.....	390
Réglage du volume.....	388
Réglages du son.....	390
Retour à l'écran précédent.....	390
Sélection d'une option de menu.....	390
Sélection de la radio.....	388
Sélection du multimédia.....	389
Utilisation d'un téléphone mobile.....	390
Auto-Start-Stop.....	139
Auto-Start-Stop – Dépannage.....	141
Paramètres Auto-Start-Stop.....	143
Auto-Start-Stop – Dépannage.....	141
Auto-Start-Stop – Foire aux questions.....	142
Auto-Start-Stop – Messages d'information.....	141
Avertissement audio	
Auto-Start-Stop.....	141

B

Balais d'essuie-glace arrière	
Voir : Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	319
Balais d'essuie-glace avant	
Voir : Remplacement des balais d'essuie-glace avant.....	318
Balais d'essuie-glace	
Voir : Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	318

Index

Barres de toit longitudinales et transversales - Véhicules avec:	
Porte-bagages de toit intégré.....	244
Lever et abaisser les traverses.....	244
Barres de toit longitudinales et transversales - Véhicules sans:	
Porte-bagages de toit intégré.....	245
Batterie haute tension.....	175
Charge de la batterie haute tension.....	175
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie 12 V.....	315
BLIS	
Voir : Système d'informations d'angle mort.....	224
Boîte de vitesses.....	179
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	179
Bouclage des ceintures de sécurité.....	31
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	32
Bref aperçu.....	19
Buses d'aération	
Voir : Ouies d'aération.....	104
C	
Caméra de recul.....	202
Aides au stationnement améliorées ou pilote de stationnement.....	205
Positions de la caméra de recul.....	203
Utilisation de la caméra de recul.....	203
Caméra de recul	
Voir : Caméra de recul.....	202
Caractéristiques de conduite	
uniques.....	137
Carburant et ravitaillement.....	151
Ceintures de sécurité.....	31
Centre de message	
Voir : Affichages d'informations.....	92
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	347
Changement de roue.....	352
Dépose d'une roue.....	358
Dépose de la roue de secours.....	354
Ecrous de roue antivol.....	353
Informations relatives aux roues de secours de tailles différentes.....	352
Lever du véhicule avec cric.....	353
Points de levage arrière.....	356
Points de levage avant.....	355
Pose d'une roue.....	358
Changement des balais d'essuie-glace arrière.....	319
Charge de la batterie haute tension.....	175
Recharge CA.....	175
Chargement du véhicule.....	243
Généralités.....	243
Chauffage auxiliaire à flamme	
Voir : Chauffage auxiliaire.....	108
Chauffage auxiliaire.....	108
Chauffage de stationnement.....	108
Principe de fonctionnement.....	108
Utilisation du dispositif de chauffage auxiliaire.....	108
Chauffage	
Voir : Commande de climatisation.....	104
Chauffe-bloc moteur.....	134
Utilisation du chauffe-moteur.....	134
Clés et télécommandes.....	45
Clignotants.....	75
Climatisation	
Voir : Commande de climatisation.....	104
Climatisation manuelle.....	104
Mise en marche et arrêt de l'air conditionné.....	104
Mise en marche et arrêt de l'air recirculé.....	104
Mise en marche et arrêt de la climatisation.....	104
Mise en marche et arrêt du dégivrage maximal.....	104
Mise en marche et arrêt du refroidissement maximal.....	104
Orientation de l'air vers les buses d'aération de la planche de bord.....	105
Orientation de l'air vers les buses d'aération du pare-brise.....	105
Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant.....	105
Réglage de la température.....	105
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie.....	105
Combiné des instruments.....	82
Commande de climatisation.....	104

Index

Commande de feux de route	
automatique.....	71
Activation ou désactivation de la commande de feux de route automatiques.....	72
Annulation de la commande de feux de route automatiques.....	72
A propos de la commande de feux de route automatiques.....	72
Messages d'information de la commande de feux de route automatiques.....	73
Témoin de feux de route automatiques.....	72
Commandes d'éclairage.....	69
Appel de phares.....	70
Feux de route.....	70
Feux de stationnement.....	69
Positions de la commande d'éclairage.....	69
Commandes de chauffage, ventilation et climatisation à l'arrière.....	106
Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon.....	106
Orientation de l'air vers les buses d'aération du pavillon et du plancher avant.....	107
Orientation de l'air vers les buses d'aération du plancher avant.....	106
Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie.....	106
Commutateur d'allumage.....	132
Allumage du contact.....	136
Allumage du contact en mode accessoire.....	136
Coupure du contact.....	136
Démarrage du moteur électrique.....	136
Compartiments de rangement.....	128
Compatibilité électromagnétique.....	437
Conduite économique.....	254
Conduite sur route inondée.....	255
Connexion d'un appareil Bluetooth - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	396
Connexion d'un appareil Bluetooth - Véhicules sans: SYNC.....	396
Jumelage d'un appareil.....	396
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	382
Activation et désactivation du modem.....	382
Connexion de FordPass au modem.....	382
Qu'est-ce que le modem.....	382
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....	383
Conseils de conduite ABS	
Voir : Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage.....	186
Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage.....	186
Conseils pour la conduite.....	254
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle.....	105
Chauffage rapide de l'habitacle.....	106
Conseils généraux.....	105
Désembuage des vitres latérales par temps froid.....	106
Elimination de la buée et du givre sur le pare-brise.....	106
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	106
Réglages recommandés pour la fonction de chauffage.....	106
Réglages recommandés pour le refroidissement.....	106
Console de pavillon.....	128
Compartiment de rangement de pavillon.....	128
Consommation de carburant.....	161
Capacité publiée.....	161
Écon. carburant.....	161
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	132
Contrat de licence d'utilisateur final.....	440
CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (CLUF) DU LOGICIEL DU VEHICULE.....	440
Contrôle d'huile	
Voir : Contrôle de l'huile moteur.....	308
Contrôle de conduite - Diesel.....	240
Messages d'information des modes de conduite sélectionnables.....	241
Modes de conduite sélectionnables.....	240
Contrôle de l'huile moteur.....	308
Appoint d'huile moteur.....	308

Index

Contrôle de l'indicateur d'entretien du filtre à gazole - 2.0L EcoBlue/2.2L Diesel.....	317	A propos du démarrage à distance.....	111
Contrôle de liquide de refroidissement		Arrêt à distance du moteur.....	112
Voir : Contrôle du liquide de refroidissement - Diesel.....	310	Démarrage à distance du moteur.....	111
Contrôle de liquide de refroidissement - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	312	Limites du démarrage à distance.....	111
Ajout de liquide de refroidissement.....	313	Paramètres du démarrage à distance.....	112
Contrôle de l'état du système MyKey.....	51	Démarrage d'un moteur diesel.....	133
Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	318	Démarrage impossible.....	133
Contrôle de stabilité.....	191	Démarrage du moteur électrique.....	136
Principes de fonctionnement.....	191	Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - 2.0L EcoBlue.....	259
Contrôle du balancement de remorque.....	251	Démarrage du moteur.....	260
Contrôle du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	314	Raccordement des câbles volants.....	259
Contrôle du liquide de direction assistée - 2.2L Diesel.....	315	Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - 2.2L Duratorq-TDCi Diesel.....	257
Ajout de liquide de direction assistée.....	315	Démarrage du moteur.....	259
Contrôle du liquide de frein.....	314	Raccordement des câbles volants.....	258
Contrôle du liquide de refroidissement - Diesel.....	310	Démarrage et arrêt du moteur.....	132
Ajout de liquide de refroidissement.....	311	Généralités.....	132
Contrôle du liquide lave-glace.....	318	Démarrage et arrêt du moteur électrique.....	136
Contrôle du statut des informations d'autoroute actualisées.....	242	Dépose des phares	
Convertisseur catalytique.....	162	Voir : Dépose d'un phare.....	320
Système de diagnostics embarqués.....	162	Dépose d'un phare.....	320
Coupure du moteur électrique.....	136	Dimensions de la barre de remorquage.....	365
Création d'un point d'accès Wi-Fi.....	386	Poids vertical maximum autorisé de remorque.....	366
Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi.....	386	Dimensions du véhicule.....	364
Recherche du nom et du mot de passe du point d'accès Wi-Fi.....	386	Dispositif antivol passif.....	63
Création d'une MyKey.....	48	Activation du système d'immobilisation du véhicule.....	63
Messages d'information MyKey.....	48	Clés codées.....	63
Crevaision		Désactivation du système d'immobilisation du véhicule.....	63
Voir : Changement de roue.....	352	Principe de fonctionnement.....	63
		Dispositif de retenue des passagers supplémentaire.....	34
		Principes de fonctionnement.....	34
		Dispositifs d'aide au stationnement.....	193
		Principes de fonctionnement.....	193
		Divertissement.....	413
		Lecture de musique à partir d'un appareil USB ou lecteur multimédia.....	415
		Lire de la musique en streaming à partir d'un appareil Bluetooth.....	415
		Utilisation de l'autoradio.....	413

D

Déclaration de conformité.....	471
Démarrage à distance.....	111
Activation du démarrage à distance.....	111

Index

Données sur la consommation de carburant - 2.0L EcoBlue.....	380
Données sur la consommation de carburant - 2.2L Duratorq-TDCi Diesel.....	381
Données sur la consommation de carburant.....	379
Directive européenne 1999/94/CE.....	379
Economie de carburant et émissions de CO2.....	379
Données sur la consommation de carburant - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	379

E

Eclairage.....	69
Généralités.....	69
Eclairage intérieur.....	76
Eclairage d'accueil.....	76
Lampe d'accueil.....	76
Lampes de lecture.....	76
Éco.....	235
Mode de conduite efficace.....	235
Mode Eco.....	235
Écrous de roue	
Voir : Changement de roue.....	352
Écrous de roue.....	363
Couple de serrage des écrous de roue.....	363
Écrous de roue antivol.....	363
Effacer toutes les clés MyKeys.....	50
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant.....	153
Emplacement de l'équipement de charge.....	176
Emplacement de l'orifice de charge.....	178
Emplacement des boîtes à fusibles - 2.0L EcoBlue, Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	263
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	263
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	263
Boîte à pré-fusibles.....	263
Module de commande de carrosserie.....	263

Emplacement des boîtes à fusibles - 2.2L Diesel.....	263
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	264
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	263
Boîtier pré-fusibles.....	264
Module de commande de carrosserie.....	264
Enregistrement des données d'un évènement	
Voir : Enregistrement des données.....	11
Enregistrement des données.....	11
Données d'entretien.....	12
Données d'événements.....	13
Données de confort et de divertissement.....	13
Services fournis par des tiers.....	14
Services fournis par nos soins.....	14
Véhicules avec SYNC.....	15
Véhicules avec un modem.....	14
Véhicules équipés d'un système d'appel d'urgence.....	15
Entretien des pneus.....	345
Permutation des roues et pneus.....	346
Entretien.....	300
Généralités.....	300
Environnement	18
Équipement de communication mobile.....	17
Équipement de secours.....	262
ERA-GLONASS.....	42
Accident ou retournement.....	43
Après un appel d'urgence.....	43
Mode contrôle.....	43
Remplacement de la batterie de secours.....	44
Utilisation de l'appel d'urgence manuel.....	43
Essuie/lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	65
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	337
Essuie-glaces automatiques.....	65
Régages.....	67
Essuie-glaces de pare-brise.....	65
Balayage intermittent.....	65
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière.....	67
Essuie-glace de lunette arrière.....	67

Index

Lave-glace de lunette arrière.....	68
Essuie-glaces et lave-glaces.....	65
Exigences liées à l'équipement de charge.....	176
Exigences relatives au véhicule connecté.....	382

F

Feux arrière de brouillard.....	73
Allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière.....	73
Témoin de feux antibrouillard arrière.....	74
Feux de brouillard - arrière	
Voir : Feux arrière de brouillard.....	73
Feux de détresse.....	257
Filtre à particules diesel.....	170
Messages d'information du filtre à particules diesel.....	174
Régénération automatique du filtre à particules diesel.....	171
Régénération manuelle du filtre à particules diesel.....	172
Système de diagnostics embarqués.....	170
Filtre à particules essence.....	168
Indicateurs et témoins d'avertissement du filtre à particules essence.....	169
Messages d'information du filtre à particules essence.....	169
Régénération du filtre à particules essence.....	168
Fixations de retenue de charge.....	246
Arrimage du chargement.....	247
Foire aux questions sur les véhicules hybrides.....	138
Fonction de coupure d'alimentation	
Voir : Antibrouillards.....	73
Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable.....	137
Contrôle du mode de conduite.....	137
Modes de conduite.....	137
Sélection d'un mode de conduite.....	137
Fonctionnement d'un véhicule hybride - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV).....	137
Frein de stationnement - Boîte de vitesses manuelle.....	187

Frein de stationnement

Voir : Frein de stationnement - Boîte de vitesses manuelle.....	187
Voir : Frein de stationnement - Transmission automatique.....	187
Frein de stationnement - Transmission automatique.....	187
Freins.....	186
Généralités.....	186
Fusibles.....	263

G

Glossaire des symboles.....	9
Gonflage de pneu dégonflé	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	342
Gonflage de pneu percé	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	342

H

Hayon.....	62
Hayon manuel.....	62
Déverrouillage du hayon.....	62
Fermeture du hayon.....	62
Ouverture du hayon.....	62

I

Indicateurs Auto-Start-Stop.....	141
Indicateurs d'équipement de charge.....	176
Indicateurs d'orifice de charge.....	178
Informations d'autoroute actualisées.....	242
Informations générales sur les fréquences radio.....	45
Installation des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	22
Dispositifs de retenue pour enfant pour les différentes catégories de poids.....	23
Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec ancrages supérieurs.....	25
Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant avec un pied de soutien.....	26
Points d'ancrage ISOFIX.....	24
Rehausseurs.....	23

Index

Instruments - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	84
Compte-tours.....	84
Compteur de vitesse.....	85
Écran d'information.....	84
Jauge de carburant.....	85
Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur.....	85
Voyants de position de la transmission automatique.....	85
Instruments - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	82
Compteur de vitesse.....	83
Écran d'information.....	82
Indicateur de niveau de batterie haute tension.....	83
Jauge de carburant.....	83
Jauge de puissance.....	82
Voyants de position de la transmission automatique.....	83
Interrupteur de coupure d'alimentation.....	257
Démarrage sans clé.....	257
Optique de phare.....	257
Interrupteur de coupure haute tension.....	178
Introduction.....	9

J

Jauge de niveau d'huile moteur - 1,0 l EcoBoost™.....	307
Jauge de niveau d'huile moteur - 2.0L EcoBlue.....	307
Jauge de niveau d'huile moteur - 2.2L Diesel.....	308

K

Kit de mobilité temporaire.....	342
Après utilisation du kit de mobilité temporaire.....	345
Utilisation du kit de mobilité temporaire.....	343
Kit de réparation de pneu Voir : Kit de mobilité temporaire.....	342
Kits d'habillage de carrosserie.....	341

L

Lavage de l'extérieur du véhicule Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	337
Lave-glaces de pare-brise.....	67
Lecture d'un média à partir d'un appareil USB - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	398
Formats de fichier pris en charge.....	398
Sélection d'un appareil USB.....	398
Lecture d'un média à partir d'un appareil USB - Véhicules sans: SYNC.....	398
Formats de fichier audio pris en charge.....	398
Sélection d'un appareil USB.....	398
Lève-vitres électriques.....	78
Fermeture une touche.....	78
Fonction anti-pincement.....	78
Ouverture une touche.....	78
Limites du véhicule connecté.....	382
Limiteur de vitesse intelligent.....	219
Principe de fonctionnement.....	219
Utilisation du limiteur de vitesse intelligent.....	219
Limiteur de vitesse.....	218
Principe de fonctionnement.....	218
Utilisation du limiteur de vitesse.....	218
Lunette arrière chauffante.....	107

M

Messages d'information.....	97
Mise à l'arrêt du moteur.....	133
Véhicules avec turbocompresseur.....	133
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi.....	386
MyKey – Dépannage.....	52
Pourquoi la distance MyKey n'augmente pas ?.....	52
Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey ?.....	52
Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey ?.....	52
Pourquoi ne puis-je pas supprimer les clés MyKey ?.....	52
Qu'est-ce qu'une clé Admin ?.....	52
MyKey™.....	47
Principes de fonctionnement.....	47

Index

N

Navigation.....	418
Définition d'une destination.....	419
Guidage routier.....	420
Live Traffic.....	422
Mise à jour des cartes de navigation.....	422
Modification du format de la carte.....	419
Zoom.....	420
Nettoyage de l'extérieur.....	337
Nettoyage de la lunette arrière.....	337
Nettoyage des bandes ou graphiques.....	338
Nettoyage des garnitures chromées.....	337
Nettoyage des phares.....	337
Protection de la peinture de la carrosserie.....	338
Nettoyage de l'intérieur.....	338
Ceint. sécurité.....	339
Compartiments de rangement, porte-gobelets et cendriers.....	340
Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio.....	340
Intérieur en cuir.....	339
Lunette arrière.....	340
Rétroviseurs.....	340
Tissu, tapis, sièges en tissu, garnissage de pavillon et tapis de sol.....	338
Tissu en micro-fibre suède.....	339
Nettoyage des roues.....	340
Nettoyage du véhicule.....	337
Notices spéciales.....	17
Numéro de châssis du véhicule.....	367

O

Ordinateur de bord.....	94
Autonomie.....	95
Compteur de trajets.....	95
Compteur journalier.....	95
Consommation actuelle.....	95
Consommation moyenne.....	95
Personnalisation.....	95
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....	94
Vitesse moyenne.....	95
Ouies d'aération.....	104

Ouverture et fermeture du capot -	
Conduite à droite.....	302
Fermeture du capot.....	304
Ouverture du capot.....	302
Ouverture du capot quand la batterie du véhicule est déchargée.....	303
Ouverture et fermeture du capot -	
Conduite à gauche.....	301
Fermeture du capot.....	302
Ouverture du capot.....	301

P

Panne sèche.....	153
Ajout de carburant à partir d'un bidon de carburant.....	154
Remplissage d'un bidon de carburant.....	154
Paramètres Auto-Start-Stop.....	143
Réglage de la vitesse d'arrêt du moteur.....	143
Pare-brise chauffant.....	107
PATS	
Voir : Dispositif antivol passif.....	63
Performance réduite du moteur.....	254
Phares de virage.....	75
Planche de bord - Conduite à droite.....	20
Planche de bord - Conduite à gauche.....	19
Plaque d'identification du véhicule.....	366
Plateau rabattable.....	128
Pneu plat	
Voir : Changement de roue.....	352
Pneus hiver	
Voir : Utilisation de pneus hiver.....	346
Pneus	
Voir : Roues et pneus.....	342
Point d'accès Wi-Fi.....	386
Points de remorquage.....	260
Emplacement de l'œillet de remorquage.....	261
Point de remorquage arrière.....	261
Point de remorquage avant.....	260
Points d'alimentation auxiliaire.....	125
Prise d'alimentation 230 volts CA.....	125
Porte-bouteilles.....	129

Index

Porte-charge	
Voir : Barres de toit longitudinales et transversales - Véhicules avec: Porte-bagages de toit intégré.....	244
Voir : Barres de toit longitudinales et transversales - Véhicules sans: Porte-bagages de toit intégré.....	245
Porte-gobelets.....	128
Portes et serrures.....	53
Port USB.....	399
Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	26
Dispositifs de retenue pour enfant i-Size.....	29
Dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX.....	28
Dispositifs de retenue pour enfant recommandés.....	29
Précautions de sécurité.....	151
Précautions nécessaires par temps froid.....	254
Précautions relatives à l'Auto-Start-Stop.....	139
Précautions relatives à la batterie haute tension.....	176
Pressions des pneus.....	359
Programmation d'une MyKey.....	48
Protection de l'environnement.....	18
Q	
Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop.....	139
Qu'est-ce que le système d'alerte piéton.....	38
Qualité du carburant - 2.0L EcoBlue, Huile végétale hydrotraitée.....	153
Qualité du carburant - Diesel.....	152
Stockage à long terme.....	153
Qualité du carburant - Essence.....	152
Stockage à long terme.....	152
Quantités et spécifications - 1,0 l EcoBoost™.....	367
Liquide de refroidissement de batterie haute tension.....	369
Moteur.....	368
Réservoir de carburant.....	369
Réservoir de lave-glace.....	370
Système de climatisation.....	367
Système de freinage.....	370
Quantités et spécifications - 2.0L EcoBlue.....	370
Moteur.....	371
Réservoir de carburant.....	372
Réservoir de lave-glace.....	373
Réservoir de liquide d'échappement diesel (AdBlue).....	372
Système de climatisation.....	370
Système de freinage.....	373
Quantités et spécifications - 2.2L Duratorq-TDCi Diesel.....	373
Moteur.....	374
Réservoir de carburant.....	375
Réservoir de lave-glace.....	375
Système de climatisation.....	373
Système de freinage.....	376
Quantités et spécifications.....	364
Que sont les informations d'autoroute actualisées.....	242
R	
Radio AM/FM - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	394
Utilisation de l'autoradio.....	394
Radio AM/FM - Véhicules sans: SYNC.....	393
Sélection d'une source de radio.....	393
Radio numérique - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	395
Utilisation de l'autoradio.....	395
Radio numérique - Véhicules sans: SYNC.....	394
Sélection d'une source de radio.....	394
Rangement sous le siège - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV), Véhicules avec: Siège passager double/Climatisation arrière.....	130
Siège passager avant.....	130
Rangement sous le siège - Véhicules avec: Siège passager double, Véhicules sans: Climatisation arrière, Non inclus : Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV).....	129
Siège passager avant.....	129

Index

Rappel de ceintures de sécurité non bouclées.....	33	Réglages.....	424
Désactivation du rappel de ceinture de sécurité.....	33	Aide à l'appel de détresse.....	425
Ravitaillement - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	158	Android Auto.....	424
Avertissements du système.....	160	Apple CarPlay.....	424
Ravitaillement - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	155	Applications mobiles.....	425
Câble de commande manuelle de trappe de remplissage de carburant.....	157	Bluetooth.....	424
Messages d'information du système d'alimentation.....	157	Commande vocale.....	425
Recommandations pour les pièces de rechange.....	16	Eclairage ambiant.....	424
Entretien programmé et réparations mécaniques.....	16	Ecran.....	425
Garantie des pièces de rechange.....	16	FordPass.....	425
Réparations en cas de collision.....	16	Généralités.....	425
Reconnaissance des panneaux de signalisation.....	232	Mises à jour automatiques.....	424
Principe de fonctionnement.....	232	Mode voiturier.....	425
Utilisation du système de reconnaissance des panneaux de signalisation.....	232	Montre.....	424
Reconnaissances.....	9	Sièges.....	425
Redémarrage du moteur.....	139	Son.....	425
Redémarrage du moteur au point mort.....	144	Système audio.....	424
Redémarrage du moteur quand une vitesse est enclenchée.....	144	Système de navigation.....	425
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments.....	71	Téléphone.....	425
Réglage du volant de direction.....	64	Véhicule.....	425
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité.....	32	Wi-Fi.....	425
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs.....	74	Régulateur de vitesse.....	206
Réglages MyKey.....	47	Principes de fonctionnement.....	206
Paramètres configurables.....	47	Régulateur de vitesse	
Paramètres non configurables.....	47	Voir : Régulateur de vitesse.....	206
Réglages personnalisés.....	96	Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	206
Langue.....	96	Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Boîte de vitesses manuelle.....	253
Pression des pneus.....	96	Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Transmission automatique, Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	251
Sign. acoust.....	97	Remorquage de secours.....	252
Température.....	96	Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	252
Unité de mesure.....	96	Remorquage.....	250
		Remplacement d'une ampoule - Véhicules avec: Phares à décharge à haute intensité.....	331
		Eclairage de plaque d'immatriculation.....	334
		Feu arrière.....	333
		Lampe de miroir de pare-soleil.....	336
		Lampes de lecture.....	335
		Phare.....	331

Index

Plafonnier.....	334	Rétroviseur intérieur - Véhicules avec:	
Projecteurs antibrouillard.....	332	Rétroviseur intérieur.....	81
Répétiteur latéral.....	333	Rétroviseurs extérieurs chauffants -	
Troisième feu stop central.....	334	Véhicules avec: Lunette arrière	
Remplacement d'une ampoule -		chauffante.....	107
Véhicules avec: Phares à projecteur		Rétroviseurs extérieurs chauffants -	
halogène.....	326	Véhicules sans: Lunette arrière	
Eclairage de plaque		chauffante.....	107
d'immatriculation.....	329	Rétroviseurs extérieurs.....	79
Feu arrière.....	328	Rabattement des rétroviseurs.....	80
Lampe de miroir de pare-soleil.....	331	Rétroviseurs extérieurs électriques.....	79
Lampes de lecture.....	330	Rétroviseurs	
Phare.....	326	Voir : Vitres et rétroviseurs.....	78
Plafonnier.....	329	Rodage.....	255
Projecteurs antibrouillard.....	327	Freins et embrayage.....	255
Répétiteur latéral.....	328	Moteur.....	255
Troisième feu stop central.....	329	Pneus.....	255
Remplacement d'une ampoule -		Rodage	
Véhicules avec: Phares		Voir : Rodage.....	255
halogènes.....	320	Roue de secours	
Eclairage de plaque		Voir : Changement de roue.....	352
d'immatriculation.....	324	Roues et pneus.....	342
Feu arrière.....	323	Généralités.....	342
Lampe de miroir de pare-soleil.....	326		
Lampes de lecture.....	325	S	
Phare.....	321	S'asseoir dans la position correcte.....	113
Plafonnier.....	324	Sécurité des enfants.....	22
Projecteurs antibrouillard.....	322	Sécurités des enfants.....	30
Répétiteur latéral.....	323	Côté droit.....	30
Troisième feu stop central.....	324	Côté gauche.....	30
Remplacement d'une clé ou d'une		Sécurité.....	63
télécommande perdue.....	46	Serrure de capot	
Remplacement d'un fusible.....	298	Voir : Ouverture et fermeture du capot -	
Fusibles.....	298	Conduite à droite.....	302
Remplacement de la batterie 12 V.....	315	Voir : Ouverture et fermeture du capot -	
Déposer la batterie.....	315	Conduite à gauche.....	301
Remplacement de la pile.....	317	Sièges à réglage manuel.....	114
Remplacement des balais		Avance et recul des sièges.....	114
d'essuie-glace avant.....	318	Réglage de coussin de siège.....	115
Réparation des dégâts mineurs de		Réglage de l'accoudoir.....	116
peinture.....	340	Réglage de l'inclinaison.....	115
Retard de sortie de phare.....	71	Réglage de la hauteur du siège	
Rétroviseur intérieur - Véhicules avec:		conducteur.....	115
Rétroviseur intérieur		Réglage du support lombaire.....	115
anti-éblouissement automatique/		Sièges arrière.....	118
Rétroviseur intérieur avec affichage de		Dépose des sièges.....	120
la caméra.....	80	Double cabine.....	123

Index

Entrée facile.....	119	Système audio – Dépannage - Véhicules	
Pose des sièges.....	121	avec: SYNC 2.5.....	403
Rabattement des dossiers de siège.....	118	Mise à jour du système.....	403
Rangement des sièges.....	122	Réinitialisation du système.....	403
Réglage de l'inclinaison.....	118	Réinitialisation générale.....	404
Sièges chauffants - 2.0L EcoBlue,		Système audio	388
Véhicule électrique hybride		Système d'aide au stationnement	
connectable (PHEV).....	123	avant.....	195
Sièges chauffants - 2.2L Diesel.....	123	Indicateur de distance d'objet.....	196
Sièges électriques.....	116	Messages d'information de l'aide au	
Support lombaire électrique.....	118	stationnement avant.....	197
Sièges.....	113	Système d'alerte piéton –	
Signaux sonores et indicateurs.....	90	Dépannage.....	38
Alarme d'airbag secondaire.....	90	Système d'alerte piéton – Messages	
Eclairage extérieur allumé.....	91	d'information.....	38
Frein de stationnement serré.....	91	Système d'alerte piéton.....	38
Moteur en marche.....	91	Système d'alerte piéton –	
Porte de secours ouverte.....	91	Dépannage.....	38
Porte ouverte.....	91	Système d'immobilisation	
Rappel de ceintures de sécurité non		Voir : Dispositif antivol passif.....	63
bouclées.....	91	Système d'informations d'angle	
Transmission automatique.....	90	mort.....	224
Spécifications techniques		Activation ou désactivation du système	
Voir : Quantités et spécifications.....	364	d'information d'angle mort.....	225
Streaming audio en Bluetooth -		Capteurs du système d'information d'angle	
Véhicules avec: SYNC 2.5.....	397	mort.....	225
Streaming audio en Bluetooth -		Messages d'information du système	
Véhicules sans: SYNC.....	397	d'information d'angle mort.....	228
Sélection d'une source Bluetooth.....	397	Système d'informations d'angle mort de	
Support d'appareil.....	130	remorque.....	226
Suspension avec mise à niveau		Témoin d'avertissement du système	
automatique.....	241	d'informations d'angle mort.....	227
Suspension pneumatique.....	241	Témoin du système d'information d'angle	
SYNC™ 3 Dépannage.....	426	mort.....	225
Applications.....	433	Utilisation du système d'informations	
Audio USB et Bluetooth.....	427	d'angle mort.....	224
Connectivité Wi-Fi.....	435	Système de détection latérale.....	197
Informations supplémentaires et		Indicateur de distance d'objet.....	199
assistance.....	436	Système de maintien de	
Reconnaissance vocale.....	426	trajectoire.....	220
Réinitialisation du système.....	436	Activation et désactivation du système de	
Système de navigation.....	432	maintien de trajectoire.....	221
Téléphone.....	430	Affichage du système de maintien de	
SYNC™ 3	405	trajectoire.....	222
Généralités.....	405	Indicateurs et témoins d'avertissement du	
Système antipollution.....	162	système de maintien de	
		trajectoire.....	223

Index

Messages du système de maintien de trajectoire.....	224
Réglages du système de maintien de trajectoire.....	221
Système de notification automatique d'accident.....	39
Système de réduction catalytique sélective.....	163
Consignes concernant le fluide AdBlue®.....	163
Consommation de fluide AdBlue®.....	166
Contrôle d'état du niveau d'AdBlue®.....	166
Contrôle du niveau d'AdBlue®.....	166
Messages d'information du système de réduction catalytique sélective.....	167
Remplissage du réservoir de fluide AdBlue®.....	164
Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec un bidon.....	165
Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec une pompe.....	164
Témoin d'avertissement du système de réduction catalytique sélective.....	167
Système de surveillance de la pression des pneus.....	349
Changement de roue.....	352
Dépose d'un pneu.....	351
Dysfonctionnement du système.....	350
Effet de la température sur la pression des pneus.....	349
Fonctionnement du système avec la roue de secours temporaire.....	351
Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.....	351
Témoins du système.....	349
Système d'aide au stationnement arrière.....	193
Indicateur de distance d'objet.....	195
Messages d'information de l'aide au stationnement arrière.....	195

T

Tableau de spécification des ampoules - Véhicules avec: Phares à décharge à haute intensité.....	378

Tableau de spécification des ampoules - Véhicules avec: Phares à projecteur halogène.....	377
Tableau de spécification des ampoules - Véhicules avec: Phares halogènes.....	376
Tableau de spécification des fusibles - 2.0L EcoBlue.....	276
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	279
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	276
Boîte à pré-fusibles.....	283
Module de commande de carrosserie.....	284
Tableau de spécification des fusibles - 2.2L Diesel.....	287
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	291
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	287
Boîtier pré-fusibles.....	294
Module de commande de carrosserie.....	296
Tableau de spécification des fusibles - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	265
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	268
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	265
Boîte à pré-fusibles.....	272
Module de commande de carrosserie.....	273
Tapis de sol.....	256
Télécommande.....	45
Reprogrammation de la fonction de déverrouillage.....	45
Téléphone.....	416
Android Auto.....	418
Apple CarPlay.....	418
Jumelage initial de votre téléphone portable.....	416
Messages texte (SMS).....	417
Utilisation de votre téléphone portable.....	417
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	86
Indicateur de branchement du véhicule.....	90

Index

Indicateur de changement de vitesses.....	90	Témoin d'usure des plaquettes de frein.....	87
Indicateur de direction.....	88	Témoin Prêt à conduire.....	89
Indicateur de régulateur de vitesse.....	87	Témoins de renouvellement immédiat d'huile moteur.....	87
Indicateur Start/Stop automatique.....	86	Témoins du moteur.....	88
Témoin d'airbags.....	86	Témoin Stopper SVP.....	90
Témoin d'alerte de maintien de trajectoire.....	89	Traction d'une remorque - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	250
Témoin d'antipatinage et de contrôle de stabilité.....	90	Eclairage de remorque.....	251
Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité.....	88	Lors du tractage d'une remorque :.....	250
Témoin d'avertissement de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité.....	90	Traction d'une remorque - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	250
Témoin d'avertissement de l'assistance pré-collision.....	89	Transmission automatique - Transmission automatique à 6 rapports.....	182
Témoin d'avertissement de système de freinage antiblocage.....	86	Avertissement sonore de transmission pas en position de stationnement (P).....	184
Témoin d'avertissement de verglas.....	88	Inter-verrouillage du levier sélecteur.....	183
Témoin d'avertissement du fluide d'échappement diesel.....	88	Messages d'information de la transmission automatique.....	185
Témoin de bougie de préchauffage.....	89	Positions du levier de vitesse.....	182
Témoin de condition de charge de la batterie 12 V.....	86	SelectShift™.....	183
Témoin de dispositif de chauffage intérieur secondaire.....	90	Transmission automatique - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	179
Témoin de feu antibrouillard avant.....	88	Avertissement sonore de transmission pas en position de stationnement (P).....	182
Témoin de feu de route.....	89	Inter-verrouillage du levier sélecteur.....	180
Témoin de feu de route automatique.....	86	Positions du levier de vitesse.....	180
Témoin de feux allumés.....	89	Transmission manuelle.....	179
Témoin de feux antibrouillard arrière.....	90	Engagement de la marche arrière.....	179
Témoin de niveau de carburant bas.....	89	Informations générales.....	179
Témoin de pneus sous-gonflés.....	89	Trappes dans l'espace de chargement arrière.....	243
Témoin de porte mal fermée.....	88	Triangle de signalisation.....	262
Témoin de présence d'eau dans le carburant.....	90	Trousse de premiers secours.....	262
Témoin de pression d'huile.....	89		
Témoin de renouvellement d'huile moteur.....	87	U	
Témoin de système de freinage.....	87	Utilisation de chaînes à neige.....	347
Témoin de température de liquide de refroidissement.....	87	Autres roues pour câble ou chaîne à neige.....	348
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif.....	86		
Témoin du système d'information d'angle mort.....	87		

Index

Utilisation de l'antipatinage.....	190
Activation et désactivation du système à l'aide des commandes de l'écran d'information.....	190
Désactivation du système à l'aide du commutateur.....	190
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	402
Applications.....	412
Diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie.....	413
Divertissement.....	408
Généralités.....	408
Navigation.....	411
Paramètres vocaux.....	412
Services vocaux du téléphone.....	402
Téléphone.....	410
Utilisation de pneus hiver.....	346
Utilisation du programme de stabilité électronique.....	192
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	207
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....	208
Annulation de la vitesse réglée.....	210
Capteurs du système de régulateur de vitesse adaptatif.....	212
Commande manuelle du système.....	210
Derrière un véhicule.....	209
Désactivation automatique.....	211
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....	211
Messages d'information du régulateur de vitesse adaptatif.....	215
Messages d'information du régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation de vitesse.....	217
Modification de la vitesse réglée.....	210
Permutation des modes de régulateur de vitesse.....	215
Problèmes de détection.....	211
Programmation de l'écart de distance.....	209
Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif.....	208
Régulateur de vitesse adaptatif avec reconnaissance de la signalisation de vitesse.....	215

Régulateur de vitesse normal.....	214
Reprise de la vitesse réglée.....	210
Système non disponible.....	212
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif.....	214
Utilisation en pente.....	211
Utilisation du régulateur de vitesse.....	206
Activation du système.....	206
Annulation de la vitesse réglée.....	207
Désactivation du système.....	206
Modification de la vitesse réglée.....	206
Réglage de la vitesse de croisière.....	206
Reprise de la vitesse réglée.....	207

V

Véhicule connecté – Dépannage – Véhicules avec: Modem.....	383
Véhicule connecté – Dépannage – Véhicules avec: SYNC 3/ SYNC 2.5.....	384
Véhicule connecté.....	382
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	382
Ventilateur de refroidissement du moteur - Diesel.....	310
Ventilateur de refroidissement du moteur - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	310
Ventilateur	
Voir : Ventilateur de refroidissement du moteur - Diesel.....	310
Voir : Ventilateur de refroidissement du moteur - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	310
Ventilation	
Voir : Commande de climatisation.....	104
Verrouillage de volant de direction.....	133
Déverrouillage du volant.....	133
Verrouillage du volant.....	133
Verrouillage et déverrouillage - Véhicules avec: Hayon manuel.....	53
Déverrouillage configurable.....	56
Déverrouillage des portes.....	53
Déverrouillage des portes (déverrouillage en une étape).....	56

Index

Déverrouiller les portes (déverrouillage en deux étapes).....	56
Double verrouillage des portes.....	53
Fermeture automatique.....	55
Ouverture automatique.....	55
Ouverture de la porte coulissante.....	54
Reverrouillage automatique.....	55
Verrouillage automatique à la fermeture.....	54
Verrouillage des portes.....	53
Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur.....	54
Verrouillage et déverrouillage - Véhicules avec: Porte de l'espace de chargement arrière.....	56
Déverrouillage configurable.....	61
Déverrouillage des portes.....	57
Déverrouillage des portes (déverrouillage en une étape).....	60
Déverrouiller les portes (déverrouillage en deux étapes).....	60
Double verrouillage des portes.....	57
Ferm. autom.....	60
Ouv. autom.....	60
Ouverture de la porte coulissante.....	58
Ouverture des portes arrière doubles.....	58
Reverrouillage automatique.....	60
Verrouillage automatique à la fermeture.....	58
Verrouillage des portes.....	56
Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur.....	57
Verrouillages électriques des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage - Véhicules avec: Hayon manuel.....	53
Voir : Verrouillage et déverrouillage - Véhicules avec: Porte de l'espace de chargement arrière.....	56
Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant - 2.0L Diesel.....	309
Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant - 2.2L Diesel.....	309
VIN	
Voir : Numéro de châssis du véhicule.....	367
Vitres et rétroviseurs.....	78
Volant de direction.....	64
Vue d'ensemble sous le capot - 2.0L EcoBlue.....	304
Vue d'ensemble sous le capot - 2.2L Diesel.....	305
Vue d'ensemble sous le capot - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	306

